

# *Cahiers lasalliens*

TEXTES  
ÉTUDES - DOCUMENTS

## **PARMÉNIE**

La crise de Jean-Baptiste de La Salle  
et de son Institut  
(1712-1714)

LEO BURKHARD, f.s.c.  
avec la collaboration de MICHEL SAUVAGE, f.s.c.

57

255.7506  
C132C  
T.57 (1994)  
E 1  
}

# *Cahiers lasalliens*

TEXTES  
ÉTUDES - DOCUMENTS

## **PARMÉNIE**

La crise de Jean-Baptiste de La Salle  
et de son Institut  
(1712-1714)

LEO BURKHARD, f.s.c.  
avec la collaboration de MICHEL SAUVAGE, f.s.c.

57

CUM PERMISSU SUPERIORUM

Rome, le 26 janvier 1994

Frère John Johnston, f.s.c.

*Supérieur général*

A handwritten signature in black ink, reading "Frère John Johnston". The signature is written in a cursive, flowing style with a large initial 'F'.



Tableau dit du Frère X, découvert par le Frère Burkhard chez M. Robert Mazin en 1966 et offert par ce dernier à Parménie en 1980. Examiné et restauré au Louvre, grâce à Mme Madeleine Hours, parente éloignée de Soeur Louise. (Voir CL N° 49, p. 154)

Ce tableau avait été offert au sanctuaire de Parménie par le Frère Irlide, Supérieur Général en 1878. Il se trouve à Parménie aujourd'hui.



LEO BURKHARD, f.s.c.  
(avec la collaboration de MICHEL SAUVAGE, f.s.c.)

## PARMÉNIE

La crise de Jean-Baptiste de La Salle  
et de son Institut  
(1712-1714)



ROME 1994

**BIBLIOTECA**

UNIVERSIDAD DE LA SALLE

INGRESO 98-08-03

COMPRADO a

DONADO POR Casa Provincial

CANJE CON

FACULTAD CICA (CONODATO)

PRECIO \$1500.- REGISTRO 85221

## PRÉFACE

La date du 17 juin 1990 ne s'effacera jamais de ma mémoire.

En effet, j'ai eu l'honneur et la grande joie d'être invité, ce jour-là, à Parménie, à l'occasion de la décoration de l'un de mes anciens professeurs par le gouvernement français, en présence du Supérieur Général, Frère John Johnston, et de nombreuses personnalités. Si cet événement n'a pas bénéficié d'une grande publicité, il représentait néanmoins pour moi, pour quelques amis fidèles de Parménie, venus d'Italie, de Belgique, de Suisse, d'Autriche, de Hollande, d'Espagne et d'Amérique, et pour celui qui en était l'objet, le couronnement de 50 ans d'une vie entièrement consacrée au service de saint Jean-Baptiste de La Salle, d'une façon tout à fait exceptionnelle. Je veux parler, bien sûr, de Frère Leo Burkhard, auquel était remis l'insigne de l'Ordre National du Mérite.

Le septième de neuf enfants, Frère Leo est né le 4 octobre 1922, à Delta, Colorado, petite ville sur le versant ouest des Montagnes Rocheuses. Il aime dire lui-même, qu'il serait devenu un vrai «cowboy» du Far West comme plusieurs de ses frères, de ses oncles et de ses cousins, si la Providence n'en avait décidé autrement. Ses parents l'amènèrent du côté est des Rocheuses quand il avait sept ans et c'est là qu'un Frère français de Saint-Bonnet-le-Château dans la Loire, Frère Joseph Durand, le rencontra et l'attira vers le petit noviciat de Las Vegas, New Mexico, puis au noviciat de Lafayette en Louisiane.

Agé de 16 ans à peine, il y découvrit Parménie pour la première fois en lisant en français la vie de M. de La Salle par le chanoine Blain. Dès lors, ce Parménie n'a jamais cessé de l'intriguer, de l'attirer. Mais Frère Leo voulait être missionnaire dans un pays lointain. Ses supérieurs l'envoyèrent au Mexique qu'il affectionna beaucoup. Après quatre ans, cependant, des ennuis de santé sérieux (paludisme) l'empêchèrent d'y rester. Il retourna à Lafayette comme professeur au petit noviciat.

Il existe parfois de curieuses coïncidences entre plusieurs êtres...

Au petit noviciat de Lafayette, de 1949 à 1952, j'ai été l'élève de Frère Leo. Nous l'appelions Frère Albert à l'époque. A la salle à manger, pendant

les repas, chaque élève devait lire. J'ai eu alors entre les mains le manuscrit de son premier livre *Master of Mischief Makers (Un gamin de Paris)* dans lequel il avait décrit son arrivée sur la colline de Parménie, en imagination, en 1714. J'ai ainsi découvert «en rêve», moi aussi, cette colline mystérieuse; mais, plus important encore pour moi, à cette époque, j'ai découvert le profond attachement de Frère Burkhard à Monsieur de La Salle, ce qui m'aida sensiblement à faire les premiers pas vers ma propre vocation de Frère. Depuis ce temps, j'ai souvent entendu des Frères dire qu'ils devaient le choix de leur vocation à la lecture de ce livre de Frère Leo.

En 1956, la Providence plaça Frère Leo comme professeur de langues dans une école missionnaire en France, à Saint-Maurice-l'Exil (Isère), à peine éloignée de 60 km de Parménie. Il n'allait pas tarder à découvrir «en réalité» sa colline de rêves. Ce fut lors d'une promenade au printemps 1957.

Je le connais assez, mon cher professeur, pour pouvoir imaginer ce que fut cette journée! Ce dut être tout à la fois merveilleux et bouleversant. Toutes ces ruines, tous ces restes calcinés, profanés... devant lui qui a un tel respect, une vénération même, pour tout ce qui parle du passé. Il m'a confié plus tard, qu'au soir de cette inoubliable journée, il avait déjà pris l'engagement de se consacrer à Parménie tout entier, sans se rendre compte de l'aventure que cela allait représenter.

Je suis venu en France, moi-même, quelques années plus tard pour continuer mes études de théologie à l'Institut Catholique de Paris. Le professeur et l'étudiant foulaient le sol français.

Le 15 mai 1965, jour de la fête du Fondateur, je suis venu de Paris rejoindre mon ancien professeur que j'ai trouvé installé au milieu des ruines de Parménie, sans eau courante et sans électricité. Son rêve de servir M. de La Salle de cette façon, exprimé devant un tel champ de ruines, semblait insensé.

Pourtant, Frère Leo exprimait ce rêve simplement, tranquillement, comme il l'aurait fait de n'importe quel projet «raisonnable», ou considéré comme tel par le commun des mortels. Je connaissais bien ses qualités, notamment de patience et de persévérance. Je savais qu'il ne se laisserait pas arrêter par les obstacles, et obstacles il y en avait, en provenance de plusieurs sources: de la part des gens du pays qui voulaient plutôt une exploitation agricole à Parménie, et de la part de certains Frères, et même de certains supérieurs à Rome qui craignaient un fiasco financier. Ces obstacles n'inspiraient à Frère Leo que plus de courage pour les vaincre.

Il m'a fortement impressionné, je l'avoue... d'autant plus que j'étais sûr qu'il réussirait. Il a une telle force de persuasion!

Voilà chose faite. Grâce à Frère Leo, Parménie, relevé encore une fois de ses cendres, rayonne joie et espérance dans le milieu lasallien aujourd'hui et dans le coeur de tous ceux qui fréquentent ce haut lieu.

Frère Leo est le premier à attribuer cette réalisation, non pas à lui-même, mais à l'action incontestable de la Providence. Il dit tout simplement: *Si le Seigneur n'avait pas prêté la main, les maçons auraient été embauchés en vain, et s'il n'avait pas veillé la nuit, le tout aurait vite été détruit.*

Ce n'est pas à moi de relater l'épopée de l'achat et de la restauration de Parménie, quoique l'ayant vécue en partie et partagée avec mon ancien professeur. J'ai souvent insisté pour que Frère Leo lui-même le fasse et que son récit figure dans ce *Cahier* qui est consacré à Parménie. Il a encore entre les mains, avant de les confier aux archives centrales de l'Institut, une quantité considérable de documents, de manuscrits, de correspondance, concernant ce sujet.

Une telle contribution servira deux causes, celle de Parménie et celle de l'histoire. Celle de Parménie parce que, incontestablement, ce haut lieu lasallien prend de plus en plus de signification et d'importance dans l'Institut d'aujourd'hui, comme le démontrent de nombreux témoignages qui figurent dans la deuxième partie de ce *Cahier*; et celle de l'histoire parce qu'elle rectifiera, on aime le croire, certaines versions des faits, propagées ou écrites, qui sont plus ou moins exactes et sans documents à l'appui. Elle répondra aussi aux nombreuses questions que posent les Frères concernant cette acquisition et le développement du Centre de Rencontres de Parménie.

Pour nous renseigner sur l'histoire de cette colline à travers les siècles, nous avons la thèse de doctorat de Frère Leo, présentée à la faculté de Grenoble en 1964. De ce travail, il a fait éditer, en 1976, un beau livre intitulé *Parménie, l'étonnante et fascinante histoire d'une petite colline dauphinoise*. Il nous offre un court résumé de cette histoire dans la deuxième partie de ce *Cahier*.

C'est à partir de deux chapitres de sa thèse — les chapitres concernant Soeur Louise et St Jean-Baptiste de La Salle — que Frère Leo concentre ses recherches depuis 1976. Il a sillonné le Midi de la France sur les traces de Mgr Yse de Saléon, l'ami qui avait introduit le Fondateur à Parménie. Il a poursuivi ses recherches jusqu'en Suisse, pays natal de Frère Bernard (Jean d'Auge), le premier biographe de M. de La Salle, et témoin probable des événements qui se sont déroulés à Grenoble en 1714. Il a étudié minutieusement les manuscrits du chanoine Gras du Villard, biographe de Soeur Louise, et successeur à Parménie de Mgr Yse de Saléon — écrivain totalement inconnu de la plupart des historiens et chercheurs lasalliens jusqu'à présent. Enfin, Frère Leo a étudié de près la vie de Claude du Lac de Montisambert, Frère Irénée, qui a été reçu

dans la Société par le Fondateur lui-même à Parménie — fait historique relaté par les chanoines Gras du Villard et Bertrand de La Tour, mais qui n'est pas mentionné par les premiers biographes de M. de La Salle.

Le résultat de ses recherches a amené Frère Leo à faire inscrire sur une plaque en marbre en dessous du reliquaire de St Jean-Baptiste de La Salle dans la chapelle de Parménie la déclaration suivante:

**En l'an de grâce 1714, St Jean-Baptiste de La Salle,  
Fondateur des Frères des Ecoles Chrétiennes,  
décida, dans cette chapelle, du sort de son jeune Institut.**

Il convient, aujourd'hui, d'éclaircir le sens profond de cette inscription. C'est ce que Frère Burkhard essaie de faire en nous présentant un nouveau livre sur Parménie. Je ne vois personne aussi qualifié que lui pour nous fournir ces précisions. Son attachement profond et son affection indéfectible pour notre saint Fondateur et pour Parménie risquent, pourrait-on penser, de teinter son oeuvre de subjectivité ou d'une certaine «poésie». Son respect pour l'histoire — il donne des références précises pour chaque affirmation — et sa rigueur intellectuelle suffisent largement pour compenser ce défaut, si défaut il y a.

Le lecteur trouvera dans le chapitre intitulé *Le drame lasallien de 1712-1714* et sous-titré *Lutte pour le pouvoir* un récit original et émouvant, en forme d'esquisse d'une pièce de théâtre, traçant en trois parties ou trois Actes, les antécédents annonciateurs du drame, des événements qui se déroulent à Reims, à Paris et en Provence.

La partie essentielle du travail de Frère Leo, «the heart of the matter», pour ainsi dire, est une étude critique et comparative des biographies de M. de La Salle pour les années 1712 à 1714, celles de Maillefer (1723), de Blain (1733) et de Maillefer (1740) ainsi que celle de Soeur Louise, écrite par Gras du Villard (1764) et celle de Claude du Lac de Montisambert, écrite par Bertrand de La Tour (1774). Cette étude nous fournit aujourd'hui une chronologie précise et cohérente des événements de cette période, restée si longtemps dans le domaine énigmatique ou purement spéculatif. Je veux parler de la durée du séjour du Fondateur à Parménie, de sa place comme directeur de cette maison de retraites, et de son retard apparent de plus de quatre mois pour obéir à l'ordre formel des Frères, ordre qu'il reçut à Parménie même. Cette chronologie, basée sur des documents d'archives, devrait mettre fin à certaines hypothèses dépassées, et en même temps fournir une base solide pour de nouvelles recherches sur ces points.

Le récit de Frère Leo est d'une lecture facile et intéressante, malgré la nature du sujet. On y trouve des faits inédits et parfois surprenants, le résultat de longues années de recherche qu'il a consacrées à cette étude.

La première partie du *Cahier* comprend aussi une étude analytique de la fameuse lettre du premier avril 1714, étude que Frère Michel Sauvage a présentée au Symposium de Parménie en juin 1988, et dont beaucoup de Frères ont souhaité la publication. Elle est d'une aide considérable pour comprendre l'importance de cet événement pour le Fondateur lui-même et pour l'avenir de son jeune Institut. L'auteur voit dans la lettre non seulement le résumé de l'histoire de l'Institut avant le premier avril 1714 — appel, fondation, apostolat et crise — mais il interprète sa signification comme une «expérience ecclésiale» vécue.

Frère Michel relit la lettre comme «une sorte de manifeste énergiquement clarificateur dans le brouillard et l'agitation d'une période menaçante pour le visage de l'Institut» qui projette ses répercussions jusqu'à nos jours. Son commentaire ajoute à la portée de la lettre une dimension spirituelle et théologique de valeur.

On trouvera, dans la deuxième partie de ce *Cahier*, un abrégé de la vie de Soeur Louise, tiré de la thèse de doctorat de Frère Leo et basé en grande partie sur un manuscrit anonyme du XVII<sup>ème</sup> siècle. L'auteur a voulu aussi inclure une courte vie de Frère Irénée, personnage lié par l'histoire à Parménie, et trop peu connu des Frères d'aujourd'hui.

\* \* \*

Ma présence à Parménie les 16 et 17 juin 1990 était pour moi, tout à la fois, un «pèlerinage aux sources» et un pèlerinage de l'amitié. Je n'aurais jamais pensé en 1949 que j'allais rencontrer mon professeur sur la colline de Parménie quarante ans plus tard, et dans de si heureuses circonstances, avant de repartir, l'un et l'autre, pour l'Amérique.

En nous quittant, après la cérémonie, Frère Leo prit l'engagement solennel de terminer son étude sur le séjour de St Jean-Baptiste de La Salle en ce lieu et de la présenter à l'Institut tout entier. Cet engagement se concrétise finalement dans l'oeuvre importante et longuement attendue que j'ai l'honneur de préfacer aujourd'hui.

A Lafayette, Louisiane, le 9 mars 1993

Frère DONALD MOUTON,  
*Visiteur du District de Nouvelle Orléans-Santa Fe*



La Croix et l'autel à Parménie

*Photo Avezou*

## PRÉAMBULE

Les montagnes sont toujours entourées d'un certain mystère. Aussi loin qu'on remonte dans l'histoire des hommes, on constate qu'elles ont exercé sur eux une influence profonde: tantôt instruments de puissance et de frayeur, tantôt messagères de paix. Évoquons seulement le Sinaï, le Fouji-Yama, le Popocatepetl, le Vésuve... Il n'est peut-être pas un pays au monde qui ne se vante de collines marquées par l'histoire, avec leur mystère et leur religion, leurs aventures et leurs intrigues, leurs terreurs et leur enchantement.

Non sans émotion, je me souviens avoir exploré, étant encore très jeune, les alentours du fameux «Black Mesa», aux États-Unis, plateau abrupt et noir, dressé au-dessus des ruines volcaniques de la région centrale de l'État du Nouveau Mexique. La légende raconte que là, chaque jour, dans une grotte cachée, un ogre redoutable dévorait les corps de six ou huit jeunes guerriers indiens capturés dans les «pueblos» voisins. Bien plus loin vers le sud, au Mexique, j'ai gravi l'imposante pyramide de Teotihuacan au sommet de laquelle étaient immolées jadis des victimes humaines; j'ai contemplé, bouleversé, l'extraordinaire beauté du Popocatepetl, dieu des indigènes.

Mais c'est en France, en Dauphiné, que je veux vous conduire, pour vous faire découvrir une montagne beaucoup plus modeste, à peine assez haute pour mériter ce nom, mais riche en histoire et en folklore, site qui, à travers les âges, a inspiré tant d'êtres humains et qui, de nos jours, n'a rien perdu de sa splendeur ni de son enchantement: Parménie.

C'était au printemps de 1957 que je l'ai découvert pour la première fois. Au fur et à mesure que j'avançais sur la pente raide et verdoyante du versant sud, la pensée du séjour de M. de La Salle sur cette colline m'intriguait de plus en plus. En 1714, il y avait rencontré l'humble bergère qu'on appelait «Soeur Louise». Je sentais qu'il fallait fouiller le passé et découvrir ici, dans le cadre mystérieux et attirant de cette montagne, le sens profond de leurs entretiens.

Le sentier rocailleux montait en zigzag, doublant un petit troupeau de chèvres, puis se perdait dans le taillis qui cachait le sommet de la colline. Un peu plus loin, le long du sentier et à l'abri du soleil, une source cristalline mur-

murait son message au bois silencieux. Tout en parcourant ce chemin, de la fontaine à la crête, je sentais pénétrer en moi le silence sacré et le mystère de ce haut lieu que j'abordais pour la première fois.

En bas, juste assez loin pour ne pas se faire entendre, tout un monde, affairé sans doute et agité comme d'habitude, vivait au coeur des nombreux hameaux et villages qui parsèment la vallée de l'Isère et la plaine de Bièvre. Les Alpes géantes surgissaient, mais trop loin pour écraser la petite colline de Parménie, qu'elles semblaient magnifier, au contraire, tandis que les précipices du Vercors servaient admirablement à couper tout contact avec la «civilisation» troublante de Grenoble, au fond de la vallée.

Au sommet, dans la clairière, pas de fortifications romaines, pas de château-fort médiéval. Des ruines, celles d'une petite chapelle rustique, parlaient de guerre et de désolation. Mon imagination faisait surgir de ces ruines le jeune lieutenant Claude Dulac de Montisambert, qui s'était réfugié ici autrefois, loin du «monde» et loin des guerres.

A gauche, sur un mamelon, en face de la chapelle, les restes calcinés d'une grande croix, qui m'ont immédiatement rappelé les croix que, à peine âgé de sept ans, j'avais vu brûler en Amérique par le féroce Ku Klux Klan. Certains épisodes de l'histoire de Parménie donneraient les éléments d'un conte plus fantastique que les escapades du Klan, notamment lorsque, devant un auditoire de milliers de paysans crédules, la montagne fut la scène de rites blasphématoires présidés par un soi-disant «prophète Elie».

Après avoir franchi les murs en ruines du vieux cloître, j'ai pénétré dans la chapelle abandonnée. Là, bien que seul, j'avais l'impression d'une présence aussi invisible qu'étrange. Était-ce l'humble moniale Chartreuse, bienheureuse Béatrix, dont la pierre tombale gisait à mes pieds, gardant, gravées, les initiales de son nom? Était-ce, peut-être, cette autre Vierge qui, de sa niche vide au-dessus d'un autel démoli, jetait un regard triste sur sa chapelle profanée? En effet, je l'avais aperçue, cette Pietà solitaire, dans l'église de Beaucroissant. Elle devait surveiller sa colline, pensais-je, pendant que les villageois s'amusaient à la foire. Pendant des siècles, elle avait été témoin des pèlerinages qui attiraient des foules sur ce célèbre champ de foire, même s'il n'en restait guère qu'un très vague souvenir.

Au milieu de la chapelle, à demi cachée par les débris d'un mur écroulé, apparaissait une dalle bien plus grande que les autres. Quels mystères enfermait-elle? Était-ce vrai que, d'après une tradition paysanne, l'infâme Baunin-le-fossoyeur était emprisonné là depuis des siècles, pour avoir amassé un trésor fabuleux, en pillant les églises depuis Vienne jusqu'à Grenoble?



La Chapelle de Parménie en ruines – Avril, 1957

*Photo Avezou*

En tout cas, des chercheurs de trésors avaient certainement visité les lieux. Le cloître, les jardins, le cimetière même, avaient été violés. Une tombe en particulier, celle de soeur Rosalie, attira mon attention. Des vandales l'avaient défoncée, laissant les pauvres restes déterrés et profanés.

J'errai longtemps parmi ces ruines éloquentes et devant le panorama saisissant que dessinait le soleil couchant. Avec un regret indescriptible et je ne sais quoi de nostalgique, j'ai pris le sentier de descente. Comment aurais-je pu imaginer alors, à la nuit tombante, que ce sommet allait devenir un jour ma demeure et son histoire, ma passion? Oui, et quelle étonnante et fascinante histoire que celle de cette petite colline dauphinoise!

\* \* \*

Le soir même de ma première promenade sur la colline de Parménie, je fus si fortement ému que j'ai enterré sur les lieux une médaille de St Jean-Baptiste de La Salle en lui disant qu'en vérité cette colline lui appartenait. En vue de conquérir ce site admirable pour l'Institut, j'ai pris aussitôt la résolution de faire des recherches sur son histoire et surtout sur les personnages qui y avaient joué un rôle important. La question m'intriguait d'autant plus qu'un certain mystère entourait Parménie concernant le propriétaire du domaine. A entendre parler les gens de la région, on aurait cru la montagne hantée ou maudite.

Mes recherches ont donc commencé en 1957. Leur but se précisait très vite: premièrement, mettre l'étonnante histoire de cette colline à la portée du plus grand nombre de personnes possible, afin de les intéresser à la restauration de ce haut lieu; deuxièmement, tirer au clair la mystérieuse affaire de la succession du comte Dom Henry de Malherbe et acquérir le domaine, si possible, dans le but de mener à bonne fin les recherches et les fouilles nécessaires pour établir l'histoire ancienne de cette colline.

Voilà chose faite, rêves réalisés. Parménie est maintenant ressuscité de ses ruines. Quant aux recherches archéologiques, il reste évidemment beaucoup à faire, mais les premières fouilles ont donné un résultat surprenant et satisfaisant. J'aime à croire que la suite sera encore plus intéressante et plus révélatrice.

Quant à la présente étude, je tiens à nouveau à signaler que son point de départ a été le rapport de saint Jean-Baptiste de La Salle avec Parménie. Pour donner une meilleure perspective au drame lasallien qui s'est joué ici, je me voyais obligé de tracer, en grandes lignes au moins, la vie de M. de La Salle. Ce faisant, je me suis rendu compte, qu'au fond, l'histoire n'est qu'un drame

humain, dans le vrai sens du mot, drame nuancé par les circonstances du temps et du lieu où il se joue.

Comme ceci me semblait particulièrement vrai pour le sujet que je voulais traiter, mes recherches se sont portées tout naturellement sur les différents personnages qui ont joué un rôle dans ce drame, qui ont été à son origine, pour ainsi dire, ou qui ont contribué à son heureux dénouement. J'ai donc choisi de présenter la première partie de mon travail sous cet aspect, c'est-à-dire de mettre de nouveau en scène le drame lasallien qui s'est joué à Reims, à Paris et en Provence de 1712 à 1714.

Mes principaux acteurs sont: Monsieur de La Salle, le Père Barré, Monsieur Le Tellier, les premiers Frères, M. de la Chétardye, Nicolas Vuyart, l'abbé Clément, Frère Barthélemy, Mgr Yse de Saléon, Soeur Louise, Claude du Lac de Montisambert et les «principaux Frères» de Paris, Versailles et St-Denis.

Pour mieux comprendre les personnages que je désirais faire revivre, et aussi pour rendre mon récit plus vivant, j'ai commencé par visiter les endroits où ils avaient vécu, en me laissant influencer par l'admirable décor de Reims, de Paris, de la Provence et du Dauphiné. Parfois j'ai eu l'avantage de pouvoir composer sur place certains passages descriptifs. En ce qui concerne St Jean-Baptiste de La Salle, je puis dire que j'ai suivi ses traces à travers toute la France, ce qui m'a aidé énormément à comprendre le drame de sa vie. L'importance de son séjour à Parménie a passé presque inaperçue pendant de très longues années, aussi invraisemblable que cela puisse paraître. J'aime à croire que les faits nouveaux que je signale à son sujet contribueront à attirer sur ce haut lieu, l'attention de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes tout entier.

J'avoue tout simplement que Parménie a fini par me conquérir. Peut-être, me laisserai-je tenter un jour par le désir de compléter et de préciser, plus en profondeur, le travail que j'ai entrepris dans le but de rendre à saint Jean-Baptiste de La Salle ce haut lieu que les vicissitudes des siècles ont chargé d'histoire et que l'Institut n'avait pas le droit de laisser dans l'oubli.



Fragment de Carte du XVIII siècle de Casini

PREMIÈRE PARTIE

LE DRAME LASALLIEN

DE

1712-1714



## ABRÉVIATIONS COURANTES

- AD Archives Départementales
- AMG Archives de la Maison Généralice (Rome)
- B I - II BLAIN, Jean-Baptiste, *La vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle, Instituteur des Frères des Ecoles chrétiennes*, Rouch, J.-B. Machuel, 1733, 2 tomes. (Coll. *Cahiers lasalliens* n<sup>os</sup> 7 et 8).
- B II ab *Vie de quelques Frères de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes morts en odeur de sainteté.*
- Bernard BERNARD, Frère. *Conduite admirable de la Divine Providence en la personne du vénérable Serviteur de Dieu Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, docteur en théologie, ancien chanoine de l'église de Reims et Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes*, dans coll. *Cahiers lasalliens* n<sup>o</sup> 4, édition du ms de 1721.
- B. de La T. BERTRAND DE LA TOUR, *Vie du Frère Irénée des Écoles chrétiennes, un des premiers compagnons du bienheureux de La Salle*, 1774.
- BM Bibliothèque Municipale.
- CL 3 MAURICE-AUGUSTE (Alphonse Hermans), f.s.c., *Les vœux des Frères des Écoles chrétiennes avant la bulle de Benoît XIII*, 1960, 93 p. (Coll. *Cahiers lasalliens* n<sup>o</sup> 3).
- CL 10 BERNARD, MAILLEFER, BLAIN, *I. Index analytique cumulatif II. Relevé des dits et des écrits attribués à Jean-Baptiste de La Salle*, Rome, 1979, 215 p. (Coll. *Cahiers lasalliens* n<sup>o</sup> 10).
- CL 11 MAURICE-AUGUSTE (Alphonse Hermans), f.s.c., *L'Institut des Frères des Écoles chrétiennes à la recherche de son statut canonique: des origines (1679) à la bulle de Benoît XIII (1725)*, Rome, 1962, 414 p. (Coll. *Cahiers lasalliens* n<sup>o</sup> 11).
- CL 20 LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Les Devoirs d'un Chrétien envers Dieu et les moyens de pouvoir bien s'en acquitter*, Paris, A. Chrétien, 1703, tome I (Coll. *Cahiers lasalliens* n<sup>o</sup> 20).
- CL 40-1 AROZ, Léon de Marie, f.s.c. *Jean-Baptiste de La Salle. Documents bibliographiques (1583-1950), I. Inventaire analytique*, Rome, 1975. (Coll. *Cahiers lasalliens* n<sup>o</sup> 40-1).

- EL LETT, Émile, f.s.c., *Les premiers biographes de saint Jean-Baptiste de La Salle*, Paris, Ligel, 1956, 347 p.
- FP FÉLIX-PAUL, f.s.c., *Les lettres de saint Jean-Baptiste de La Salle. Édition critique*, Paris, Ligel, 1954, 415 p.
- G. du V. GRAS DU VILLARD, Pierre, *Histoire de la pieuse bergère du mont de Parménie ou la vie de soeur Louise*, Grenoble, A. Arnaud, 1752, deuxième édition 1764.
- L LUCARD, Frère, f.s.c., *Vie du vénérable Jean-Baptiste de La Salle*, Rouen, Fleury, 1784, 507 p.
- M 1723; 1740 MAILLEFER, F. E., *La vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, docteur en théologie, ancien chanoine de la cathédrale de Reims, et Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes. Édition comparée des manuscrits de 1723 (ms Carbon) et de 1740 (ms de Reims)*, Rome, 1966 (Coll. Cahiers lasalliens n° 6).
- R RIGAULT, Georges, *Histoire générale de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes*, Paris, Plon, 1937-1953, 9 tomes.

# I. LUTTE POUR LE POUVOIR

## 1. LES ANTÉCÉDENTS DU DRAME

**A REIMS:** Pays natal de Jean-Baptiste de La Salle. Ville hautement appréciée par la bourgeoisie, anciennement choisie pour le sacre des Rois.

### LES PERSONNAGES:

**Jean-Baptiste de La Salle** Aîné d'une famille noble, prêtre, Docteur en théologie, chanoine de la cathédrale de Reims, Fondateur d'une société nouvelle dans l'Église.

**La Famille de La Salle** Parents de Jean-Baptiste décédés.

**Marie**, fille aînée, mariée;

**Rose-Marie**, dans un couvent à Reims

**Jacques-Joseph**, au séminaire à Paris

**Pierre**, 13 ans, sous la tutelle de Jean-Baptiste;

**Jean-Rémy**, 9 ans, sous la tutelle de sa soeur Marie.

**Jean Maillefer**, beau-frère

**Oncles et tantes**

**Chanoines de la cathédrale** Collègues de Jean-Baptiste qui veulent le garder parmi eux.

**Mgr Le Tellier**, archevêque de Reims, supérieur ecclésiastique de Jean-Baptiste de La Salle qui veut le garder dans son diocèse.

**Père Barré**, Religieux Minime. Fondateur des Soeurs de la Provi-

dence et des Socurs du Saint-Enfant-Jésus pour s'occuper des filles pauvres. A une influence directe et déterminante sur Jean-Baptiste de La Salle.

**Les premiers  
Frères:**

Henry L'Heureux, Gabriel Drolin, Nicolas Vuyart, Jean-François, Jean Paris, Jean Lozart, Nicolas Bourlette, Cosmos Boiserins, Frère Maurice et d'autres demeurés inconnus.

**LES FAITS**

**JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE**, en fondant une communauté nouvelle dans l'Église — communauté laïque vouée exclusivement à l'enseignement des enfants des classes populaires — a semé par le fait même, le grain qui allait produire divisions, dissensions, oppositions et, en fin de compte, l'élimination même et l'ultime sacrifice de son propre initiateur — le **DRAME** de 1712.

**POURQUOI CELA?**

Premièrement, à cause du caractère même de la société nouvelle; deuxièmement, à cause du système de gouvernement que M. de La Salle prévoit pour cette communauté.

**QUELLE EST CETTE COMMUNAUTÉ NOUVELLE?**

Celle que le Père Barré a conseillé à M. de La Salle d'établir sur le seul fondement de la Providence en citant ces paroles de l'Évangile:

*Les renards ont des tanières, et les oiseaux du Ciel ont des nids et des retraites, mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. Voici le commentaire à la façon du Père Barré: «Qui sont ces renards? Ce sont les enfants du siècle qui s'attachent aux biens de la terre. Qui sont ces oiseaux du Ciel? Ce sont les religieux qui ont leurs cellules pour asile. Mais pour les maîtres et les maîtresses d'école, dont la vocation est d'instruire les pauvres à l'exemple de Jésus Christ, point d'autre partage sur la terre que celui du Fils de l'hom-*

*me. La Divine Providence doit être l'unique fond sur lequel il faut établir les Ecoles Chrétiennes. Tout autre appui que celui-là, ne leur convient pas. Il est inébranlable, et elles demeureront elles-mêmes inébranlables si elles n'ont point d'autre fondement».*

(B I 190)

*Ainsi, non seulement vous devez vous dépouiller de tous vos biens, mais encore renoncer à votre bénéfice, et vivre dans un abandon général de tout de qui pourrait partager votre attention à procurer la gloire de Dieu.*

(Paroles du Père Barré, citées par Maillefer C 29)

**Vocation de Fondateur** — Dès 1682, Monsieur de La Salle a conscience de sa vocation de Fondateur. Il dit lui-même:

*qu'après bien des réflexions faites en la présence de Dieu, après bien des prières, après bien des consultations, il lui parut visiblement sur la fin de l'année 1682 que Dieu l'appelait à prendre soin des écoles (B I 193). Dans un Mémoire écrit de sa main pour apprendre aux Frères par quelles voies la divine Providence avait donné naissance à leur Institut, il dit: «Dieu qui conduit toutes choses avec sagesse et avec douceur, et qui n'a point coutume de forcer l'inclination des hommes, voulant m'engager à prendre entièrement le soin des écoles, le fit d'une manière fort imperceptible, et en beaucoup de temps, de sorte qu'un engagement me conduisit dans un autre, sans l'avoir prévu dans le commencement».*

(B I 169)

*Tout ce discours de Monsieur de La Salle montre assez clairement qu'il n'a nullement cherché à s'ériger en instituteur [et de s'en vouloir approprier un titre], comme quelques esprits mal faits l'en ont accusé fort mal à propos, et sur ce préjugé, ont pris occasion de le persécuter comme affectant la domination et la supériorité, chose à laquelle il avait, [tout] au contraire, beaucoup de répugnance, ayant toujours désiré d'être le dernier de tous parmi ses Frères. Ce [qui] qu'il leur a fait connaître en toutes rencontres [et], avant même tenté plusieurs fois de se démettre de la supériorité en différents temps, pour établir un Frère à sa place; à quoi n'ayant pu réussir, il a [donc] toujours tâché de se mettre [et de se réduire] sous les pieds de tous les Frères.*

(Bernard p. 33)



L'acceptation de cette mission de «fondateur» comme un appel de la Providence engage M. de La Salle presque aussitôt dans une confrontation avec les «institutions» de son entourage.

**Sa famille** — Il surmonte l'opposition familiale en allant s'installer pour de bon avec les maîtres, le 24 juin 1682, rue Neuve.

**Sa situation de «riche»** — La «liquidation» de sa fortune personnelle lui attire de sévères critiques, même de sa famille, et entraîne l'abandon de quelques-uns de ses disciples qui ne sont pas aussi solidement «fondés» sur la Providence que lui.

**Le Chapitre de la cathédrale** — Ne pouvant pas s'occuper des maîtres et être fidèle à ses devoirs de chanoine en même temps, il est amené à sacrifier son canonikat. Il rencontre une sérieuse opposition de la part de ses collègues et de l'archevêque. Il lui faut beaucoup de zèle, d'ingéniosité et de diplomatie pour s'en défaire et pour faire nommer un autre que son propre frère comme successeur...

**Hiéarchie ecclésiastique** — Si Mgr Le Tellier, archevêque de Reims consent, malgré lui, au départ de M. de La Salle du Chapitre de la cathédrale, il s'oppose fortement à son départ du diocèse. *Il croyait que le moyen le plus efficace pour l'y retenir était de le prendre par l'intérêt même de son oeuvre et de le rendre maître de sa bourse pour la fonder, pour l'étendre et pour la multiplier dans tous les coins de son diocèse, avec la condition expresse de l'y resserrer* (B I 285).

Le Fondateur, toujours guidé par la Providence, a une vision beaucoup plus vaste que celle de son archevêque. L'oeuvre, fondée sur la Providence, est pour l'Église universelle, sans limites, ni de temps ni d'espace. M. de La Salle négocie, non sans difficultés, son départ de Reims pour Paris, en s'appuyant sur une promesse faite à M. de La Barmondière, curé de St Sulpice à Paris, de lui envoyer deux Frères sur l'avis favorable de M. Philibert, professeur de théologie au séminaire et d'une lettre officielle de M. Baudrand, directeur du séminaire.

**Structuration intérieure de la Société** — Avec ses disciples, *M. de La Salle ne faisait rien, non pas seulement que de concert avec eux, mais que par leur avis, plus disciple à leur égard qu'ils ne l'étaient au sien. Les Règles, les Constitutions*

*et toutes les pratiques ont été leur propre ouvrage. Ce qui lui appartenait en propre, était de les avoir inspirées et d'avoir su les insinuer, leur donner crédit et les autoriser par l'usage, les abandonnant du reste à leur examen, à leur censure et à leur réforme (B II 411). Cette structuration sera mise à rude épreuve et à maintes reprises par l'Église «établie».*

**Système de gouvernement** — M. de La Salle prévoit les sérieux inconvénients qui résulteraient si, étant prêtre, il se réservait la direction de la société. Il réussit à faire élire l'un des Frères, Henry L'Heureux, comme supérieur. Cela en est trop pour l'Archevêque qui n'admet pas un tel renversement des rôles. Mgr Le Tellier rétablit l'ordre hiérarchique qui, d'après lui, est le seul admissible dans la nouvelle communauté. M. de La Salle reprend le poste de supérieur mais il se décide à laisser Frère L'Heureux poursuivre des études pour le sacerdoce. Un jour il pourrait lui succéder comme supérieur.

M. de La Salle peut partir pour Paris, maintenant, en laissant Frère L'Heureux supérieur à sa place à Reims. Personne, cette fois-ci, ne trouve à redire.

### SITUATION A REIMS LORS DU DÉPART DU FONDATEUR POUR PARIS

Il y a trois communautés à Reims quand M. de La Salle quitte son pays natal pour aller s'établir à Paris: celle des Frères, dirigée par Frère Henry L'Heureux; celle des jeunes de quatorze ou quinze ans destinés à devenir Frères; et celle qui est appelée le séminaire des maîtres d'école pour la campagne. Ces trois communautés comprennent cinquante personnes: seize Frères qui s'occupent des trois écoles en ville et des trois communautés rue Neuve; douze jeunes aspirants et vingt-deux maîtres-élèves. Ce qui montre assez l'aide de la Providence envers M. de La Salle, puisque *n'ayant que ce qu'il fallait pour l'entretien des Frères, il nourrissait et entretenait ces deux communautés, sans que jamais ce qui leur était purement nécessaire leur ait manqué.*

(Bernard, p. 86)

## 2. L'AGGRAVATION DU DRAME

### LE LIEU:

#### PARIS 1688-1712

**La paroisse de Saint-Sulpice**, la plus grande, la plus peuplée, la plus pauvre de Paris, où l'emprise du curé sur ses ouailles est quasi épiscopale. Terrain sulpicien par excellence. Monde connu et aimé par M. de La Salle où son oeuvre paraîtrait assurée d'un accueil favorable. Comme jeune séminariste, il avait fait le catéchisme à l'école de la rue Princesse.

### LES PERSONNAGES:

#### Jean-Baptiste de La Salle

Ancien élève du séminaire de St Sulpice, Fondateur et Supérieur des Frères, à la recherche de l'expansion de son jeune Institut et de son approbation officielle par l'Église et par l'État. 37 ans.

#### Claude Bottu de La Barmondière

Curé de Saint-Sulpice qui invite M. de La Salle à Paris, 1688.

#### Abbé Compagnon

Directeur de l'école de la rue Princesse en difficulté par manque de discipline.

#### Henri Baudrand de La Combe

Successeur de M. de La Barmondière comme curé de St-Sulpice, 1689. Ancien professeur de M. de La Salle. Ancien Recteur du séminaire de Clermont. Recteur du séminaire de St-Sulpice et directeur spirituel du Fondateur. Sulpicien à fond. 52 ans.

#### Mgr François de Harlay de Champvallon

Archevêque de Paris, prélat consécrateur de Mgr Godet des Marets assisté de l'évêque d'Orléans et de Bossuet. Autorise M. de La Salle verbalement à ouvrir un noviciat à Vaugirard.

- Mgr Godet des Marets** Évêque de Chartres, directeur spirituel de Mme de Maintenon, co-disciple de M. de La Salle au séminaire de Saint-Sulpice.
- Joachim Trotti de La Chétardye** Successeur de M. Baudrand comme curé de Saint-Sulpice, 1696. Affilié à la Société sulpicienne depuis 1663. Professeur au séminaire du Puy. Recteur du séminaire de Bourges. Auteur du «Catéchisme du Diocèse de Bourges» (1688). 60 ans.
- Louis-Antoine de Noailles** Cardinal archevêque de Paris 1695. Confirme par écrit l'autorisation pour le noviciat et permet l'ouverture d'une chapelle pour les Frères à Vaugirard.
- M. Edme Pirot** Grand Vicaire de Paris, mandaté par le Cardinal de Noailles pour installer un nouveau supérieur chez les Frères.
- M. l'abbé Bricot** Jeune prêtre lyonnais choisi par M. de La Chétardye et le Cardinal comme supérieur des Frères.
- F. Michel Lequeasse** Directeur du noviciat dont l'imprudence entraîne la déposition de M. de La Salle comme supérieur des Frères.
- F. Nicolas Vuyart** Directeur de l'école normale de St-Denis qui trahit le Fondateur.
- F. Thomas Frappet** L'homme de confiance du Fondateur, qui agit à sa place auprès de M. de La Chétardye.
- M. l'abbé Clément** Jeune clerc de l'abbaye de Saint-Calais qui importune M. de La Salle pour l'obliger à ouvrir un séminaire pour les maîtres de campagne et puis l'accuse de l'avoir suborné.
- M. Julien Clément** Le père de l'abbé, chirurgien du Roi, qui intente un procès contre M. de La Salle pour subornation.

**M. Rogier**

Avocat et conseiller de M. de La Salle à Paris qui se retourne contre lui.

**LES FAITS**

**MONSIEUR DE LA SALLE** se trouve dans une situation très délicate à Paris. Il n'a d'autorité que celle que lui donne, soit le curé, soit l'archevêque. Il est fondateur et supérieur de sa communauté mais les membres de sa communauté travaillent dans la paroisse. L'ingérence du curé dans leurs affaires semble inévitable.

**Le complot de M. Compagnon — M. de La Barmondière**, voyant que M. Compagnon ne peut instaurer de la discipline à l'école, même en étant le directeur, le remplace par M. de La Salle pour l'école et pour la bonneterie qui fonctionne rue Princesse. La jalousie et l'animosité incitent M. Compagnon et ses deux associés à la bonneterie à mener l'intrigue contre M. de La Salle et les Frères qui sont vite sur le point d'être renvoyés. **M. Baudrand** intervient à temps pour renverser la situation. Il deviendra curé de St-Sulpice lui-même en 1689.

**La mort de Frère Henry L'Heureux 1690** — Appelé à Paris par M. de La Salle pour finir sa théologie, Frère Henry meurt subitement. Cette mort est pour le Fondateur un signe de la Providence. Il décide qu'après lui il n'y aura pas de prêtres dans la société, ni parmi les Frères ni comme supérieur. Cette décision sera à l'origine de bien des controverses entre les membres de la hiérarchie ecclésiastique et M. de La Salle.

**Le Mémoire sur l'Habit** — **M. Baudrand** a toujours admiré l'œuvre fondée par son ancien élève et son fils spirituel. Devenu curé de la paroisse où cette œuvre est en train de s'épanouir, il veut en être le supérieur. Il demande à M. de La Salle d'ouvrir une seconde école rue du Bac. En même temps, il commence à s'ingérer dans la conduite intérieure des Frères. Il insiste auprès de M. de La Salle pour que les Frères changent de costume, Il croit qu'à titre de curé et de directeur de M. de La Salle, il peut imposer ce changement (B I 299). **M. de La Salle** reste «intransigeant» sur ce point. Il compose son *Mémoire sur l'Habit* — une vraie plaidoirie donnant maintes raisons irréfutables pour ne pas habiller des hommes en ecclésiastique quand ils ne le sont pas et ne le se-

ront jamais. Les relations se détériorent. Cependant, le Fondateur ne veut *rien entreprendre sans le conseil et sans l'approbation de M. le Curé de St-Sulpice, qu'il regarde comme son Supérieur* (B I 315).

**Le vœu héroïque de 1691** — Pour résister à cette opposition acharnée et pour sauver son jeune Institut qui est au bord de la ruine, M. de La Salle se décide à s'associer deux Frères qu'il croit les plus propres à soutenir la communauté naissante — ce sont les deux plus anciens, Gabriel Drolin et Nicolas Vuyart — et à les lier avec lui par un engagement irrévocable à en poursuivre l'établissement jusqu'à la fin de leur vie, même s'ils ne devaient rester qu'eux trois dans la société et s'ils devaient être obligés de demander l'aumône et de vivre de pain seulement. La date de cet engagement: le 21 novembre 1691.

**L'ouverture du noviciat** — **M. Baudrand** s'oppose à l'ouverture d'un noviciat (B I 315). Le curé craint les frais de l'extension des Frères (B I 316). **M. de La Salle** se rend compte que cette opposition fera avorter l'avenir de sa communauté. Il prend la précaution d'obtenir de M. de Harlay, archevêque de Paris, les permissions nécessaires pour donner à la Maison de Vaugirard une forme de communauté, afin d'éviter toutes les difficultés qu'on pourrait lui susciter. Il y ouvre son noviciat en 1692 (B I 256).

C'est grâce à son condisciple de séminaire, M. Godet des Marets, que M. de La Salle obtient cette faveur. En effet, après son sacre comme évêque de Chartres, cet ami, directeur spirituel de Mme de Maintenon, dit à Mgr de Harlay l'apostolat de M. de La Salle et dévoile l'obstacle qu'il rencontre. Mgr de Harlay veut être agréable au nouvel évêque. Il se déclare favorable à la création du noviciat et admet la société des Frères au rang des communautés religieuses. Ce ne sont cependant que de bonnes paroles que ne confirme alors aucun acte de chancellerie mais qui suffisent pour que le noviciat s'ouvre (Voir R I 202).

M. de La Salle se croit tout près d'obtenir les approbations de l'Église et de l'État dont sa société a tant besoin.

Depuis ce temps, cependant, **M. Baudrand** ferme son cœur à l'égard du nouvel Institut... *il regarde M. de La Salle comme un entêté et ne lui donne plus de marques de bienveillance* (B I 334).

Il retranche les 500 livres de pension des deux Frères qui tiennent l'école rue du Bac, laissant M. de La Salle dans une situation extrêmement délicate.

**Le Voeu de 1694 et «L'Élection»** — Par un miracle de la Providence, l'oeuvre survit à la terrible famine de 1693. M. de La Salle permet alors à douze Frères de prononcer des voeux perpétuels d'obéissance, d'association pour tenir ensemble les écoles gratuites et de stabilité dans la société, même s'ils devaient être obligés, pour ce faire, de demander aumône et de vivre de pain seulement. Date de cet engagement: le 6 juin 1694.

A la suite de cette cérémonie, M. de La Salle essaie de nouveau de faire élire un Frère pour le remplacer comme supérieur. Les Frères votent deux fois. M. de La Salle est élu et confirmé comme supérieur malgré lui. Il obtient néanmoins des douze Frères un engagement écrit d'une importance capitale qui décidera définitivement la sorte de gouvernement qui prévaudra dans la société.

*Nous reconnaissons qu'en conséquence de nos voeux et de l'association que nous avons contractée par eux, nous avons choisi pour supérieur M. Jean-Baptiste de La Salle... Nous déclarons aussi que nous prétendons que la présente élection que nous avons faite dudit sieur de La Salle pour supérieur n'aura dans la suite aucune conséquence, notre intention étant qu'après lui à l'avenir et pour toujours, il n'y ait aucun ni reçu parmi nous ni choisi pour supérieur qui soit prêtre ou qui ait reçu les ordres sacrés et que nous n'aurons même n'y n'admettrons aucun supérieur qui ne soit associé et qui n'ait fait voeu comme nous et comme tous les autres qui nous seront associés dans la suite. Fait à Vaugirard le 7 juin 1694 (B I 348).*

**M. de La Chétardye «L'Ennemi»** — La lutte pour le pouvoir s'accroît. **M. de La Chétardye** devient curé de Saint-Sulpice en 1696. Homme de beaucoup d'expérience dans la direction de séminaristes, il s'installe comme seul supérieur et presque comme un évêque dans la paroisse. Pendant plusieurs années il se montre solidaire avec M. de La Salle.

*Il surpasse ses prédécesseurs en bienfaits à l'égard des Frères, mais il paraît envier à M. de La Salle lui-même, l'honneur d'avoir donné à l'Église, un Institut si nécessaire (B I 355). De protecteur il devient persécuteur de M. de La Salle et le fait fuir (B I 394).*

Mais avant de réussir cette manoeuvre, de toute apparence fatale, puisqu'elle lui laisse les mains libres pour s'ingérer dans la conduite intérieure de la communauté et dans le gouvernement de la société, il inflige à M. de La Salle une série de persécutions inouïes.

- Il détourne 50.000 livres, laissées à M. de La Salle pour acheter la «Grand'Maison» et y établir son noviciat définitivement (B II 260).
- Il impute à M. de La Salle les fautes et imprudences de Frère Michel, directeur du noviciat; le dénonce au Cardinal et obtient sa destitution comme supérieur des Frères: 1702 (B I 400-410).
- Il arme les maîtres d'école contre les Frères; (B I 440) il n'intervient pas pour les protéger comme seul il en avait le droit.
- Il prive les Frères de leur pension, ou la paie en billets d'État non négociables jusqu'à les réduire à toute extrémité (B II 39).
- Pendant l'absence de M. de La Salle, il essaie d'installer un Frère à sa place comme supérieur (B II 39).
- Il cherche pendant sept ou huit ans à chasser M. de La Salle. Il monte un complot avec un Frère perfide qui veut trahir M. de La Salle; lui promet son appui et une maison pour lui et ceux qui le suivront; lui promet de l'établir supérieur et de tout réformer avec lui. Il l'engage à entraîner une partie de la communauté et promet de faire passer les pensions dans la nouvelle maison (B II 64).

**La réaction de M. de La Salle devant cette persécution** — La peine du Fondateur n'était pas de voir son Institut persécuté avec tant de fureur de dehors. *Si la persécution est la preuve qu'une oeuvre est de Dieu, disait-il, consolons-nous, notre Institut est son ouvrage. La Croix qui le suit partout nous rend ce témoignage. Et si cette oeuvre est de Dieu, qui pourra la détruire? Si Dieu n'en est pas le principe, je consens à sa ruine. Je travaillerais moi-même avec nos ennemis à sa destruction si je croyais qu'elle n'eût pas Dieu pour son Auteur* (B II 35).

**La solitude et la prière** — M. de La Salle s'enfonce dans la solitude pour prendre de la distance par rapport à ses «persécuteurs» (B II 39, 97-103) ou lorsqu'il doit faire une option décisive et reconnaître la volonté de Dieu (B I 182).

Chaque retrait en solitude apparaît comme signe annonciateur de desseins, de décisions ou d'oeuvres de grandes conséquences: celles des commencements, à Reims, où il se retire comme dans un antre et vit en anachorète; celles dans le «désert» de Louviers, chez les Carmes à Paris, à la Grande Trappe,

à N.-D. des Dix Vertus, à Vaugirard. On ne peut oublier les nombreuses «fuites» du Fondateur remarqués par Blain: *Il disparaissait souvent dans Paris aux yeux de ses propres disciples qui ne savaient où il était, ni ce qu'il était devenu* (B II 272-274).

**Frère Gabriel Drolin à Rome, 1702** — Au milieu de la tempête et des persécutions que M. de La Salle subit à Paris, il choisit d'envoyer Frère Gabriel Drolin à Rome pour y ouvrir une école et pour préparer le chemin pour l'éventuelle approbation officielle de la société par l'Église: 1702.

**M. de La Salle rencontre son «ennemi» M. de La Chétardye** — *Il l'allait voir, et quoiqu'il en fût mal reçu, il faisait son possible pour dissiper les nuages de son esprit et fendre la glace de son coeur. Malgré le froid de son visage qu'il avait d'abord à soutenir, il tâchait de se le rapprocher, et de vaincre les indispositions d'un homme qui lui était si nécessaire, mais en vain. M. de La Salle alors n'avait hors Dieu aucune ressource, ni dans Paris aucun ami* (B II 38-39).

**L'ennemi de dedans** — La plus grande peine du Fondateur, cependant, ne vient pas de l'extérieur de la société, mais du dedans, de l'infidélité de certains de ses disciples, et des «doutes» qu'il commence à ressentir à propos de sa propre fidélité à la mission à laquelle il se sent appelé par Dieu (B II 39).

**La trahison de Nicolas Vuyart** — On ne peut pas douter que l'un des incidents les plus marquants et les plus douloureux dans le cheminement de M. de La Salle vers sa «fuite» de Paris est la trahison de Nicolas Vuyart. Ce Frère composait avec M. de La Salle et Frère Gabriel Drolin, le triumvirat, qui s'était obligé par voeu à ne quitter jamais l'Institut, et à en assurer le progrès jusqu'à la mort. Le Fondateur avait tant de confiance en lui qu'il l'avait choisi pour supérieur du séminaire pour les maîtres de campagne.

Le curé de St-Hippolyte croyait sur son lit de mort assurer l'avenir de ce séminaire en déclarant héritier Frère Vuyart. Cependant, à peine les obsèques du curé achevées, M. de La Salle reconnaissait qu'il s'était trompé en choisissant Nicolas Vuyart comme une des colonnes de son Institut et comme le supérieur de l'école normale. Tout en prétendant que le testament du curé était fait en sa faveur et que le bien lui appartenait, Vuyart a renié M. de La Salle et a quitté l'Institut en 1704 (B I 365-6).

**«L'affaire Clément»** — L'incident culminant, cependant, qui a amené M.

de La Salle à prendre une des décisions les plus dramatiques de sa vie et qui a plongé son Institut dans une crise profonde a été sans aucun doute, «l'affaire Clément». Que s'est-il passé?

— Dès le printemps de 1707, un jeune clerc de l'abbaye de Saint-Calais, Jean-Charles Clément, fils de Julien Clément, chirurgien de Louis XIV, se présente à M. de La Salle. Connaissant le succès de l'école de la rue Princesse, grâce à M. de La Chétardye, il rêve d'entreprendre une bonne oeuvre avec le concours des Frères, une école d'apprentissage.

— **M. de La Salle admire son ardeur** mais se contente de lui remettre un «mémoire sur les fins de l'Institut».

— **Après l'étude du mémoire**, le jeune se décide plutôt pour l'établissement d'un séminaire de maîtres pour la campagne, oeuvre très chère à M. de La Salle sans doute, mais qui a déjà essuyé deux échecs, le tout dernier culminant dans la trahison de Nicolas Vuyart. Le Fondateur ne peut oublier non plus la formelle interdiction de créer *aucune communauté sous le nom de séminaire des maîtres des petites écoles* (L'arrêt de la Cour de Parlement du 5 février 1706. CL 41<sup>1</sup> p. 42). M. de La Salle ajourne sa décision.

— **Clément obtient l'appui de l'archevêché.** En plus, il s'apprête à recevoir les titres de noblesse de la part du Roi et à obtenir les gros revenus de l'abbaye de Saint-Calais dont le supérieur est le neveu de l'évêque de Chartres, Mgr Godet des Marets, ami de M. de La Salle. Mme de Maintenon elle-même s'intéresse à l'affaire et promet d'obtenir du Roi exemption pour le futur séminaire de l'obligation de loger et de nourrir les troupes de passage.

— **Le plus gros obstacle? L'âge de M. Clément.** Il n'a pas atteint la majorité légale et par conséquent ne peut pas signer l'acte d'achat de la maison de Mlle Poignant à Saint-Denis que l'on propose pour cette fondation. Clément n'a pas non plus les 5200 livres, l'acompte à verser immédiatement sur le prix de vente de 13.000 livres, mais il promet de rembourser M. de La Salle dès qu'il recevra les revenus de l'abbaye, si le supérieur des Frères lui avance cette somme.

— **L'affaire semble s'arranger.** M. de La Salle a une réserve de 5200 livres qu'il a précisément constituée en vue du rétablissement de son séminaire. M. Rogier, son «homme d'affaires», pour ainsi dire, qui jouit de la pleine confiance du Fondateur, est prêt à prêter son nom comme acheteur, M. de La Salle jugeant plus sage de rester dans l'ombre.

— **L'affaire se conclut.** Rogier signe l'acte d'achat de la maison. Le jeune Clément s'empresse de signer et de confier à Rogier une reconnaissance de dette envers M. de La Salle. Clément affirme qu'il entend rester lui-même fondateur unique du séminaire et qu'il procédera à un règlement définitif dès qu'il aurait le revenu de son abbaye.

— **Le séminaire s'ouvre.** M. de La Salle y envoie trois Frères et l'établissement donne pleine satisfaction.

Il est sous la haute protection de Mme de Maintenon, de l'archevêque de Paris et du Prieur de la Basilique de Saint-Denis. Étant bien en dehors de la ville, il échappe à la juridiction des Maîtres Écrivains de Paris.

**Vers un procès civil et criminel** — L'action se précipite. Les incidents se multiplient. Tout se met en place pour jouer le jeu des ennemis de M. de La Salle:

- Mgr Godet des Marets meurt en 1709, l'année d'un hiver terrible qui gèle tout le pays et même la Seine jusqu'à la mer. Aussitôt ouvert, le séminaire doit fermer ses portes pour un temps.
- Le neveu de Godet des Marets, Prieur de l'abbaye de St-Calais, succède à son oncle comme évêque de Chartres.
- L'abbé Clément, pourvu de ce qu'il croyait la riche abbaye de St-Calais, ne reçoit qu'une abbaye privée de tout revenu, à cause de l'affreuse famine qui suivit l'hiver infernal. Il ne songe plus à rembourser M. de La Salle ni à payer Mlle Poignant. Peut-il le faire?
- Les Clément reçoivent de Louis XIV des lettres de noblesse qui surexcitent leur orgueil: 1711.
- M. de La Salle est absent pour visiter ses écoles dans le Midi.
- M. Clément profite de l'occasion pour décider son fils à nier carrément ses dettes, à prétendre que, dans toute cette affaire, il avait été dupe et victime. Il lui suffit d'invoquer sa minorité pour dégager sa signature.
- Les Frères rappellent M. de La Salle d'urgence pendant son voyage. Bouleversé, il essaie de s'entendre avec les Clément, de rétablir les droits de la vérité. Inutile.
- Clément lui intente un procès vraiment scandaleux devant le lieutenant

civil du Châtelet. Il est accusé de subornation de mineur et d'extorsion de fonds.

- La chancellerie annule les engagements de l'abbé et l'autorise non seulement à se tenir quitte des 5.200 livres à lui avancées mais en outre à réclamer la restitution des sommes qu'il avait prélevées sur sa bourse pour l'entretien des élèves-maîtres.

**Défense de M. de La Salle** — Pour se défendre M. de La Salle réunit tout un dossier: treize lettres de l'abbé Clément, son billet de reconnaissance de dette et un mémoire exposant l'histoire de la fondation à St-Denis. Il y avait là toutes les preuves morales et juridiques nécessaires à sa justification. Ne voulant pas paraître devant le Tribunal, il confie le dossier à ceux qu'il croit encore ses amis et qu'il a choisis pour ses défenseurs. Soit par malice, soit par négligence, ceux-ci l'abandonnent totalement. Tout se passe comme si la sentence avait été prononcée d'avance. Dans l'opinion d'un juge prévenu, qu'est-ce qui aurait pu prévaloir contre le fait brutal de la minorité de J.-C. Clément? Quel ami ou prétendu ami aurait pu amortir le choc? M. de La Salle n'a rien à espérer du côté de Saint-Sulpice; rien même du Cardinal de Noailles. Sa situation ecclésiastique demeure mal définie dans l'archidiocèse. Dans le monde judiciaire, il passe pour le novateur qui, en dépit de tous les arrêts, s'est acharné à maintenir son oeuvre et qui a recommencé à St-Denis ce séminaire interdit par l'arrêt de la Cour de Parlement du 5 février 1706.

Pour comble de malheur, M. Rogier, qui était impliqué en cette affaire, autant ou plus que M. de La Salle, soutient la partie adverse et vient dire à son ancien ami qu'il était condamné, que la maison était confisquée et qu'il avait prise de corps contre lui. Par la suite, ce même Rogier réussit à se faire attribuer la maison, sachant bien que c'était M. de La Salle qui avait avancé l'argent pour l'acheter.

Le chanoine Blain, en examinant cette affaire, le dossier de M. de La Salle en main, n'hésite pas à affirmer que les amis même du Fondateur avaient leurs préventions et qu'ils étaient en relation avec celui qui voulait l'éloigner de Paris. *On croit, dit-il, que l'ennemi secret de M. de La Salle s'intrigua dans cette affaire et qu'il s'étudia à allumer le feu au lieu de l'éteindre. Depuis longtemps il souhaitait voir M. de La Salle loin de Paris pour profiter de son absence et faire enfin la loi dans l'Institut. Si la chose est véritable, comme il y a tout lieu de le croire, et comme M. de La Salle en était persuadé, enfin il en vint à bout* (B II 77-78).

Cette ultime persécution déclenchée contre M. de La Salle enchérit sur toutes les autres. Victime de sa bonne foi, et objet de la jalousie d'un puissant rival, il s'est vu calomnié, accusé, condamné comme imposteur et suborneur; il a vu son nom flétri, sa réputation ruinée. Le jugement lui laisse, aussi triste que cela paraisse, l'option entre la fuite immédiate ou l'achat de la propriété au moyen d'un paiement intégral. Son extrême pauvreté l'empêchait bien d'user de cette alternative. Il choisit de disparaître.

**SITUATION GLOBALE**  
des FRÈRES des ÉCOLES CHRÉTIENNES  
en 1712

Quand M. de La Salle quitte Paris en mars 1712, la Société comptait une centaine de membres environ, résidant en vingt-deux communautés, dont quinze dans le «Nord»:

Reims (1680)	Chartres (1699)	Darnétal (1705)
Guise (1682)	Calais (1700)	Dijon (1705)
Rethel (1683)	Troyes (1701)	St-Denis (1708)
Laon (1683)	Rouen (1705)	Versailles (1710)
Paris (1688)	St-Yon (1705)	Boulogne (1710)

Ces communautés réunissaient quatre-vingt Frères environ, sous l'obédience de Frère Joseph (Jean Le Roux), Visiteur, résidant à Paris, mais non chargé des Frères de Paris qui étaient sous l'obédience de Frère Jean Jaquot.

Il y avait sept communautés dans le «Sud»:

Avignon (1703)	Alès (1707)	Moulins (1710)
Marseille (1706)	Grenoble (1708)	Les Vans (1711)
Mende (1707)		

Ces sept communautés réunissaient vingt Frères environ, sous l'obédience du Frère Ponce (Poncelet Thiseux), Visiteur, résidant en Avignon.

**LA SITUATION DANS LA RÉGION PARISIENNE**  
**QUAND M. DE LA SALLE QUITTE LA SCÈNE**

Le **Centre administratif** de la Société est situé rue de La Barouillère, paroisse de Saint-Sulpice, sous la juridiction hiérarchique du curé, M. de La Chétardye. Il comprend:

- **Le Noviciat**, sous la direction de Frère Barthélemy (Joseph Truffet).
- **La Procure**, sous la direction de Frère Thomas, (Charles Frappet), auquel M. de La Chétardye «ne retirera jamais ses bonnes grâces».

- **Le Secrétariat**, tenu, semble-t-il, par Frère Antoine (Jean Partois), (R. 215, *Lettres*, p. 246).
- **La Résidence du Visiteur**, Frère Joseph (Jean Le Roux), nommé le 16 novembre 1711 pour visiter toutes les écoles du nord, sauf celles de Paris (*Lettres*, p. 221),  
**du Directeur des écoles de Paris**, Frère Jean Jacquot. (Rigault, I, p. 409), et  
**des Frères** qui enseignent dans les trois écoles de la paroisse: rue Princesse, rue du Bac et rue St-Placide.

A part les écoles de Paris, il y a l'école de Saint-Denis, près Paris (deux Frères), école dirigée par Frère Jean-François (Jean Bouqueton), qui a pu subsister malgré la fermeture du séminaire, grâce à son contrat de fondation indépendant.

A Versailles, il y a cinq Frères qui tiennent deux écoles: celle du Parc-aux-Cerfs et celle de Saint-Louis.

En quittant Paris d'une façon inattendue et secrète, sans avoir nommé son remplaçant officiellement, M. de La Salle laisse les Frères dans une situation ambiguë (B II 107; B II ab 17). Frère Barthélemy: est-il le supérieur? M. de La Salle: reviendra-t-il?

### 3. LA NUIT OBSCURE DE L'ÂME

#### LE CADRE

**Le Midi de la France.** La Provence. *Les Provinces reculées*, dit Blain. **Avignon**, cité des papes. **Mende**, capitale du Gévaudan où la solitude est sévère, inquiétante. Routes dangereuses où on peut craindre une mauvaise rencontre à n'importe quel moment. Pays des Camisards où un prêtre risque d'être assailli.

**Marseille**, grand port sur la Méditerranée. **La Sainte-Baume**, haut lieu de la région, d'une beauté surprenante et austère où Marie-Madeleine aurait vécu dans une grotte près du sommet.

**Saint-Maximin**, monastère au pied de la Sainte-Baume où M. de La Salle passe quarante jours.

#### LES PERSONNAGES:

<b>Jean-Baptiste de La Salle</b>	Fondateur humilié, désillusionné, banni, pour ainsi dire, de Paris, qui cherche la paix de l'âme, à l'écoute de la Providence.
<b>Frère Ponce Poncelet Thiseux</b>	Visiteur, chargé des écoles du Midi. Provoquera des incidents à Mende. Finira en abandonnant la Société.
<b>Frère Timothée Guillaume Samson-Bazin</b>	Directeur du noviciat à Marseille, puis, chargé comme Visiteur des écoles du Midi, remplace le Frère Ponce. Deviendra le Supérieur général après Frère Barthélemy.
<b>Frère Bernardin Pierre-Martin Ronsin</b>	Restera diligent et fidèle au Fondateur dans les situations difficiles et les moments les plus sombres.
<b>Mgr Henry-François-Xavier de Belsunce</b>	Évêque de Marseille depuis 1709 dont l'orthodoxie est intégrale et agissante contre les jansénistes de son diocèse et qui est tout à fait acquis aux projets de M. de La Salle.

**Monsieur Arnaud et les Jansénistes** — Curé de N.-D. des Acoules à Marseille qui aimerait mieux donner sa démission que de se soumettre aux ordres de Rome. Ses partisans.

## LES FAITS

**M. de La Salle reçoit les assignations du procès Clément trois mois après son départ de Paris** — Il y est traité indignement. On le nomme prêtre du diocèse de Reims et supérieur des Frères de «ladite maison» et non de ceux de Paris et St-Denis, preuve évidente de la collusion des parties adverses avec M. de La Chétardye. Frère Barthélemy envoie les assignations sans un mot d'explication, ce qui fait naître chez M. de La Salle des doutes concernant la fidélité de ses disciples de Paris. *Suivant ce préjugé, il ne veut plus avoir de commerce par lettres avec le Frère Barthélemy* (B II 79).

**Le Fondateur risque sa vie pour visiter ses communautés** — Les Camisards tiennent encore la campagne et font une guerre cruelle aux ecclésiastiques. Pour arriver à Mende, *M. de La Salle court plus d'une fois le risque de perdre la vie en passant par les difficiles montagnes du Gévaudan, bordées d'affreux précipices. Il évite comme par miracle le péril* (M. 1740 220; B II 82).

**Séjour à Marseille, succès immédiat... puis... revirement total** — Dès son arrivée, M. de La Salle rencontre un concours de toutes sortes de personnes favorables à son oeuvre. Mgr de Belsunce lui obtient une maison avec jardin, les ressources indispensables et même des postulants. Le noviciat est ouvert sous la direction de Frère Timothée. On parle de placer des Frères à la tête de toutes les écoles charitables de la ville.

*Tout à coup, revirement: le curé de St-Martin ne veut plus des Frères. Il décide les souscripteurs à donner la préférence à des ecclésiastiques. On monte une cabale contre M. de La Salle. On l'accuse de dureté, d'intransigeance, d'entêtement. La même scénario qu'à Paris. On dégoûte ses novices de leur vocation; on essaie de circonvenir ses Frères; on lui coupe les vivres; on lance contre lui des libelles* (R I 375; B II 83-93).

**Réaction janséniste? ou absolutisme du clergé?** — A Marseille, *M. de la Salle tombe dans un milieu en effervescence. Il a trop de sagesse et trop de charité pour entamer des controverses. Mais il est trop loyal pour ne pas dire sa pen-*

sée lorsqu'on le mêle, malgré lui, à d'orageux conciliabules. On apprend vite qu'il acceptera, sans protestations et sans réticences, les suprêmes décisions qui se préparent à Rome.

*C'est ainsi que les sympathies qui l'avaient d'abord soutenu l'abandonnent. Marseille le renie avec autant de fougue qu'elle l'avait acclamé. Il n'est plus qu'un élément étranger et inassimilable (R I 376).*

On ne l'accuse pas de son orthodoxie mais on attaque son oeuvre insidieusement pour éloigner son auteur d'un milieu qui préfère se passer de lui. On emploie tous les prétextes, comme à Paris, pour le faire disparaître. On finit par publier un libelle rempli de calomnies, où la malice la plus pure a su ramasser tout ce qui pouvait le rendre odieux, et lui faire perdre toute estime. (B II 91). M. de La Salle revit la condamnation qu'il avait subie après le procès Clément.

**M. de La Salle se défend** — Comme à plusieurs reprises, dans des moments de crise, M. de La Salle écrit un *Mémoire* pour se défendre (CL 10 113). Dans celui-ci, d'après Blain qui aurait eu le texte entre les mains, M. de La Salle écrit: *J'apprends, par mon expérience, ce que l'Église doit craindre d'un parti qui se fortifie tous les jours, et je prévois avec douleur les plaies que l'Épouse du Christ en recevra (B II 92).* (Voir la correspondance à ce propos entre M. de La Salle et Soeur Louise: B II 223).

**Les effets du libelle** — La bienveillance de Mgr de Belsunce envers le Fondateur n'est pas assez efficace. L'évêque l'empêche de faire un voyage à Rome et lui propose une école dans la paroisse des Accoules mais le curé janséniste, M. Arnaud, a le dernier mot. Pas d'école.

- La réputation de M. de La Salle est atteinte;
- Le noviciat se vide;
- Les Frères se découragent;
- L'un d'eux, celui qui avait toute la confiance de M. de La Salle, le Frère Ponce, Visiteur des écoles du Midi, se révolte. Il dit à M. de La Salle, sans pudeur, *qu'il n'est venu en Provence que pour détruire, au lieu d'édifier. Il se fait une bourse et s'enfuit comme Frère Vuyart avait fait avant lui (B II 92-93).*
- *M. de La Salle croit trouver en lui-même la cause de ce désordre. Il se rend comptable devant Dieu des fautes de ses inférieurs. Il se regarde*

*comme un homme de péché qui attire la malédiction de Dieu sur tout ce qu'il entreprend (B II 96).*

- *Il commence à douter si son entreprise vient de Dieu et si une oeuvre que tout le monde contredit, n'est point l'ouvrage de son propre esprit (B II 96).*
- *Il prend la résolution de s'éloigner pour quelque temps et d'aller se cacher dans quelque solitude. Il ne se croit plus propre à rien, et regardant sa présence comme le principe de la persécution, il croit la faire cesser par sa retraite (B II 97).*

**La solitude de la Sainte-Baume et de Saint-Maximin** — Dans ce désert, M. de La Salle s'adonne à la prière et à la pénitence pour découvrir la volonté de Dieu à son égard. Il considère même la possibilité de se retirer dans quelque paroisse pour y travailler à la conversion des pécheurs et d'abandonner aux soins de la Providence une maison dont on voulait le chasser par tous les moyens.

Il passe quarante jours au monastère de St-Maximin. La paix de *cette solitude lui fait désirer d'y finir ses jours inconnu aux hommes (B II 97).*

*Les ennemis de M. de La Salle font courir le bruit qu'il a abandonné son Institut et que sa désertion a entraîné celle d'une partie de ses Frères (B II 97).* Accusation fautive, bien sûr, mais qui fait beaucoup de mal.

Les Frères qui lui sont restés fidèles découvrent sa cachette et l'invitent à retourner chez eux. Il accepte de reprendre contact avec les communautés et se dirige vers Mende.

**Mende: rejet et solitude** — Nouvel affront. Nouvelle souffrance. *Les Frères de Mende chassent M. de La Salle de leur maison et se mettent en possession d'un revenu donné en son nom à sa Communauté (B II 260).*

*Le Fondateur se retire dans un logement que Mlle de St-Denis lui fait préparer. Il y vit comme dans un véritable désert pendant près de deux mois (B II 99).*

Frère Timothée, directeur du noviciat déchu à Marseille, vient trouver son Supérieur pour lui annoncer la nouvelle et pour demander une obédience. Le Fondateur lui répond: *A quoi pensez-vous, mon cher Frère, de vous adresser à moi? Ne connaissez-vous pas bien mon insuffisance à commander aux autres? Ignorez-vous que plusieurs Frères paraissent ne vouloir plus de moi et que c'est pour moi que ces paroles de l'Évangile semblent être dites: Nolumus hunc regnare super nos. Nous ne voulons plus de lui pour Supérieur. Ils ont bien raison car je suis incapable de l'être (B II 98).*

M. de La Salle nomme Frère Timothée Visiteur des écoles du Midi pour remplacer Frère Ponce à Avignon. Lui-même se retire à Grenoble, premièrement pour échapper aux instances de Mlle de Saint-Denis qui veut le garder toujours à Mende pour le bien de la nouvelle communauté religieuse qu'elle vient de fonder, et deuxièmement, pour faire le point sur sa situation, si l'on peut s'exprimer ainsi. Sans doute, est-il attiré aussi par la solitude de la Grande Chartreuse qui se trouve dans les environs.

\* \* \*

Ainsi se termine la première partie de cette étude. Nous avons essayé de démontrer les causes de la crise de 1712 que nous pouvons résumer ainsi:

- 1 – Caractère même de la société nouvelle fondée par M. de La Salle qui lançait un défi indéniable aux «institutions» de l'époque.
- 2 – Intervention incessante des supérieurs ecclésiastiques de M. de La Salle pour modifier la structuration de la nouvelle Société.
- 3 – Trahison de certains Frères — surtout Nicolas Vuyart et Poncelet Thiseux — dont M. de La Salle se considérait responsable.
- 4 – Procès Clément qui plaçait M. de La Salle dans une situation dramatique sans aucune échappatoire, étant lui-même fautif, quoique de bonne foi, ayant conclu un marché avec un mineur.
- 5 – Faillite de son oeuvre à Marseille qui a fini de le convaincre qu'il n'était plus capable de gouverner la Société.
- 6 – Principe évangélique inexorable: *Si le grain ne meurt pas, il ne produira pas de fruit.*

A Grenoble, commence pour Jean-Baptiste de La Salle la période la plus énigmatique de sa vie. Banni de Paris, humilié et chassé de Marseille, rejeté et trahi par plusieurs de ses propres disciples dans le Midi, le Fondateur se trouve à un croisement de chemins. *Il ne se croit plus propre à rien, abandonné de Dieu et des hommes* (B II 97).

Les principaux personnages qui vont entrer en scène pendant cette période sont les suivants:

<b>Frère Jacques</b>	Directeur de l'école de Grenoble. Accueille le Fondateur à bras ouverts. Est envoyé à Paris pour s'informer de la situation de la Société.
<b>Charles Bouilly</b>	

<b>Le chanoine Disdier</b>	Chanoine du Chapitre St-Paul à l'église St-Laurent de Grenoble. Protecteur et directeur spirituel des Frères. Confesseur et confident de M. de La Salle.
<b>Le chanoine Jean d'Yse de Saléon</b>	Ami de M. de La Salle, fondateur de l'école des Frères à Grenoble en 1708, chanoine de l'église St-André de Grenoble, directeur de la Maison de Retraites de Parménie.
<b>Mgr de Montmartin</b>	Évêque de Grenoble. Successeur du cardinal Le Camus. favorable aux Frères, mais il deviendra janséniste après le passage de M. de La Salle à Grenoble.
<b>Soeur Louise Hours</b>	Pauvre bergère de Beaucroissant qui se sent appelée à restaurer l'ancien couvent des moniales Chartreuses à Parménie et qui y fonde une maison de retraites renommée dans tout le pays.
<b>Claude du Lac de Montisambert</b>	Jeune lieutenant de l'armée, blessé dans la bataille de Malplaquet, qui trouve sa vocation de Frère à Parménie.

Afin d'éviter toute répétition, nous parlerons de ces différents personnages au fur et à mesure que se déroulent les événements de cette période grenobloise qui verra l'apogée et le dénouement de la crise que traverse le Fondateur.

La recherche de la vérité historique exige que nous procédions dans cette deuxième partie de notre texte par une étude approfondie des sources, étude critique et comparative des textes des premiers biographes de M. de La Salle:<sup>1</sup> Maillefer 1723, Blain 1733 et Maillefer 1740.

Pour combler les lacunes dans les textes que nous examinons, car de sérieuses lacunes il y en a chez Maillefer et Blain, nous ferons la même étude critique des textes de Gras du Villard 1764 et de Bertrand de La Tour 1774, biographes respectifs de Soeur Louise et de Claude du Lac de Montisambert.

---

<sup>1</sup> Malheureusement, nous ne pouvons pas citer le tout premier biographe, Frère Bernard, car son manuscrit concernant cette période ne nous est pas parvenu.

## II. ÉTUDE CRITIQUE ET COMPARATIVE DES TEXTES: Maillefer 1723 – Blain 1733 Maillefer 1740

### Introduction

En 1702, le cardinal archevêque de Paris, Louis Antoine de Noailles, communique à M. de La Salle la sentence de sa déposition comme Supérieur des Frères:

*Monsieur, vous n'êtes plus Supérieur, j'ai  
pourvu votre communauté d'un autre.* (B I 410)

Depuis cette date et surtout depuis l'affaire Clément, suivie des incidents de Marseille et de Mende, M. de La Salle atteint les extrêmes frontières de la souffrance morale. Quand il se retire à Grenoble, les grandes questions qu'il se posait depuis un certain temps restent sans réponse et continuent de troubler son esprit: N'est-il pas un obstacle pour l'avenir de son Institut? Ne devrait-il pas obliger ses disciples à choisir l'un d'entre eux comme supérieur? Ne serait-il pas mieux de se retirer complètement et de laisser le soin de son oeuvre à la Providence? N'était-ce pas Elle qui l'avait voulue? Où trouverait-il les réponses à tant de questions? M. de La Salle attend, à Grenoble, dans la prière et l'abandon le plus complet, un signe de Dieu.

Dans cette deuxième partie de notre étude, nous allons essayer d'établir une chronologie des événements qui conduisent à l'apogée de la crise et à son dénouement.

### M. DE LA SALLE A GRENOBLE

#### Maillefer 1723:

Il se retire à Grenoble (n. m. 1714).

*Il y trouva les Frères dans une grande paix, et il résolut de demeurer avec*

*eux le plus de temps qu'il lui serait possible. Il choisit l'endroit le plus retiré de la maison pour y vaquer à l'oraison. Il y demeura longtemps inconnu, ne recevant et ne rendant aucune visite, uniquement occupé à suivre les exercices de la maison avec son exactitude et sa ferveur ordinaire.* (135)

Blain reprend le texte assez sobre de Maillefer et nous fournit la version suivante:

Blain 1733:

1713: V. M. de La Salle va à Grenoble et y mène une vie très cachée.

*De Mende il alla à Grenoble, où il crut trouver un autre Ciel, et une autre terre, en y trouvant un calme profond. Les Frères qui y étaient surent connaître leur trésor et en jouir. Ravis de posséder leur Père persécuté en Provence par plus d'un de ses enfants, sans parler des Etrangers, ils tâchèrent par leurs caresses, et leurs bons offices, de le dédommager des peines que lui avaient faites ces ingrats. Pour récompense, il résolut de prolonger avec eux sa demeure, le plus qu'il lui serait possible. Tout l'y conviait, le bon coeur de ses Frères, la paix qui régnait parmi eux, la solitude de la maison, et la vie cachée et retirée qu'il y menait. En effet, inconnu de presque tout le monde et ennemi des connaissances nouvelles, il espéra de vivre dans Grenoble comme un anachorète au milieu des forêts, dans une prière et une pénitence continuelle. Son attrait pour l'une et l'autre lui fit choisir le lieu le plus écarté et le plus élevé de la maison. Loin des hommes, en commerce avec Dieu, caché au monde; c'est ainsi qu'il s'aimait. Il eut pour lors une fois le plaisir de suivre son attrait, et de se livrer sans réserve à l'oraison et à la mortification. Sa prière n'avait point d'autre mesure que celle de la journée, ni autre interruption de temps, que celui qu'il fallait pour passer d'un exercice à un autre. Il ne quittait les Frères, que pour retourner à la contemplation; il ne quittait l'oraison que pour venir prier avec eux; car exact aux observances de Communauté, il s'y rendait le premier, et n'en sortait que le dernier. Seul avec Dieu, rien n'interrompait son commerce; il vivait sans voir et sans être vue de personne. C'était là son inclination.* (II 99)

Maillefer 1740:

*Il se retira à Grenoble où trouva les Frères dans une grande paix et prit la résolution de demeurer avec eux le plus longtemps qu'il lui serait possible. Il choi-*

*sit l'endroit de la maison le plus retiré et le moins apparent pour y vaquer à l'oraison. Il y demeura ainsi plusieurs mois, inconnu et comme oublié, ne recevant et ne rendant aucune visite, n'en sortant que pour se trouver aux exercices réguliers, aux heures marquées.* (238)

On peut se demander en lisant ces textes, surtout celui de Blain, ce que les auteurs veulent dire par *la solitude de la maison... vie cachée et retirée... vivre sans voir et sans être vu... vivre inconnu, et comme oublié*. M. de La Salle pouvait-il trouver une vraie solitude dans ce bruyant quartier de la ville?

Une population pauvre et nombreuse s'entasse dans les vieilles bâtisses. Des centaines d'enfants s'ébattent dans la rue et dans les «montées». Coin pittoresque, monde à part, air confiné au sortir duquel on retrouve tout à coup, avec soulagement, la lumière qui vient des Alpes, les flots rapides de l'Isère, la flèche de Saint-André pointant au-dessus des toits et de la verdure. Tel était le quartier Saint-Laurent où se trouvait l'école des Frères.

Une plaque apposée sur la façade du No. 40, rue Saint-Laurent, indique encore le lieu du refuge de M. de La Salle: ... le vieil escalier de pierre, le balcon de bois donnant sur une cour intérieure, la petite pièce retirée dans un clocheton solitaire — au sommet d'un escalier en colimaçon, difficilement accessible.

Heureusement pour M. de La Salle, la maison donnait sur un petit jardin intérieur. De là, à travers la vigne et les arbustes, par un sentier qui zigzague sur la pente abrupte, il pouvait accéder à une porte dans l'enceinte du couvent des Religieuses de la Visitation.

*C'était leur église que le saint prêtre avait choisie pour dire la sainte Messe. La dévotion qu'il inspirait au saint autel attirait presque toutes les religieuses à sa messe, quoiqu'il ne dit pas celle de la communauté.* (B II 119)

M. de La Salle pouvait donc mener une vie parfaitement cachée aux yeux du monde tout en résidant chez les Frères, dans le quartier pauvre et surpeuplé de Saint-Laurent. Il n'avait nullement besoin d'aller en ville et il ne voyait même pas les religieuses de la Visitation qui, cloîtrées, assistaient à sa Messe derrière une grille.

Solitude complète ou incomplète, la chose indéniable est que nous sommes ici en face d'une période de la vie de M. de La Salle extrêmement difficile à comprendre — une de ces «retraites en solitude» qui dépasse toute limite,

pour ainsi dire, à moins que les biographes n'exagèrent les rapports que leur ont fournis les témoins oculaires.

Nous savons, de source certaine, que M. de La Salle est à Grenoble aux premiers jours d'août 1713. M. Edmond Maignien, conservateur de la Bibliothèque de Grenoble, a découvert et publié, en 1907, deux documents écrits par M. de La Salle: une copie du privilège royal, en date du 19 décembre 1711, autorisant l'impression de son livre *Devoirs d'un Chrétien envers Dieu* et la déclaration suivante:

*J'ay remis le présent à M. Molard pour faire imprimer ledit livre, contenu audit privilège, par M. Petit, imprimeur à Grenoble, lequel je consens être par lui imprimé pour une fois seulement, après laquelle il ne pourra plus se servir du présent privilège. Fait à Grenoble, ce neuvième août mil sept cent treize.*

Signé: **De La Salle**  
(*Petite Revue des Bibliophiles dauphinois*,  
N° 5, juillet, 1907)

Cette date certaine du 9 août 1713 a mis fin à une certaine spéculation concernant l'arrivée de M. de La Salle à Grenoble. A partir de cette date, regardons la suite des événements.

### **M. de La Salle en Chartreuse**

M. de La Salle coupe cette solitude quelques jours pour faire un pèlerinage à la Grande Chartreuse. On doit situer cette visite pendant les vacances scolaires de 1713, au mois de septembre, puisqu'un Frère de la communauté l'accompagne. Par ailleurs, il lui aurait été pratiquement impossible d'atteindre ce monastère en plein hiver.

#### Maillefer 1723:

Il va visiter la Grande Chartreuse.

*Ce fut pendant le séjour qu'il fit à Grenoble, qu'il alla visiter La Grande Chartreuse qui n'en est éloignée que d'une journée de chemin. Il avait une dévotion particulière pour St Bruno, fondateur de cette maison, qu'il avait imité de si près en quittant, comme il avait fait, un canonat de la cathédrale de Reims, et*

*tout ce que le monde pouvait avoir de plus flatteur pour lui, pour embrasser un genre de vie très austère. Quand il fut arrivé dans cet affreux désert, il visita les endroits que ce saint restaurateur de la vie solitaire en Occident avait sanctifiés par ses larmes et sa pénitence. Il se sentit attendri et pénétré du même esprit. Il vit, avec admiration, l'esprit de retraite et de recueillement qui imprime un profond respect pour les solitaires qui habitent ces rochers escarpés, couverts presque toute l'année de glace et de neige, et où ils semblent s'ensevelir tout vivants. Il aurait souhaité pouvoir y finir ses jours. Le Prieur de la Chartreuse, frappé de la modestie et du recueillement qui éclataient dans toutes ses démarches l'y invitait sans le connaître, car M. de La Salle avait eu la précaution de défendre au Frère qui l'accompagnait, de dire qui il était, de peur qu'on ne lui rendit dans cette maison, les honneurs qu'on a coutume d'y déférer aux Chanoines de Reims. Mais il fut obligé de se contenter de la disposition de son coeur. Il sortit de cette sainte retraite au bout de trois jours, après y avoir donné aux sentiments de sa piété, non pas tout le temps qu'il aurait voulu, mais celui qu'il put dérober aux affaires de son Institut, et il retourna à Grenoble, rempli de vénération pour la sainteté de ce fameux monastère.*

(135-136)

### Blain 1733:

#### VI. Il va visiter la grande Chartreuse

*Là, proche de cette célèbre Laure, qu'un Saint sorti de la même église que lui, a fondée dans une région de neige et de glace, afin de s'y rendre avec ses compagnons invisible aux hommes dont le commerce est si dangereux, même à la plus grande vertu, il ne voulut pas manquer l'occasion de la voir. Retraite pour retraite, en quittant la sienne, il n'y avait qu'à gagner pour son âme, en allant visiter la grande Chartreuse, qui n'est éloignée de Grenoble que de trois lieues. Pouvait-il manquer de dévotion envers saint Bruno, qu'il avait imité de si près, en quittant comme lui un canonicat de Reims, et tout ce qui pouvait lui rendre le monde agréable, pour embrasser un genre de vie aussi austère qu'humiliant. Arrivé dans cet affreux désert, il se sentit ravi en Dieu à la vue des endroits que le restaurateur de la vie solitaire en Occident a sanctifiés par ses larmes et par les rigueurs de sa pénitence. Il vit avec admiration ces rochers escarpés, qui entretiennent un hiver presque perpétuel, en se cachant le plus souvent sous la neige et les glaces, et où ceux qui les habitent, semblent être ensevelis tout vivants. Édifié du silence et du recueillement qui règnent parmi ces solitaires, son inclination pour la retraite s'enflammait, et il souhaitait finir ses jours parmi eux.*

*Le saint prêtre fut reçu avec grande bonté, mais non pas avec ces marques de distinction qu'on a coutume de rendre dans cette sainte maison aux chanoines de Reims, parce qu'il laissa ignorer qu'il avait été honoré de cette qualité, et qu'il ne permit pas au Frère qui l'accompagnait, de s'en expliquer. Entre tous les lieux de dévotion de cette sainte Laure, que M. de La Salle visita, son coeur fut arrêté dans l'hermitage de saint Bruno. Le rapport qu'il avait avec ce saint l'attendrit; et s'il eût suivi son attrait, il eût caché dans le creux de ce même rocher un deuxième chanoine de Reims. Il fallut faire violence à sa piété pour en sortir; mais s'il en retira son corps, il y laissa son esprit. **Le père Prieur frappé de la modestie et de l'insigne piété que le saint homme ne pouvait effacer de dessus son visage, vit bien qu'il avait un hôte de distinction. Sans faire attention à la figure de pauvre prêtre qu'il portait, il honora, sans le connaître,** la vertu qui brillait sous des habits vils et méprisables, et fit son possible pour l'arrêter plus longtemps chez lui. On peut dire que l'édification était réciproque de la part des religieux et de M. de La Salle. Malgré lui son mérite voilé du manteau de la pauvreté, se faisait jour dans un séjour de sainteté; et comme ceux qui s'entendent mieux à discerner la vraie vertu, sont ceux qui la pratiquent, ces saints solitaires connurent bientôt que le pauvre prêtre qu'ils avaient chez eux, était un grand serviteur de Dieu. D'un autre côté, M. de La Salle remporta de cette sainte solitude toute l'édification qu'il était venu y chercher. Il en sortit au bout de trois jours après y avoir donné à sa dévotion, non pas tout le temps qu'il eût désiré, mais qu'il put dérober aux affaires de sa congrégation, et retourna à Grenoble rempli d'estime et de vénération pour ce célèbre monastère.* (B II 100)

#### Maillefer 1740:

n.m. Il va visiter la Grande Chartreuse.

*Ce fut pendant le séjour qu'il fit dans cette ville qu'il profita du voisinage de la Grande Chartreuse qui n'en est qu'à trois lieues, pour aller s'édifier dans cette affreuse solitude que St. Bruno y a fondée et sanctifiée par sa vie pénitente. Il avait une dévotion particulière pour ce saint Patriarche des Solitaires de France, qu'il avait déjà imité en partie, en quittant comme lui un canonicat de la Cathédrale de Reims, et tout ce que le monde avait de plus flatteur pour lui, pour embrasser un genre de vie très austère. Lorsqu'il eut franchi toutes les montagnes et traversé tous les défilés qui conduisent à ce grand désert, il se sentit attendri à la vue de ces endroits que le saint restaurateur de la vie solitaire en Occident, avait sanctifiés par ses larmes et ses austérités. Il vit avec admiration l'esprit de*

*retraite et de recueillement qui règne parmi les solitaires qui habitent ces rochers escarpés couverts, une grande partie de l'année, de neiges et de glaces et où ils semblent être ensevelis tout vivants. Il aurait souhaité pouvoir y finir ses jours. Le R. P. Dom Prieur, et en même temps Général de l'Ordre, frappé de la modestie et du recueillement qui paraissait dans toutes ses démarches et ses entretiens, l'y invitait sans le connaître, car M. de La Salle avait eu la précaution de défendre au Frère qui l'accompagnait de dire qui il était, de peur qu'on ne fût tenté de lui rendre dans cette maison les honneurs qu'on a coutume d'y déférer aux Chanoines de Reims, en mémoire de St Bruno qui a été chancelier de cette Eglise. Il sortit de cette sainte retraite où il avait donné, pendant les trois jours qu'il demeura, aux sentiments de sa piété, non pas tout le temps qu'il eût bien voulu, mais celui qu'il put dérober aux affaires de son Institut, et retourna à Grenoble, rempli de vénération pour la sainteté de ce fameux monastère.* (239-240)

En lisant le récit de ce pèlerinage, on se rend compte que Monsieur de La Salle pénétra dans le «désert» du Massif de la Grande Chartreuse comme il l'avait fait peu de temps auparavant à la Sainte-Baume, non pas pour consulter les hommes mais pour trouver Dieu dans la solitude. Les premiers biographes sont formels sur un point: M. de La Salle reste incognito durant ces trois jours. Il ne révèle son identité ni au père Prieur ni à personne, et il interdit à son compagnon de le faire.

Ces trois jours de retraite étaient pour M. de La Salle l'accomplissement d'un «devoir» de piété. En même temps, ils lui servaient de répit au milieu des inquiétudes de plus en plus pressantes qu'il ressentait pour son oeuvre. Après cette visite, M. de La Salle retourna dans la solitude qu'il avait choisie chez les Frères à Grenoble.

### Occupations de M. de La Salle à Grenoble

- |                        |   |          |
|------------------------|---|----------|
| <u>Maillefer 1723:</u> | <i>Il rentra dans sa solitude où il redoubla son amour pour le recueillement et le silence.</i> | (136)    |
| <u>Blain 1733:</u>     | <i>Il rentra dans sa retraite avec un nouvel attrait pour elle.</i>                             | (II 100) |
| <u>Maillefer 1740:</u> | <i>Il revient à Grenoble où il reste caché. Il rentra dans sa solitude.</i>                     | (241)    |

Dans le «mystère de sa solitude», était-il en rupture de communauté avec ses disciples? Avait-il abandonné la conduite de l'Institut comme l'imaginaient certains Frères de Paris? Il ne répondait pas aux lettres qu'ils lui écrivaient, (M 1723 142) lui reprochant même son inaction et son silence (M 1723 141). M. de La Salle se taisait mais il était informé des affaires de l'Institut, des épreuves des Frères de Paris qui souffraient beaucoup de sa longue absence et éprouvaient des inquiétudes mortelles (M 1723 140) à son sujet (Aroz, CL 42 404).

Maillefer 1723: *Il y demeura longtemps inconnu.* (135)

Blain 1733: *Il y avait déjà du temps qu'il était à Grenoble, sans qu'on sçût qu'il y était. Il ne voulait ni connaître ni être connu, et faisait bien voir qu'il savait se passer de tout le monde en conversant avec Dieu.* (II 101)

Maillefer 1740: *Il y demeura ainsi plusieurs mois, inconnu et comme oublié.* (238)

Cette période de «grande solitude» qui a commencé après le 9 août, prend fin quand M. de La Salle fait la classe, remplaçant le directeur de l'école qu'il envoie en voyage pour les affaires de l'Institut. Il s'agit sûrement de Frère Jacques (Charles Bouilly), entré dans la société en 1705 (CL 3 41), ayant fait son noviciat à Saint-Yon sous la direction de Frère Barthélemy. Ce Frère est directeur de l'école de Grenoble de 1712 à 1725 (*Historique de la Province Méridionale*, AMG CJ 501/1 D1. Voir ci-après, pp. 88 et 89).

C'est donc une décision prise par M. de La Salle lui-même qui l'oblige à sortir de sa retraite. Les deux textes de Maillefer et le texte de Blain sont explicites:

Maillefer 1723:

*Le Frère qui était chargé de celle de la paroisse St-Laurent avait entrepris par son ordre un voyage de long cours pour les affaires de l'Institut. M. de la Salle fit l'école pendant son absence et s'appliqua à instruire les enfants avec une attention qu'on ne pouvait se lasser d'admirer. Les parents en furent très édifiés et conçurent une si haute estime de sa piété qu'on ne l'appelait plus que le Saint Prêtre.* (136)

Blain 1733:

*Le Frère qui était chargé de l'école de la Paroisse de St. Laurent, ayant entrepris par son ordre un long voyage pour les affaires de la Communauté, M. de La Salle prit sa place et s'appliqua à instruire les enfants... **il se fit connaître à tout le monde tel qu'il était.** Après l'avoir vu, ou conduire les enfants à l'église, ou monter au saint Autel, on ne l'appellait plus que le saint prêtre. Ce nom fut celui que son ministère d'humilité lui mérita à Grenoble.* (II 102)

Maillefer 1740:

*Il fut cependant obligé de céder pendant quelque temps, au besoin des écoles. Le Frère qui était chargé de celle de la paroisse de St. Laurent, ayant entrepris par son ordre, un voyage de long cours pour les affaires de l'Institut, il fut obligé de suppléer à son absence et de faire l'école pour lui. Il s'y appliqua à instruire les enfants avec une attention et une charité qu'on ne pouvait se lasser d'admirer. Les parents en furent si édifiés, et conçurent dès lors une si haute idée de sa vertu, qu'ils ne l'appelaient plus que le Saint Prêtre.* (241)

Le chanoine Blain est le seul à fixer une date pour cette intervention. Il la met en marge dans ce chapitre XI, p. 99.

1713    **V**    *Monsieur de La Salle va à Grenoble et y mène une vie très cachée.*

**VI**    *Il va visiter la Grande Chartreuse*

1714    **VII** *Il fait l'école à Grenoble et son emploi le fait connaître.*

C'est donc, comme dit le chanoine Blain, par l'exercice du ministère de maître d'école que M. de La Salle se fait connaître dans Grenoble et ceci en 1714, après y avoir mené une vie cachée pendant plusieurs mois, quatre ou cinq si on compte du mois d'août 1713 jusqu'au commencement de l'année 1714.

Après le retour du Frère Jacques à Grenoble, M. de La Salle s'occupe à retoucher son livre des *Devoirs d'un Chrétien*.

Maillefer 1723:

Il rentre dans sa retraite et compose de nouveaux ouvrages de piété.

*Quand le Frère fut de retour, il reprit ses occupations ordinaires, et M. de*

*La Salle profita de son loisir pour composer plusieurs petits ouvrages de piété, tant pour l'instruction de la jeunesse, que pour l'utilité des Frères des écoles. Il retoucha son livre des Devoirs d'un Chrétien, dont il donna alors une troisième édition plus correcte que les précédentes. Les changements et les additions qu'il y fit, ne furent pas du goût de l'imprimeur. Il fallut se résoudre à en passer par où il voulut et le livre fut réimprimé selon sa première forme.* (137)

Blain 1733:

*... Quand le Frère fut de retour, lui et M. de La Salle reprirent leurs occupations ordinaires; le Frère rentra dans ses fonctions de maître d'école, et le serviteur de Dieu dans sa retraite, dans sa vie d'oraison et de pénitence. La seule distraction qu'il se permit fut la composition de plusieurs ouvrages de piété, tant pour l'instruction de la jeunesse, que pour l'utilité de ses disciples. Il retoucha encore le livre des Devoirs d'un Chrétien dont il donna alors une troisième édition plus exacte.* (II 102)

Maillefer 1740:

n.m. Il rentre dans sa retraite et donne une nouvelle édition de quelques ouvrages de piété.

*Quand le Frère fut de retour de son voyage, M. de La Salle lui remit le soin de son école et rentra dans sa solitude, où il profita de son loisir pour composer plusieurs ouvrages de piété autant pour l'instruction de la jeunesse que pour l'utilité des Frères qui en avaient la conduite. Il retoucha le livre des Devoirs d'un Chrétien, dont il disposa alors une troisième édition plus correcte et plus ample. Les augmentations qu'il fit, ne furent pas du goût de l'imprimeur, de sorte que, pour le contenter, il consentit qu'elles fussent supprimées et que le livre fût réimprimé selon sa première forme.* (242)

De toute évidence, il s'agit ici d'un projet d'édition nouvelle, revue et corrigée. Il ne faut pas le confondre avec le projet d'édition demandé à Molard-Petit le 9 août 1713 (Voir CL 40 p. VI). M. de La Salle n'aurait pas pu se servir d'un permis d'imprimer daté de 1711 s'il avait modifié son texte en 1713. Maillefer, en 1723, et le chanoine Blain, en 1733, se trompent en disant que M. de La Salle donna alors une troisième édition plus correcte que les précédentes. Il n'y a eu aucune édition ni en 1713, ni en 1714.

En effet, ce n'est que plus tard, le 6 février 1715, que M. de La Salle présentera son livre avec corrections et suppléments pour l'examen à Paris. L'avis du censeur, rendu le 6 mars, ne sera pas favorable. C'est ainsi que M. de La Salle devra se contenter d'une réimpression du livre selon sa première forme. L'édition sortira en 1716 seulement (CL 20 p. VI).

On peut se demander pourquoi l'imprimeur Molard-Petit n'a pas donné suite à la demande de M. de La Salle pour une réimpression de son livre en 1713. Ne peut-on pas supposer raisonnablement que la publication de la bulle *Unigenitus* à Roma, le 8 septembre 1713, condamnant le jansénisme, a influencé M. de La Salle, le décidant à remettre cette édition à plus tard pour qu'il puisse réviser son texte? Et ne devait-il pas, aussi, logiquement, attendre l'acceptation officielle de la bulle par le Parlement, le 14 février 1714 ainsi que le mandement de l'évêque de Grenoble du 18 avril 1714? Dans ce cas, les premiers biographes auraient eu raison de dire que M. de La Salle s'occupait à retoucher son texte, sans plus.

La chose est importante car les deux biographes situent la crise de rhumatisme du Fondateur, et par conséquent la date de son séjour à Parménie, au moment de l'achèvement de la révision en question. Leur erreur concernant la date de l'édition a donné lieu à une fausse interprétation chronologique de ces événements.

Prenons la suite dans les textes de Maillefer et de Blain.

Maillefer 1723:            *Son rhumatisme lui reprend. A peine avait-il achevé l'édition dont on vient de parler, qu'il se sentit violemment de son rhumatisme.* (137)

Blain 1733:            *VIII Il demeure comme perclus par son rhumatisme, et il ne s'en guérit que par le remède dont il a été parlé, qui était un vrai supplice. Il avait à peine achevé l'édition dont on vient de parler, qu'il se sentit violemment attaqué de son rhumatisme.* (II 102)

Maillefer 1740:            *Son rhumatisme l'oblige d'avoir recours à un remède douloureux. Il avait à peine achevé l'édition de l'ouvrage dont je viens de parler, qu'il se sentit violemment attaqué des accès de son rhumatisme.* (242)

Ce n'est pas étonnant que M. de La Salle ait été atteint d'une nouvelle cri-

se rhumatismale cet hiver de 1713-14, crise qui a failli l'emporter, disent les enfants à l'église. Il avait fait de même à Paris pendant l'hiver de 1690 et il l'avait payé cher. De nouveau, en 1714, il se trouvait face à la mort.

Nous avons déjà remarqué l'erreur des premiers biographes qui situent cette maladie au moment où M. de La Salle achevait l'édition de son livre *Les Devoirs d'un Chrétien*. Ce qui nous intéresse encore plus ici est le lien entre la maladie du Fondateur et sa retraite à Parménie, car c'était «à la sortie de cette maladie» que le Seigneur réservait au «saint prêtre» une rencontre, un événement tout à fait imprévisible et surprenant qui allait avoir une influence profonde sur lui tout le reste de sa vie.

Que s'était-il passé exactement?

## MONSIEUR DE LA SALLE A PARMÉNIE

Maillefer 1723:

Il va faire une retraite à Permeigne.

*Quand les remèdes eurent fait tout l'effet qu'on s'en était promis et qu'il se sentit soulagé, il pensa à réparer ses pertes. C'est ainsi qu'il appelait le temps qu'il n'avait pu donner à ses exercices de piété. Il se disposait à faire une retraite, lorsque l'abbé de Saléon qui fut depuis Grand-Vicaire d'Aix en Provence, le pressa d'aller passer quelques jours dans une de ses terres, appelée Permeigne, éloignée de quatre lieues de Grenoble. La proposition convenait fort au dessein de M. de La Salle, parce que c'était un lieu où plusieurs personnes de piété allaient ordinairement faire des retraites. Il se rendit donc volontiers à la proposition de l'abbé et il partit avec lui.* (138)

Blain 1733:

IX. Il va sur la montagne de Permeigne pour faire une retraite chez M. de Saléon, et après il visite la célèbre Soeur Louise.

*Son premier soin au retour de sa maladie fut de faire une retraite pour réparer ses pertes. C'est ainsi qu'il appelait l'omission de ses oraisons et de ses autres exercices de dévotion accoutumés. Lorsqu'il pensait à trouver un lieu propre pour*



MONSEIGNEUR JEAN d'IZE DE SALEON

*cet effet, M. de Saléon le pressa d'aller quelques jours dans une de ses terres appelée Permeigne à quatre lieues de Grenoble. Cette offre obligeante convenait fort au saint prêtre, et il l'accepta parce que ce lieu solitaire favorise le recueillement, et que plusieurs personnes le choisissent pour y faire les exercices de la retraite.* (II 103)

#### Maillefer 1740:

n.m. L'Abbé de Saléon le mène à sa terre de Permeigne.

*Quand il fut un peu soulagé, il voulut travailler à réparer ses pertes. (C'est ainsi qu'il envisageait le temps qu'il n'avait pu donner à ses exercices ordinaires). Il était occupé de cette pensée, et se disposait à faire une retraite, lorsque M. l'abbé de Saléon Grand-Vicaire d'Aix, son ami, le pressa d'aller passer quelques jours dans une de ses terres appelée Permeigne, éloignée de quatre lieues de Grenoble. La proposition fut fort de son goût, parce que c'était un lieu où plusieurs personnes de piété allaient faire des retraites tous les ans. Il accepta donc avec joie les offres de M. l'Abbé et partit avec lui pour se rendre à cette terre.*(244)

A la suite de sa maladie, M. de La Salle se dispose à faire une retraite. Nous allons essayer de préciser autant que possible la date, le lieu exact et la durée de cette retraite.

## LA DATE

Nous pouvons croire avec Blain que c'est en 1714 que M. de La Salle se rend à Parménie, car le biographe date de 1714 les deux événements qui ont précédé cette retraite, c'est-à-dire le remplacement de Frère Jacques à l'école et la maladie du Fondateur. En accordant une durée de plusieurs semaines à chacun de ces événements, on peut raisonnablement conclure que la retraite de M. de La Salle à Parménie eut lieu entre la mi-février et la mi-mars.

## L'INVITATION

C'est à l'invitation du chanoine de Saléon que M. de La Salle se rend à Parménie. Rappelons que ce chanoine *connaissait particulièrement M. de La Salle* (B II 54), l'ayant rencontré à Paris dès 1705 pour lui demander d'envoyer

des Frères à Grenoble. Il est l'un des fondateurs et bienfaiteurs de l'école qui s'ouvre dans cette ville en 1708. Depuis 1709, il est official général et juge des affaires ecclésiastiques dans le diocèse de Grenoble (AD 4 G 54). Il devient Directeur de la Maison de Retraites de Parménie en 1712 mais, en même temps, il se laisse influencer par les instances de Mgr de Vintimille, archevêque d'Aix-en-Provence, pour le tirer de sa retraite afin de l'associer au gouvernement de son diocèse en qualité de vicaire général. (Cf. Gras du Villard, *Histoire de la pieuse bergère du mont de Parménie*, André Arnaud, Grenoble, 1752, p. 148).

Il sera official général à Grenoble et vicaire général à Aix en même temps pendant plusieurs années, se faisant remplacer à Parménie par un Chapelain du nom de Joachim Bottu qu'il fait approuver par l'évêque de Grenoble. (*Livre de Raison de Parménie*, AD 4 G 15).

Il est intéressant de noter que Maillefer, dans son texte de 1740, dit que M. de Saléon, grand vicaire d'Aix et ami de M. de La Salle, invita ce dernier à Parménie. En 1723, il avait dit que M. de Saléon n'était pas encore vicaire d'Aix quand il invita M. de La Salle.

Nous verrons par la suite que cette situation de M. de Saléon comme directeur «intérimaire» de Parménie et grand vicaire «intérimaire» d'Aix aura son importance quand nous parlerons du séjour de M. de La Salle à Parménie.

## LE LIEU DE LA RETRAITE

*Dans une des terres de l'Abbé de Saléon appelée «Permeigne»* disent Maillefer et Blain. Il ne faut pas confondre «Permeigne» et «l'hermitage de Permeigne». «Permeigne» ou Parménie, comme on l'appelle aujourd'hui, est toute une colline. Au sommet de cette colline se trouve une maison de retraite qui s'appelle «L'hermitage de Parménie». M. de Saléon n'était pas le propriétaire de l'hermitage ni des terrains autour; il en était le directeur. Il avait cependant, *une terre appelée «Les Malesnes»*, située au flanc sud de Permeigne, légèrement au-dessus des «Arrons» qui se trouve sur la route du sud qui va de Tullins à Beaucroissant. (Voir document cadastral ci-joint dont l'original est conservé aux archives de Tullins. Cadastre ou Parcellaire du 18 février 1714, Vol II, Série CC, n° 18).

On pouvait fort bien, donc, être ou aller à Parménie sans être à l'hermitage où habitait la célèbre Soeur Louise. C'est exactement ce que nous disent Maillefer et Blain, chacun à sa façon, car l'un et l'autre ne connaissent l'endroit que par ouï-dire.

M<sup>rs</sup>. Jean d'ize

(de saléon chanoine de Saint. andré'),  
de Grenoble.)

1017.  
Tient maison grange par terre —  
en bois au x. Halamere, confue —  
du suant bois Cuillire de claude. —  
foisl, de dame anne (Blace) —  
bois et terre de la ferme de puerce. —  
foisl, et hermin de Halamere et —  
terre de jeou et lon, mi dy terre et bois. —  
(de laud (Doubier), du et (ilay) et le —  
hermin sudant de Culon et jeau x. —  
contants le d. hermin d'izeau x et bois) —  
du d. hermin foisl, et l'extention le x. —  
communiere de puerce, bois du d. —  
foisl et de l'au puerce. Halamere, —  
contants quarante et l'extention du x. —  
quatre l'au une courre . . . —  
10. . . 2. . . 1. . . 0.

Estime' dix-neuf sestérées terre ...  
 maison de huit sols la sestérée,  
 sept sestérées deux quartelées une coupe  
 domicile en pré à raison de six  
 sols six deniers deux sestérées  
 deux quartelées bois chataigneray  
 maison de dix sols et cinq deniers  
 sestérées en coupe à raison  
 d'un sol, revenant à onze livres  
 seize sols et six deniers et demy  
 cy ..... 11...13...3  $\frac{1}{2}$

M. JEAN d'IZE DE SALEON  
 Chanoine de Saint-André de Grenoble

AVIS

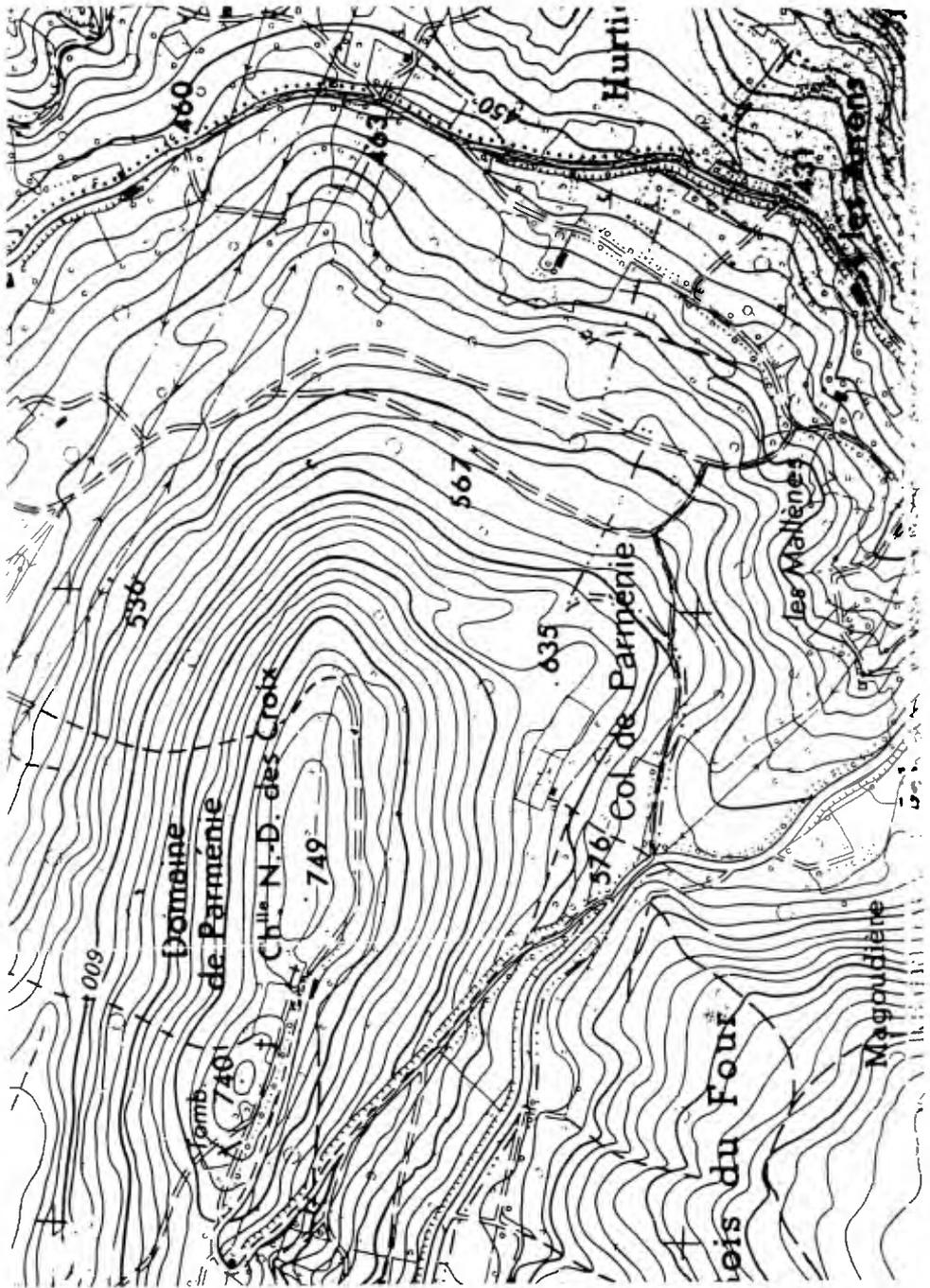
Tient maison, grange, pré, terre et bois aux Malaines confiné du levant bois taillis de Claude Ford et de dame Anne Colas; bois et terre de la ferme de Pierre Ford, chemin des Malaines, et terre de Jean Silan, midy, terre et bois de Claude Barbier, dudit Silan et le chemin pendant de Tullins à Izeaux, couchant ledit chemin d'Izeaux et bois dudit Claude Ford, septentrion communauté de Permeigne bois dudit Ford et de Jean Pierre Micoud, contenant quarante sestérées, 2 quartelées, et une coupe...

40 S...2 p...1 c...0

Estimé dix-neuf sestérées terre à raison de huit sols la sestérée; 7 sestérées, 2 quartelées et une coupe domicile en pré à raison de six sols; deux sestérées et 2 quartelées de bois chataigneray à raison de 10 sols et onze sestérées une coupe à raison d'un sol, revenant à Onze Livres, 13 sols et 3 deniers et demy.

11 L...13 S...3  $\frac{1}{2}$  d

Note: Document trouvé par Frère Burkhard aux Archives cadastrales de Tullins. Parcelaire du 18 fév. 1714, Vol. II, Série cc N° 18.



- Maillefer 1723: *Son premier soin, en arrivant à Permeigne, fut de monter la montagne et de lui rendre visite.* (139)
- Blain 1733: *IX Il va sur la montagne de Permeigne pour faire une retraite chez M. l'Abbé de Saléon, et après il visite la célèbre Soeur Louise.* (II 104)
- Maillefer 1740: *A peine était-il arrivé à Permeigne, qu'il se pressa de lui rendre visite.* (246)

D'après ces textes, on peut dire que c'était bien aux «Malesnes», chez M. de Saléon, et non pas à l'Hermitage proprement dit que M. de La Salle s'est rendu tout d'abord. Le domaine de M. de Saléon avoisinait, au nord, celui de l'Hermitage où on accédait par un rude sentier, long de plusieurs kilomètres, et d'une dénivellation de 286 mètres. Comme le sentier n'était pas carrossable, M. de La Salle le faisait, sans doute, à cheval.

## LA RETRAITE DE M. DE LA SALLE

Les textes des biographes nous montrent clairement que le premier souci de M. de La Salle, après sa maladie, était de faire une retraite. Nous en savons long sur les lieux de ses retraites: La Trappe, le Carmel, La Sainte-Beaume, St-Maximin, la Chartreuse — des lieux où il n'y avait que le contact avec Dieu, loin du commerce avec les hommes. M. de La Salle accepte l'offre de son ami M. de Saléon, sans doute, dans cette optique.

L'idée assez répandue depuis longtemps dans l'Institut, suivant laquelle M. de La Salle se serait rendu à Parménie pour consulter Soeur Louise, mériterait d'être révisée. Le Fondateur, étant chez son ami M. de Saléon pour faire une retraite, apprend avec admiration l'histoire de Soeur Louise et profite de l'occasion qui lui est offerte pour lui rendre visite dans le but de «s'édifier de sa présence». M. de La Salle se laisse guider vers cette rencontre sans l'avoir nullement cherchée auparavant. Les circonstances qui y conduisaient étaient aussi imprévisibles qu'extraordinaires: le séjour inattendu et prolongé du saint en Dauphiné, sa maladie, la présence de M. de Saléon à Grenoble au même moment, le fait que cet ami possédait une résidence de campagne dans la solitude de Parménie, où il était lui-même le directeur spirituel de l'Hermitage qu'avait fondé Soeur Louise.

Maillefer ne parle pas du caractère providentiel de la rencontre de M. de La Salle avec Soeur Louise. Blain, au contraire, en parle au moins trois fois:

*Il admira les arrangements de la Providence qui l'avait amené dans une des extrémités du Royaume...* (II 105)

*Il n'admirait pas moins les arrangements de la divine Providence, qui par des routes à lui inconnues, mais infailibles, l'avait conduit de Paris sur une haute montagne au bout de la France...* (II 105)

*Conduit par la main de la Providence dans la solitude de Permeigne...* (II 274)

## SOEUR LOUISE

Maillefer, en parlant de Soeur Louise, emploie les termes: bergère nommée Louise, une bonne fille, un oracle, un prodige de sainteté. Blain l'appelle plutôt une pauvre fille de Village, la bergère solitaire, une Villageoise, une nouvelle Geneviève, l'oracle de tout le pays, un prodige de sainteté. Nous ne nous arrêterons pas ici sur les détails de sa vie que donnent les premiers biographes, ayant préféré inclure dans la deuxième partie un court résumé de sa vie. Néanmoins, il est de l'intérêt de la présente étude de signaler l'erreur qu'ils font en parlant de M. de Saléon comme «Seigneur du lieu».

Maillefer 1723: *Elle (Soeur Louise) eut envie d'y faire sa demeure... (c'est-à-dire au sommet de la colline). Elle demanda la permission de l'abbé de Saléon, Seigneur de la montagne, qui y consentit.* (138)

Blain 1733: *... le désir croissait en elle de fixer sa demeure sur cette montagne; elle obtint le consentement de M. l'Abbé de Saléon, à qui appartenait la place.* (II 104)

Maillefer 1740: *Elle obtint le consentement de M. l'abbé de Saléon, Seigneur du lieu.* (245)

Quand Maillefer écrivait en 1723, Soeur Louise vivait encore. Elle est décédée en 1727. En 1714, elle avait 68 ans, M. de La Salle 63 et M. de Saléon

41 ans. Quand Soeur Louise restaurait la chapelle de Parménie et construisait son humble cabane tout près, en 1673-74, M. de Saléon n'avait qu'un an. Elle avait obtenu l'autorisation non pas, évidemment, de lui mais de l'évêque de Grenoble, Mgr le Camus, qui n'était pas encore cardinal, car le domaine de Parménie appartenait au diocèse et non pas à M. de Saléon. C'était Claude Canel, confesseur de Louise, chanoine théologal de St-André, official, vicaire général du diocèse et conseiller au Parlement qui l'avait introduite auprès de l'évêque. (Gras du Villard, *Abrégé historique de la Maison de Notre-Dame-des-Croix sur le mont de Parménie*, 1764, BM de Grenoble, U 1498).

Avant d'examiner les textes des premiers biographes concernant les entretiens de M. de La Salle avec Soeur Louise, il est important de prendre note d'une particularité de la sainteté de cette humble bergère, d'un don tout à fait extraordinaire qu'elle avait reçu de Dieu:

Maillefer 1723: *Dieu la combla de ses faveurs à proportion de son zèle, en sorte qu'elle pénétrait dans l'avenir. On venait la consulter comme un oracle et on s'en tenait volontiers à ses décisions.* (138)

Blain 1733: *Entre les dons dont le Ciel la favorisa, le discernement des esprits et la connaissance de l'avenir, se faisaient remarquer.*

Maillefer 1740: *La prière presque continuelle qui faisait sa principale occupation au pied de la croix de son désert, lui attira du ciel des lumières extraordinaires, et elle y reçut le don particulier de pénétrer dans l'avenir. On venait de tous côtés la consulter comme une prophétesse et on regardait ses décisions comme des oracles.* (245-256)

Ce don extraordinaire que possédait Soeur Louise est signalé par tous ses biographes, aussi bien que par Blain et Maillefer. Il est important d'en tenir compte en examinant le contenu de ses entretiens avec M. de La Salle. A son arrivée à Parménie, le Fondateur venait d'échapper à la mort. Les graves problèmes qui le tourmentaient depuis son départ de Paris n'avaient pas encore trouvé de solution. Son désir de se retirer dans une profonde solitude pour se préparer à la mort devenait de plus en plus fort. Il attendait toujours que le Ciel lui indique clairement la voie à suivre.

C'est donc, dans cet état d'esprit, que M. de La Salle rend visite à Soeur Louise dans son Hermitage. En tenant compte d'une part, du fait que les biographes Maillefer et Blain ne connaissent pas Parménie et d'autre part qu'ils confondent l'Hermitage où habite Soeur Louise et la maison d'habitation de M. de Saléon aux Malesnes, nous devons penser que M. de La Salle a séjourné d'abord aux Malesnes et puis à l'Hermitage, lieu de ses entretiens avec Soeur Louise. Faire le voyage aller-retour des Malesnes à l'Hermitage tous les jours ou même plusieurs fois dans les quinze jours semble peu probable, étant donné l'état de santé de M. de La Salle. Il aurait pu facilement séjourner quelques jours à l'Hermitage, avoir plusieurs entretiens avec Soeur Louise et retourner à la maison de M. de Saléon pour finir sa retraite.

Examinons maintenant le contenu des entretiens de ces deux saints personnages.

#### Maillefer 1723:

*M. de La Salle qui ne laissait échapper aucune occasion de s'édifier, voulut être témoin des grâces que Dieu répandait sur une simple bergère. Il en avait ouï parler avec admiration. Son premier soin, en arrivant à Permeigne, fut de monter la montagne et de lui rendre visite. Il eut avec elle, un long entretien. Il lui fit part de toutes les peines et les traverses dont sa vie avait été agitée depuis qu'il avait entrepris l'établissement des Ecoles Chrétiennes. Cette bonne Soeur lui fit un détail de toutes celles qu'elle avait ressenties dans sa retraite, des combats qu'elle avait eu à soutenir contre les suggestions du démon, et comme Dieu lui avait donné la force d'en sortir victorieuse. Elle l'assura en même temps qu'il n'était pas au terme de ses travaux, qu'il aurait encore à souffrir et qu'il devait s'y préparer. M. de La Salle lui témoigna le désir qu'il avait de passer le reste de ses jours dans la solitude, qu'il lui paraissait que cette pensée lui venait de Dieu, puisqu'il s'était toujours senti du penchant pour la vie privée. La Soeur lui répondit sans hésiter qu'il se trompait, qu'il était appelé de Dieu au travail et au gouvernement de son Institut; que c'était la voie qu'il lui avait ouverte pour son salut et qu'il devait y marcher avec persévérance jusqu'à la fin de sa vie. Il regarda l'ordre de Dieu dans cette réponse et après plusieurs conférences où ils s'entendirent et s'entraidèrent mutuellement de leurs conseils pendant l'espace de quinze jours.* (139)

Dans ce premier manuscrit, Maillefer nous parle assez sobrement du «long entretien» que M. de La Salle eut avec Soeur Louise, pendant lequel il lui fit part de toutes les peines et les traverses dont sa vie avait été agitée. A son

tour, elle lui confia en détail toutes celles qu'elle avait ressenties. Entre les deux interlocuteurs, il y a des points de ressemblance remarquables dont il faut tenir compte en lisant ce texte. Ils avaient entrepris tous les deux, quoiqu'à sept ans d'écart et aux deux extrémités du royaume, une oeuvre importante, une institution nouvelle, en se laissant guider par l'Esprit. Ils ont dû faire face à une opposition acharnée de la part de leur famille, de leurs amis, de leur entourage et même de la hiérarchie locale. Leur amour pour la solitude ne les empêchait pas de se dévouer en faveur d'autrui, spécialement des pauvres. Ils étaient faits pour s'entendre.

On comprend facilement leur échange de confidences.

Maillefer parle de plusieurs entretiens où ils s'entendirent et s'entraidèrent mutuellement de leurs conseils. D'après le texte, il est difficile de décider qui, le premier, a ouvert son coeur à l'autre, quoique l'auteur semble prêter cette initiative à M. de La Salle. Cela devait se passer plutôt progressivement et mutuellement. La première réponse de Louise, qui n'en est vraiment pas une, car une question n'avait pas été posée, au moins pas signalée par Maillefer, ressemble plutôt à une sorte de prophétie. Remarquons que l'auteur venait de signaler quelques lignes plus haut (139) que Soeur Louise *pénétrait dans l'avenir*. *On venait la consulter comme un oracle et on s'en tenait volontiers à ses décisions*. Elle assura M. de La Salle qu'il n'était pas au terme de ses travaux, qu'il aurait encore à souffrir et qu'il devait s'y préparer.

Quelle était la question sous-entendue? On peut la lire entre les lignes. Il s'agit de la direction, du gouvernement de l'Institut, de son incapacité à l'assurer. M. de La Salle nous le dit lui-même, dans une conversation avec le Frère Timothée.

*A quoi pensez-vous (dit-il à Frère Timothée) de vous adresser à moi? Ne connaissez-vous pas mon insuffisance à commander aux autres? Ignorez-vous que plusieurs Frères paraissent ne vouloir plus de moi et que c'est pour moi que ces paroles de l'Évangile semblent être dites: Nolumus hunc regnare super nos, nous ne voulons plus de lui pour Supérieur? Ils ont bien raison, car je suis incapable de l'être.*

(B II 98)

La réponse de Soeur Louise est catégorique. Elle lui dit, sans hésiter, qu'il se trompait, qu'il était appelé par Dieu au travail et au gouvernement de son Institut. Il n'était pas question qu'il se retire pour toujours dans la solitude. Les paroles de Louise évoquent étrangement les termes de la lettre que les Frères

res vont adresser à leur supérieur et qui tombera entre ses mains sous peu:

*il a plu au Seigneur de se servir de vous pour établir et conduire ce saint oeuvre de Dieu qui est aussi le vôtre. Il vous a donné et vous donne les grâces nécessaires pour bien le gouverner.*

Il n'est pas étonnant que M. de La Salle regarda l'ordre de Dieu dans cette réponse, comme le remarque Maillefer en terminant son récit.

Le texte de Blain est tiré en grande partie de celui de Maillefer.

Blain 1733:

X. La solitaire donne à M. de La Salle de salutaires avis, et en reçoit ensuite d'importants de sa bouche.

*M. de La Salle à Permeigne si voisin de la célèbre Soeur Louise, dont tout le monde parlait, ne laissa pas échapper l'occasion de s'édifier de sa présence. **Il l'alla voir et s'entretint avec elle longtemps, et plus d'une fois.** Témoin des grâces extraordinaires que Dieu se plaisait à répandre dans l'âme de cette pauvre villageoise, il en fut après tant d'autres le panégyriste. Elle, à son tour, découvrant dans l'intérieur de celui qui lui parlait l'éminente perfection que le nuage des médisances et des calomnies cachait au monde, se sentit pénétrée de respect et de confiance pour lui. Comme de pareils hommes sont rares sur la terre, **elle résolut de profiter de sa présence et de lui ouvrir son coeur, de le consulter et de lui demander ses avis.** Elle le fit avec toute la candeur et la simplicité d'une âme humble qui cherche Dieu et qui ne cache rien. Dans le récit qu'elle fit de sa vie au saint prêtre, elle s'étendit sur les combats qu'elle avait eus à soutenir dans sa solitude contre les démons; elle lui fit remarquer que depuis qu'elle avait élevé ces deux maisons de retraite, dont il a été parlé, leurs attaques avaient été plus violentes et plus fréquentes. Le serviteur de Dieu lui donna là-dessus les avis que l'Esprit de Dieu lui inspira, dont elle fut fort satisfaite.*

*Lui, à son tour, crut devoir profiter des lumières de cette nouvelle Déborah. Il lui découvrit ses peines passées et présentes, et les traverses dont sa vie avait été agitée depuis qu'il avait entrepris l'établissement des Écoles chrétiennes. Louise en fut étrangement surprise. Elle ne pouvait assez admirer qu'une oeuvre si sainte, si utile et même si nécessaire, eût pu trouver des contradicteurs au milieu du christianisme.*

*Elle dit là-dessus à M. de La Salle comme par inspiration, qu'il n'était pas*

*au terme de ses travaux, et qu'il avait encore à souffrir; mais que la couronne était préparée à sa patience. Le saint prêtre lui confessa qu'il avait un grand désir de passer le reste de ses jours dans la solitude qui avait tant d'attrait pour lui, et de ne penser plus qu'à Dieu et à lui-même. Ce n'est pas la volonté de Dieu, répliqua Louise, il ne faut point abandonner la famille dont Dieu vous a fait le père. Le travail est votre partage, il faut y persévérer jusqu'à la fin de vos jours, en alliant, comme vous avez commencé, la vie de Madelcine avec celle de Marthe. M. de La Salle regarda l'ordre de Dieu dans cette réponse, et admira les arrangements de sa Providence qui l'avait amené dans une des extrémités du Royaume, pour écouter cette interprète de ses divines volontés. C'est ainsi que ces deux lumières s'éclairèrent l'une l'autre, et que leurs bouches servirent à Dieu d'organes pour se porter mutuellement ses ordres. Ce commerce saint parut court à tous les deux, et finit au bout de la quinzaine qui était le terme de la retraite, que le serviteur de Dieu s'était prescrite. M. de La Salle et la Soeur Louise se quittèrent avec une joie réciproque de s'être connus, et avec regret de ne pouvoir jamais se revoir.* (II 104-105)

Le chanoine Blain remarque que M. de La Salle fut, après tant d'autres, le «panégyriste» de Louise, ce qui veut dire que le Fondateur témoigna, par la suite, des vertus et des mérites de l'humble bergère, d'après son expérience personnelle vécue à Parménie. C'est grâce à lui, donc, que nous savons ce qui s'est passé entre eux deux, car il n'y avait pas d'autres témoins,

Blain qui avait signalé en accord avec Maillefer que Soeur Louise avait le don de discernement des esprits et la connaissance de l'avenir, dit seul, ici, que Louise parlait *comme par inspiration*. Le premier biographe de Soeur Louise, le chanoine Gras du Villard, ira plus loin en disant *qu'elle lui avait prédit tout ce qui lui arriva dans la suite*. (Manuscrit, archives de l'évêché de Grenoble, Dossier Parménie).

Certes, M. de La Salle croyait vraiment que son attrait pour la solitude venait de Dieu, mais il ne pouvait pas savoir si, pour le satisfaire, il devait abandonner la direction de son Institut. Lui, qui voulait en toutes choses accomplir la volonté de Dieu, ne pouvait pas, ne voulait pas, se fier à lui-même. Pour sa tranquillité d'âme, il avait besoin d'une confirmation sûre, de la part de quelqu'un qui pouvait représenter Dieu ou la Providence pour lui. M. de La Salle prit la réponse de Soeur Louise *pour une décision qui lui était adressée de la part de Dieu même, en admirant les arrangements de sa Providence qui l'avait amené dans une des extrémités du Royaume, pour écouter cette interprète de ses divines volontés* (B II 105).

Maillefer, nous a laissé croire que M. de La Salle, le premier, avait ouvert son cœur à Soeur Louise, en parlant de ses peines et en lui demandant son avis. Blain au contraire, laisse l'initiative en ce domaine à Louise, ce qui semble plus admissible. En effet, ce n'est qu'après s'être rendu compte des grâces exceptionnelles que Dieu répandait sur elle, dit Blain, que le Fondateur se décide à en profiter, et qu'il accepte les paroles de Louise comme venant de Dieu.

#### Maillefer 1740:

n.m. Leurs entretiens édifiants.

*M. de La Salle qui ne laissait échapper aucune occasion de s'édifier, voulut être témoin des grâces si singulières que Dieu répandait sur une simple bergère. A peine était-il arrivé à Permeigne, qu'il se pressa de lui rendre visite. Il eut un long entretien avec elle, dans lequel il lui exposa les peines et les traverses dont sa vie avait été agitée depuis qu'il avait entrepris l'établissement des Ecoles Chrétiennes. Cette bonne Soeur lui fit part de celles qu'elle avait essuyées dans sa retraite, des combats qu'elle avait eus à soutenir contre les suggestions du démon, et de la grâce que Dieu lui avait faite d'en sortir victorieuse. Elle lui dit qu'il n'était pas au terme de ses travaux et qu'il aurait encore à souffrir. **Il lui témoigna le désir qu'il avait de passer le reste de ses jours dans la solitude, pour laquelle il avait toujours ressenti de grands attrait.** La Soeur lui répondit que ce n'était pas la volonté de Dieu qu'il quittât le soin de son Institut, qu'il l'avait destiné au travail et qu'il voulait qu'il y persévérât jusqu'à la fin de sa vie comme il avait commencé. Il prit cette réponse pour une décision qui lui était adressée de la part de Dieu même et, après s'être entraidés mutuellement l'un et l'autre de leurs conseils salutaires pendant l'espace de quinze jours qu'il passa dans cette solitude, il revint à Grenoble plein d'estime pour la Soeur Louise.* (246-247)

Maillefer se conforme au contenu de son premier texte et de celui de Blain sans pour autant garder la prosopopée. Celle-ci vient vraisemblablement de Blain lui-même car, plus loin, il emploie aussi la figure de Déborah et celle de Thaïs en parlant de Louise.

C'est alors que les deux biographes parlent du retour du Fondateur à Grenoble au bout de la quinzaine qui était le terme de la retraite que M. de La Salle s'était prescrite. Blain seul remarque que

*M. de La Salle et la Soeur Louise se quittèrent avec une joie réciproque de s'être connus, et avec regret de ne pouvoir jamais se revoir.* (B II 105)

Nous savons par des sources certaines — les biographes de Soeur Louise et de Claude du Lac de Montisambert — que ce séjour de M. de La Salle à Parménie n'est pas le seul qu'il a fait sur la colline. Par conséquent, cette phrase de Blain doit être examinée dans un autre contexte, ce que nous ferons par la suite, mais, pour le moment, suivons l'ordre chronologique des événements.

Blain aurait pu finir son récit après les adieux faits de part et d'autre entre Soeur Louise et M. de La Salle, mais il préfère aller plus loin que Maillefer en insistant sur l'importance de la rencontre pour les deux saints personnages, au risque même de se répéter. Son exposé alors prend plus de relief, se détache, pour ainsi dire, dans le temps, et pourrait bien se référer à une autre période. Il qualifie la rencontre de Soeur Louise et M. de La Salle comme

*une aventure céleste qui fut par l'une et par l'autre comptée parmi les plus grandes grâces de Dieu, dont le ressouvenir fut perpétuel et l'action de grâce journalière.*  
(B II 105)

*Louise ne pourrait assez bénir la sagesse divine qui lui avait amené sur la cime de sa montagne un Directeur tel qu'il lui fallait, si éclairé dans les voies de Dieu.*  
(B II 105)

Cette dernière phrase de Blain excite la curiosité et nous intrigue: **un Directeur tel qu'il lui fallait**. S'agit-il d'un directeur spirituel pour Louise? Pourrait-on appeler M. de La Salle ainsi s'il n'y avait eu entre les deux que plusieurs conversations, espacées sur quinze jours? Ou s'agit-il plutôt d'un directeur de retraites pour l'Hermitage? Rien dans Blain ou dans Maillefer ne nous laisse supposer que M. de La Salle avait rempli cette fonction à Parménie. Ils ne nous parlent pas non plus de la rencontre de M. de La Salle avec Claude du Lac de Montisambert sur la colline.

La lecture des premiers biographes, en fin de compte, nous laisse sur notre faim, en ce qui concerne le séjour de M. de La Salle à Parménie. Leurs écrits ont trop de lacunes et pourtant, la plupart des biographes, à leur suite, et jusqu'à notre époque, en sont restés là, malgré leur embarras, pour expliquer la longue absence du Fondateur du centre de son jeune Institut. On ne peut qu'en déduire qu'il y avait quelque chose de très discret, de secret même, qui entourait ce séjour et que les premiers biographes ignoraient totalement. Le chanoine Blain le soupçonne, semble-t-il, quand il écrit:

*Nous ne pouvons parler que par conjectures, M. de La Salle n'ayant jamais*

*voulu s'expliquer sur ce sujet, quoiqu'il en ait été pressé souvent.*

(B II 108)

Sans vouloir diminuer le mérite de Frère Bernard qui, dès 1723, a «mis de l'ordre dans les mémoires et témoignages recueillis par Frère Barthélemy», mais qui n'a jamais vu son manuscrit imprimé, nous devons attendre 150 ans avant que l'Institut ne trouve un biographe de son Fondateur parmi les siens, en la personne du Frère Lucard, en 1874. Après Blain et Maillefer, donc, il faut chercher ailleurs, et en dehors de l'Institut, pour compléter ces lacunes.

En conséquence, je me suis tourné vers d'autres personnages de cette époque lointaine, co-acteurs avec M. de La Salle sur la scène de Parménie: Soeur Louise, les chanoines de Grenoble, M. Disdier et M. Yse de Saléon, et le jeune lieutenant Claude du Lac de Montisambert. Il existe, heureusement, une biographie de Soeur Louise par le chanoine Gras du Villard de 1764, et une de Claude du Lac par le chanoine Bertrand de La Tour de 1774, où nous trouverons des réponses aux questions qui restaient posées après lecture des textes de Maillefer et de Blain. C'est mon intention, donc, d'introduire leurs auteurs dans cette étude selon l'ordre chronologique des événements. Le premier sera le chanoine Pierre Gras du Villard, auteur de *L'Histoire de la pieuse bergère de Parménie* (BM de Grenoble, O 6419 et U 1498).

### TEXTE: GRAS DU VILLARD, 1764

Personnage étonnant, ce Gras du Villard, dont nous devons nous occuper pour un bon moment. D'autant plus intrigant que l'on découvre son nom écrit de plusieurs façons: Legras du Villards, Le Gras du Villard, du Villard, de Villards, de Villars, etc. ce qui donne lieu à des confusions sans limites. Mais qui était, au juste, ce Gras du Villard?

Pierre Gras du Villard est le fils de François Gras du Villard, châtelain d'Herbeys, receveur des tailles à Grenoble, conseiller du Roy, maire des paroisses et communautés de St-Fréjus-les-Grenoble (La Tronche), Corenc, Bouquéron, Le Sappey, né à Lavaldens (Canton de La Mure) en 1669 et mort à Herbeys le 16 octobre 1715. Pierre, né le 2 août 1701 à Herbeys, est l'aîné de dix enfants. Il mourra à Grenoble en 1785.

En 1713, le 9 août, date où la présence de M. de La Salle à Grenoble est confirmée par un écrit signé de sa main, le jeune Pierre Gras du Villard venait d'avoir douze ans. Connaisait-il M. de La Salle? Plusieurs auteurs l'affirment.

Comme nous serons amenés à examiner l'important témoignage du chanoine Gras du Villard, il convient, ici, de fournir quelques éclaircissements à son sujet.

Dans son ouvrage *Le XVII<sup>e</sup> siècle et les origines lasalliennes* (I, p. 169), Frère Yves Poutet parle d'un

*cours de logique copié par Gras du Villard qui, encore enfant, fera la connaissance du Fondateur des Frères à Grenoble vers 1714.*

Le cours de logique dont il s'agit ici a été copié par François Gras du Villard, père. Le prénom François figure en latin sur la copie. Il avait 45 ans quand M. de La Salle était à Grenoble. Son fils Pierre, le futur chanoine, par contre, encore enfant, aurait pu voir M. de La Salle. Frère Poutet voulait, sans doute, se référer à lui, car il le mentionne encore dans un article sur M. de La Salle, paru récemment dans *Le Livre de Paris*:

*Non loin de là (l'école St. Laurent de Grenoble) à la collégiale Saint-André, un jeune ecclésiastique, Gras du Villard, vit le visage du saint se décomposer durant le sacrifice de la messe, c'est-à-dire devenir d'une blancheur extatique. Soixante-six ans plus tard, devenu nonagénaire, il s'en souviendra encore.*

S'il s'agit ici de l'auteur de la vie de Soeur Louise, comme il y a lieu de croire, il faut préciser que Pierre Gras du Villard n'était pas ecclésiastique en 1714. Il ne recevra les quatre ordres mineurs que le 23 septembre 1724 des mains de Mgr Paulus de Chaulnes, et le sous-diaconat le 23 décembre de la même année (AD 4 G 326, p. 23 et 36). Il sera ordonné prêtre le 29 mars 1727 par Mgr de Caulet (AD 4 G 329).

Ce texte nous intéresse tout de même car on doit l'attribuer à un Frère du nom de Patrice (Antoine Radier) qui était professeur à Grenoble en 1780 et qui l'aurait écrit dans sa déposition pour la cause de béatification du Vénérable de La Salle. Remarquons que le chanoine Gras du Villard, même étant doyen du chapitre, n'aurait pas été nonagénaire en 1780. Il aurait eu 79 ans. Disons simplement qu'une rencontre avec M. de La Salle en 1713 ou 1714 reste dans le domaine du possible.

Jeune homme de 19 ans, Pierre Gras du Villard fait la connaissance d'un riche prélat italien qui lui procure l'argent nécessaire pour faire un voyage en Italie. Dans un opuscule intitulé *Lettre d'un chanoine de Grenoble à un de ses*



*amis, sur la Comète, 1773, il nous apprend quelques particularités de ce voyage qui a duré deux à trois ans.*

*Séjournant à Rome, je mangeois presque toujours chez M. l'Abbé de Tencin, notre très illustre compatriote, qui y étoit déjà Agent secret des affaires de France; et je voyois souvent chez lui tout ce qu'il y avoit de plus distingué à la Cour de S.S., entr'autres M. l'Abbé Lambertini, qui a été Pape sous le nom de Benoît XIV.* (BM O 2788)

Rappelons que l'abbé Vivant, qui avait joué un rôle important dans «l'affaire de Brou» à Paris le 4 avril 1714, se trouvait à Rome en 1721-1722, chargé des démarches pour obtenir la bulle d'approbation de l'Institut, et que c'est précisément l'abbé de Tencin qui a freiné ses démarches (CL 11, p. 143). Notre personnage a-t-il ainsi eu connaissance de ces démarches et surtout de ses antécédents qui avaient incité les Frères à écrire à leur Fondateur le 1er avril 1714? Nous ne le savons pas. A Rome, l'ami de Gras du Villard, devenu évêque, continuait à le combler de faveurs.

*Il n'y a pas de marques d'attachement qu'il ne me donnât. Par occasion il me fit d'abord nommer à un prieuré mais parce qu'il falloir faire des voeux pour le posséder, je l'en remerciai.*

De retour à Grenoble, Du Villard entre dans les ordres. Il s'introduit très vite dans les affaires ecclésiastiques de sa ville natale.

*Prêtre habitué de N.-D. (Notre-Dame, la cathédrale), l'un des deux aumôniers de Mgr de Caulet il est présent à l'intronisation de celui-ci à Grenoble le 16 mars 1727.*

(Louis Bassette, *Jean de Caulet*, 1946, p. 45)

Il devient chanoine du Chapitre de St-Paul à Saint-Laurent la même année, prenant la succession de François Levet (AD 4 G 91). Parmi ses collègues se trouvent Léonard Disdier et Louis de Vachon dont les noms figurent parmi les bienfaiteurs de l'école des Frères de Grenoble. Il deviendra chanoine de la collégiale Saint-André le 15 mai 1730 et il aura la prébende de M. Yse de Saléon (AD 15 G 457).

On ne peut pas établir avec exactitude les relations entre Gras du Villard et Yse de Saléon, de vingt-sept ans son aîné. Se sont-ils connus avant le départ

de Gras du Villard pour Rome en 1720, ou seulement après son retour? Il est difficile de le préciser. Nous savons que M. de Saléon devait quitter la collégiale Saint-André en tant que chanoine aux honneurs au plus tard en 1717, (*Registre des délibérations*, AD 15 G 455) pour se rendre à Aix-en-Provence où il était déjà vicaire intérimaire.

Quand Gras du Villard est devenu chanoine à St-Laurent en 1727, l'année de la mort de Soeur Louise, M. de Saléon venait d'être nommé par le Concile d'Embrun, vicaire général du diocèse de Senez après la condamnation de Mgr Jean Soanen à cause de son opposition farouche à la bulle *Unigenitus*. Le 10 février 1728, M. de Saléon est nommé à l'évêché de Digne, puis transféré à Agen le 1er novembre. Le 8 octobre 1735, il devient évêque de Rodez et ce n'est qu'en 1746, nommé archevêque de Vienne, qu'il revient en Dauphiné et que le chanoine du Villard aurait pu entrer en relation avec lui.

En 1741, Du Villard fait un voyage à Paris où il reste plusieurs mois. Ce n'est qu'en 1750 que nous le trouvons à Parménie. Les circonstances qui entourent cette étape de sa vie sont assez curieuses. Le Directeur de Parménie, l'abbé Micoud, d'abord missionnaire de la congrégation de St-Joseph de Lyon, puis prêtre de l'Oratoire, ne semble pas avoir pris sa mission très à coeur. La maison se ruinait peu à peu, si bien que M. Micoud n'y trouvant plus de quoi vivre, résolut de la quitter. N'osant, sans doute, déclarer ouvertement son projet, il écrivit à M. Gras du Villard, le priant de le remplacer à Parménie le temps d'un séjour à Paris. Il prétendait demander ce service de la part de Mgr Yse de Saléon qu'il devait accompagner, disait-il, à l'Assemblée du Clergé. Ce n'était qu'un prétexte, en effet, car la situation «provisoire» de Gras du Villard à Parménie devait durer vingt ans.

C'est au commencement du séjour de M. du Villard à Parménie que Mgr de Saléon lui écrit de Vienne pour lui offrir le revenu de son domaine des Malesnes, afin d'aider à relever l'hermitage qui se trouvait dans un état de délabrement lamentable.

*... Je ne sais pas si, eu égard à la situation de mes affaires, je pourrai être en état de soutenir cette bonne oeuvre à l'avenir, comme j'ai fait pour le passé; cependant si le bien continue à s'y faire, je consentirai volontiers d'abandonner pour cela le revenu de mon domaine des Malesnes.*

(Archives de l'évêché de Grenoble, Dossier Parménie)

Dans la même lettre, l'archevêque encourage Gras du Villard dans son dessein d'écrire la vie de Soeur Louise et ajoute:

*Il ne vous sera pas difficile de conférer avec bien des gens qui l'ont vue et pratiquée, dont vous pourrez tirer des instructions sûres pour faire une histoire fidèle, que je vous conseille cependant d'abrèger autant qu'il vous sera possible, afin que les pauvres habitants de la campagne ne soient pas rebutés par la cherté du livre. Vous ne manquez pas d'avoir les Mémoires de feu M. Soland, sur la sincérité duquel vous pouvez compter. Je vous offre tout ce qui dépendra de moi, et vous prie d'être persuadé de l'attachement très sincère...*

Gras du Villard n'a pas l'occasion de profiter de cette offre, semble-t-il: Mgr de Saléon meurt à Vienne le 10 février 1751. Le manuscrit de la vie de Soeur Louise a dû être fini vers le mois de mai 1751, car l'auteur le soumet pour examen à M. Bérard, archiprêtre de la Côte St-André et à ses confrères en retraite à Parménie. Ensuite il fait de même avec M. Chavert, archiprêtre de Tullins et ses confrères, le 27 juin 1751. Fort de l'appui des prêtres autour de Parménie, qui avaient connu Soeur Louise et la gardaient toujours en grande estime, Gras du Villard demande l'approbation officielle de l'évêché. Elle est accordée le 3 mars 1752, à Grenoble, et signée par le chanoine Baratier. La permission d'imprimer a été donnée le 4 mars 1752, signée par Amat Dumolin, Lieutenant général de police (Thèse Burkhard, Notes, p. 53). Le livre sort chez André Arnaud sous le titre: «*Histoire de la pieuse bergère du Mont de Parménie ou la Vie de la Soeur Louise*».

Cette première édition ne parlera pas de M. de La Salle. On doit conclure que Gras du Villard, ainsi que ses prédécesseurs, directeurs de Parménie, et auteurs des «mémoires» dont il se servait pour composer son texte, ne connaissaient pas le livre de Blain, paru en 1733, et n'étaient pas au courant des faits concernant le passage de M. de La Salle à Parménie. Aucun d'eux n'avait été témoin oculaire et près de quarante ans s'étaient écoulés depuis l'événement. Seuls les Frères et quelques amis intimes pouvaient saisir la signification profonde de la rencontre de M. de La Salle et Soeur Louise. Parménie était un haut lieu où se faisaient des «miracles» qui attiraient l'attention. Mais l'attention était axée sur les deux saints personnages qui habitaient l'hermitage, Louise Hours et l'Abbé Roux, et dans une perspective plus large, sur la sainte moniale chartreuse Béatrix d'Ornacieux dont les reliques venaient d'être découvertes sur les lieux. Par contre, le mystère et la discrétion qui entouraient l'épisode lasallien, comme nous allons voir, contribuaient, sans doute, à ralentir sa divulgation.

Nous devons attendre douze ans avant que le chanoine Gras du Villard, dans une deuxième édition de sa *Vie de Soeur Louise*, nous révèle des faits

concernant le séjour de M. de La Salle à Parménie, faits dont Maillefer et Blain ne parlent pas, aussi étrange que cela puisse paraître. Il s'agit d'un deuxième séjour, assez prolongé, du Fondateur sur la colline et de sa rencontre sur ces lieux avec Claude du Lac de Montisambert, le futur Frère Irénée.

Avant d'examiner cette deuxième édition qui nous déplacera dans le temps jusqu'à l'année 1764, il convient d'évoquer l'histoire de Parménie quant à ceux qui en ont eu la direction et ceux qui ont fréquenté la maison de retraite depuis le passage de M. de La Salle en 1714. Il ne serait pas inutile non plus d'examiner la situation des Frères à Grenoble durant ce temps et leurs relations avec Parménie. Nous avons une source certaine pour ce qui concerne Parménie dans le *Livre de Raison* que M. Gras du Villard a trouvé sur place à son arrivée. Pour l'histoire des Frères, nous disposons de «*L'Histoire de la Province Méridionale*» conservée aux archives de la maison généralice des Frères des Écoles chrétiennes à Rome (AMG, CJ 501/1 D1).

### LE LIVRE DE RAISON

Ce livre précieux, parcheminé, est conservé aux archives départementales de l'Isère à Grenoble. Il se présente comme une sorte d'historique de la maison de retraites de Parménie et contient des précisions concernant les directeurs, les visiteurs, les retraitants, des dépenses et recettes, des événements importants avec leurs dates, ainsi que beaucoup d'autres détails intéressants. Après un premier examen de ce document, j'ai constaté qu'il y a de sérieuses lacunes pour la période qui nous intéresse le plus, 1712 à 1714 et même jusqu'en 1726. Pourtant, il ne semble pas que des pages aient été enlevées.

On reconnaît l'écriture de M. de Saléon à plusieurs endroits, grâce à Gras du Villard qui l'indique chaque fois en écrivant verticalement dans la marge. La signature de M. de Saléon apparaît une seule fois au bas d'une quittance à M. Guy Nardy, faite à Parménie le 24 novembre 1714. Guy Nardy était un domestique qui avait travaillé longtemps pour Soeur Louise et l'abbé Roux.

Malgré ses lacunes, le *Livre de Raison* nous fournit tout de même de précieux renseignements. Nous allons y relever une liste des directeurs de l'Hermitage, écrite de la main de Gras du Villard au dos de la couverture frontale, et, à la suite, une liste des Frères ayant fait une retraite dans la maison de 1727 à 1752.

### Les directeurs de Parménie, 1681-1769

Chanoine Claude Canel	1681-1687
Abbé Roux	1687-1712
Chanoine Yse de Saléon	1712-1717
Abbé Joachim Bottu, Chapelain en résidence	1712-1722
Abbé Soland	1722-1733
Abbé Berson de Ponceau	1734-1743
Abbé Micoud	1743-1750
Chanoine Gras du Villard	1750-1769

### Remarques:

**Chanoine Canel:** Le chanoine Canel, confesseur de Soeur Louise, fut l'Instituteur et le premier Directeur des retraites établies à Parménie. Il était secondé en cette direction par M. de Vachon et par M. de Poligny.

(Cf., *Vie de Soeur Louise*, p. 72)

**Abbé Roux:** Dans la vie de Soeur Louise, jointe à cette étude, on trouvera des précisions historiques concernant ce saint prêtre. Il prit résidence à Parménie dès 1681 et fut «institué vicaire de l'évêque et recteur de la chapelle de Notre-Dame-des-Croix» par Mgr Le Camus, le 2 septembre 1687. Il restera à Parménie pendant trente ans.

**M. de Saléon:** Ne pouvant pas être à Parménie aussi souvent qu'il voulait, M. de Saléon se fait remplacer par un chapelain en résidence.

**Abbé Bottu:** Louise choisit un saint ecclésiastique du diocèse, nommé Joachim Bottu, comme chapelain. M. de Saléon le fait approuver par l'évêque de Grenoble (*Vie de Soeur Louise*, p. 149).

**Abbé Soland:** M. Soland a assisté Soeur Louise à l'heure de sa mort, en 1727, et a continué l'oeuvre des retraites pendant six ans. Lors de la fermeture du séminaire diocésain de

Grenoble, Mgr de Chaulnes a confié les séminaristes à M. Soland, à Parménie, pour un certain temps.

M. Soland est le seul Directeur de Parménie, à notre connaissance, qui a laissé des «mémoires» écrites sur Soeur Louise (Voir lettre de M. de Saléon à Gras du Villard, ci-dessus, p. 78). Il ne fait aucune mention du passage de M. de La Salle à Parménie. Retenons un seul passage des «mémoires» de M. Soland car il y a une similitude frappante entre ce qu'il écrit à propos de ses entretiens avec Soeur Louise et ce que M. de La Salle dit après l'avoir rencontrée.

*Ses entretiens faisaient des prodiges; ils firent tant d'impressions sur moi, et elle me dit chez M. de Ville des choses si particulières sur mon intérieur, que Dieu seul et moi pouvaient savoir, que je résolus d'aller à Parménie exprès pour la consulter, et depuis ce temps là j'en ai reçu dans toutes les occasions des paroles de vie.* (Gras du Villard, *Vie de Soeur Louise*, page 151) (Voir Blain ci-dessus, pp. 70-71).

**Abbé Frison:** Sur la liste des Directeurs de Parménie, que nous donne Gras du Villard, nous ne trouvons pas le nom de l'abbé Frison, missionnaire de la Congrégation des Prêtres de Ste-Colombe les-Vienne, que Mgr de Caulet a nommé après le départ de M. Soland. Il y resta 18 mois. Le *Livre de Raison* confirme ce fait.

**Abbé Noël Venard:** Lors de sa visite pastorale à Parménie en 1733, Mgr de Caulet fut reçu par MM. Noël Venard et Jean-Louis Bernard prêtres missionnaires de Saint-François-de-Sales (AD de l'Isère, GIV, 287). Ceux-ci ne purent s'habituer à la solitude de Parménie et laissèrent peu de traces de leur passage.

**Abbé Berson de Ponceau:** L'abbé de Ponceau recevait des Frères à l'Hermitage pendant les neuf ans de son directorat. Le *Livre de Raison* le constate. Il aurait pu avoir le livre de Blain entre les mains et être ainsi au courant de la visite de M. de La Salle à Parménie. Il n'en fait pas mention.

**Abbé Micoud:**

Nous avons vu l'astuce dont M. Micoud se servit pour quitter Parménie. Comme en prévision de son départ, il a fait l'inventaire des biens de Parménie. Le document, daté du 10 juin 1749, est conservé aux archives départementales de l'Isère (4 G 15). En ce qui concerne la bibliothèque de Parménie, aucun livre écrit par M. de La Salle ne figure dans cet inventaire. Or, nous savons par Blain que le Fondateur a offert ses ouvrages à Soeur Louise (B II 105). Mais ce qui surprend encore plus, c'est que la vie de M. de La Salle par Blain ne s'y trouve pas non plus.

**Abbé du Villard:**

Le chanoine du Villard arrive à Parménie le 5 février 1750 pour un séjour qu'il croit provisoire. Sa première année est consacrée à remettre en état la maison de retraite. Pendant la deuxième année, il prépare une très courte vie de Soeur Louise qui sortira en mars 1752, deux mois après la mort du Frère Timothée, Supérieur Général. Ainsi avaient disparu M. de La Salle 1719, Soeur Louise 1727, Abbé Soland 1742, Claude Du Lac 1747, Yse de Saléon et le chanoine Blain en 1751.

**Les Frères qui ont fait une retraite  
à Parménie entre 1726 et 1752:**

Le *Livre de Raison* donne une liste numérotée des retraitants, la date de leur séjour et parfois un détail intéressant. Je ne relève ici que les noms des Frères. Ils sont toujours reçus à l'Hermitage gratuitement.

<b>1727</b>	N° 114	<b>Frère Claude</b> de Grenoble
<b>1727</b>	N° 118	Trois Frères de Grenoble
<b>1738</b>	N° 87	<b>Frère Lucien</b>
	N° 96	<b>Le Frère Visiteur</b> des écoles et <b>Frère Rigobert</b>
<b>1739</b>	N° 95	<b>Frère Claude</b>
	N° 96	<b>Frère Rigobert</b> et son compagnon <b>Frère Sidoine</b>

1740	N° 54	Frère Augustin
	N° 106	Frère Sidoine
1741	N° 118	Frère Sidoine et compagnon
1742	N° 46	Frère Rigobert
1742	N° 68	Frère Supérieur Général des écoles et son compagnon.
1752	N° 129	Le Frère Directeur des Écoles Chrétiennes
	N° 130	et son compagnon.

### REMARQUES:

**Frère Claude** — C'est le premier nom de Frère que l'on trouve inscrit dans le *Livre de Raison*, le N° 114, pour une retraite de huit jours, le 15 octobre 1727. Il ne peut être que Jean-Pierre Nivet, le futur supérieur général, car le premier Frère du nom de Claude, Alexandre Boucher, était sorti de l'Institut le 9 septembre 1719 (CL 3 129). Le deuxième du nom, Jean B. Rogé, entré dans la Société le 6 novembre 1721, était décédé à Rouen le 25 mai 1726 (CL 3 173). Jean-Pierre Nivet est entré dans la Société à Rouen le 8 juin 1726 (R II 190).

Rappelons les circonstances qui entouraient l'entrée dans l'Institut de Jean-Pierre Nivet.

Jean-Pierre Nivet — Frère Claude — était de Châtillon-Coligny, aujourd'hui diocèse d'Orléans. C'est une vocation tardive. A l'âge de trente-six ans, après avoir mené une vie de bon bourgeois, il reçoit l'habit des mains de Frère Irénée — Claude du Lac de Montisambert. Irénée eut une vocation tardive lui aussi, appartenant à une des grandes familles d'Orléanais, presque compatriote de Jean-Pierre Nivet. Il a trente-cinq ans. On connaît la vie d'officier d'armée qu'il avait menée avant de devenir Frère. Frère Irénée donne son propre prénom de famille — Claude — à ce nouveau disciple de M. de La Salle qui deviendra directeur des novices et supérieur général.

La date de sa prise d'habit est le 8 juin 1726. A deux jours près, c'est l'anniversaire de l'entrée en religion de Frère Irénée lui-même, le 6 juin 1714. Comment Frère Claude pouvait-il ne pas connaître cette date quand nous apprenons, par un mémoire qu'il a laissé sur Frère Irénée, les relations amicales, intimes et spirituelles qui existaient entre les deux religieux? Le chanoine Bertrand de La Tour, parent et premier biographe de Frère Irénée, nous en donne les preuves car il avait à sa disposition le mémoire en question (La Tour, p. 90; R II 191). Ne faut-il pas admettre que Frère Claude lui-même a fait corriger dans une copie du *Catalogue* des entrées, effectuée pendant son généralat

(1751-1767), l'erreur qui s'était glissée dans l'original, concernant Frère Irénée: *est entré dans la société le 6 mai ou environ de l'an 1714* (CL 3 106).

Frère Irénée, premier Assistant de Frère Timothée, supérieur général, (R II 107) envoie le nouveau Frère, après son noviciat, dans la communauté de Grenoble avant de se l'adjoindre comme sous-directeur du noviciat de Saint-Yon. Rappelons que c'est l'année de la mort de Soeur Louise. La rédaction de la vie de M. de La Salle est en bonne voie. Les manuscrits de Frère Bernard et de Dom François-Élie Maillefer sont déjà entre les mains des Supérieurs à Saint-Yon et Frère Timothée a choisi ou va choisir incessamment le chanoine Blain comme rédacteur définitif.

Nous savons que Frère Claude Nivet a remplacé Frère Stanislas comme directeur du noviciat d'Avignon en 1731 et après la mort de celui-ci, le 4 décembre, comme responsable, en même temps, des maisons de Provence (R II 190).

En 1738, nous trouvons le Frère Visitcur des écoles et Frère Rigobert à Parménie, et en 1739, Frère Claude de nouveau. Cette même année, d'après son biographe, Bertrand de La Tour, Frère Irénée parcourait le Comtat, la Provence et le Languedoc à pied, dans la saison la plus chaude. Était-il le Visiteur signalé dans le *Livre de Raison* ou était-ce Frère Claude Nivet, chargé de visiter les maisons de Provence depuis 1731? Deux visites si rapprochées de ce dernier, en 1738 et 1739, semblent peu probables, surtout que l'inscription n'est pas la même dans les deux cas.

**Frère Rigobert** — Frère Rigobert (Charles Le Leu), entré dans la Société en 1710, successivement directeur à Boulogne et à Calais, devient directeur à Grenoble après le Chapitre de 1734. On le verra à Parménie en 1738, 1739 et en 1742. Ce Frère connaissait bien Frère Jacques (Charles Bouilly), directeur à Grenoble lors du séjour de M. de La Salle en 1713-1714. Tous deux avaient assisté aux Chapitres de 1720, 1725 et 1734.

**Frère Sidoine** — On note que ce Frère figure trois fois sur la liste des retraits à Parménie, en 1738, 1739 et 1740. Il assistera aussi au Chapitre général de 1734.

**Supérieur général** — Il est très significatif que Frère Timothée, supérieur général depuis 1720, se déplace pour faire une retraite à Parménie. Il avait été, dans la France du Midi, l'infatigable auxiliaire de M. de La Salle aux plus durs moments de la crise de 1712-1714. Il avait reçu Frère Irénée au noviciat d'Avi-

gnon. Il était, sans aucun doute, au courant des grands événements qui venaient de se dérouler à Parménie à cette époque, et en a gardé le secret, fidèlement, pendant trente ans. Le *Livre de Raison* ne donne pas le nom de son compagnon. Nous savons que Frère Rigobert a été remplacé cette même année 1742 par Frère Sixte dont nous parlerons ensuite.

**Frère Directeur** — Le Frère Directeur dont il s'agit en 1752 est Frère Ignace, entré dans la société en 1716 et directeur de l'école de Grenoble depuis 1750. Il est le premier Frère à se rendre à Parménie après l'arrivée sur la colline du chanoine Gras du Villard.

### Conclusions

Malgré les lacunes du *Livre de Raison*, on se rend compte de l'importance que les Frères attachaient à Parménie en souvenir de leur Fondateur et surtout après la parution du livre de Blain en 1733. Rien ne nous laisse croire que leur connaissance de l'événement «Parménie» dans la vie du Fondateur dépassait le contenu de ce livre. Notons que la plupart des visites à l'Hermitage ont lieu pendant le directorat de l'abbé Berson de Ponceau qui les reçoit gratuitement, mais qui ne nous laisse aucun écrit sur le passage de M. de La Salle à Parménie.

Tournons-nous vers la communauté de Grenoble pour voir quelles relations les Frères pouvaient avoir avec le chanoine Gras du Villard qui devient directeur de Parménie en 1750.

### DIRECTEURS DE GRENOBLE DE 1708 à 1750

<i>Frère</i>	<i>Nom de famille</i>	<i>Né en</i>	<i>Entré en</i>	<i>Grenoble</i>	<i>Décès</i>
<b>Henry</b>	Joachim Pelard	1683	1700	1708-1712	?
<b>Jacques</b>	Charles Bouilly	1679	1705	1712-1725	1760
<b>Pierre</b>	Jean-F. de Cierge	1685	1713	1725- ?	1729
<b>Anastase</b>	Antoine Paradis	1689	1709	1729- ?	1774
<b>Rigobert</b>	Charles Le Leu	1688	1710	1734-1742	1753
<b>Sixte</b>	Pasqual La Truite	1695	1717	1742	1788
<b>Honorat</b>	?	?	?	1742-1744	?
<b>Honoré</b>	Jacques Vital	?	1723	1744-1749	?
<b>Ignace</b>	Jacques Lecour	1695	1716	1750-1753	?

### DIRECTEURS DE GRENOBLE AUX CHAPITRES GÉNÉRAUX (Avant ou après leur directorat)

<i>1717</i>	<i>1720</i>	<i>1725</i>	<i>1734</i>
Jacques	Jacques Anastase Rigobert	Jacques Pierre Anastase Rigobert Sixte	Jacques Anastase Rigobert Sixte
<b>Timothée</b>	<b>Timothée</b> <b>Irénée</b>	<b>Timothée</b> <b>Irénée</b>	<b>Timothée</b> <b>Irénée</b> <b>Claude</b>

**N.B.** Les Frères dont les noms figurent en caractères gras ont été présents en tant que supérieurs sans avoir été directeurs à Grenoble, tous les trois très au courant des événements de Parménie.

Les manuscrits du Frère Bernard et de Dom Élie Maillefer ont été écrits entre les Chapitres de 1720 et 1725.

La vie du Fondateur par Blain, imprimée en 1733, a été composée entre les Chapitres de 1725 et 1734.

Le deuxième manuscrit de Maillefer a été écrit en 1740.

Réf: CL 3

*Historique de la Province Méridionale* AMG CJ 501/1 D 1  
RIGAULT, Tomes I et II

## REMARQUES

**Frère Henry** — Frère Henry (Joachim Pelard), après après avoir été l'un des fondateurs de l'école Saint-Laurent de Marseille en 1706, devint le fondateur de l'école de St-Laurent de Grenoble en 1708. On le retrouve directeur aux Vans en 1713 (R I 383) et puis à Mende en 1714 où il refuse de loger M. de La Salle. Il mène une vie plutôt indépendante et mondaine, tout en étant Frère, ce qui lui attire les admonestations de Frère Barthélemy (Lettre du 17 juillet 1714; Lucard, *Annales* I 313). Il mourra le 14 octobre 1721 *aux infirmeries des pestiférés, au service desquels il s'était consacré* (AM de Mende, GG N° 42).

**Frère Jacques** — Frère Jacques (Charles Bouilly) était directeur de l'école de Grenoble quand le Fondateur est arrivé dans cette ville en 1713 (*Historique AMG*; R I 379 et GRAS DU VILLARD, 1764). On ne peut pas admettre l'hypothèse de Frère Gallego et de Frère Félix-Paul (*Lettres*, p. 218) selon laquelle le directeur était Frère Jean-Jaquot, malgré la confusion autour du nom de Jean que prête le *Registre* des recettes et dépenses pour l'école St-Laurent (AD de l'Isère, D 58). En effet, il y avait Jean Morel (Frère Marc) appelé Morel dans le *Registre* et qui, d'après Frère Émile Lett, était Frère servant (*Premiers biographies de saint Jean-Baptiste de La Salle*, Paris, Liget, 1956, p. 55); puis Pierre Jean (Frère Stanislas) appelé Jean dans le *Registre* et, à partir de janvier 1717 au plus tard, sinon déjà en octobre 1713, Jean d'Auge (Frère Bernard) le premier biographe du Fondateur. L'adjoint de Frère Jacques en 1713 était Frère Stanislas (Pierre Jean) du diocèse d'Embrun. Il ne faut pas le confondre avec le deuxième du nom, Albin Bouché, dont la courte et pieuse existence a été narée par Blain (II ab 85).

Y avait-il un troisième Frère à Grenoble pendant l'année scolaire 1713-1714? Était-ce Frère Bernard (Jean d'Auge), né à Fribourg en Suisse le 24 juin 1697 et entré dans la Société au mois de mars 1713? Il y a des raisons sérieuses de le croire:

1. Le *Registre* pour 1711 mentionne une *dépense de 50 livres faite pour l'arrivée de M. de La Salle et l'envoi de deux Frères*. Frère Henry devait se ren-

dre aux Vans et être remplacé par Frère Jacques. Nous savons qu'un autre Frère est venu à Grenoble à cette époque. D'après les données fournies par Blain, il ne peut s'agir que de Frère Médard. Il a été chassé de la ville par les Messieurs qui soutenaient l'école, et n'ayant pas pu obtenir l'accord de Mgr de Montmartin pour y retourner, a pris la route pour Dijon où il a quitté l'Institut. Confus de sa faute, il est allé à Marseille retrouver M. de La Salle qui venait d'ouvrir un noviciat dans cette ville, en août 1712. Frère Médard refait son noviciat et le Fondateur l'envoie à Mende. *Il sortit sans ordre de cette maison*, dit Blain, *et alla chez les Frères d'Alais, où il mourut en sept jours d'une pleurésie qu'il avait gagnée en chemin. Sa mort arriva en 1713; (II ab 111)*. Frère Médard a-t-il été remplacé à Grenoble par Frère Stanislas ou a-t-on attendu les vacances scolaires pour le remplacer?

2. Frère Bernard (Jean d'Auge), aurait pu être envoyé à Grenoble pendant l'été 1713. Sa présence à Grenoble à cette date était nécessaire s'il a fait la connaissance de M. de La Salle. Peut-on admettre que Frère Bernard soit choisi comme biographe s'il ne connaissait pas M. de La Salle?

3. Frère Bernard devait nécessairement être à Grenoble aussi pour que Frère Timothée, directeur du noviciat à Avignon et chargé des maisons de Provence, ait les raisons suffisantes et le connaisse assez pour lui confier la lourde tâche d'écrire la vie du Fondateur. Rappelons que Frère Timothée, dans le Midi de la France depuis 1710 quand il est directeur de Mende (R I 374), regagne Paris avec Frère Jacques pour le chapitre de 1717 et encore pour celui de 1720, quand il est nommé supérieur. A cette dernière réunion, à part Frère Jacques, directeur de Frère Bernard, il y avait Frère Irénée qui a passé ses premières semaines comme Frère dans la communauté de Grenoble, pour le conseiller sur son choix.

4. Des passages de Blain, inspirés par le manuscrit de Frère Bernard nous permettent de déduire que ce dernier a pu lui-même recevoir, en public et en particulier, les exhortations de celui dont il devait écrire la vie.

#### Blain 1733:

*Il chérissait tendrement tous ses Frères (dit celui qui, le premier, a mis la main à la plume pour écrire sa vie) et témoignait plus d'affection à ceux qui paraissaient les moins agréables. Il était toujours prêt à les écouter pour leur donner*

*les avis dont ils avaient besoin, et pour les consoler dans leurs peines. Ses occupations même les plus pressantes ne l'empêchaient pas de leur donner cette satisfaction; aussi cette grande bonté produisait-elle d'excellents fruits; car il suffisait à ceux qui étaient sur le point de quitter leur vocation, d'avoir entendu ses douces et charmantes paroles pour rentrer en eux-mêmes, et avancer ensuite à grands pas dans la voie de la justice; mais la tendresse qu'il avait pour eux n'avait rien de déréglé, ce qui est rare, car il est aisé d'excéder sur ce sujet, et de relâcher par une tendresse qui ne mérite pas ce nom, ce qu'une véritable charité n'aurait garde d'accorder ou d'applaudir à ce qui mérite une juste censure.* (II 375)

Ces lignes semblent être une expression personnelle du sentiment qu'emporta Frère Bernard de la manière dont le Fondateur attirait les Frères et se les attachait à lui (B I 442).

L'accueil que les Frères de Grenoble réservent à leur père et sa résolution de *prolonger avec eux sa demeure, le plus qu'il serait possible* (B II 99. Voir texte ci-dessus, p. 48) démontre encore l'affection qui existait entre le Fondateur et ses disciples.

Le passage de Blain qui décrit le retour du Fondateur de Parménie parmi les Frères de Grenoble n'aurait pu être écrit que par l'inspiration d'un témoin oculaire, Frère Jacques ou Frère Bernard.

*Les Frères qui avaient le bonheur de le posséder, le regardaient avec une nouvelle admiration, et l'écoutaient avec un nouveau respect. Il récompensait leur hospitalité par des leçons admirables qu'il leur faisait sur la perfection...* (II 106)

Ou encore ce passage, lors du départ du Fondateur de Grenoble, lignes qu'aurait pu écrire Frère Bernard lui-même, étant le plus concerné.

*M. de La Salle, s'étant aperçu avant que les quitter de quelque petit différent qu'avait un d'eux avec le Directeur, il se pressa de l'apaiser, et les laissa tous dans la paix...* (II 119)

En conclusion, toutes ces citations nous laissent croire, non seulement qu'il y avait plusieurs Frères à Grenoble, en 1713-1714, mais que Frère Bernard lui-même était du nombre. Le fait que le registre du Bureau des Ecoles (AD D 58) atteste que la décision de payer un troisième Frère ne fut prise que le 11 décembre 1714 n'est pas nécessairement concluante.

Retournons maintenant à la carrière de Frère Jacques. Il quitte Grenoble en 1725 pour diriger l'école d'Alais (R II 108). Après avoir assisté au chapitre de 1717 pour l'élection de Frère Barthélemy, il assiste à trois autres Chapitres en compagnie de quatre de ses successeurs à Grenoble, les Frères Pierre, Anastase, Rigobert et Sixte, et des Frères Timothée et Irénée. Il mourra à Angers le 16 juillet 1760 à l'âge de 81 ans. C'est le dernier Frère témoin oculaire des événements de Parménie.

Notons qu'il n'y a plus de traces de Frère Bernard après 1726, l'année de ses vœux perpétuels, sauf dans le registre des entrées qui indique qu'il a quitté l'Institut (CL 3 113). On ignore totalement les circonstances de cette défection. De son travail, on ne possède aujourd'hui qu'un petit quart qui n'est qu'un brouillon. Ce texte s'arrête en l'année 1688 quand le Fondateur quitte Reims pour s'établir à Paris (CL 4).

**Frère Sixte** — Frère Sixte ne reste à Grenoble qu'un an, mais, à notre connaissance, il est le seul des directeurs de l'école Saint-Laurent qui a un lien quelconque avec le chanoine Gras du Villard, son aîné de six ans. Pendant son directorat, il est devenu l'ami d'un religieux Minime, le Père Matassy. Celui-ci et le chanoine du Villard ont fourni à Frère Patrice des renseignements sur M. de La Salle en 1780. Le fait est intéressant, quoiqu'il nous mène très loin dans l'ordre chronologique de notre récit. Il demande, cependant, quelques éclaircissements car le biographe de M. de La Salle qui, le premier, a introduit ce fait dans l'histoire de l'Institut, (Frère Lucard, *Vie du Vénérable Jean-Baptiste de La Salle*, Rouen, 1874), est à l'origine des erreurs commises par plusieurs biographes à sa suite. Nous avons mentionné déjà (ci-dessus p. 75) le nom de Frère Patrice (Antoine Radier) qui a fourni à Frère Lucard les éléments de son récit.

Il me semble important ici de bien situer ce personnage, je veux dire, Frère Patrice. Né en 1760 dans le département de l'Hérault, Antoine Radier a été élève des Frères au pensionnat de Montpellier. Il fait son noviciat à Avignon en 1777 et devient Frère Patrice. Il est professeur à Grenoble en 1780-1781, à Cahors en 1782 et à Marseille en 1788. Il quitte l'Institut pendant la Révolution et se marie, tout en restant très intimement lié d'amitié avec les Frères (R III 422 et V 479). Après la mort de sa femme, il rentre dans l'Institut et refait le noviciat à Avignon en 1835, à l'âge de 75 ans. Les Supérieurs l'invitent à faire une déposition pour la cause de béatification du Vénérable de La Salle en 1845. Il a 85 ans. Il meurt à Avignon en 1847. A-t-il laissé des écrits à Avignon, écrits que Frère Lucard aurait pu consulter? Les citations que Lucard

attribue à Frère Patrice ne correspondent pas aux textes latins conservés aux Archives centrales (AMG, BS 877-12 et BS 877-25).

Ce qui nous intéresse particulièrement, c'est le «témoin oculaire» que Frère Patrice rencontre à Grenoble en 1780, un chanoine qu'il nomme de Villars, et de qui il obtient, de vive voix, les renseignements qui figurent dans sa «déposition». Ce M. de Villars aurait été le confident de M. de La Salle, d'après Frère Lucard. Voici sa version de l'histoire:

*Le départ du Frère Directeur de Grenoble laissait un grand vide dans son école; le Vénérable de la Salle se chargea de le remplir. On le vit donc de nouveau exercer son zèle au milieu des enfants qu'il aimait; il redevint instituteur. Voici le témoignage que lui rend le respectable Frère Patrice: «Je fus envoyé, dit-il, à la communauté de Grenoble, en 1780. Le souvenir de notre fondateur y était conservé. L'on me dit: M. de La Salle a rempli, dans cette ville, les devoirs de maître d'école avec une joie inexprimable. Il conduisait lui-même ses écoliers à l'église et leur disait la sainte messe. Les élèves et les assistants étaient frappés de sa grande piété et de sa dévotion. Aussi, quand on le voyait aller à l'église avec les enfants, on entendait dire dans la rue: Allons à la messe, voilà le saint prêtre qui va la dire. **J'ai entendu moi-même ces paroles qui m'ont été répétées par des vieillards qui avaient été jadis les élèves de M. de La Salle.***

*Les jours où il ne faisait point l'école, le saint instituteur aimait à dire la messe, tantôt à la chapelle des religieuses de la Visitation, si pleine encore des souvenirs de sainte Jeanne de Chantal et de la mère Marie Péronne de Chatel, tantôt à la Collégiale de Saint-André, où il comptait, parmi les chanoines, des amis dévoués. Sa rare piété y excitait autant d'admiration que dans l'église Saint-Laurent: «Lorsque j'allais faire la classe au Verbe-Incarné, dit encore le Frère Patrice, je passais tous les jours devant la collégiale de Saint-André. **J'eus, plusieurs fois, occasion de voir M. de Villars, chanoine et doyen du chapitre, homme très-respectable et nonagénaire. Il avait vu M. de La Salle et avait conféré plusieurs fois avec lui avant son séjour à Grenoble. M. de La Salle disait quelquefois la messe dans leur collégiale; M. de Villars était lui-même édifié de la vivacité de sa foi; il voyait son visage se décomposer durant le sacrifice. On s'empressait pour le voir à l'autel.*** (L 288-289)

Le souvenir de M. de La Salle était sûrement vivant encore à Grenoble en

1780. On ne peut pas le mettre en question. Ce n'est pas ce fait qui nous trouble en lisant le récit de Lucard mais plutôt le fait que l'on ne trouve pas dans les dépositions des témoins, conservées en latin aux Archives, les textes correspondants, du moins, pas en entier. Par exemple, on trouve le texte très connu (en gras ci-dessus):

*Et fol. 1552 ter. = Sic publice vocabatur Gratianopoli In hac civitate nonnulli senes olim mihi narraverunt quot, cum Venerabilis pertransiret in via, diceretur publice «En Sanctus Prsbyter transiens eamus audiamusque illius Missam.»*

mais pas du tout ce suit:

*«J'ai entendu moi-même ces paroles qui m'ont été répétées par des vieillards qui avaient été jadis les élèves de M. de La Salle.»*

Quant au texte concernant M. de Villars, voilà ce qu'on trouve dans *Summarium Super Virtutes*, 1845:

§ 45 *Ex orali traditione accepta usque ab anno 1777 a videntibus.*

VII. *Textis Juxta 8. Inter. Proc. fol. 1301. ter resp. = Nominari audivi Venerabilem De la Salle a fratribus Congregationis cui adscriptus sum ab anno millesimo septingentesimo septuagesimo septimo. Cum essem in tyrocinio multa de eo loquentem audivi fratrem Adrianum qui eum ipsum per se noverat pariter audivi Dominum de Villars, Canonicum et Decanum Collegiatae Ecclesiae Sancti Andreae Gratianopoli, qui etiam ipse Dominum De la Salle viderat, eidemque fuerat auctor et suator ut Gratianopoli inviseret Sororem Ludovicam, comitante Domino de Saleon qui fuerat Venerabilis Condiscipulus in Seminario Sancti Sulpicii. Quaecumque novi de Domino De la Salle haec audivi primo a fratre Adriano secundo a Domino Devillars tertio a Carthusianis Monasterii Gratianopolitani, quarto a Patre Matassy, Religioso olim minimo, qui novit fratrem Xistum in probationis domum ab ipso Domino De la Salle receptum. Illi sunt fontes notitiarum mearum De Domino De la Salle, nec alii mihi supersunt indicandi, si tamen excipias abolescentes quasdam recordationes ex lectione vitae Domini De la Salle scriptae per Dominum Blin quae fiebat in tyrocinii domo.*

Ce qui signifie en français:

*J'ai entendu nommer le Vénérable de La Salle par les Frères de la Congrégation à laquelle je suis inscrit depuis l'année 1777. Quand j'étais au noviciat j'ai entendu beaucoup parler de lui par le Frère Adrien qui, lui-même, l'avait connu en personne. Egalement j'ai entendu M. de Villars, Chanoine et Doyen de la Collégiale Saint-André à Grenoble, dire qu'il avait vu aussi lui-même M. de La Salle et qu'il lui avait conseillé vivement à Grenoble de rendre visite à Soeur Louise, en compagnie de M. de Saléon qui avait été condisciple du Vénérable au Séminaire St-Sulpice. Tout ce que je sais de M. de La Salle, je l'ai entendu en premier lieu du Frère Adrien, en second lieu de M. Devillars, en troisième lieu des Chartreux du Monastère de Grenoble, en quatrième lieu du Père Matassy, autrefois Religieux Minimite, qui connut le Frère Sixte, reçu par M. de La Salle lui-même à la maison du noviciat. Telles sont les sources de mes connaissances de M. de La Salle et je n'en ai point d'autres à indiquer, sauf cependant quelques souvenirs qui vont en s'effaçant de la lecture de la vie de M. de La Salle écrite par M. Blain, faite en la maison du Noviciat.*

Le «de Villars» dont il s'agit ici n'est autre que Gras du Villard, premier biographe de Soeur Louise. Un document conservé aux Archives municipales de Grenoble (CC 1314) nous informe que le chanoine Gras du Villard, doyen du chapitre de Saint-André, vend sa maison sise rue Chenoise à Grenoble, le 1er mars 1779. Il avait 79 ans. A cette date, et pendant tout le XVIIIème siècle il n'y a pas de chanoine de la Collégiale Saint-André du nom de «de Villars» (AD 15 G 455-459).

Frère Patrice, en se souvenant d'une rencontre avec le chanoine Gras du Villard, alors âgé de 85 ans, lui attribue le rôle qui, en réalité, était celui de M. de Saléon. Les deux personnages étaient chanoines de Saint-André, mais à plus de trente ans d'écart: M. de Saléon du 3 juin 1697 au 26 avril 1710 (AD 15 G 324) et M. du Villard du 15 mai 1730 au 23 août 1785 (AD 15 G 457).

Frère Lucard, en faisant trop confiance au vieux Frère Patrice, tombe dans le même piège et va plus loin encore en nous présentant le même chanoine comme confesseur et confident de M. de La Salle. Il introduit le nom du chanoine «de Villars» à côté de ceux des chanoines Disdier et de M. de Saléon, ce qu'aucun biographe n'avait fait avant lui. L'erreur a été reportée et amplifiée même, quand Frère Gallego, tout récemment, dans sa *Vie de St J.-B. de La*

*Salle* (Madrid, BAC, 1987, page 508) non seulement accepte ce que relate Frère Lucard comme véridique mais ajoute que ce chanoine «de Villars» est devenu archevêque de Vienne ensuite. Nous savons que le dernier archevêque de ce nom — ils ont été cinq — est décédé en 1693.

Avant de commenter le texte de Gras du Villard qui relate le séjour de M. de La Salle à Parménie, nous pouvons trouver dans son petit volume de deux cents pages, certaines précisions utiles concernant Mgr de Villars, archevêque de Vienne, personnage qu'il ne faut surtout pas confondre avec notre auteur, Pierre Gras du Villard.

L'histoire ecclésiastique de Vienne nous signale cinq évêques du nom de de Villars, dont trois Pierre, qui se succèdent à ce siège entre juin 1576 et décembre 1693. C'est le dernier, évidemment, qui nous intéresse, Henri I de Villars (1621-1693). Il devient archevêque de Vienne le 27 juin 1662. Louise Hours avait alors seize ans et fréquentait Parménie déjà, mais comme simple bergère. M. de La Salle avait onze ans et Gras du Villars n'était pas encore de ce monde. Ce Henri de Villars était l'oncle du fameux maréchal que le roi Louis XIV avait envoyé en Gévaudan dans les années 1702-1705 pour pacifier les Camisards, et qui, en juillet 1712, à Denain, avait sauvé la France. Nous trouverons plus tard l'un de ses illustres lieutenants et héros de cette bataille, à Parménie en 1714, Claude Dulac de Montisambert.

Mgr Henri de Villars et sa soeur, abbesse de St-André-le-haut à Vienne, avaient fait la connaissance de Soeur Louise en 1673, quand celle-ci s'adressa à eux pour récupérer une statue de l'Enfant Jésus, confisquée par la Douane. *L'Évêque la lui fit rendre et eut toujours depuis pour elle beaucoup d'estime* (G du V, p. 56).

Peu de temps après la restauration de la chapelle de Parménie, Mgr de Villars est allé lui-même rendre visite à Louise. (Gras du Villard, p. 155). Cet archevêque, il faut le dire, était assez mondain. Il aimait beaucoup la chasse et pour mieux la pratiquer, avait aménagé un très vaste jardin chez lui. Il s'est converti avant sa mort. Ce n'est pas impossible que Soeur Louise y ait été pour quelque chose. Beaucoup de pauvres reçurent alors ses libéralités. Il mourut le 27 décembre 1693.

Mgr de Villars avait auprès de lui l'abbé de Villars, son neveu, le frère du Maréchal de Villars. Ce jeune abbé eût sans doute occupé le siège de Vienne après son oncle, mais la mort l'enleva alors qu'il venait d'être élu Agent Général du Clergé. (*Histoire de la Sainte Église de Vienne* par F.Z. Collombet, 1847, aux archives de l'évêché de Lyon à Fourvière).

Armand de Montmorin de St-Herem succéda à Henri de Villars. Il avait

fait son séminaire aux Missions Étrangères à Paris, était devenu évêque de Die en 1687 et archevêque de Vienne le 6 avril 1694. Gras du Villard nous dit qu'il vint à Parménie faire une retraite de plusieurs jours, y fit des libéralités, et s'en retourna si satisfait, qu'il ne manquait pas dans toutes les rencontres de parler avec éloge de Parménie (p. 156).

Après toutes ces digressions, pourtant nécessaires, pour bien situer nos personnages, nous pouvons examiner l'important document de Gras du Villard, devenu directeur de Parménie en 1750 dans les circonstances tout à fait providentielles que nous venons de voir.

La *Vie de Soeur Louise* par le chanoine Gras du Villard existe en deux éditions assez différentes. La première, datée de 1752, écrite en toute hâte, est un petit volume en-12, comptant 6 folios non chiffrés et 168 pages.

Il renferme, en dehors de la vie de Soeur Louise, un précis de la vie de M. Roux, prêtre, mort en odeur de sainteté dans la solitude de Parménie. Ce volume ne parle pas de M. de La Salle.

La deuxième édition, datée de 1764, est le résultat d'une recherche plus méticuleuse. C'est un in-12, de 3 folios non chiffrés et 199 pages.

Il comporte un abrégé historique de plusieurs autres établissements qui ont anciennement existé sur la même montagne, et deux chapitres sur M. de La Salle.

Que dire des exemplaires que l'on trouve datés de 1754? Cette date est erronée, tout simplement. Dans l'avant-propos du livre, on relève à la page LXVI des dates postérieures: 1758, 1759 et 1760. Le *Catalogue de livres imprimés à Grenoble* (Couturier de Royas, BM R 8694) nie l'existence d'une telle édition. Pour mettre fin à toute discussion, il existe dans la correspondance de Gras du Villard (BM N 11522), une lettre datée du 14 février 1764 qui dit ceci:

*... Il y a plus de dix ans vous voulûtes bien accepter un exemplaire de la première édition de l'Histoire de la vie de la Soeur Louise, ce qui me fait espérer que vous ne refuserez pas que j'aye l'honneur de vous en présenter un de la deuxième qui sort de dessous la presse, à laquelle édition j'ai fait quelques additions... etc.*

Cette précision étant faite, nous avons à nous occuper maintenant de la deuxième édition de la *Vie de Soeur Louise*, sortie en 1764. Elle contient un abrégé de l'histoire de la colline de Parménie. Nous avons déjà présenté cette histoire, grâce, en grande partie, aux documents manuscrits de Gras du Villard conservés aux archives de l'évêché de Grenoble. Notre tâche pour le moment

est de relever les passages concernant M. de La Salle et de les comparer avec les textes de Maillefer et de Blain déjà vus.

p. 48-49

*Gras du Villard 1764*

## CHAPITRE IX

*M. de Saléon succède à M. Roux*

Cette mort fut un rude coup pour tous ceux qui habitaient Parménie, et particulièrement pour la Soeur Louise; **elle ne s'en consolait qu'en adorant les ordres de Dieu auxquels elle se soumettait, en s'adressant à l'Enfant Jésus son consolateur,** et à la Sainte Vierge sa protectrice. La grande confiance qu'elle eut ne fut point trompée: Dieu pourvut en effet au secours de cette maison désolée d'une manière à faire connaître qu'il la chérissait en lui donnant pour nouveau Directeur M. l'Abbé de Saléon, qui non seulement la conduisit pendant plusieurs années avec édification, mais encore qui par son crédit et de ses propres biens la soutint, en lui faisant des libéralités considérables; ce qu'il a continué lors même que Dieu l'eut appelé à l'épiscopat, sans que jamais il ait cessé de veiller à la conservation de ce saint lieu qu'il a toujours affectionné.

Dans ce même temps, M. l'Abbé de la Salle, **Docteur de Sorbonne**, ancien chanoine de Reims, et Instituteur des Frères des Ecoles Chrétiennes, qui était allé à Grenoble au sujet de **l'École que l'on venait d'établir en la paroisse de Saint-Laurent**, ayant été dangereusement malade dans cette ville; son premier soin au retour de sa maladie, fut de faire une retraite pour, disait-il, réparer ses pertes. C'est ainsi que ce digne ecclésiastique appelait l'omission de ses oraisons et de ses autres exercices spirituels. Lorsqu'il cherchait un lieu propre à cet effet, M. l'Abbé de Sa-

léon, bienfaiteur des Frères de l'école de Grenoble, lui parla du Mont de Parménie comme d'un lieu que bien des personnes choisissent pour y faire des retraites, et lui fit l'éloge des vertus de la Bergère, dont Dieu s'était servi pour l'établissement de cette solitude.

M. de la Salle fut à Parménie; et ayant, pendant le cours de sa retraite, été témoin des grâces extraordinaires que Dieu se plaisait à répandre dans l'âme de cette fille, il en fut bientôt le panégyriste. Ce saint prêtre lui découvrit les traverses dont sa vie était agitée, depuis qu'il avait entrepris l'établissement des Écoles Chrétiennes; la Soeur Louise en fut étrangement surprise. Elle ne pouvait assez admirer qu'une oeuvre si sainte, si utile, et même si nécessaire, eût pu trouver tant de contradictions au milieu du christianisme; elle dit là-dessus à M. de la Salle, comme par inspiration, qu'il n'était pas au terme de ses travaux et de ses peines; il lui répondit qu'il sentait depuis longtemps un grand désir de se retirer dans la solitude, et **qu'il croyait que le Seigneur l'avait conduit pour le reste de sa vie dans celle de Parménie:** *Ce n'est pas la volonté de Dieu*, répliqua la Soeur Louise, *il ne faut pas abandonner la famille dont Dieu vous a fait le père: le travail est votre partage, il faut y persévérer jusqu'à la fin de vos jours.*

Il est dit dans l'histoire de la Vie de M. de la Salle, imprimé in-4°, à Rouen en 1733: *Qu'au bout de la quinzaine, qui était le terme que ce serviteur de Dieu s'était prescrit pour sa retraite à Parménie, étant retourné à Grenoble, il y fit sentir le profit qu'il avait fait de l'entretien qu'il avait eu avec un Ange de la terre, revêtu de la faiblesse du sexe.*

## REMARQUES:

Quelques remarques s'imposent. Elle correspondent aux passages soulignés.

1. Au commencement du texte il s'agit de la mort de l'abbé Roux, le premier directeur de Parménie.
2. Soeur Louise se consolait en *adorant les ordres de Dieu envers elle*. Notons la similitude entre ce passage et les derniers mots du Fondateur: *J'adore en toutes choses la conduite de Dieu à mon égard*.
3. M. de La Salle a suivi des cours à la Sorbonne mais son doctorat n'était pas de cette université.
4. Gras du Villard rapproche trop les deux événements: l'arrivée de M. de La Salle et l'ouverture de l'école. M. de La Salle arrive en 1713. Or, l'école fonctionnait déjà depuis 1708.
5. Gras du Villard spécifie que c'est dans la solitude de Parménie que M. de La Salle veut finir ses jours; or, Blain et Maillefer ne parlent que d'une solitude quelconque.

A la lecture de ce texte, on constate immédiatement qu'il a été inspiré par Blain et parfois pris mot à mot de ce dernier. L'auteur ne le reconnaît que vers la fin du passage où il commence à employer les guillemets, mais il ira plus loin que Blain et Maillefer en nous fournissant des précisions jusque là inédites.

Si le chapitre IX de Gras du Villard ne nous a pratiquement rien apporté, le chapitre X, par contre, se lit comme une explication du texte de Blain que l'auteur a entre les mains.

## CHAPITRE X

*M. de Saléon étant allé en Provence, M. l'Abbé de la Salle, Instituteur des Écoles Chrétiennes, le remplace pendant son absence à Parménie.*

**Monsieur de la Salle se persuadant qu'il était plus propre à détruire qu'à édifier, et que Dieu n'avait pas besoin de lui pour soutenir son oeuvre, était depuis son retour de Parménie fort indécis sur le parti qu'il**

**prendrait, lorsqu'il reçut une lettre de M. de Saléon qui le pria d'aller occuper sa place de Directeur de la Maison de Parménie pendant un voyage qu'il allait faire en Provence** où les affaires le demandaient. M. de la Salle accepta avec d'autant plus d'empressement cette commission, qu'il pensa que c'était peut-être un motif dont Dieu se servait pour le retirer jusqu'à la fin de ses jours sur cette Montagne. Il s'y rendit sans révéler à personne où

il allait, qu'à M. Didier, chanoine de Saint-Laurent de Grenoble, son confesseur, qui se chargea de lui envoyer les lettres qui le

concerneraient, quoiqu'il eût dessein de n'y pas répondre, s'imaginant qu'il se tiendrait comme inconnu dans sa solitude.

Reviement de situation? Intervention trop évidente de la Providence? M. de La Salle le croit. Il se considère plus apte à détruire qu'à édifier et prend la décision de disparaître. Nous ne devons pas nous étonner de cette décision si nous situons bien l'événement dans son contexte — contexte dramatique que nous fournit Blain en grand détail.

Gras du Villard dépeint ici l'inquiétude et l'indécision du Fondateur dès son retour à Grenoble. L'état euphorique dont jouissait M. de La Salle, selon Blain, — *C'était un Moïse descendu de la montagne, qui ne montrait plus en lui rien de l'homme, et qui semblait être déifié* (II, 106) — ne semble pas avoir duré longtemps. Ne faudrait-il pas, plutôt, déplacer ce passage de Blain dans un ordre chronologique nouveau où il serait plus admissible? En effet, la courte période de convalescence et de retraite à Parménie n'avait pas apporté au Fondateur de solutions immédiates à ses problèmes, malgré les paroles rassurantes et inspirées de Soeur Louise. Le fait est que Maillefer et Blain, tous les deux, relatent, qu'à son retour à Grenoble, il éprouvait de nouveaux chagrins, ceux-ci d'ordre moral.

Maillefer 1723:

*Quand il fut de retour à Grenoble, il y apprit qu'on lui avait suscité de nouveaux chagrins.* (140)

Blain 1733:

*Il goûtait la consolation de voir ses disciples avancer dans la vertu, lorsqu'un nouveau sujet de peine vint la troubler.* (II 106)

Maillefer 1740:

*Quand M. de La Salle fut revenu à Grenoble, on l'informa des nouveaux chagrins qu'on avait suscités aux frères de son Institut.* (247)

A la suite, Maillefer relate les événements qui se passent à Paris en l'absence de M. de La Salle et qui lui causent une peine profonde. Il souligne deux faits principaux:

— Quelques Frères se découragent et abandonnent la Société;

— Frère Barthélemy engage les évêques qui ont des Frères dans leur diocèse à leur donner un supérieur ecclésiastique.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Je ne citerai pas les textes ici, car nous en ferons une étude approfondie à un autre endroit.

A ce moment, dans son récit, le chanoine Blain parle de la position prise par M. de La Salle par rapport à la bulle *Unigenitus* et le jansénisme à Grenoble. Or, nous savons que le mandement de l'évêque de Grenoble pour la publication de la bulle est daté du 18 avril 1714. Étant donné que le texte de Blain n'est donc pas chronologiquement valable, nous préférons le situer à un autre endroit. Nous trouvons bien plus loin le texte de Blain qui correspond au récit de Maillefer et qui entre tout à fait dans l'ordre chronologique.

Blain 1733:

XI. M. de La Salle est enfin averti des désordres que fait l'homme ennemi dans sa Société; sa résignation à la volonté de Dieu.

*On écrivit de tous côtés sur ce sujet à M. de La Salle, et on lui fit de grands reproches de son absence. La plupart des lettres avec une adresse fausse ou incertaine (car on ne savait pas où il était) n'allèrent pas jusqu'à lui; mais une suffisait pour lui en apprendre plus qu'il ne voulait. Il fut averti enfin, et il fut désolé. De tant de lettres que les Frères, et que ceux qui s'intéressaient au bien de l'Institut, lui envoyaient, quelques-unes parvenant à lui, lui apprirent le désordre et le trouble que ses ennemis avaient fait entrer dans sa Société, et la décadence dont elle était menacée, s'il ne venait lui-même au plus tôt l'étayer avec la même main qui l'avait établie.*

*Cette fâcheuse nouvelle était, dans les conseils divins, la plus grande épreuve que Dieu préparait à sa vertu. Ce second Job, en l'apprenant, se soumit aux ordres de Dieu, adora ses desseins incompréhensibles, bénit son saint nom, et s'abandonna à ses rigoureuses volontés. Cependant, sans se laisser abattre, il espéra contre toute espérance, à l'exemple d'Abraham, persuadé que, quand il plairait à Dieu, il saurait des pierres même lui susciter de nouveaux enfants et relever l'Institut des Écoles chrétiennes avec un nouvel éclat. Dieu soit béni, ajouta-t-il, si c'est son oeuvre, il en aura soin.*

*Sa confiance en Dieu ne fut pas vaine; car des lettres plus consolantes lui apprirent que le mal n'était pas si grand qu'on l'avait fait; que Dieu avait su tirer le bien du mal en faveur de l'Institut;...*

*Il semblait que tout ce qui se passait de tous côtés, et surtout à Paris, à son sujet, aurait dû lui faire prendre le parti d'y revenir pour rétablir toutes choses par sa présence; mais dans la persuasion qu'il était plus propre à détruire qu'à édifier, et que Dieu n'avait pas besoin de lui pour soutenir son oeuvre, il ne pensa qu'à se cacher encore plus qu'il n'avait fait. Toutes les raisons dont on avait rem-*

*pli les lettres pour le retirer de sa solitude n'eurent point de force sur son esprit. Il ne répondit plus même aux lettres que les Frères lui écrivaient sur ce sujet, afin de les accoutumer à l'oublier entièrement, et de les rebuter par un silence affecté.*

(II 117-118)

Le chanoine Gras du Villard relève de ce texte une phrase très significative qui va nous permettre de découvrir un épisode de la plus haute importance dans la vie de M. de La Salle.

*Dans la persuasion qu'il était plus propre à détruire qu'à édifier, et que Dieu n'avait pas besoin de lui pour soutenir son oeuvre, il ne pensa qu'à se cacher encore plus qu'il n'avait fait.*

En écrivant cette phrase, Blain ne pouvait guère penser à Parménie comme lieu de cachette du Fondateur, car il était persuadé que M. de La Salle n'y était allé qu'une fois. Il considère cette nouvelle fuite dans la même optique que celle dont il a connaissance et dont il parle longuement à un autre endroit (B II 271-274).

#### Gras du Villard 1764:

*M. de La Salle se rendit à Parménie sans révéler à personne où il allait, qu'à M. Didier, Chanoine de St. Laurent, son confesseur, qui se chargea de lui envoyer les lettres qui le concerneraient.*

Il est important de rappeler ici que M. de La Salle avait une certaine habitude de garder le secret en des occasions comme celle-ci.

#### Blain 1733:

*Il disparaissait souvent dans Paris aux yeux de ses propres disciples, qui ne savaient ni où il était, ni ce qu'il était devenu.* (II 274)

*L'attrait de la solitude le mène en secret et à l'insu même des Frères, dans le désert qu'ont les Pères Carmes Dechaussés, à quelques lieues de Rouen. **Il la fit en 1686**, avec un secret si grand, qu'il en déroba la connaissance à ses propres enfants. La seule précaution qu'il prit pour pourvoir à son retour, si, en son absence il arrivait quelque chose d'extraordinaire, qui demandât sa présence, fut d'avertir le Frère qu'il laissait pour la conduite de la maison de Reims, de lui écrire. Il lui*

*laissa son adresse; mais cette adresse ne décelait pas son secret, car elle était indirecte, et elle ne marquait pas le lieu où la lettre envoyée en droiture à une Abbesse de Rouen, devait revenir entre ses mains.* (I 260)

**Paris 1706:** *Tout d'un coup il devint invisible en se cachant chez les RR.PP. Carmes Déchaussés. Il prit cette occasion d'y faire une retraite de quinze jours. Personne ne savait où il était, excepté deux ou trois de ses principaux Frères auxquels il en avait fait la confidence.* (II 39)

*Ces fréquentes éclipses du Saint Instituteur arrivées à Paris et ailleurs, trouvant les mêmes causes en Provence où il était allé se confiner, l'obligèrent aussi de s'y cacher pour se dérober à la persécution de ses ennemis en se dérochant à leurs yeux.* (II 274)

Après chaque disparition, le Fondateur revenait toujours au milieu de ses disciples. En trois occasions seulement, il fut question de prolonger sa retraite jusqu'à la fin de ses jours: premièrement, en Provence, après la débacle du noviciat de Marseille. Il chercha un lieu plus secret.

#### Blain 1733:

*... dans un hermitage près de Saint-Maximin où, goûtant le doux plaisir de n'avoir plus affaire aux hommes et de vaquer à Dieu, il fut tenté d'y rester et d'y passer le reste de ses jours. Il y a apparence qu'il eût succombé à une tentation si favorable à son attrait pour la vie cachée, si les Frères, après l'y avoir déterré, ne l'eussent obligé de se rendre à eux, et de ne point abandonner sa famille désolée.* (B II 274)

Ce sont ses disciples, Frères Timothée et Bernardin, qui, ayant découvert le lieu de sa retraite, l'ont convaincu de retourner parmi les Frères.

Deuxièmement, il aurait aimé finir ses jours dans la solitude du monastère de la grande Chartreuse, près de Grenoble:

*Peu s'en fallut qu'il ne se laissât emporter à cet attrait dominant pour la séparation entière du monde, quand il se vit dans la grande Chartreuse, où son séjour à Grenoble qui en est proche l'avait invité d'aller. A la vue de cette fameuse Laure, sanctifié depuis plus de sept siècles par la demeure et la sainte vie de tant de solitaires, il eut peine à résister à la douce inclination qui le portait à y*

*rester. Le doute qu'il eut que la volonté de Dieu fût d'accord avec la sienne sur ce sujet fut le seul obstacle qui en détourna l'exécution.* (B II 272)

Cette fois-ci, c'est le doute de ne pas être en accord avec la volonté de Dieu — M. de La Salle cherchait cette volonté en toutes choses — qui l'oblige à retourner à la communauté de Grenoble.

Troisièmement, c'est à Parménie même, qu'il révèle à Soeur Louise son désir de finir ses jours dans la solitude. Le texte de Gras du Villard est plus explicite que ceux des autres biographes que nous avons déjà examinés.

### Gras du Villard 1764:

*M. de La Salle accepta cette commission (de remplacer M. de Saléon comme directeur des retraites) avec d'autant plus d'empressement qu'il pensa que c'était peut-être un motif dont Dieu se servait pour le retirer jusqu'à la fin de ses jours sur cette Montagne. Il s'y rendit sans révéler à personne où il allait, qu'à M. Disdier, chanoine de Saint-Laurent, son confesseur.*

Le chanoine Disdier (écrit aussi Didier), dont parle Gras du Villard, était membre du Bureau des Écoles (AD de l'Isère, D 58 Écoles Chrétiennes) et protecteur des Frères.<sup>2</sup> De lui, Blain dit qu'il avait la bonté d'ajouter au titre de *Protecteur des Frères, celui de leur Confesseur.* (II 119) et à un autre endroit: qu'il avait *contribué à l'établissement des Frères, en a pris un soin particulier, et leur a tenu la place de M. de La Salle, en se chargeant avec une affection de Père de tous leurs intérêts spirituels et temporels* (II 55).

Le chanoine Gras du Villard est particulièrement bien placé pour nous

<sup>2</sup> M. Disdier était chanoine du Chapitre de Saint-Paul en l'église St-Laurent. Voir PILOT, *Histoire de Grenoble, Canoniat dans l'église de St-Laurent, Chapitre de St-Paul*, p. 141 et *Notice sur l'église de St-Laurent*, p. 67. Pour la fondation du Chapitre en 1694, voir aussi AD de l'Isère, 4 G 91. Le fondateur du Chapitre était Paul Disdier, conseiller au Parlement, époux de Madeleine Dupont. Le Chapitre était formé de quatre chanoines: Jacques Corriol, Louis de Vachon, que nous trouvons aussi au Bureau des Écoles et souvent en retraite à Parménie entre 1726 et 1733, *Léonard Disdier*, l'ami des Frères, et François Levet. Le chanoine Disdier avait vingt ans lors de la fondation du Chapitre. Il a été enterré le 18 mars 1746, âgé de 72 ans (AD GG 107). Pierre Gras du Villard, ordonné prêtre le 29 mars 1727, succède à François Levet comme chanoine de Saint-Laurent la même année. Il démissionne le 15 mai 1730 pour devenir chanoine de la Collégiale St-André (AD 15 G 457). Son canonicat à St-Laurent, vacant, passe à Étienne Faure, le 20 mai 1731 (AD 4 G 331, p. 98).

parler de son co-chanoine, Léonard Disdier. Ils se voyaient tous les deux journallement, ou presque, pendant trois ans, 1727-1730, au quartier Saint-Laurent. Rappelons que c'est le quartier où se trouvait l'école des Frères et que ceux-ci fréquentaient l'église St-Laurent avec leurs élèves, et pas seulement pour la messe, mais aussi pour les vêpres les dimanches et fêtes. Gras du Villard ne pouvait donc pas manquer d'être renseigné sur les Frères.

Si M. de La Salle accepte la mission que lui propose M. de Saléon, c'est qu'il a des raisons sérieuses:

#### Ses raisons:

- il n'est pas le supérieur ecclésiastique des Frères à Paris depuis 1702, date où le Cardinal de Noailles lui déclara: *Monsieur, vous n'êtes plus Supérieur, j'ai pourvu votre communauté d'un autre* (B I 410). Et maintenant, il apprend le désordre et le trouble que ses ennemis ont fait entrer dans la société, depuis que Frère Barthélemy a demandé que les évêques nomment des supérieurs ecclésiastiques. *Cette fâcheuse nouvelle, dit Blain, était dans les conseils divins la plus grande épreuve que Dieu préparait à sa vertu* (B II 117).
- Il doute de la fidélité de ses disciples à propos de son autorité dans la société, et surtout de celle de Frère Barthélemy lui-même. Il ne peut guère retourner à Paris dans ces conditions.
- Il croit à l'intervention de la Providence à son égard à travers la demande de M. de Saléon.
- Cet appel répond bien, en même temps, à la forte attirance que M. de La Salle ressentait pour un apostolat dédié à la conversion des pécheurs. Après sa triste expérience à Marseille, quand ses ennemis faisaient circuler la rumeur qu'il avait abandonné les intérêts de son Institut, Blain remarque qu'à la vérité, *M. de La Salle fut plusieurs fois tenté de se retirer dans quelque paroisse pour y travailler à la conversion des pécheurs, et d'abandonner au soin de la Providence une maison dont on voulait le chasser par tous moyens* (B II 97).

Le temps était propice pour une retraite dans un lieu de pèlerinage dédié à la sainte Croix, où s'opéraient beaucoup de conversions. Cette année-là, la semaine sainte commençait le 25 mars. Nous pouvons donc, logiquement, situer ce retour du Fondateur à Parménie dans la deuxième quinzaine de mars 1714.

Connaissant sa grande dévotion à saint Joseph, l'éducateur modèle qu'il avait choisi comme patron de son Institut, il aurait célébré la fête du 19 mars avec les Frères de Grenoble, si possible, mais il est peu probable qu'il aurait accepté l'invitation de M. de Saléon de le remplacer à Parménie s'il avait déjà reçu l'ordre de ses disciples de retourner à Paris. Nous savons que cet ordre est daté du 1er avril 1714, le jour de Pâques, et nous allons examiner de suite, chez les premiers biographes, les circonstances qui ont amené les Frères de Paris, de Versailles et de Saint-Denis à le rédiger.

### Maillefer 1723:

*Il semblait à ceux qui s'intéressaient à la réputation de M. de La Salle que tout ce qui se passait à Paris à son sujet aurait dû lui faire prendre le parti de revenir pour calmer les esprits. Mais les raisons qui le retenaient dans sa chère solitude de Grenoble, étaient plus fortes sur son esprit que toutes celles qu'on lui alléguait pour l'en faire sortir. Il ne répondait plus aux lettres que les Frères lui écrivaient à ce sujet, afin de les accoutumer à l'oublier entièrement. Mais toutes ces précautions étaient inutiles. On ne cessait de l'importuner, et comme tous les moyens qu'on avait employés pour le fléchir n'avaient pas réussi, on eut recours à une voie extraordinaire et qui n'a point d'exemple.* (142)

### Blain 1733:

XII. Les Frères le pouvant se résoudre à revenir, lui en font un commandement, et il obéit.

*Il n'y gagna rien: plus il voulait être oublié, plus les Frères pensaient à lui, ne pouvant plus vivre sans lui. Sa longue absence leur avait appris combien il leur devait être cher, et combien son retour leur était nécessaire. Ils l'importunèrent sans cesse, et le fatiguaient de leurs lettres. Ennuys à la fin d'user de tant de moyens inutiles, ils en imaginèrent un qui fut efficace pour le faire revenir. Puisqu'il ne tenait compte de leurs désirs, de leurs gémissements, de leurs prières, ils s'avisèrent de lui ordonner et de lui faire un commandement. L'expédient était hardi et sans exemple; l'ordre qu'ils donnaient, paraissait lui-même un attentat contre l'autorité légitime qu'ils devaient respecter. Mais qu'eussent-ils fait? La nécessité n'a point de lois, dit le proverbe commun, et la charité s'en fait quelquefois d'extraordinaires. Si, dans cette conjoncture, les enfants commandèrent au père, ce ne fut que dans la vue de lui obéir; si les disciples firent la loi au maître,*

*ce ne fut que par le désir de la recevoir de lui.*

(II 118)

Maillefer 1740:

*Lorsqu'on l'eut informé de tout ce qui s'était passé à Paris au sujet de son absence, il semble qu'il aurait dû prendre le parti de revenir pour calmer les esprits. **Mais les raisons qui le retenaient dans sa chère solitude de Grenoble étaient plus fortes sur son esprit que toutes celles qu'on pouvait lui alléguer pour l'en faire sortir.** Il ne répondait plus aux lettres que les Frères lui écrivaient sur ce sujet, afin de les accoutumer à l'oublier et à se passer de lui. Cependant, toutes ces précautions furent inutiles. On ne cessait de l'importuner par lettres, et comme les moyens dont on s'était servi pour le fléchir n'avaient pas réussi, les Frères eurent recours à une voie extraordinaire qui n'a point d'exemple.* (252)

Ni Blain ni Maillefer ne connaissaient les raisons certaines qui retenaient M. de La Salle en Dauphiné ou celles mêmes qui avaient provoqué sa «fuite». Blain a dit lui-même qu'il ne pouvait parler que par conjectures parce que M. de La Salle ne voulait jamais s'expliquer sur ce sujet (B II 108). Blain nous donne, néanmoins, des raisons qui semblent plus que vraisemblables, parce qu'elles sont basées sur des faits et des paroles de M. de La Salle lui-même.

Blain 1733:

*M. de La Salle demeura, à l'égard des Frères de France, sans vie et sans mouvement, et comme un homme mort. Sans doute qu'un homme aussi sage et aussi éclairé que lui, eut de grandes raisons pour agir de cette manière, mais il ne nous est pas possible de les deviner. Peut-être voulut-il accoutumer les Frères à se passer de lui, et les obliger enfin à se choisir un d'entre eux pour supérieur, ce qu'ils n'avaient jamais voulu faire en sa présence, jusqu'à se regarder comme un objet de malédiction, et comme la cause de toutes les disgrâces dont la congrégation était sans cesse affligée. Peut-être eut-il la pensée que quelques-uns de ses propres disciples étaient de concert avec ses ennemis, et qu'il ne pouvait pas plus se fier aux uns qu'aux autres. Peut-être enfin voulut-il persuader ses adversaires qu'il ne se mêlait plus du gouvernement de son Institut dans la vue de les désarmer.* (II 108)

La première raison que donne Blain semble tout à fait dans la ligne de

conduite de M. de La Salle depuis très longtemps comme nous l'avons vu dans la première partie de cette étude, la *Lutte pour le pouvoir*. Il voulait, semble-t-il, contraindre en quelque manière ses disciples à élire un autre supérieur pour les gouverner. En 1694, ils avaient pris un engagement solennel de le faire. M. de La Salle ne comprenait sûrement pas les nouvelles qui lui parvenaient maintenant à ce sujet. Il prévoyait sans doute que, s'ils ne faisaient pas cette élection de son vivant, ils n'auraient plus la liberté de la faire après sa mort; qu'on les obligerait à recevoir pour maître un prêtre séculier, ce qui causerait plus que probablement la chute de l'Institut (B II 120).

Maillefer ne donne pas de raisons pour l'absence prolongée de M. de La Salle. Il se contente de dire:

*les raisons qui le retenaient dans sa chère solitude de Grenoble, (l'auteur ignore que M. de La Salle est à Parménie) étaient plus fortes sur son esprit que toutes celles qu'on lui alléguait pour l'en faire sortir.* (M 1723 142)

Quand M. de La Salle ne répondait pas aux lettres que les Frères lui adressaient, Maillefer dit que c'était

*afin de les accoutumer à l'oublier entièrement.* (M 1723 142)

Mais au lieu de l'oublier, les Frères s'inquiétaient de plus en plus à son égard.

*Ils firent des perquisitions pour découvrir le lieu de sa retraite, sans en pouvoir rien apprendre de certain.* (M 1723 140)

Enfin, comme tous les moyens dont les Frères se servaient pour faire revenir à Paris leur Père et Fondateur n'avaient pas réussi, ils ont eu recours à «une voie extraordinaire» qui n'a point d'exemple dans l'histoire des ordres religieux.

Maillefer 1723:

*Les principaux Frères de Paris, de St-Denis en France et de Versailles, convinrent entre eux de lui écrire une lettre au nom de tous les Frères de l'Institut, signée d'eux, par laquelle après l'avoir pressé par les raisons les plus touchantes et les plus tendres, ils lui ordonnent en vertu de l'obéissance dont il a fait voeu aussi bien qu'eux, de revenir à Paris sans différer plus longtemps.*

*Cette lettre, écrite d'un style simple et naturel, marque si vivement l'estime et la vénération qu'ils avaient pour leur saint Instituteur, et la crainte où ils étaient de le perdre de vue, qu'il suffit de la rapporter telle qu'elle se lit en original, pour réfuter tout ce que ses ennemis ont débité de la dureté de son gouvernement, et l'entêtement qu'ils lui ont reproché comme la source de tous ses chagrins.*

(142)

Blain 1733:

*Les principaux Frères de Paris, de Versailles et de Saint-Denis, s'étant donc assemblés, convinrent de lui écrire une lettre au nom de tout l'Institut, par laquelle, après l'avoir sollicité par les raisons les plus tendres et les plus touchantes, ils lui ordonnent, en vertu de l'obéissance qu'il a vouée à l'Institut, aussi bien qu'eux, de revenir à Paris sans délai. Cette lettre, écrite d'un style simple et naïf, marque si vivement l'estime et la vénération qu'ils avaient pour le saint Instituteur, et la crainte qu'ils avaient de le perdre, qu'il suffit de la rapporter telle qu'elle est pour réfuter tout ce que ses ennemis ont dit de la dureté de son gouvernement, et de l'entêtement qu'ils lui reprochaient.*

(II 118)

Maillefer 1740:

n.m. 1715. Les Frères s'assemblent pour l'y obliger.

*Les Supérieurs des communautés de Paris, de St-Denis en France et de Versailles, avec quelques anciens Frères, convinrent de lui écrire une lettre commune au nom de tout l'Institut, par laquelle, après l'avoir pressé par les raisons les plus fortes, et les plus touchantes, et sans vouloir déroger au profond respect qu'ils lui portaient, ils lui ordonnent, en vertu du voeu d'obéissance qu'il a fait avec eux, de revenir à Paris, sans différer plus longtemps.*

*Cette lettre écrite d'un style simple et naïf, mais en même temps vif et pressant, marque assez l'estime et la vénération qu'ils conservaient pour lui, et la crainte qu'ils avaient de le perdre. Il suffit pour en donner des preuves, de la rapporter telle qu'elle fut écrite. Elle servira en même temps à réfuter tout ce que ses ennemis ont débité, en différentes occasions, de la dureté de son gouvernement et de l'entêtement qu'ils lui reprochaient comme la souce de tous ses chagrins.*

(253)

## LA LETTRE

### Maillefer 1723:

*Monsieur notre très cher Père, Nous, principaux Frères des Ecoles Chrétiennes, ayant en vue la plus grande gloire de Dieu, le plus grand bien de l'Eglise et de notre Société, reconnaissons qu'il est d'une extrême conséquence que vous repreniez le soin et la conduite générale du saint oeuvre de Dieu qui est aussi le vôtre, puisqu'il a plu au Seigneur de se servir de vous pour l'établir et le conduire depuis si longtemps. Tout le monde est convaincu que Dieu vous a donné et vous donne les grâces et les talents nécessaires pour bien gouverner cette nouvelle compagnie, qui est d'une si grande utilité à l'Eglise, et c'est avec justice que nous rendons témoignage que vous l'avez toujours conduite avec beaucoup de succès et d'édification. C'est pourquoi, Monsieur, nous vous prions très humblement et vous ordonnons au nom et de la part du corps de la Société auquel vous avez promis obéissance, de prendre incessamment soin du gouvernement général de notre Société. En foi de quoi, nous avons signé. Fait à Paris ce **premier avril mil sept cent quinze**, et nous sommes, avec un profond respect, Monsieur notre très cher Père, vos très humbles et très obéissants inférieurs, etc.* (142)

### Blain 1733:

*Monsieur notre très cher Père, Nous, principaux Frères des Écoles chrétiennes, ayant en vue la plus grande gloire de Dieu, le plus grand bien de l'Église et de notre Société, reconnaissons qu'il est d'une extrême conséquence que vous repreniez le soin et la conduite générale du saint oeuvre de Dieu qui est aussi le vôtre, puisqu'il a plu au Seigneur de se servir de vous pour l'établir et le conduire depuis si longtemps. Tout le monde est convaincu que Dieu vous a donné et vous donne les grâces et les talents nécessaires pour bien gouverner cette nouvelle Compagnie qui est d'une si grande utilité à l'Église; et c'est avec justice que nous rendons témoignage que vous l'avez toujours conduite avec beaucoup de succès et d'édification. C'est pourquoi, Monsieur, nous vous prions très humblement, et nous vous ordonnons au nom et de la part du corps de la Société auquel vous avez promis obéissance, de prendre incessamment soin du gouvernement général de notre Société. En foi de quoi nous avons signé.*

*Fait à Paris ce 1 avril 1714 et nous sommes avec un très profond respect, Monsieur notre très cher Père, vos très humbles et très obéissants Inférieurs, etc.*

(II 118)

### Maillefer 1740:

*Monsieur notre très cher Père. Nous, principaux Frères des Ecoles Chrétiennes, ayant en vue la plus grande gloire de Dieu, le plus grand bien de l'Eglise et de notre Société, reconnaissons qu'il est d'une extrême conséquence que vous repreniez le soin et la conduite générale du saint oeuvre de Dieu, qui est aussi le vôtre, puiqu'il a plu au Seigneur de se servir de vous pour l'établir et le conduire depuis si longtemps. Tout le monde est convaincu que Dieu vous a donné et vous donne les grâces et les talents nécessaires pour bien gouverner cette nouvelle compagnie qui est d'une si grande utilité à l'Eglise, et c'est avec justice que nous rendons témoignage que vous l'avez toujours conduite avec beaucoup de succès et d'édification. C'est pourquoi, Monsieur, nous vous prions très humblement et vous ordonnons, au nom et de la part du corps de la Société auquel vous avez promis obéissance, de prendre incessamment soin du gouvernement général de notre Société. En foi de quoi nous avons signé, **fait à Paris ce 1 avril 1715**, et nous sommes avec un très profond respect, M. notre très cher Père, vos très humbles et très obéissants inférieurs, etc.* (254-255)

**Deux questions** se posent immédiatement: une sur **la date** de la lettre et l'autre sur son **auteur**.

Maillefer en 1740, aussi bien qu'en 1723, date la lettre du 1er avril 1715, tandis que Blain en 1733 donne la date du 1er avril 1714. Nous pouvons être certains que c'est Blain qui a raison. En effet, une lettre de Frère Barthélemy en date du 17 juillet, à M. Martineau, curé de Mende, dit:

*... J'ai appris que M. de La Salle était parti de Grenoble il y a quelques semaines pour aller faire la visite des maisons de Provence...*

(AD de la Lozère, F 573; Copie AMG Mende)

Nous reparlerons de cette lettre dans l'ordre chronologique, car elle est d'une importance considérable dans la suite des événements.

Une deuxième lettre, adressée au même curé de Mende, et signée de M. Brou, le supérieur ecclésiastique des Frères à Paris, en date du 5 octobre 1714, dit:

*J'ai rendu compte à M. de La Salle de ce que vous me faites l'honneur de m'écrire... Depuis qu'il est à Paris, je crois devoir m'en remettre à lui du gouvernement de sa Société, dont je n'ai pris soin qu'en son absence...*

(AD de la Lozère; Photocopie aux AMG)

Ces deux lettres nous permettent de fixer, sans doute possible, le retour de M. de La Salle à Paris entre le 17 juillet et le 5 octobre 1714. Blain date ce retour à Paris du 10 août 1714 (B II 120). La lettre du 1er avril, donc, doit nécessairement être datée de l'année 1714.

*La deuxième question concerne l'auteur ou les auteurs* de la lettre. Maillefer et Blain ne nous fournissent qu'une copie de ce célèbre document. Malheureusement, l'original qui portait des signatures et qui est tombé entre les mains de M. de La Salle ne nous est pas parvenu.

Les trois copies sont identiques excepté pour la date. Toutes les trois commencent par :

**Nous, principaux Frères des Écoles Chrétiennes,**

Que nous disent les biographes à propos de ces principaux Frères?

Maillefer 1723: *Les principaux Frères de Paris, de St-Denis en France et de Versailles, convinrent entre eux de lui écrire une lettre au nom de tous les Frères de l'Institut, signée d'eux,...*  
(142)

Blain 1733: *Les principaux Frères de Paris, de Versailles et de S. Denis, s'étant donc assemblés, convinrent de lui écrire une Lettre au nom de tout l'Institut...*  
(II 118)

Maillefer 1740: *Les Supérieurs des communautés de Paris, de St-Denis en France et de Versailles, avec quelques anciens Frères, convinrent de lui écrire une lettre commune au nom de tout l'Institut,...*  
(253)

Le terme «principaux Frères» est employé très tôt dans l'histoire de l'Institut par les premiers biographes du Fondateur, mais la signification du terme semble varier considérablement de l'un à l'autre. Nous ne risquons pas pour autant de nous tromper en attribuant ce titre aux douze Frères choisis par M. de La Salle en 1694 pour prononcer des vœux perpétuels avec lui le 6 juin et pour procéder à l'élection d'un supérieur.

Qui étaient-ils? Un petit registre, à la reliure ancienne, appelé *Livret des premiers vœux*, conservé aux archives de la maison généralice (AMG, SBf) nous révèle leurs noms.

### Le douze principaux Frères de 1694:

**Nicolas Vuyart**

**Gabriel Drolin**

**Jean Partois**

**Gabriel Charles Rasigade**

**Jean Henri**

**Jacques Compain**

**Jean Jacquot**

**Jean Louis de Marcheville**

**Michel Barthélemy Jacquinot**

**Edme Leguillon**

**Gilles Pierre**

**Claude Roussel**

Nous pouvons localiser deux de ces Frères à Paris en 1714, Frère Jean Partois et Frère Jean Jacquot. Quant au 1er avril de cette année-là, il est évident que, n'ayant pas leurs signatures sur un document précis, on ne peut pas affirmer avec certitude leur présence à Paris ce jour-là.

**Jean Partois** (Frère Antoine) le disciple le plus ancien de M. de La Salle après Gabriel Drolin, après avoir été directeur à Laon, à Dijon et à Mende, était de retour à Paris depuis 1707 (F.P. 246). Plusieurs biographes pensent qu'il était le secrétaire particulier de M. de La Salle durant quelques années (R I 215; CL 3, p. 7; F.P. 247).

**Jean Jacquot**, le cadet de six ans de Frère Antoine (Jean Partois) mais seulement d'un mois quant à son entrée dans la Société en 1686 à l'âge de quatorze ans, avait partagé la vie de M. de La Salle presque trente ans durant, ne le quittant guère de 1686 à 1712. Pédagogue, formateur, «inspecteur», directeur de la maison rue de la Barouillère, centre de la Société, Frère Jean Jacquot, il faut l'admettre, devait être mêlé de très près à l'envoi de la lettre du 1er avril 1714 (CL 40-1, p. 187; EL 54-59; R I 409).

Le même livret dont nous venons de faire mention donne les noms de vingt-trois autres Frères ayant prononcé des vœux pour toute leur vie entre 1695 et 1705. De ces vingt-trois Frères, nous en trouvons deux à Paris en 1714, Frère Barthélemy et Frère Joseph, et un à Saint-Denis, Frère Jean-François.

**Frère Barthélemy**, Joseph Truffet, en 1714, était directeur des novices à Paris et remplaçant de M. de La Salle, en mission dans le Midi. Il semble impensable qu'il ne soit pas impliqué, de son propre chef, dans l'envoi de la lettre du 1er avril, ou, tout au moins, par l'instigation des Frères de son entourage, employés comme lui, rue de la Barouillère, au centre de l'Institut depuis 1709.

**Frère Joseph** — Frère Jean Le Roux était directeur des écoles de Rouen de 1706 à 1710. En 1708 et 1709, il était en même temps Visiteur des maisons de l'Est. Il vit sa juridiction étendue à toutes les maisons au Nord de la Loire en novembre 1711, Paris excepté, car il y résidait (FP 222, 223, 311).

Blain a voulu lui consacrer une notice d'une demi-page à la suite de la vie du Frère Barthélemy. Il écrit: *Il fut toujours inviolablement attaché à M. de La Salle, et il fut un de ses fidèles disciples qui ne l'abandonnèrent jamais dans ses plus grandes persécutions. Il fut de même le soutien du Frère Barthélemy, qui se déchargeait sur lui de la plupart des affaires du dedans et du dehors, en quoi il était fort entendu* (B II ab 28).

A cause des relations de Frère Joseph avec tous les Frères du Nord, et surtout avec Frère Barthélemy, on peut le considérer non seulement comme l'un des principaux Frères mais aussi, avec Frère Jean Jacquot, l'un des instigateurs et des signataires de la lettre du 1er avril.

**Frère Jean-François**, Jean Boucqueton, après avoir été directeur à Laon, est devenu directeur à Saint-Denis. Était-il le fondateur de cette école en 1708? Nous n'en sommes pas certain. De toute façon, nous trouvons Frère André (Loup Bonneau) directeur à Laon de 1714 à 1723 (FP, p. 218), ce qui semble indiquer que Frère Boucqueton était déjà à Saint-Denis. Il y était sûrement en 1717, lors du passage de Frère Barthélemy, mandaté pour visiter toutes les communautés de la Société.

Le *Catalogue des Frères des Ecoles Chrétiennes de Melun*, conservé à la Bibliothèque Nationale et édité par le Frère Maurice-Auguste dans le *Cahier lasallien* No. 3 nous fournit le nom de Frère Thomas, entré dans la Société en 1690. Ce Frère était très impliqué dans les affaires de l'Institut de 1700 à 1715.

**Frère Thomas**, Charles Frappet, est numéro six dans le *Catalogue* des entrées. Figure non négligeable dans l'histoire de l'Institut, il remplaçait M. de La Salle pour mener à bien des opérations délicates auprès de M. de la Chétardye; comme procureur de la Société, il est question de lui au moins huit fois dans la correspondance de M. de La Salle; par procuration, il agissait au nom du Fondateur; il négocia l'achat de la propriété de St-Yon. En cette occasion, Blain donne à Frère Thomas et à Frère Barthélemy le titre de principaux Frères. *La maison de St-Yon leur fut adjugée sous le nom de deux des principaux Frères* (B II 158). Vivant au centre de l'Institut à Vaugirard, à la Grand'Maison, à Rouen et à Paris, rue de la Barouillère (1714), il semble tout à fait logi-

que qu'il figure parmi les signataires de la lettre, si, étant souvent en déplacement pour les affaires de l'Institut, il était à Paris ce 1er avril 1714. Sa signature, ainsi que celles des autres Frères que nous avons mentionnés, aurait été reconnue facilement par M. de La Salle.

Maillefer signale que le supérieur de la communauté de Versailles était du nombre des principaux Frères qui rédigeaient la lettre. Nous savons par la visite de Frère Barthélemy à Versailles en 1717 que Frère Cosme, Jean Vautier, était le directeur de la communauté, mais était-il là en 1714? Nous ne pouvons pas nous fier à la liste nominative des communautés en 1717, et surtout pas à celle de Paris, car le centre de l'Institut fut transféré de Paris à Rouen en 1715.<sup>3</sup>

Ce qui est beaucoup plus important que de connaître les signataires de la lettre,<sup>4</sup> c'est la signification réelle et profonde de cette initiative des Frères: le système de gouvernement que voulait M. de La Salle pour son Institut était d'ores et déjà en place, quoique non officiellement. De dehors, ce système restait gravement menacé ce premier jour d'avril 1714, jour de Pâques, quand les principaux Frères au centre de l'Institut sonnèrent l'alarme.

M. de La Salle se rendait compte de tout cela, sans doute, en lisant cette missive extraordinaire. Les signatures, qu'il n'avait pas de peine à reconnaître, en lui rappelant les moments les plus dramatiques de l'histoire de son Institut, la marquèrent pour lui du sceau de l'authenticité. Il ne lui restait qu'une seule réponse possible. Il l'a prononcée sans tergiverser:

*Je veux obéir.* (B II 119)

Nous allons étudier maintenant les textes de Maillefer 1723, de Blain 1733, et de Maillefer 1740 qui relatent les événements dès la réception par M. de La Salle de la lettre du 1er avril, tout en tenant compte du fait que, chrono-

<sup>3</sup> J'ai présenté ce très court exposé sur les principaux Frères, possible signataires de la lettre du 1er avril, comme un point de vue personnel et sans aucune prétention d'être certain de ce que j'avance, ni exclusif quant au nombre de Frères que je cite; personne ne peut l'être.

<sup>4</sup> Michel Sauvage a présenté au symposium de Parménie une étude analytique fort intéressante de la lettre du 1er avril 1714. Nous avons voulu l'inclure dans le présent cahier. Sa forme et sa présentation sont très différentes du présent travail et son contenu et ses implications débordent quelquefois le sujet en question en lui donnant une interprétation plutôt moderne, mais nous sommes certains que nos lecteurs apprécieront cette contribution exceptionnelle. Ils la trouveront immédiatement après cette étude critique.

logiquement parlant, M. de La Salle est à Parménie et non pas à Grenoble, comme le pensent les premiers biographes.

#### Maillefer 1723:

*M. de La Salle fut fort surpris lorsqu'on lui apporta cette lettre. Il lui vint diverses pensées dans le moment. Il hésita s'il se rendrait à des ordres émanés d'une juridiction si extraordinaire. Mais après quelques réflexions, il crut devoir se soumettre sans trop examiner de quelle part ce coup lui était porté. Il jugea qu'il lui convenait de donner aux Frères, par cette marque de déférence, un exemple bien marqué de soumission et de dépendance. Les amis qu'il avait à Grenoble, ayant appris la résolution qu'il avait prise de retourner à Paris sur la demande des Frères, firent tous leurs efforts pour l'en détourner. Mais il leur répondit qu'il avait voué l'obéissance et qu'il fallait s'y soumettre. On lui représenta en vain qu'il n'avait point d'ordres à recevoir des Frères des écoles, qui étaient ses inférieurs. Il persista dans sa résolution et dit: **qu'après avoir si longtemps enseigné l'obéissance, il était juste qu'il la pratiquât.** On fut si édifié de ces dispositions, qu'on craignit de s'y opposer davantage.*

*Il alla prendre congé de tous ceux qui l'avaient honoré de leur estime pendant le séjour qu'il avait fait à Grenoble. La veille de son départ, il se prépara à son voyage par de longues et ferventes prières, il exhorta les Frères de la maison qu'il quittait à conserver la paix et l'union, et à vivre dans l'exacte observance des Règles de l'Institut. Il les embrassa tous et partit aussitôt. Il est aisé de comprendre jusqu'à quel point ils furent affligés de cette séparation. Elle leur fut d'autant plus sensible qu'elle leur ôtait l'espérance de le revoir dans la suite. (143-144)*

#### Blain 1733:

*Cette lettre, à mon avis, est un témoignage bien éclatant de l'insigne vertu de M. de La Salle. Il fallait que les Frères eussent une idée bien haute de l'humilité et de l'obéissance de leur Instituteur pour oser lui écrire de la sorte, et croire qu'il voulût se soumettre à un commandement qui, assurément, était mal placé dans la bouche de ceux qui le faisaient, et qu'on ne pourrait excuser si la simplicité et le besoin ne l'eussent pas autorisé. Un homme moins humble que leur Supérieur se fut choqué et scandalisé de ce compliment impérieux, et il s'en serait vengé par un profond silence ou par une réponse dure. C'est ce que les Frères ne craignaient pas. Ils connaissaient trop bien le caractère de leur Supérieur pour entrer en défiance sur ce sujet. Il leur avait donné dans toutes rencontres des exemples*

d'humilité et d'obéissance si extraordinaires qu'ils se croyaient en droit d'attendre celui-là, et même de l'exiger. Ils ne furent pas trompés. Toutefois **une lettre si singulière surprit d'abord le saint prêtre; et s'il n'avait pas reconnu l'écriture des Frères qui l'avaient signée, il aurait pu entrer en soupçon contre elle, et s'imaginer qu'elle était fabriquée à plaisir, ou qu'elle était le pieux stratagème de quelqu'un des plus zélés pour l'Institut et des plus attachés à sa personne. Ne pouvant donc former aucun doute contre la vérité de cette lettre, il demeura comme interdit en la lisant, incertain s'il devait ou blâmer la hardiesse de ceux qui l'avaient écrite, ou louer le zèle qui l'avait inspirée. Les diverses pensées qui se succédèrent en son esprit pendant la lecture qu'il en faisait, aboutirent à la déférence pour les Inférieurs, et le déterminèrent à leur donner encore une fois un illustre exemple de soumission et de dépendance puisqu'ils l'attendaient de lui.**

Ses amis, s'étant aperçus de son dessein, s'y opposèrent avec force; mais il leur répondit qu'il fallait faire l'obéissance. A qui voulez-vous obéir, lui demandèrent-ils? Avez-vous un Supérieur dans votre communauté? Je veux obéir aux Frères, répliqua-t-il; ils me commandent de retourner à Paris. Étrange renversement, s'écrièrent-ils, si le législateur reçoit la loi de ceux à qui il l'a faite! En vain voulut-on lui persuader qu'il n'avait point d'ordre à recevoir de ses inférieurs, de ses enfants, de simples Frères, lui Supérieur, Père, Prêtre et Institutur. On n'ébranla point sa résolution, il s'y confirma même en leur disant **qu'après avoir si longtemps enseigné l'obéissance par paroles, il était juste de commencer à l'enseigner par pratique.** Cette humble maxime ferma la bouche à ses amis aussi édifiés que surpris. (II 118-119)

#### Maillefer 1740:

n.m. Il se détermine à obéir à l'ordre des Frères. Ses amis veulent en vain l'en détourner.

*M. de La Salle fut frappé jusqu'à l'étonnement à la lecture de cette lettre. Elle lui fit naître diverses pensées qui agitèrent son esprit pendant quelque temps, et qui le tinrent comme en suspens. D'abord la démarche lui parut hardie et téméraire, et il crut qu'elle avait été suggérée par quelque partie secrète qui voulait lui tendre un nouveau piège. Il fut tenté de s'en défier. Ses amis de Grenoble le fortifiaient dans cette idée. Mais enfin, après y avoir bien réfléchi, il leur dit qu'ayant fait voeu d'obéissance, il était dans la résolution de se soumettre et de donner, par cette déférence aux ordres que les Frères lui signifiaient par leur lettre, un exemple authentique de la dépendance qu'il avait promise à la face des au-*

tels. On lui représenta en vain qu'il n'avait point d'ordres à recevoir des Frères qui étaient ses inférieurs. Il persista dans sa résolution, disant qu'**après avoir enseigné si longtemps l'obéissance, il était juste qu'il la pratiquât**, puisque Dieu lui en faisait naître l'occasion favorable où son amour-propre ne pouvait pas trouver son compte. On fut très édifié de cette réponse et on n'osa plus insister, de peur de s'opposer à une résolution si chrétienne et si désintéressée. (255-256)

Le commentaire des biographes sur la lettre des Frères de Paris est admirable. Nous y reviendrons plus loin dans notre étude. Il convient de nous occuper tout de suite de la chronologie des événements qui risque ici de dévier car, de toute évidence, Blain et Maillefer croient que M. de La Salle reçoit la lettre à Grenoble et se prépare sans tarder à obéir. Nous avons trois dates sûres qui nous permettent de démontrer que, ignorant la suite des événements à Parménie, ils se trompent quant à la date du départ du Fondateur de Grenoble:

- **le 1er avril,** date de la signature de la lettre à Paris, le jour de Pâques, 1714.
- **le 18 avril,** date de la signature de l'évêque de Grenoble autorisant la publication de la bulle *Unigenitus* et de son mandement contenant *l'Instruction au Clergé*. Ces documents auraient pu tomber entre les mains du Fondateur avant la fin du mois d'avril.  
 Nous savons par Blain lui-même, que M. de La Salle a attendu cet événement avant de prendre position publiquement contre le jansénisme (II 106).
- **le 6 juin,** date de l'entrée dans la Société de Claude du Lac de Montisambert, après sa rencontre à Parménie avec M. de La Salle.
- **le 17 juillet,** date d'une lettre de Frère Barthélemy au curé de Mende déclarant qu'il avait appris que *M. de La Salle était parti de Grenoble il y avait quelques semaines*, ce qui veut dire, logiquement, après la mi-juin.

Nous reviendrons sur ces faits et ces dates dans l'ordre chronologique. Examinons pour le moment la suite du texte de Gras du Villard.

### Gras du Villard 1764:

M. de la Salle, après avoir demeuré quelque temps comme interdit en lisant cette lettre, qui est un témoignage bien éclatant de sa vertu, crut, dans les diverses pensées qui se succédèrent en son esprit, devoir en faire part à la Soeur Louise, qu'il regardait comme un vase d'élection qu'il avait trouvé caché dans le désert. A peine en eut-elle entendu la lecture, qu'elle dit: *Vous comprenez bien, Monsieur, qu'il ne suffit pas que vous ayez fait de la vertu d'o-*

*béissance un des principaux points du règlement de votre Institut: je crois que la meilleure règle est que vous commenciez vous-même à pratiquer ce que vous enseignez aux autres; il est évident que le Seigneur veut que vous retourniez à Paris, et que vous vous y rendiez à vos Frères, d'abord que M. de Saléon aura repris ses fonctions de Directeur de cette Maison, et qu'il vous aura remercié de ce que vous les avez si dignement exercées en son absence. Je vous conseille de ne pas hésiter d'accomplir la volonté de Dieu.*

La réponse de Louise est typique. Dans sa simplicité, sa naïveté même, et sa droiture, elle ressemble à bien d'autres paroles qui sont attribuées à cette humble bergère. Du Villard met cette réponse en italique. Nous y trouvons la confirmation de l'absence de M. de Saléon. Pour nous, cette réponse de Louise a une importance considérable. Non seulement elle introduit un élément nouveau dans l'interprétation du texte de Blain, mais elle donne une solution très précise à une énigme qui n'a cessé de troubler les biographes jusqu'à nos jours: pourquoi un délai de quatre mois de la part de M. de La Salle qui déclare, à la réception de la lettre du 1er avril, *Je veux obéir aux Frères* et qui ne rentre à Paris que le 10 août? La suite du texte de Villard nous permet de fixer une date beaucoup plus tardive pour le départ du Fondateur. Il annonce l'arrivée à Parménie de M. de Saléon accompagné du chevalier de Montisambert.

*M. de La Salle s'étant rendu aux raisons de la Soeur Louise, se déterminà à partir au retour de M. de Saléon qui arriva quelque temps après, accompagné d'un Officier de Cavalerie de la noble famille de Montisambert d'Orléans qui, dégoûté du monde et du service militaire, venait, après avoir fait le voyage de Rome, habillé en pèlerin, faire une retraite à Parménie, pour consulter le Seigneur sur sa vocation, et suivre en cela les conseils de la Soeur Louise sous la*

*conduite de M. de Saléon, qui le remit à M. de la Salle, lequel l'adressa au Frère Jacques Directeur des Frères des Écoles de Grenoble, qui l'envoya, après sa retraite de Parménie, au noviciat de Saint-Yon, où il fut un si rare exemple de vertu et de mortification, sous le nom de Frère Irénée, qu'il fut fait premier Assistant et Maître des Novices pendant trente ans, et mourut comblé de mérites.*

M. de La Salle attend le retour de M. de Saléon à Parménie pour obéir aux Frères. Pouvons-nous vérifier cette absence de M. de Saléon autrement

que par le témoignage de Gras du Villard? Le registre des délibérations du Chapitre Saint-André dont il était membre à titre de «chanoine aux honneurs» nous apporte la confirmation (AD de l'Isère, 15 G 456). L'assistance de M. de Saléon aux chapitres généraux, les seuls où sa présence était obligatoire, était assidue. Entre le 26 avril 1710, date à laquelle il devient «chanoine aux honneurs», et le 24 mai 1717, date à laquelle sa présence est signalée pour la dernière fois, M. de Saléon n'est absent que trois fois: le 12 juin 1713, le **28 mai 1714**, et le 17 juin 1715. La date qui nous intéresse, évidemment, est le 28 mai 1714, car elle coïncide avec les événements qui se déroulent en Provence<sup>5</sup> et à Parménie en ce même temps, du mois d'avril au mois de juin 1714, et dans lesquels M. de Saléon est l'un des auteurs principaux.

### Affaires ecclésiastiques:

Rappelons que c'est la période où les évêques de France étaient en train de prendre position pour ou contre la bulle *Unigenitus*, ce qui a provoqué la fameuse querelle janséniste dans laquelle M. de Saléon sera impliqué toute sa vie, et premièrement comme vicaire d'Aix en Provence.

A propos de cette querelle, Mgr de Vintimille avait assisté à l'assemblée du Clergé à Paris (janvier 1714) et se trouvait parmi les quarante évêques soumis à la bulle. Le mandement pour sa publication dans le diocèse d'Aix est daté du **7 avril 1714** et va plus loin dans ses exigences que celui de l'évêque de Marseille, Mgr de Belsunce, du **30 mars 1714** (BM de Marseille, 993-53), et même de celui de Mgr de Forbin-Janson, archevêque d'Arles, du **27 avril** de la même année. Le mandement de Mgr de Vintimille exige des prêtres et des religieux une attestation de lecture et de soumission. Seul le curé de St-Sauveur, Jean-André Audibert, se révolte (Constantin, *Les paroisses du diocèse d'Aix*, 1890, T. I p. 234). L'auteur parle du *zèle fanatique de l'abbé de Saléon contre les jansénistes*.

Il est certain que M. de Saléon était beaucoup plus impliqué dans la lutte contre le jansénisme en Provence que dans son propre diocèse de Grenoble. C'est la signature de M. Flodoard de Bourchenu, vicaire général du diocèse, et prévôt de la collégiale Saint-André, que nous trouvons la plupart du temps,

<sup>5</sup> On peut se demander quelles étaient les «affaires» urgentes qui retenaient M. de Saléon en Provence. Elles étaient soit ecclésiastiques, soit familiales.

comme témoin des attestations anti-jansénistes, dont la formule classique était: *Je condamne les cinq propositions de Jansenius et me soumetts à la décision du Pape Clément XI* (AD de l'Isère, 4 G 324).

### Affaires familiales:

Le centre des «affaires personnelles» de M. de Saléon était Gap. Son homme d'affaires, Jean-Mathieu Tournu de Ventavon, était juge de Gap et receveur de dîmes (AD de Gap G 2069). M. de Saléon avait de la famille au château de Saléon, près de Laragne-Monteglin. Son grand-père était le Seigneur de Rosans et sa propre soeur était la Comtesse de Condorcet. Le registre de Condorcet note la naissance, le 1er novembre 1703, du noble Jacques de Caritat qui deviendra évêque de Gap. Son neveu, le futur célèbre marquis de Condorcet, n'était pas encore de ce monde. Le père du chanoine, Jacques d'Yse, était vibailli de Gap et Président au Parlement de 1696 à 1701. Son premier fils, François, lui avait succédé le 12 mars 1701.

Le chanoine Gras du Villard introduit deux nouveaux acteurs sur la scène de Parménie: Claude du Lac de Montisambert et Frère Jacques, directeur de l'école de Grenoble. Remarquons de suite que c'est la toute première fois que des biographes, soit de M. de La Salle, soit de Soeur Louise, évoquent ces deux noms en liaison avec l'histoire de Parménie. Nous avons déjà mentionné les deux, mais c'est le moment maintenant d'entrer plus en détail, surtout à propos de Claude du Lac qui arrive à Parménie en compagnie de M. de Saléon.

Un abrégé de la vie de Claude du Lac se trouve dans la deuxième partie de cette étude. Par conséquent nous allons nous occuper ici uniquement de la scène qui se joue à Grenoble et à Parménie. De retour en Dauphiné, après son pèlerinage à Rome et à la Lorette, Claude tombe sérieusement malade. Nous avons ce détail de son premier biographe, le chanoine Bertrand de La Tour.<sup>6</sup>

<sup>6</sup> Bertrand de La Tour, écrivain fécond et prédicateur célèbre, parent de Claude du Lac, est né à Toulouse vers 1700. Il a une année de plus que Gras du Villard, mais il écrit dix ans après lui et vingt-sept ans après la mort du chevalier de Montisambert. Comme sources, il disposait des lettres et des notes que lui avaient fournies les Frères, contemporains de Frère Irénée, en grand nombre ses anciens novices, et d'un mémoire que Frère Claude, supérieur général et grand ami de Frère Irénée, avait rédigé sur sa vie (La Tour, p. 90).

### Bertrand de La Tour 1774:

Tant de fatigues et de pénitence altérèrent sa santé, il eut en chemin à son retour une grande maladie qu'il supporta avec la patience la plus édifiante. De Grenoble il alla se présenter à l'Abbaye de Sept-Fonds de l'Ordre de Cîteaux, diocèse d'Autun. Tout le monde connaît l'austère réforme qui y règne sur le modèle de celle de la Trappe. **Le Père Abbé, soit par inspiration divine, soit par quelque autre raison qu'on ne sait pas, le refusa, et lui dit que**

**Dieu l'appelait à une autre Communauté.**

Ce fut alors qu'il se décida pour les Frères des Écoles Chrétiennes où il fut admis en 1714, à l'âge de vingt-quatre ans, deux ans après avoir quitté son régiment, pendant lesquels il fit toutes ses tentatives et ses voyages. **On a su ce détail par lui-même dans le compte que son Supérieur l'obligea d'en rendre peu de temps avant sa mort,** ce qu'il fit avec la simplicité et l'humilité qui faisaient son caractère.

Claude du Lac est hospitalisé là même où il avait servi les malades lors de son premier séjour à Grenoble du mois d'août 1712 au mois de mai 1713 et où il avait fait la connaissance des trois responsables de l'hôpital: les chanoines Canel, de Saléon et de Poligny.

**Claude Canel** — Fondateur de l'hôpital de Grenoble, le chanoine Canel était aussi, avec M. de Saléon, fondateur de l'école des Frères, à Grenoble (B II 54-55). Il était étroitement lié à l'oeuvre de Parménie comme nous l'avons déjà vu. Gras du Villard a ceci à dire à propos des retraites de Parménie où nous allons trouver Claude du Lac après sa maladie.

*M. Canel avait eu soin chaque année d'y venir souvent dire la Messe et y passer en recueillement tout le temps que ses affaires lui permettaient de prendre. Il fut l'Instituteur et le premier Directeur des Retraites qui y sont établies et dont on sçait le grand bien qu'elles ont toujours opéré. Il était secondé en cette direction, tantôt par M. de Vachon, chanoine honoraire de Saint-André, zélé missionnaire, qui venait en ce saint lieu se préparer à ses courses évangéliques, par la prière et par la retraite; tantôt **par l'Abbé de Poligny, aussi chanoine de Saint-André, Vicaire général de M. le Cardinal le Camus, qui tous les ans y demeurait quelque temps en recollection, ce qu'ils pratiquèrent l'un et l'autre pendant toute leur vie.***

(*Vie de Soeur Louise*, p. 72)

**L'abbé de Poligny** — L'abbé de Poligny, aumônier des religieuses hospitalières, avait laissé sa prébende de chanoine de la collégiale Saint-André en 1704

(AD 15 G 456) pour entrer à la Trappe de Sept Fons. Notons qu'il ne resta pas à la Trappe, car nous le trouvons à Parménie en 1711, en compagnie de Mgr de Montmartin, évêque de Grenoble et de l'abbé de Vachon, lors de l'annulation du mandement contre M. Roux et Soeur Louise (G. du V. 110). Il figure aussi comme membre du Bureau des Écoles dès l'année 1715 (AD D 58). Le chanoine de Poligny nous intéresse particulièrement parce que c'est en partie grâce à son influence que le jeune Claude du Lac se décide à entrer à la Trappe de Sept Fons et à venir enfin à Parménie.

Le refus du Père Abbé de la Trappe, Joseph Hergenvilliers, de recevoir Claude du Lac parmi les moines a obligé le pèlerin à se replier sur Grenoble de nouveau; il y retrouve ses amis chanoines à l'hôpital. Cette nouvelle rencontre est assez extraordinaire, car personne à Grenoble ne connaît encore l'identité de ce jeune homme. Fort de la prédiction du Père Abbé de la Trappe — lui annonçant qu'il était destiné à un autre ordre religieux — Claude attend l'heure de la Providence. Sur ces entrefaites, M. de Saléon revient à Grenoble après son voyage en Provence. Il apprend le nouveau refus que Claude a essuyé au monastère de Sept Fons et l'invite à l'accompagner à Parménie pour quelques jours.

Gras du Villard précise

*pour y faire une retraite,  
pour consulter le Seigneur sur sa vocation,  
et suivre en cela les conseils de Soeur Louise,  
sous la conduite de M. de Saléon.*

D'après du Villard, Claude a bien l'intention de demander l'avis de Soeur Louise sur sa vocation. Il a entendu parler d'elle par ses amis: les chanoines Canel, de Poligny et de Saléon.

*Ces trois chanoines, écrit Gras du Villard,*

*ainsi que quantité d'autres respectables personnes, ont toujours regardé cette Bergère comme une sainte fille qui était révélée de Dieu.*

Examinons maintenant la suite du texte de Bertrand de La Tour.

A quelque lieue de Grenoble est un lieu célèbre de dévotion dédié à la Très Sainte Vierge appelé **l'hermitage de Parménie**

vulgairement *Permeigne* où bien des personnes pieuses vont faire des retraites. Le chapelain ordinairement homme de méri-

te, dirige les pénitents; il s'y fait beaucoup de bien. C'était autrefois une maison de Religieuses chartreuses depuis longtemps abandonnée; elle fut rétablie sur la fin du dernier siècle par une Bergère nommée *Soeur Louise*, fille extraordinaire dont la vie a été écrite par M. *Gras Duvilars*, chapelain de Permeigne et chanoine de Grenoble, imprimée en 1751. Cette vie présente des traits admirables de vertu et des prodiges de la providence. C'est **dans cet hermitage que M. Dulac alla faire huit jours de retraite pour consulter Dieu sur sa vocation**: ce fut le terme de ses courses, il y laissa son bourdon et son habit de pèlerin qu'on y conserve comme des reliques, et il en prit un ordinaire de l'étoffe la plus simple et la plus grossière, **le chapelain à qui il se confessa et qu'il consulta avec confiance, après avoir tout pesé mûrement le détermina à entrer chez les Frères.**

**Par une rencontre des plus heureuses ménagée par la Providence, M. de la Salle** leur Fondateur était venu dans le même temps à Grenoble visiter sa communauté, et était allé passer quelques jours à Permeigne avec M. l'Abbé de *Saléon*, ce prélat distingué par la profondeur de la science et l'éminence de ses vertus; d'abord Promoteur du Concile d'Embrun et mort archevêque de Vienne, alors Supérieur de l'hermitage. **Le Chapelain qui avait entendu la confession de ce jeune homme parla de lui à l'Abbé de Saléon et le lui mena. L'Abbé de Saléon après l'avoir examiné en fut si édifié et si satisfait qu'il le proposa à**

**M. de la Salle comme un sujet très propre pour son Institut.** Ce célèbre Instituteur des Frères des Écoles Chrétiennes y fit des difficultés; instruit des pèlerinages et des tentatives qu'il avait faites, il se défia de lui et le prit pour un esprit singulier, léger et inconstant sur lequel on ne pouvait pas compter. Il fut arrêté qu'avant de le recevoir on le mettrait à l'épreuve. On l'enferma dans une chambre avec défense d'en sortir, il se soumit à tout sans résistance, il y passa tout le temps qu'on voulut, toujours en prière, sans marquer aucune impatience. M. de la Salle vint enfin l'en tirer, le Postulant se jeta à ses pieds, lui ouvrit son coeur et lui fit connaître l'extrême dessein qu'il avait de se donner à Dieu dans une Communauté régulière où il put travailler à son salut et à celui du prochain, **le saint Fondateur en fut vivement touché, connut le mérite du sujet qui se présentait, l'assura qu'il se sanctifierait parmi les Frères des Écoles Chrétiennes, et le reçut dans sa compagnie naissante.**

Le Frère supérieur de la maison de Grenoble qui se trouva à Permeigne, eut ordre de l'instruire des règles et des usages de l'Institut et de les lui faire pratiquer. Rien ne lui parut difficile, il se soumit à tout avec la plus grande ferveur; charmés de ses dispositions, le Supérieur l'emmena à Grenoble, lui coupa les cheveux qu'il avait fort longs et fort beaux, lui donna l'habit de l'Ordre et le nom de Frère *Irénée*.

### Remarques:

1. Le texte de Bertrand de La Tour démontre qu'il ne connaît que la première édition de la *Vie de Soeur Louise* par Gras du Villard, et encore il se trompe quant à la date de l'édition — 1751 au lieu de 1752 — et il écrit mal le nom

de l'auteur. Dans cette édition, du Villard ne mentionne pas Claude du Lac.

2. Rien ne démontre non plus que le chanoine de La Tour soit allé sur place. Il aurait trouvé Gras du Villard à Parménie ou à la collégiale Saint-André à Grenoble, et leurs témoignages concorderaient.
3. Le passage concernant l'échange de son habit de pèlerin, que l'on aurait gardé comme relique, pour un autre plus simple et plus grossier, est difficilement acceptable. L'abbé de La Tour dira plus loin que le Frère chargé de couper les cheveux à Claude et de lui donner l'habit, lui aurait dit: *Vous n'étiez qu'un gueux, vous n'aviez pas de chemise* (La Tour, p. 87).
4. Le chapelain à qui il se confessa et qu'il consulta avec confiance, ne peut être que le «saint ecclésiastique» Joachim Bottu, en résidence à Parménie. M. de Saléon l'avait fait approuver par l'évêque en 1712.
5. L'auteur fait coïncider la retraite de Claude du Lac avec le premier séjour de M. La Salle à Parménie, épisode qu'il puise dans Blain, sans doute. Or, Blain n'avait fait aucune mention de la présence de Claude du Lac à Parménie. De La Tour ignore, comme Blain d'ailleurs, que M. de La Salle a séjourné une deuxième fois à Parménie, ce qui explique l'erreur chronologique.
6. M. de La Salle accepte Claude du Lac dans la Société mais non sans l'avoir mis à l'épreuve.
7. On ne comprend pas comment Frère Jacques aurait pu abandonner son école à Grenoble, être présent à Parménie pour un certain temps, recevoir l'ordre d'instruire Claude des règles et usages de l'Institut et les lui faire pratiquer sur place. Ce passage du biographe restera énigmatique. Nous ne saurons pas non plus préciser des mains de qui le nouveau Frère a reçu l'habit. Le chanoine de La Tour dit que c'était le *Supérieur de la maison de Grenoble*, ce qui correspondrait à sa remarque citée au N° 3 ci-dessus.

Peut-on fixer la date de cet événement? Le *Catalogue* manuscrit qui est répertorié à la Bibliothèque Nationale et qui est reproduit dans notre *Cahier lasallien* No 3 donne à la page 30, no 106, la date du **6 mai ou environ de l'an 1714**. Les anomalies relevées sur la page 30 de ce registre quant à la chronologie, les inscrits, les scribes et surtout l'imprécision elle-même de la date donnée, qui est en soi un aveu d'incertitude, obligent à préférer la date du 6 juin qui figure dans un autre registre manuscrit, conservé à la maison généralice, copie dressée sous le généralat de Frère Claude, ami intime de Frère Irénée (CL 3,

p. 24, N° 2). Nous avons déjà donné des précisions sur ce point (Ci-dessus, pp. 83-84).

L'abbé de La Tour, après avoir fait l'éloge des vertus du nouveau Frère, dit:

*l'on crut pouvoir l'employer quinze jours après sa réception, sans pourtant discontinuer son noviciat. Il fut envoyé à Avignon pour remplir une école vacante.*

Gras du Villard a tort de dire qu'après sa retraite de Parménie, on l'envoya au noviciat de Saint-Yon. Bertrand de La Tour, mieux informé, nous apprend en plus, que Frère Irénée, n'ayant pas réussi à faire l'école à Avignon, à Paris et à Laon, a été envoyé finalement à Saint-Yon comme directeur des novices. Il y est resté près de trente ans.

Les circonstances qui entouraient la vie de Claude du Lac avant son entrée chez les Frères, étaient gardées sous le plus grand secret pendant de longues années. Nul, à l'exception des supérieurs, ne connaissait le secret de cette vie, qui constituait un véritable ensevelissement. Son biographe mentionne ce fait à plusieurs reprises:

*... un sujet inconnu dont la conduite était singulière, qu'une famille puissante pouvait à tout moment réclamer.*

*Ce fait et le fait de ne pas connaître le latin ferma la porte des monastères à Claude. Cela même le fit entrer sans obstacles chez les Frères et y vivre inconnu.*

*Depuis quatorze ans que le Frère Irénée avait été reçu, il avait si bien pris ses mesures pour demeurer caché qu'il était absolument inconnu à tout le monde. On n'avait point exigé d'extrait baptistaire, on n'avait fait aucune perquisition, et toutes celles de sa famille avaient été inutiles; ses supérieurs avaient seuls son secret, et le lui avaient religieusement gardé.*

C'est à cause du secret qui entourait la vie de Frère Irénée d'une part, et d'autre part du silence que gardait M. de La Salle concernant sa longue absence de Paris, que les biographes Maillefer et Blain se trouvaient dans l'ignorance des événements que nous venons d'apprendre par Bertrand de La Tour et Gras du Villard.

Reprenons le texte de ce dernier après la rencontre de Claude du Lac et M. de La Salle à Parménie.

M. de la Salle et la soeur Louise se quittèrent avec une joie réciproque de s'être connus. On ne saurait dire qui des deux fut le plus édifié; Louise s'applaudissait d'avoir vu un saint que le Seigneur lui avait envoyé dans son désert; elle ne pouvait assez bénir la sagesse divine qui lui avait amené un Directeur éclairé dans les voies de Dieu. Le saint Instituteur, de son côté, n'admirait pas moins les arrangements de la divine Providence qui, par des routes à lui inconnues mais infaillibles, l'avait conduit de Paris sur la cime d'une montagne au bout de la France, pour le présenter à la villageoise qui devait l'instruire, et ensuite lui demander à son tour, en humble disciple, des leçons de perfection.

«Cette aventure céleste fut par l'un et par l'autre comptée parmi les plus grandes grâces de Dieu, dont leur ressouvenir fut perpétuel et leur action de grâce journalière. Quoique la Soeur Louise ne sût pas lire, elle voulut avoir pour l'édification des pieuses personnes qui viendraient dans sa retraite, les ouvrages du serviteur de Dieu, et il ne put les lui refuser. Ils étaient d'ailleurs pour elle un gage de la grâce que Dieu lui avait faite de voir ce saint homme. M. de la Salle, de son côté, voulut, le reste de ses jours, profiter du trésor qu'il avait trouvé caché dans un lieu solitaire, car il lui écrivait dans toutes ses plus grandes difficultés pour être éclairci dans ses doutes.»

M. de La Salle a attendu, à Parménie, le retour de M. de Saléon de son voyage en Provence avant de faire ses adieux à Soeur Louise et de regagner la communauté de Grenoble. Ayant la preuve indéniable de la fidélité de ses disciples à Paris, et fort de ses entretiens avec Soeur Louise, il est prêt, maintenant, à souffrir encore; prêt à affronter les difficultés qui restent sur sa route; prêt à persévérer jusqu'au terme de ses travaux; prêt à défendre l'Église publiquement, à Grenoble, contre les opposants de la bulle *Unigenitus* qui y sèment la division; prêt, enfin, à obéir au corps de la Société des Frères, en quittant sa solitude pour reprendre la direction de l'Institut provisoirement.

Les récits des premiers biographes Blain et Maillefer, interrompus à la page 74 ci-dessus, prennent maintenant un tout autre sens:

#### Maillefer 1723:

*M. de La Salle revint à Grenoble, rempli de bons sentiments et d'estime pour la Soeur Louise. Il lia depuis, un pieux commerce de lettres avec elle pour la consulter sur ses doutes. Elle se les faisait lire, se servait d'une main étrangère pour y répondre et correspondait ainsi parfaitement à la grande confiance que lui marquait M. de La Salle par la vénération qu'elle conservait pour sa piété et son zèle.*

*Elle voulut avoir les ouvrages de dévotion qu'il avait composés et quoiqu'elle*

*ne sût pas lire, elle les conserva comme de précieux monuments de la vertu de celui qu'elle regardait comme un saint.* (139)

Blain 1733:

*On ne saurait dire qui des deux fut le plus édifié et le plus satisfait. Louise s'applaudissait d'avoir vu un saint sur terre et de ce que Dieu le lui avait envoyé dans son désert. Elle ne pouvait assez bénir la sagesse divine **qui lui avait amené sur la cime de sa montagne un Directeur tel qu'il lui fallait**, si éclairé dans les voies de Dieu. **Le saint Instituteur, de son côté, n'admirait pas moins les arrangements de la divine Providence qui, par des routes inconnues mais infailibles, l'avait conduit de Paris sur une haute montagne au bout de la France pour le présenter à la villageoise qui devait l'instruire**, et ensuite lui demander à son tour en humble disciple, des leçons de perfection. Cette aventure céleste fut par l'une et par l'autre comptée parmi les plus grandes grâces de Dieu dont le ressouvenir fut perpétuel, et l'action de grâce journalière. Louise, qui ne savait pas lire, voulut avoir les ouvrages du serviteur de Dieu, quoiqu'elle ne pût en faire usage; et il ne put les lui refuser. Ils étaient pour elle un gage de la grâce que Dieu lui avait faite de le voir, et un dépôt qu'elle conservait comme une relique dans sa solitude. M. de La Salle, de son côté, voulut le reste de ses jours profiter du vase d'élection qu'il avait trouvé caché dans un désert; car il lui écrivait de temps en temps dans ses plus grandes difficultés pour être éclairci de ses doutes.* (II 105)

Maillefer 1740:

*M. de La Salle revint à Grenoble plein d'estime pour la Soeur Louise. Il continua à entretenir un saint commerce de lettres avec elle, pour résoudre ses doutes et la consulter sur les siens. La Soeur avait pour lui une vénération toute particulière, elle l'écoutait comme un oracle et quoiqu'elle ne sût pas lire, elle voulut avoir chez elle, tous ses ouvrages de piété, qu'elle conservait comme de précieux monuments de l'auteur, qu'elle regardait comme un saint.* (247)

Le texte de Maillefer 1723 est très sobre. Blain utilise les mêmes sources en les complétant d'un commentaire assez éloquent sur la rencontre de M. de La Salle et Soeur Louise. Le mot *Directeur* que Soeur Louise emploie ici se comprend mieux maintenant. Il se réfère, sans doute, à M. de La Salle, qui était le remplaçant de M. de Saléon, mais aussi, à celui de qui elle avait reçu *des leçons de perfection*.

Après ce deuxième séjour du Fondateur à Parménie, où il a reçu la lettre du 1er avril, nous comprenons la signification profonde de cette autre phrase:

*Conduit par la main de la Providence dans la solitude de Permeigne, sa forte inclination pour la retraite le tenta de la satisfaire, mais enfin il y trouva un obstacle invincible, dans l'opposition de ses disciples.* (B II 274)

L'obstacle invincible, l'opposition de ses disciples, n'était autre que l'ordre formel qu'ils lui ont donné, dans la lettre du 1er avril, de quitter sa solitude.

La solitude dont M. de La Salle jouissait à Parménie, lui tenait vraiment à coeur. Il dira, aussitôt de retour à Paris:

*Je suis résolu de vivre désormais dans l'état particulier, où la Providence m'avait conduit par des voies secrètes.* (B II 120)

Nous constatons que Gras du Villard reprend son histoire, après le départ de Claude du Lac de Parménie, avec une phrase de Blain:

*M. de La Salle et la Soeur Louise se quittèrent avec une joie réciproque de s'être connus.*

et il continue à copier le chanoine biographe, avec de légères modifications, ce qui lui permet de se passer de guillemets. A partir de *Cette aventure céleste* jusqu'à *éclairci dans ses doutes*, il met de nouveau les guillemets. La dernière phrase concerne la correspondance de M. de La Salle avec Soeur Louise.

Blain précise que M. de La Salle engagea Soeur Louise à lutter par la prière contre la **grande playe (le jansénisme) qui menaçait l'Église Gallicane d'un funeste embrasement**, en nous laissant croire qu'il a lu lui-même cette correspondance. Soeur Louise aurait répondu:

*qu'il devait se consoler avec elle, dans l'espérance que cet orage se dissiperait peu à peu, ainsi que Dieu le lui avait fait connaître. M. de La Salle en fut en effet très consolé.* (B II 223)

Rappelons, à ce sujet, que le cardinal le Camus appela Soeur Louise à Grenoble un jour, selon l'abbé Soland dans un mémoire qu'il a laissé à Parménie,

*... Pour la consulter sur ce qu'il devait penser, lui, illustre prince de l'Église, de la haute piété qu'affichait alors Madame de Guyon dont le mysticisme*

*exagéré lui avait fait en France une étonnante réputation. Louise fit au prélat cette réponse courte, mais pleine de justesse: Cette dame est trompée et elle en trompe bien d'autres.*

Vers le même temps, relate encore l'abbé Soland, plusieurs prêtres en retraite à Parménie, lisaient les réflexions morales du père Quesnel, nouvellement publiées et l'objet d'un engouement trop général alors dans le clergé. Louise avait écouté attentivement cette lecture; elle s'adressa à ces prêtres, trop imprudents admirateurs de la doctrine janséniste, et leur dit:

*Ne vantez pas tant, Messieurs, le mérite de ce livre; il causera bien des maux dans l'Église et dans le monde.*

(Gras du Villard, *Vie de Soeur Louise*, p. 85)

D'après Maillefer 1723, M. de La Salle écrivait à Soeur Louise *pour la consulter sur des doutes*, ce que Blain reprend en disant *pour être éclairci de ses doutes*, mais en 1740, Maillefer donne un autre sens à son texte: la consultation n'était pas unilatérale mais réciproque: *pour résoudre ses doutes et la consulter sur les siens*.

Après leurs derniers entretiens, M. de La Salle et Soeur Louise

*... se quittèrent avec une joie réciproque de s'être connus, et avec regret de ne pouvoir jamais se revoir. On ne saurait dire qui des deux fut le plus édifié et le plus satisfait.*

*Le saint prêtre, de retour à Grenoble... était un Moïse descendu de la montagne. Ses paroles étaient toutes de feu, et son âme paraissait renouvelée.*

(B II 105)

C'est ici dans notre récit, qu'il convient de placer ce texte de Blain, (Voir ci-dessus p. 72 et p. 98) car c'était au mois de juin et non pas en avril que M. de La Salle s'exprima ouvertement en défense de la bulle *Unigenitus*. Nous allons examiner les deux passages de Blain qui parlent de cette prise de position.

Ils méritent d'être examinés car Maillefer et Gras du Villard n'en parlent pas. Le premier est celui que Blain place immédiatement après les quinze jours de retraite que M. de La Salle a passé à Parménie. Nous avons déjà signalé l'erreur chronologique.

Blain 1733:

*Il était encore avec eux lorsque la Constitution Unigenitus fut reçue en France et acceptée. Elle fut publiée à Grenoble, comme presque dans tous les autres diocèses du Royaume en l'année 1714 par M. Ennemond Allemand de Mont-Martin qui, cependant, dans la suite, varia dans ses sentiments et fit un second mandement contraire au premier qui ne fut goûté dans un diocèse fort catholique que par ceux-là même qui l'avaient inspiré.*

XII. M. de La Salle se déclare au sujet de la Constitution *Unigenitus* qui fut alors publiée dans Grenoble.

*M. de La Salle, fort réservé sur ces matières, et qui avait pour maxime d'annoncer sa foi par les oeuvres plus que par les paroles, crut qu'il était temps de parler dans un temps où tout le monde se mêlait de le faire pour ou contre le décret apostolique. Pour le faire cependant avec plus de sûreté et de fruit, il attendit que cette célèbre bulle de Clément XI, qui condamne les 101 propositions extraites du livre des Réflexions morales sur le Nouveau Testament fut revêtue de toutes les formalités nécessaires. Alors il se fit un point de conscience de se déclarer et de confesser de bouche les sentiments de son coeur, sans se soucier de s'exposer aux fureurs d'un parti puissant, dont il venait d'essuyer la colère en Provence. Il aurait volontiers gardé le silence si les circonstances du temps le lui eussent permis; car il était ami de la paix. Il savait qu'on n'arrête guère par la dispute le progrès de la nouveauté, et qu'il n'y a que calomnies et persécutions à remporter des combats qu'on lui livre; mais d'un autre côté, c'était se rendre équivoque en matière de doctrine, ou paraître prendre place parmi les tolérants ou parmi les indifférents que de ne se pas ranger publiquement parmi les Constitutionnaires. Il le fit donc, et il le fit avec zèle, mais un zèle éclairé, sage et guidé par les mouvements du Saint Esprit. Il lut à ses disciples la célèbre bulle Unigenitus avec l'Instruction Pastorale du Clergé. Il appuya sur chacune des 101 propositions, en développa le sens, en montra le venin caché ou manifeste, et en fit sentir l'erreur et le danger.*

*Son zèle n'aurait été satisfait qu'à demi s'il se fût borné à ses disciples. Dans un temps où l'on voyait des gens de toute sorte d'états, des femmes même se donner la liberté de dogmatiser et de parler contre le saint Siècle et les évêques, il se crut, en qualité de prêtre et de docteur, obligé d'entrer en lice pour défendre les oints du Seigneur et la doctrine de l'Église. Il trouvait dans la sainteté de sa vie un avantage contre l'erreur que tous n'ont pas. La régularité de sa conduite, la pureté de ses moeurs, l'austérité de sa pénitence le mettaient en droit de démas-*

quer le pharisaïsme des partisans de Quesnel, et de confondre des gens qui se parent des dehors de la vertu.

Sans relever si haut qu'eux la discipline des premiers fidèles, sans se faire valoir pour prédicateur ou restaurateur de l'ancienne pénitence, il en montrait en sa personne un grand modèle, et il en faisait revivre les exemples. Rien cependant d'aigre ni d'offensant ne lui échappait contre les ennemis de la Constitution. Sans passion, sans faux zèle, il épargnait leurs personnes en faisant la guerre à leurs sentiments, et faisait voir par sa conduite que c'est par les oeuvres, et non seulement par des paroles, qu'il faut faire l'éloge de la charité. Il avait néanmoins grand soin de mettre en défiance contre eux et contre leurs livres tous ceux qui le consultaient. Il leur interdisait la fréquentation des uns et la lecture des autres, et sans dire de mal de ces nouveaux ennemis de l'Église, il inspirait la crainte de s'en laisser séduire.

**Le zèle du serviteur de Dieu reçut la récompense des saints en cette vie. Je veux dire qu'il fut couronné par la calomnie et la persécution.** Les amis du père Quesnel, qui parlent et écrivent si bien de la charité, mirent sur son compte pour le décrier, des fables de leur façon. On n'ignore pas ce qu'ils savent dire contre un zèle constitutionnaire, ainsi il n'est pas besoin d'en faire le récit. Toutefois, ils ne réussissent pas, à Grenoble, à diffamer le serviteur de Dieu. Sa vertu n'était point équivoque en cette ville; et tous les nuages dont les quesnellistes tâchèrent de l'obscurcir furent des ombres qui servirent à en rehausser l'éclat. Le parti reçut un échec en cette occasion, car ceux qui étaient les moins passionnés jugèrent avec raison que la vérité ne pouvait pas être où il n'y avait point de charité, et qu'une doctrine qui avait pour ennemi un si grand serviteur de Dieu devait être rejetée. (II 106-107)

Dans ce premier passage, Blain se réfère clairement au mandement de Mgr Ennemond Allemand de Montmartin, évêque de Grenoble. M. de La Salle avait attendu que la bulle fût revêtue de toutes les formalités nécessaires avant qu'il n'en prenne la défense. Le mandement est daté du 18 avril 1714 (BM de Grenoble V 9940). Quand on examine de près ce texte, on ne s'étonne pas que M. de La Salle ait pris grand soin d'en faire la lecture et de l'expliquer aux Frères. Voici deux passages des plus importants:

*Ordonnons que ladite Constitution, l'Acte d'Acceptation et notre présente Ordonnance soient lus aux Prônes des Messes paroissiales, et affichés partout où besoin sera, et que l'on fasse la lecture de la Constitution, en son entier, dans toutes les Communautés séculières et religieuses de notre diocèse, soi-disant exemptes ou non exemptes.*

*Mandons à tous Doyens, Chapitres, Archi-prêtres, Curés, Vicaires et autres ayant charge d'âmes, d'observer et faire observer ladite Constitution et notre présent Mandement et de veiller à leur exécution. Donné à Grenoble dans notre Palais Episcopal, le dix-huitième jour du mois d'avril de l'an mil sept cent quatorze.*

Ce mandement a dû atteindre la solitude de Parménie au plus tard fin avril. Étant donné que M. de La Salle était retenu sur place par son engagement envers M. de Saléon, il n'aurait pas pu le commenter pour les Frères de Grenoble à ce moment. Par contre, nous ne pouvons pas douter qu'il consulta Soeur Louise à ce sujet, comme l'avait fait le cardinal Le Camus et bien d'autres ecclésiastiques avant lui.

Le second passage est tiré du traité de Blain sur l'esprit et les vertus de M. de La Salle:

*Étant allé à Grenoble se cacher chez les Frères, à peine y eut-il séjourné quelque temps que la Constitution Unigenitus qui condamne le livre de Quesnel y fut publiée par M. l'Évêque, qui pourtant parut dans la suite se repentir d'une acceptation qui faisait son honneur et la sûreté de sa conscience, en l'unissant au chef de l'Église et à presque tous ses collègues. Les adorateurs de ce livre, désespérés de voir non plus quelques propositions détachées mais tout le système du parti sur le dogme, sur la morale et sur la discipline contenue en 101 propositions, flétri sans ressource, excitèrent à Grenoble le même bruit et le même cri qu'ils excitaient dans tout le reste de la France.*

IV. Respect avec lequel M. de La Salle reçoit la Constitution *Unigenitus*.

*Comme M. de La Salle était allé en cette ville pour s'y rendre invisible, il n'eut pas d'abord occasion de rendre à la vérité le témoignage qui lui est dû, et à une bulle émanée du saint Siège et reçue du corps pastoral presque tout entier, la soumission qu'elle mérite. Il se contenta donc de la faire lire chez les Frères, de leur témoigner la sincère soumission qu'il lui rendait, et de leur expliquer le sens erroné et captieux que plusieurs de ces propositions renfermaient sous une enveloppe de mots sententieux et dévots en apparence. Quand, dans la suite, sa vertu, cachée dans ce lieu sous le nuage de la retraite et du silence, se fut fait jour, il eut plus d'une occasion de montrer sa foi par ses oeuvres et par une déclaration publique de son attachement à la Constitution Unigenitus. Le parti en fut aigri et les bons catholiques se firent un grand honneur d'avoir à leur tête un homme qu'on*

*regardait comme un saint, et qui n'était pas un saint ignorant mais un docteur savant et éclairé.* (B II 221)

Le passage est intéressant, mais d'abord il convient d'y rectifier la chronologie. M. de La Salle arriva à Grenoble avant le 9 août 1713, et le mandement de l'évêque est du 18 avril 1714. Or, Blain dit:

*à peine y eut-il séjourné quelque temps que la Constitution Unigenitus... y fut publiée par M. l'évêque.*

Il y a huit mois entre les deux dates. Il est vrai, cependant, que moins de deux mois après l'arrivée de M. de La Salle à Grenoble, la bulle était promulguée à Rome, le 8 septembre 1713. Elle n'est publiée en France qu'après enregistrement par le Parlement. Les Patentes ont été accordées par le Roi, le 14 février 1714. Elle pouvait être, dès lors, diffusée dans les diocèses du royaume. On trouve une édition ré-imprimée à Grenoble chez Giroud, imprimeur du Roi, datée du 20 mars 1714 (BM O 13651).

Si M. de La Salle était encore à Grenoble à cette date, entre ses deux séjours à Parménie, ce qui semble chronologiquement possible, comme nous l'avons vu, il en aurait parlé aux Frères, sans doute. Blain lui-même signale deux interventions de la part du Fondateur: une première auprès des Frères seuls, quand il vivait retiré chez eux; et l'autre,

*quand dans la suite, sa vertu cachée dans ce lieu sous le nuage de la retraite et du silence, se fut fait jour.*

Encore une fois, Blain semble soupçonner une seconde disparition de M. de La Salle, sans pouvoir la préciser. Nous savons maintenant pourquoi. Le biographe précise que M. de La Salle *attendit que cette célèbre Bulle fut revêtue de toutes les formalités nécessaires* (B II 106), avant de faire connaître sa propre position, ce qui veut dire, la prise de position de l'évêque du lieu et la publication de son mandement. Le zèle que démontrait M. de La Salle en public pour défendre l'Église, *fut couronné par la calomnie et la persécution. Le parti en fut aigri*, relate Blain, *et reçut un échec en cette occasion* (B II 107).

Ce n'est qu'après cette intervention de M. de La Salle pour proclamer, sans équivoque, sa position personnelle dans la querelle janséniste, que le Fondateur aurait révélé à ses amis de Grenoble qu'il allait obéir à l'appel de ses disciples et regagner Paris. Ils s'y opposèrent avec force.

Maillefer 1723:

*Les amis qu'il avait à Grenoble, ayant appris la résolution qu'il avait prise de retourner à Paris sur la demande des Frères, firent tous leurs efforts pour l'en détourner. Mais il leur répondit qu'il avait voué l'obéissance et qu'il fallait s'y soumettre. On lui représenta en vain qu'il n'avait point d'ordres à recevoir des Frères des écoles, qui étaient ses inférieurs. Il persista dans sa résolution et dit: qu'**après avoir si longtemps enseigné l'obéissance, il était juste qu'il la pratiquât**. On fut si édifié de ces dispositions, qu'on craignit de s'y opposer davantage.* (143)

Blain 1733:

*Ses amis, s'étant aperçus de son dessein, s'y opposèrent avec force; mais il leur répondit qu'il fallait faire l'obéissance. A qui voulez-vous obéir? lui demandèrent-ils. Avez-vous un supérieur dans votre Communauté? Je veux obéir aux Frères, leur répliqua-t-il, ils me commandent de retourner à Paris. Étrange renversement, s'écrièrent-ils, si le législateur reçoit la loi de ceux à qui il l'a faite! En vain voulut-on lui persuader qu'il n'avait point d'ordre à recevoir de ses inférieurs, de ses enfants, de simples Frères, lui Supérieur, Père, Prêtre et Instituteur. On n'ébranla point sa résolution, il s'y confirma même en leur disant qu'**après avoir si longtemps enseigné l'obéissance par paroles, il était juste de commencer à l'enseigner par pratique**.* (II 119)

Maillefer 1740:

*Mais enfin, après y avoir bien réfléchi, il leur dit qu'ayant fait voeu d'obéissance, il était dans la résolution de se soumettre et de donner, par cette déférence aux ordres que les Frères lui signifiaient par leur lettre, un exemple authentique de la dépendance qu'il avait promise à la face des autels. On lui représenta en vain qu'il n'avait point d'ordres à recevoir des Frères qui étaient ses inférieurs. Il persista dans sa résolution, disant qu'**après avoir enseigné si longtemps l'obéissance, il était juste qu'il la pratiquât**, puisque Dieu lui en faisait naître l'occasion favorable où son amour-propre ne pouvait pas trouver son compte. On fut très édifié de cette réponse et on n'osa plus insister, de peur de s'opposer à une résolution si chrétienne et si désintéressée.* (255-256)

Les mots du Fondateur que Blain met en italique

*après avoir si longtemps enseigné l'obéissance par paroles, il était juste de commencer à l'enseigner par pratique,*

sont sensiblement les mêmes que M. de La Salle avait entendues à Parménie de la bouche de Soeur Louise.

*Vous comprenez bien, Monsieur, qu'il ne suffit pas que vous ayez fait de la vertu d'obéissance un des principaux points du règlement de votre Institut: je crois que la meilleure règle est que vous commenciez vous-même à pratiquer ce que vous enseignez aux autres.*

Blain seul donne les noms de ceux qui regrettèrent le plus le départ de M. de La Salle: M. l'abbé de Saléon, le chanoine Disdier et les religieuses de la Visitation, et il ajoute un détail qui montre le côté très humain du Fondateur.

*S'étant aperçu avant que les quitter de quelque petit différend qu'avait un d'eux avec le Directeur, il se pressa de l'apaiser, et les laissa tous dans la paix.* (B II 119)

Nous avons déjà commenté ce passage, qui se réfère, semble-t-il, à Frère Bernard, qui le premier *a mis la main à la plume pour écrire la vie de M. de La Salle.*

Le beau titre que le premier biographe donna à son livre:

*Conduite Admirable de la Divine Providence en la personne du Vénérable Serviteur de Dieu, Jean-Baptiste de La Salle*

reflète bien le souvenir que le Fondateur lui-même, ainsi que les acteurs qui jouèrent des rôles importants dans le drame qui eut lieu à Parménie en 1714, ont gardé toute leur vie.

Cette réconciliation de l'un des Frères de la communauté avec son directeur fut le dernier geste du Fondateur avant de faire ses adieux à Grenoble, autour de la mi-juin.

C'est à tort que les biographes Maillefer et Blain disent que M. de La Salle *prit sa route du côté de Lyon* pour rentrer à Paris. Nous savons, en effet, grâce à la lettre de Frère Barthélemy du 17 juillet 1714, que M. de La Salle *partit de Grenoble pour faire la visite des maisons de Provence.* Ce n'est donc, qu'en revenant de Provence, qu'il passa par Lyon et Dijon avant de regagner Paris le 10 août.

**ME VOICI ARRIVÉ, dit-il, QUE DÉSIREZ-VOUS DE MOI?**

## CONCLUSION

M. de La Salle ne quitta Grenoble que vers la mi-juin 1714, après un séjour en Dauphiné de plus de dix mois, dont sept à Grenoble et trois à Parménie. S'il a bien reçu la lettre du 1er avril, comme nous en sommes certains, il semble vraisemblable qu'il a reçu aussi, avant son départ, d'autres nouvelles de Paris, celles-ci plus rassurantes encore. Il s'agit de la réponse de M. Vivant à l'adresse de M. de Brou, en date du 4 avril, concernant l'examen des nouveaux règlements de la Société soumis à l'approbation du cardinal de Paris. Cette réponse n'était dans le fond qu'une fin de non-recevoir, qui donnait un répit aux Frères et qui aurait plu à M. de La Salle, en lui donnant, peut-être, une raison de revenir plus lentement.

*Son Eminence, écrit M. Vivant, ne juge pas à propos que rien soit décidé, ni signé en son nom, ni sur les règlements, ni sur les changements qu'on voudrait faire aux règlements. Il se repose sur votre sagesse du bon gouvernement des écoles dont vous prenez soin et compte bien que, sous une si sage conduite, la piété et la paix fleuriront.* (B II 149)

Il paraît moins admissible que M. de La Salle ait reçu à Grenoble la nouvelle de la mort de M. de La Chétardye, arrivée le 29 juin 1714, comme le laisse croire le chanoine Blain.

*Son grand ennemi n'était plus au monde. Dieu en avait disposé pendant que le saint prêtre faisait son séjour à Grenoble. L'avis qu'il avait reçu de sa mort, avait facilité son retour à Paris, où il n'aurait osé revenir, si ce rival eût encore vécu. C'est la déclaration qu'en passa alors M. de La Salle lui-même à quelques Frères de confiance.* (B II 121)

La nouvelle de cette mort n'aurait pas pu atteindre Grenoble, vraisemblablement, avant le 8 ou 10 juillet. Or, Frère Barthélemy informe le curé de Mende, le 17 juillet, alors que M. de La Salle avait quitté Grenoble déjà depuis quelques semaines.

Tout ceci n'empêche que l'épisode de Parménie prenne une importance capitale, surtout quand on se rend compte que M. de La Salle a failli s'y établir

pour le reste de ses jours, ce qui aurait, probablement, entraîné la ruine de son Institut. Heureusement, Parménie est un haut lieu, une de ces collines où souffle l'Esprit.

Grenoble et Parménie, par un dessein de Dieu, se placent à un tournant décisif dans la vie de M. de La Salle. C'est à Grenoble, dans la solitude de la maison rue St-Laurent et celle de la Grande Chartreuse, qu'il chercha lumière et apaisement au milieu des pires épreuves; à Grenoble, il exerça l'humble métier de maître d'école; il y souffrit une crise aiguë de rhumatisme qui faillit l'emporter; il y défendit l'orthodoxie de l'Église au milieu d'une crise terrible, et orienta pour toujours la foi de ses disciples; et c'est à Parménie qu'il reçut la preuve indéniable de la fidélité de ses fils; c'est là où il se retira pour diriger des retraites spirituelles et travailler à la conversion des pécheurs; là où il discerna la vocation extraordinaire de Claude du Lac de Montisambert; là où il rencontra Soeur Louise qui lui fit entendre... et COMPRENDRE... cette voix de Dieu dont il cherchait partout à capter les ondes; et c'est là, enfin, où, en obéissant aux ordres des principaux Frères de Paris, de Versailles et de Saint-Denis, ordres donnés au nom et de la part du corps de la Société,

### **LE FONDATEUR DÉCIDA DU SORT DE SON JEUNE INSTITUT.**

à Parménie,  
en la Fête de Pentecôte,  
le 7 juin 1992

Frère LEO C. BURKHARD

### III. LA LETTRE DES FRÈRES du 1er avril 1714

Pour l'essentiel, ce chapitre reprend le texte de la communication présentée par le Frère Michel Sauvage au colloque de Parménie, en juin 1988. Sa rédaction a été achevée le Vendredi saint, 1er avril 1988.

On a gardé à la rédaction son caractère un peu sec et ses subdivisions. Quelques modifications ont été introduites, à partir de l'un ou l'autre échange du Colloque et surtout en tenant compte du travail réalisé par Frère Leo Burkhard.

#### **Le plan suivi**

- §1. Les auteurs de la Lettre
- §2. Les motifs et les objectifs de la Lettre
- §3. Le moment de la Lettre
- §4. D'où la Lettre est-elle écrite? et où est-elle envoyée?
- §5. L'action des Frères d'après la Lettre
- §6. La stratégie des Frères d'après la Lettre
- §7. L'efficacité de la Lettre

#### LA LETTRE (d'après Maillefer 1723)

*«Monsieur notre très cher Père. Nous, principaux Frères des Ecoles Chrétiennes, ayant en vue la plus grande gloire de Dieu, le plus grand bien de l'Eglise et de notre Société, reconnaissons qu'il est d'une extrême conséquence que vous repreniez le soin et la conduite générale du saint oeuvre de Dieu qui est aussi le vôtre, puisqu'il a plu au Seigneur de se servir de vous pour l'établir et le conduire depuis si longtemps. Tout le monde est convaincu que Dieu vous a donné et vous donne les grâces et les talents nécessaires pour bien gouverner cette nouvelle compagnie, qui est d'une si grande utilité à l'Eglise, et c'est avec justice que nous*

*rendons témoignage que vous l'avez toujours conduite avec beaucoup de succès et d'édification. C'est pourquoi, Monsieur, nous vous prions très humblement et vous ordonnons au nom et de la part du corps de la Société auquel vous avez promis obéissance, de prendre incessamment soin du gouvernement général de notre Société. En foi de quoi, nous avons signé. Fait à Paris ce premier avril mil sept cent quinze, et nous sommes, avec un profond respect, Monsieur notre très cher Père, vos très humbles et très obéissants inférieurs, etc».* (143)

## §1. LES AUTEURS DE LA LETTRE

### 10. «L'état» des Frères des Écoles chrétiennes en 1714

**101.** On n'a pas la liste par communauté à cette date.

**102.** Peuvent servir de **référence** (mais avec prudence)

**a.** L'état nominatif des vingt-deux communautés visitées par Frère Barthélemy entre le 09.12.1716 et le 07.05.1717.<sup>1</sup>

**b.** La *Catalogue* des Frères des Ecoles chrétiennes admis avant le 25 août 1725.<sup>2</sup>

**c.** Les formules de vœux du 6 juin 1694 et les formules d'émission et de rénovation postérieures.<sup>3</sup>

### 11. Les «Principaux Frères»

**111.** C'est une expression que l'on retrouvera, par exemple, dans la «Délibération» des Frères François, Dosithée, Ambroise, Charles et Etienne.<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Voir en Annexe 1 de ce paragraphe l'état nominatif des membres de ces communautés. Cf. aussi le tableau dressé et les précisions données par Frère L.M. AROZ, *Cahiers lasalliens* 40-1, pp. 185-187.

<sup>2</sup> *Cahiers lasalliens* 3, pp. 22 et ss.

<sup>3</sup> *Cahiers lasalliens* 3, pp. 7 et ss.

<sup>4</sup> Voici le texte de cette «délibération, tel qu'il est cité par G. RIGAULT, *Histoire générale...* t. 1, p. 406. Nous y reviendrons à plusieurs reprises.

112. C'est une expression que l'on retrouve chez les biographes depuis les origines de l'Institut.<sup>5</sup>

*«Nous soussignés, Frères des Écoles chrétiennes, nous étant assemblés dans la maison de Saint-Yon pour pourvoir à ce qui est de plus pressé touchant le bien de notre Institut, voyant que depuis près d'un an, M. de La Salle, notre Instituteur, est hors d'état d'y vaquer, ayant toujours été infirme depuis ce temps, avons jugé à propos et même cru nécessaire que le Frère Barthélemy, qui a été commis à la conduite de notre Institut depuis plusieurs années, aille présentement visiter toutes les maisons qui en dépendent, pour connaître ce qui s'y passe et la manière dont on s'y conduit, afin qu'on puisse ensuite voir, avec les principaux Frères de notre société, les moyens d'établir, de conserver et de maintenir l'union et l'uniformité dans l'Institut, d'arrêter et de fixer les règlements et de pourvoir en même temps au gouvernement général de notre Institut, dans une assemblée qu'il indiquera être tenue dans la maison de Saint-Yon, depuis la fête de l'Ascension jusqu'à la Pentecôte».*

*Après les signatures des délibérants, M. de La Salle avait ajouté: «Je crois à propos ce que les Frères ont résolu ci-dessus» et le chanoine Blain, agissant en qualité de supérieur local «nommé par M<sup>sr</sup> l'archevêque» avait déclaré permettre au Frère Barthélemy «de s'absenter pendant quelques mois, pour faire ce que M. de La Salle et les Frères [avaient] jugé nécessaire; le croyant nécessaire aussi bien qu'eux».*

<sup>5</sup> Cf. BERNARD, MAILLEFER et BLAIN. *Index cumulatifs des noms de lieux et des noms de personnes*. Dix-neuf emplois de l'expression **principaux Frères** par les premiers biographes y sont relevés; l'expression **Frères anciens** revient quarante-sept fois; nous en citons treize qui nous paraissent particulièrement significatives (*Cahiers lasalliens* 9, pp. 113-114).

#### Frères, principaux Frères.

- laissent au saint la décision sur l'habit, I.235.A;
- insistent pour prononcer des voeux perpétuels, I.235.C;
- le saint les met en garde, I.235.C;
- l'ennemi du saint prétend semer l'indifférence pour le saint parmi les principaux FF., I.423.C;
- se laissent atteindre par les discours envenimés de l'ecclésiastique, I.434.B;
- savent où se trouve le saint, retiré chez les carmes, 1706, II.39.D;
- s'assemblent et chassent les mutins révoltés contre le F. Barthélemy, II.111.A;
- se plaignent que le changement intervenu est un coup mortel pour la Société, II.115.E;
- présentent au F. Barthélemy les inconvénients des changements, II.116.A;
- F. Barthélemy doit les assembler à Saint-Yon en 1714, II.116.C;
- sentent la nécessité de la présence du saint, II.118.A;
- se rassemblent à Paris et écrivent au saint une lettre, lui ordonnant de revenir, II.118.C.E;
- sont convoqués à Saint-Yon pour l'assemblée, II.132.E; Ca 150, 151; Re 270, 271, 272, 273;
- font retraite avec le saint à Vaugirard en 1694, II.143.B;
- deux d'entre eux acquièrent la maison de Saint-Yon, II.158.E;
- reçoivent le témoignage d'un chanoine au sujet du F. Timothée, II.184.A;
- les principaux FF. Directeurs et anciens se réunissent pour l'assemblée générale le 6 août 1725, II.192.D; Ca 166; Re 306;
- chassent quelques rebelles de l'Institut, II.ab.17.E;
- s'assemblent à Saint-Yon, II.ab.19.E.

#### Frères, anciens.

- dans une assemblée, le saint leur laisse les Règles à examiner, I.340.B;

113. Sans aucune certitude, si l'on compare le texte de la «Délibération» qui vient d'être évoqué et le texte de l'*Acte d'élection* du Frère Barthélemy,<sup>6</sup> on

- il leur donne liberté de faire leurs observations, I.340.B;
- il écoute leurs réflexions et, à leur tour, eux reçoivent la Règle avec respect, I.340.C;
- le saint écrit aux FF. anciens des quatre maisons de province, I.342.D;
- il leur demande leur avis sur les voeux perpétuels, I.342.D;
- font leur retraite les uns après les autres pour étudier leurs dispositions aux voeux perpétuels, I.343.A;
- sont appelés à Vaugirard, de Paris et de province, I.343.B;
- le saint leur demande d'accepter sa démission, I.344.B;
- entendent les raisons de la démission du saint, au lendemain de la Trinité, I.344.C.D.;
- ne se laissent pas convaincre, I.345.D;
- signent une promesse, écartant tout prêtre à la tête de l'Institut, après la mort du saint, I.347.E;
- reconnaissent être liés au saint pour les écoles gratuites, I.348.A;
- sont dispersés dans cinq maisons de l'Institut, I.356.A;

<sup>6</sup> Voici le texte de cet *Acte d'élection* reproduit par G. RIGAULT, *op. cit.*, pp. 409-411.

Seize Frères directeurs prirent part à cette élection. Leur délibération mise au rang des minutes de M<sup>e</sup> Sanadon, sous la date du 23 mai 1717, «jour de la fête de la Très Sainte Trinité», nous a conservé, avec leurs noms, l'expression des sentiments qui les animaient et quelque chose de la physionomie de leur assemblée.

«En conséquence de la visite faite par notre très cher Frère Barthélemy, comme commis à la direction de notre Institut, et des actes signés de tous les Frères de notre Société, nous soussignés, Directeurs de la plus grande partie des Maisons de la Société des Frères des Écoles chrétiennes, répandus dans un grand nombre de provinces du royaume, à savoir: Jean Jacot, dit Frère Jean, directeur de la maison de Paris; Jean Bouquetton, dit Frère Jean-François, directeur de la maison de Saint-Denis; Jean Leroux, dit Frère Joseph, directeur de la maison de Reims; André de Bouves, dit Frère Norbert, directeur de la maison de Calais; Michel Crest, dit Frère Charles, directeur de la maison de Guise; Gilles Gérard, dit Frère Hubert, directeur de la maison de Chartres; Guillaume Samson-Bazin, dit Frère Timothée, directeur de la maison d'Avignon; Joseph Truffet, dit Frère Barthélemy, directeur de la maison de Saint-Yon; Pierre-Martin Ronsin, dit Frère Bernardin, directeur de la maison d'Alais; Jacques Nonnez, dit Frère Fiacre, directeur de la maison de Boulogne; Barthélemy-Joseph Purorge, dit Frère Bruno, directeur de notre maison de Darnétal; Charles Bouilly, dit Frère Jacques, directeur de la maison de Grenoble; Claude Longière, dit Frère Dosithee, directeur de la maison de Rouen; Jean Robin, dit Frère Louis, directeur de la maison de Rethel; Loup Bonneau, dit Frère André, directeur de la maison de Laon; Jean Vautier, dit Frère Cosme, directeur de la maison de Versailles, nous étant assemblés en la maison de Saint-Yon, faubourg de Saint-Sever de la ville de Rouen, au nom de la Très Sainte Trinité et sous la protection de saint Joseph, patron de notre Société, du consentement par écrit de tous les Frères de l'Institut, pour délibérer sur les moyens de nous conserver dans notre premier esprit, reconnaissons que pour nous maintenir dans une union constante et persévérante et dans une entière uniformité, au milieu de tous les événements tant ordinaires qu'extraordinaires auxquels nous sommes exposés dans cette vie, et pour procurer, autant qu'il nous sera possible, le soutien et la solidité de notre Institut, avons jugé à propos, pour la plus grande gloire de Dieu, de commencer par la nomination de l'un d'entre nous pour en avoir la conduite générale et universelle, duquel tout ce qui concerne notre Institut dépende entièrement. [avons] pensé et fait plusieurs prières et oeuvres pieuses à cette inten-

pourrait penser que les «principaux Frères» sont les Directeurs. Ou du moins que les Directeurs font partie des «principaux Frères».

**114.** La bulle parlera, pour l'élection du Supérieur général, des **seuls** Directeurs des maisons principales (art. 3); pour la composition du Chapitre général, de trente Frères, les uns «anciens» les autres pris **parmi** les Directeurs de maison principale (art. 13).<sup>7</sup>

On notera qu'en 1717 au moins, tous les Directeurs **disponibles** sont présents au Chapitre général.<sup>8</sup>

**115.** Remarquer que les Frères qui **décident** d'envoyer Frère Barthélemy en visite (04.12.1716) sont d'une part

- les «Directeurs» d'œuvres à Saint Yon,
- le Directeur des écoles de Rouen, et d'autre part

---

tion; nous nous sommes servis des formalités ordinaires de billets et scrutins, dont le plus grand nombre a été en faveur de notre très cher Frère Joseph Truffet, dit Frère Barthélemy, lequel nous avons élu et élisons de libre volonté, sans acception de personnes, ni espèce de contrainte, pour notre Supérieur général et perpétuel, promettant avoir une entière soumission et obéissance à son égard, par union à Notre-Seigneur obéissant jusqu'à la mort de la Croix, renonçant à tout ce qui pourrait y être contraire, soit pour le présent, soit pour l'avenir».

Ce procès-verbal d'élection est suivi de l'acceptation du nouveau Supérieur: «Et moi, Joseph Truffet, dit Frère Barthélemy, pour satisfaire à l'obéissance que je professe, accepte avec une humble soumission l'élection qu'ont faite de moi nos très chers Frères, et je promets de n'avoir en vue dans toute ma conduite que la gloire de Dieu et le bien de notre Société. Mais comme je ne pourrais suffire seul à traiter toutes les affaires qui regardent notre dite Société, j'ai prié tous nos chers Frères ici assemblés de vouloir bien choisir deux Frères pour m'aider dans la conduite de l'Institut».

Les Frères «ayant égard à la réquisition du Frère Barthélemy, leur Supérieur» procédèrent, «avec les mêmes formalités que dessus à l'élection de deux Frères qui seraient nommés Assistants du Frère Supérieur... Le plus grand nombre des suffrages» fut «en faveur des Frères Jean Jacot, directeur de la maison de Paris, et Jean Leroux, directeur de la maison de Reims», lesquels «aideraient de leurs avis ledit Frère Barthélemy».

Le Frère Jean, l'un des survivants de Vaugirard, et le Frère Joseph, Jean Le Roux, né à Liesse le 18 février 1678, entré dans l'Institut en 1697, «acceptant humblement et respectueusement ce que leurs Frères exigeaient d'eux», promirent «de donner leurs avis» au Supérieur «sans avoir égard à leurs intérêts propres et sans aucune acception soit des personnes externes, soit de leurs Frères ou de leurs maisons particulières», et de n'avoir «en vue que le plus grand bien de la Société». Ils continueraient à résider l'un à Paris et l'autre à Reims.

<sup>7</sup> Sur la conciliation entre ces deux articles de la bulle, voir les remarques du Frère Maurice HERMANS, *Cahiers lasalliens* 11, p. 200.

<sup>8</sup> Voir la liste mentionnée ci-dessus, note I et *annexe* I de ce paragraphe I.

— Deux professeurs à Saint Yon.

- \* Frère Barthélemy indiqué ici par sa «fonction» d'ensemble, figurera dans l'Assemblée de 1717 comme «Directeur de la maison de Saint Yon».
- \* Des cinq Frères qui «s'assemblent» pour «envoyer» Frère Barthélemy, seul Frère Dosithée sera présent à l'Assemblée de 1717.<sup>9</sup>

## 12. Nous, Principaux Frères des Écoles chrétiennes, ... nous avons signé

**121.** Les signatures ne sont pas reproduites. On ne peut donc que se livrer à des conjectures sur leur identité.

**122.** Blain observe que Jean-Baptiste de La Salle a **reconnu** les écritures des signataires: c'est cela qui l'a assuré de l'authenticité des auteurs de cette démarche surprenante.<sup>10</sup>

**123.** Ce que disent les biographes

M.C.: Les Principaux Frères de Paris, de Saint-Denis, Versailles

Blain: Les Principaux Frères de Paris, de Versailles, Saint-Denis s'étant donc assemblés

M.R.: Les **Supérieurs** des communautés de Paris, Saint-Denis, Versailles, avec quelques anciens Frères.<sup>11</sup>

**124.** Quels pouvaient être, en avril 1714, les membres des communautés de Paris, Saint-Denis, Versailles?

**a.** La liste des membres de ces trois communautés lors de la visite de Frère Barthélemy en 1717 n'est évidemment pas l'état du personnel des trois villes en 1714.

**b.** Certes, en trois ans, tout n'a pas été bouleversé totalement. Cependant

<sup>9</sup> Texte de la «délibération», ci-dessus note 4.

<sup>10</sup> BLAIN 2, *Cahiers lasalliens* 8, pp. 118-119.

<sup>11</sup> M.C. = Maillefer, Manuscrit Carbon (*Cahiers lasalliens* 6, pp. 224-226); Blain 2 (*Cahiers lasalliens* 8, p. 118); MR = Maillefer, Manuscrit Reims (*Cahiers lasalliens* 6, pp. 225-227).

on n'a aucune certitude à partir de cette liste. Sauf quelques données d'ordre plutôt négatif à propos des Frères de Paris, que l'on peut déduire en recoupant la liste reproduite dans l'Annexe 1 au *Catalogue des Frères des Écoles chrétiennes admis avant le 16 août 1725*.<sup>12</sup>

— Frère Victorin (93) ne pouvait pas appartenir en 1714 à la communauté de Paris. Il n'entrera au noviciat qu'en novembre 1714.

— Même remarque au sujet de Frère Edmond (101).

— A fortiori, pour Frère Maurice entré dans la Société en mai 1716. [Noter cependant qu'un autre Frère Maurice, Robinet (50), pouvait fort bien appartenir à la communauté de Paris en 1714: il mourra à Paris en décembre 1715].

— Frère Symphorien est dit «sorti» sans date. Mais cette sortie doit être postérieure à 1717. A cette date, pas d'autre Symphorien dans la Société.

— Il semble que l'on puisse considérer que Frère Jean Jacot se trouve à Paris en 1714.<sup>13</sup> — Si l'on prend pour base le document publié dans l'Annexe 2, il n'est pas impossible de penser qu'à Paris en 1714 se trouvaient Frères Jean (42 ans), Michel (34 ans), Chrysostome (24 ans), Jérôme (44 ans), Zacharie (43 ans).

### c. Saint-Denis: Deux Frères en 1717. Combien en 1714?

— Selon Rigault, l'école populaire de Saint-Denis, fondée peu avant l'ouverture du séminaire des maîtres, fin 1708, survécut au désastre de 1712 et restait en activité lors de l'élection de Frère Barthélemy.

— Deux Frères, c'est donc assez vraisemblable: Frère Jean François (51 ans); Frère Dominique (31 ans).

<sup>12</sup> Voir cette liste dans l'Annexe 2 de ce paragraphe 1. Le nom des Frères mentionnés est suivi du numéro d'ordre du *Catalogue*, reproduit par Frère Maurice HERMANS, dans *Cahiers lasalliens* 3, pp. 32-79; présentation de ce *Catalogue* (CF), pp. 24-31.

<sup>13</sup> Sans preuve, Frère Saturnino GALLEGRO fait de Jean Jacot le Directeur de Grenoble en 1714-1715. (*San Juan Bautista de La Salle. I Biografía*, BAC Madrid, 1986, pp. 494 et 497, note 136).

Les échanges au Colloque de Parménie en juin 1988, et le travail de Leo Burkhard semblent démontrer que ce n'est pas possible. Pour Émile Lett, Jean Jacot, Directeur de Paris, aurait joué un rôle important dans l'histoire de la Lettre (E. LETT, *Les premiers biographes*, pp. 54-58). D'après Rigault, Jean Jacot est à Paris en 1698 (*Hist. Gén.*, t. 1, p. 214), aussi bien qu'en 1704-1706 (p. 242), il est Directeur à Laon en 1698-1699. Élu Assistant en 1717, il continuera à résider à Paris (p. 411). Le 11 novembre 1717, les Frères de Paris reconnaissent que *Notre Frère Supérieur Général nous a donné le Frère Jean Jacot*, dit Frère Jean, *pour notre Directeur et pour conduire notre maison*. C'est une confirmation ou un renouvellement? Sur Jean Jacot, voir aussi L. M. AROZ, *Cahiers lasalliens* 40-1, pp. 185-188.

d. Versailles.

— Frère Macaire indiqué dans la liste de Frère Barthélemy est l'un des deux noms de cette liste qui ne figure pas sur le *Catalogue (Cahiers lasalliens 3, p. 30, n° 4)*.

— Frère Cosme a 26 ans; Frère Paulin a 19 ans; Frère Hyacinthe 45 ans.

**126.** En prenant comme base — très incertaine — le document cité en *Annexe 2*: à qui s'appliquerait avec quelque vraisemblance la dénomination «Principaux Frères» parmi les dix-sept Frères de Paris, Rouen, Saint-Denis?

Nom	Temps passé		Voeux	Position	Avenir	
	Age dans l'Institut en 1714					
			Un des 12 votants			
Jean Jacot	42	28 ans	de 1694 - électeur	Directeur	Assistant	+ 1759
Michel Floquet	34	9	Profès perpétuel			+ 1762
Chrysostome	24	7	3 ans			+ 1749
Jérôme	44	9	pour toujours		sortira	
Symphorien	21	5			sortira	
Zacharie	43	4	id			+ 1730
Léonard	48	8	id			+ 1746
Germain	27	2			sortira	
Jean-François			Perpétuels			
Bouqueton	41	23	13.09.1696	Directeur		
Dominique	31	8				
Cosme	26	5	pour toujours	Directeur		
Paulin	19	4	id			
Hyacinthe	45	13	pour toute sa vie			

On est enclin à considérer comme «Principaux Frères»

à coup sûr: Jean Jacot, Jean-François Bouqueton.

vraisemblables: Jérôme, Hyacinthe, Cosme (sous-directeur), Léonard.

possible: Zacharie (mais quatre ans seulement de présence dans l'Institut).

assez vraisemblables: Michel, Dominique...

127. Un «Principal Frère» à ne pas oublier: Frère Barthélemy.

— Il est à Paris en 1714: Directeur du Noviciat.

— C'est un «Principal Frère». En fait, sinon formellement, il exerce même la fonction de Supérieur, si l'on se réfère à Blain;<sup>14</sup> malgré les incertitudes quant à ce qui a vraiment déterminé Monsieur De La Salle avant de quitter Paris.

— Toute la question est de savoir s'il a signé cette Lettre du 01.04.1714.<sup>15</sup>

128. D'autres «Principaux Frères» signataires potentiels: Frère Leo Burkhard signale la présence à Paris en 1714 de Frère Joseph, Visiteur; celle probable des Frères Thomas, Procureur, et Antoine, Secrétaire.<sup>16</sup> Leurs signatures étaient certainement très familières à Monsieur De La Salle.

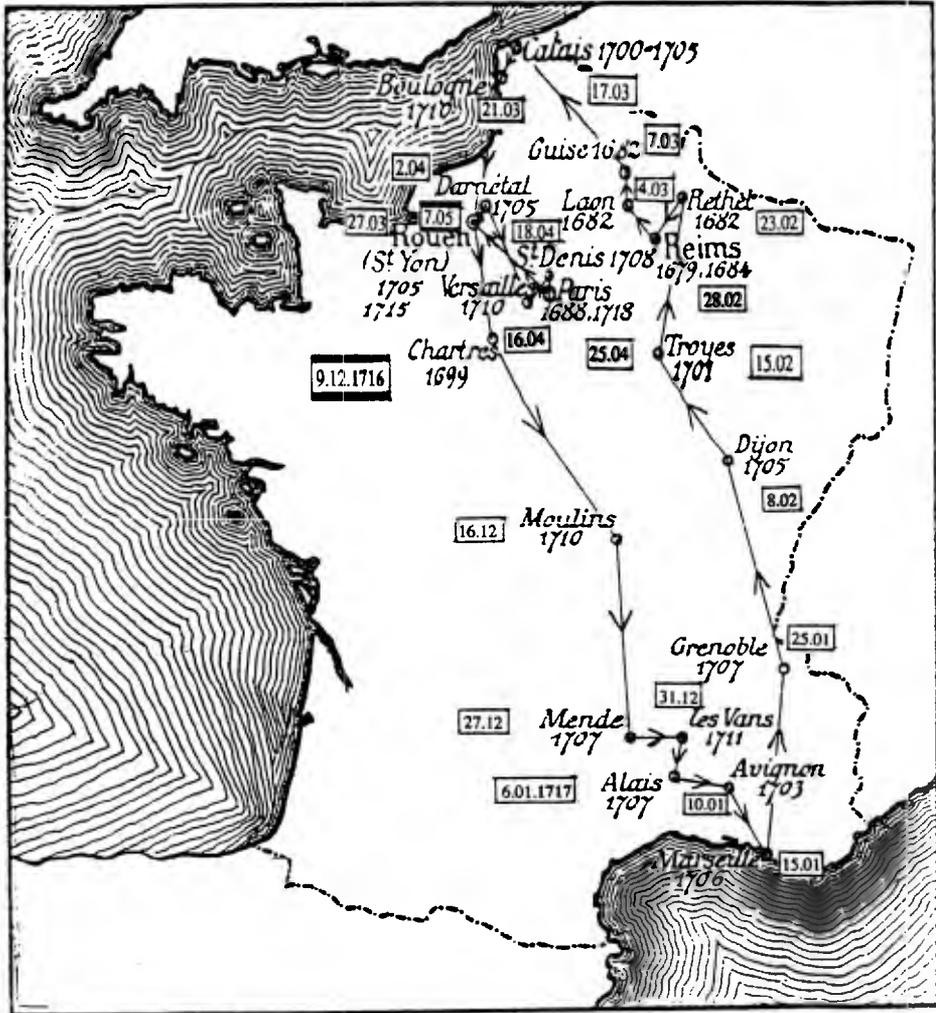
<sup>14</sup> BLAIN, *Abrégé de la vie du Frère Barthélemy*, t. 2, *Cahiers lasalliens* 8, pp. 3, 11, 14, 16, 17, 19.

<sup>15</sup> Saturnino Gallego pense que le seul signataire de la Lettre dont nous soyons assurés est Frère BARTHÉLEMY (*op. cit.*, p. 513). Mais il n'en donne aucune preuve, et quelques lignes auparavant il remarque: «El texto parece negar la iniciativa al Hermano Bartolomé»: l'initiative de la Lettre (*ibid.*). On ne voit pas cela non plus dans le texte. Pour Lucard, toute l'affaire de la Lettre a été menée par Frère Barthélemy. *Le Frère Barthélemy... résolut de changer les dispositions de l'homme de Dieu. Dans ce but, il employa un procédé qui témoigne de la haute idée que les Frères avaient de l'humilité de leur saint Fondateur. Il convoqua au Noviciat les principaux Frères de Paris, de Versailles et de Saint-Denis. Il leur exposa la situation de la communauté. Je me propose, ajouta-t-il, de faire auprès de Monsieur De La Salle une démarche décisive pour l'engager à retourner à Paris. Tous applaudirent à son projet. Il répondait à leurs espérances et réalisait un des vœux les plus chers de leur piété filiale. D'après ses conseils, ils signèrent en conséquence l'obédience suivante...* (suit le texte de la Lettre). Mais sur quels documents Lucard s'appuie-t-il pour reconstituer ce scénario? (LUCARD, *Vie du Vénérable Jean-Baptiste de La Salle*, 1874, pp. 304 et suivantes).

<sup>16</sup> Pour Frère JOSEPH, cf. *Lettres*, pp. 233; pour Frères Thomas et Antoine, cf. G. RIGAUT, *Hist. Gén.*, t. 1, p. 215 et *Lettres*, p. 246.

## ANNEXE 1 au § 1: LES AUTEURS DE LA LETTRE

### a. LE VOYAGE DE FRÈRE BARTHÉLEMY: 09.12.1716 - 07.05.1717



[Voir aussi le tableau dressé et les précisions données par AROZ, *Cahiers lasalliens* 40-1, pp. 185-187]

b. *ÉTAT NOMINATIF DES COMMUNAUTES VISITÉES*

<u>CHARTRES</u>	<u>MOULINS</u>	<u>MENDE</u>	<u>LES VANS</u>	<u>ARLES</u>	<u>AVIGNON</u>	<u>MARSEILLE</u>	<u>GRENOBLE</u>	<u>DIJON</u>	<u>TROYES</u>	<u>RETHEL</u>
<i>Hubert</i>	Philippe	Henry	Maximin	<i>Bernardin</i>	<i>Timothée</i>	Lazare	<i>Jacques</i>	Barnabé	Romain	<i>Louis</i>
Sébastien	Roch	Nicolas	Matthias	Zozime	Victor	Saturnin	Stanislas	Antoine	Casimir	Maur
Pierre				Martinien	Hugues		Bernard			Damien
Cyprien				Alexandre	Sérapion		Alexis			Alphonse
<u>REIMS</u>	<u>LAON</u>	<u>GUISE</u>	<u>CALAIS</u>	<u>BOULOGNE</u>	<u>ROUEN</u>	<u>PARIS</u>	<u>SAINT-YON</u>	<u>VERSAILLES</u>	<u>ST-DENIS</u>	<u>DARNETAL</u>
<i>Joseph</i>	<i>André</i>	<i>Charles</i>	<i>Norbert</i>	<i>Fiacre</i>	<i>Dosithée</i>	<i>Jean</i>	François	<i>Cosme</i>	<i>J.-François</i>	<i>Bruno</i>
Paul	Irénée	Chrystophe	Thomas	Romuald	Vincent	Michel	Ambroise	Paulin	Dominique	Norbert
Clément	René	Alexis	Nicaise	Anastase	J.-Baptiste	J.-Chrysostome	Etienne	Macaire		
Simon	Benoît		Hilarion	Marc	Basile	Jérôme	Théodore	Hyacinthe		
Gervais	Eustache		Luc	Félix	Augustin	Symphorien	Onésime			
Grégoire			Fabien	Rigobert	Antonin	Victorin	Martin			
Sulpice					Honoré	Edmond	Léon			
Placide					Dorotée	Maurice	Hilaire			
Médard					Didace	Zacharie	Matthias			
					Rémi	Léonard				
					Germain					

Frère Barthélemy

Gabriel Drolin

Jean-Baptiste de La Salle

TOTAL = 102 (99 + 3)

Les noms en italiques sont ceux des signataires de l'acte d'élection de Frère Barthélemy 23 mai 1717 [RIGAULT, *Hist. Gén.*, T. 1, pp. 409-410]

6 absents. Ce sont des «Directeurs» des communautés de 2 Frères (éloignés).

**ANNEXE 2 au § 1: LISTE des FRÈRES de PARIS,  
SAINT-DENIS, VERSAILLES en 1717**

(Cf. *Annexe 1*) recoupée d'après les indications du *Catalogue des Frères* (C.L. 3)

## PARIS

- [3] f. Jean nommé de son nom dans le monde / Jean Jacquot de la paroisse de cha-teau Portien / Diocese de Reims, né Le 18<sup>e</sup> octobre 1672; / est entré dans la So-cieté en l'an 1686. au mois / d'octobre etant agé alors de 14 ans accomplis / Et a fait vœu pour toute sa vic le jour de la Ste Trinité 1694 // mort a St Yon le / 10 mars 1759

F. Jean	Reims	18.10.1672	
JACOT <sup>4</sup>	Château-Porcien <sup>5</sup>	e. 10.1686	14
Jean		p. 6.06.1694 <sup>6</sup>	

- [43] f. Michel nommé de son nom de famille / Vincent floquet de la p. de St Martin de marles dio. / de laon est né le 10 xbre.1680 est entré dans la/Société en l'année 1705. Et y a fait voeu pour / toute sa vie // Mort à Mareville / le 10 avril 1762

F. Michel	Laon	10.12.1680	
FLOQUET	Marle <sup>2</sup>	e.	1705 25
Vincent	St-Martin	p.	

- [62] f. Chrisostome n. de son nom de famille / Pierre Blin de la p. de St. Severe faux / bourg de Rouen est né le 30<sup>e</sup> avril 1690 est entré / dans la Société le 23 d'octobre de l'année/1707. Et y a fait voeu pour trois ans. il est mort // il est mort / a Calais / le 20<sup>e</sup> octobre / 1719

F. Chrysostome	Rouen	30.04.1690	
BLIN	Rn	e.	23.10.1707 17
Pierre	St-Sever	t.	

- [42] f. Jerome n. de son nom de famille Thomas / Bavant de la p.daibleron di. de Rouën / est né le 1 octobre 1670. est entré dans la / Société en l'année 1705. Et y a fait voeu pour toute sa vie // a été renvoyé a L'an 1728 le 3<sup>e</sup> May

F. Jérôme	Rouen	1.10.1670 <sup>2</sup>	
BAVANT	Yébleron <sup>1</sup>	e.	1705 35
Thomas		p.	

- [65] f. Simphorien nommé dans le monde Jean Bte / hardy de la p. de Meurtin proche messiere / est né le 28 fevrier 1693 est entré dans la Société / Le 30<sup>e</sup> de Juin de l'année 1709 et y a fait voeu / pour il est sorti // sorti

F. Symphorien	Reims	28.02.1693	
HARDY	Murin <sup>4</sup>	e.	30.06.1709 16
Jean-Baptiste			

- [93] f. Victorin nommé de son nom de famille / Jean pottier de [biffé: la] Romagne dio. de Reims / est né Le est entré dans la Société le [biffé: 28 avril 1713] 23.9bre 1714 agé de 14 ans a apporté quelques hardes mentionné au R. p. a pris / n. habit [biffé: le jour de] dans le mois de mai 1715 // il a été dans le / noviciat depuis le/23<sup>e</sup> 9bre 1714 jus/qu'au 21 mai / 1715 / Mort a fontainebleau / le 2<sup>e</sup> d'octobre 1746

F. Victorin	Reims		
POTIER <sup>3</sup>	Romagne <sup>4</sup>	e.	23.11.1714 14
Jean			

[101] f. Edmond nommé de son famille / Antoine du pré de la p. St. Jacques de Dieppe / Dio. de Rouen, né le 20.xbre.1691 est entré / dans la société le mois d'avril 1714 a apporté / quelques hardes. mentionné au Registre / a fait vœu pr toujours // mort a [biffé: reims] Maréville / vers le 20 de 1770

F. Edmond	Rouen	20.12.1691	
DUPRE <sup>3</sup>	Dieppe	e.	04.1714 22
Antoine	St-Jacques	p.	

[119] f. Maurice nommé Jean Desgranges de la / p. de N.dame de Vervin dio. de laon est né le / 17<sup>e</sup> octobre 1687 est entré dans la Société le / mois de May mil sept cent seize a fait pour toujrs. // Maurice / Mort à Reims / le ...

F. Maurice	Laon	17.10.1687	
des GRANGES <sup>7</sup>	Vervins <sup>8</sup>	e.	05.1716 28
Jean	Notre-Dame	p.	

[80] f. Zacharie No. de son nom de famille charles / hautrive de la p. de St Laurent de Rouën est né Le / 9 Janv. 1671 est entré dans la Société Le 21 No.bre 1710 / Et y a fait vœu pour toujours a apporté quelques/hardes mentionné plus au lon dans le Regist. de la / Reception des postulants p. // mort le 9/avril 1730 / a St. Yon

F. Zacharie	Rouen	9.01.1671	
HAULTERIVE <sup>5</sup>	Rn	e.	21.11.1710 39
Charles Mathieu	St-Laurent	p.	

[52] f. Leonard nommé de son nom de famille claud / du faux de la p. de St.pierre Le vieux dio. de laon / est né le 7<sup>e</sup> no.bre 1666 est entré dans la Société Le / mois d'aoust 1706. Et y fait vœu pour toujours // mort à St Yon / le 15<sup>e</sup>.Xbre.1746

F. Léonard	Laon	7.11.1666	
DUFAUX	Ln	e.	08.1706 39
Claude	St-Pierre-le-Vieux	p.	

[92] f. Germain No.é de son Nom de famille Joseph / Denis de commercy sa p. en lorraine est né/Le 31<sup>e</sup> aoust 1687 est entré dans la Société le 5 Juillet / de lanné 1712 a apporté quelques hardes porté/au Reg de la Reception des p. p. // sorty

F. Germain	Toul	31.08.1687	
DENIS	Commercy <sup>2</sup>	e.	5.07.1712 24
Joseph			

## SAINT-DENIS

- [7] f. Jean François. n. de son nom de famille / Jean Bouqueton de Vendresse Diocèse de Reims / est né le 27 février 1673. est entré en la Société / Le 24 mai 1691. Et a fait vœu pour toujours // mort à St-Denis le Janv. 174

F. Jean-François	Reims	27.02.1673	
BOUCQUETON <sup>5</sup>	Vendresse <sup>6</sup>	e. 24.05.1691	18
Jean		p. 19.03.1696 <sup>6</sup>	

- [54] f. Dominique n. de son nom de famille claud / ant. favrot de la p. et baillage de Pontailier de besançon / est né le 28<sup>e</sup> sept. 1683. est entré dans la Société le 23 du / mois de Juin [au-dessous: 7.bre] 1706. et y a fait vœu pour toute sa vie // Mort à St/Yon le

F. Dominique	Besançon	28.09.1683	
FAVEROT <sup>5</sup>	Pontailier-sur-Saône <sup>6</sup>	e. 23.06.1706	22
Claude Antoine		p.	

## VERSAILLES

- [66] f. Cosme nommé de son nom de famille Jean / Vantier de la p. de [plusieurs mots barrés, illisibles] richeville / Dio. de Rouen. est né le 27. 7.bre 1688. est entré dans / La Société Le 22 Juin de l'année 1709. Et y a fait / vœu pour toute sa vie // mort à Alais / le 21 avril 1757

F. Côme	Rouen	27.09.1688	
VANTIER <sup>1</sup>	Richeville <sup>2</sup>	e. 22.06.1709	20
Jean		p.	

- [75] f. Paulin No. de son nom de famille Jean Gruselle / de la p. de Romagne d. de Reims est entré / dans la Société agé de 16 ans Le 20.Juillet 1710. est / né le 27 février 1695 a fait vœu pour toute sa vie // mort a Versailles le 1755

F. Paulin	Reims	27.02.1695	
GRUSSEL <sup>5</sup>	Romagne <sup>6</sup>	e. 20.07.1710	15
Jean	St-Michel	p.	

f. Macaire: un des deux noms donnés par d'autres sources, étranger au *Catalogue CF.* (C.L. 3, 30 n° 4)

[25] f. Hyacinthe n. de son nom de famille / Gentien Gattignon de la p. de St Denis sur loire di. de blois / est né le 1.9bre.1669. est entré dans la / Societé Le 4<sup>e</sup> de may 1701, Et a fait voeu / pour toute sa vie. a apporté, voyez le registre / de la reception p. // mort / Chartres

F. Hyacinthe	Blois		1.11.1669	
GASTIGNON <sup>3</sup>	St-Denis-sur-Loire <sup>4</sup>	e.	4.05.1701	31
Gentien		p.	3.06.1703 <sup>5</sup>	

[50] f. Maurice n. de son nom de famille Nicolas / Robinet de la p. de Vuarq proche Messiere / Dio. de Reims est né le 1.8bre. 1686 / est entré le 18<sup>e</sup> octobre 1706. Et y a fait / voeu pour toute sa vie // Mort a Paris le 9<sup>e</sup> / Decembre 1715

F. Maurice	Reims		1.10.1686	
ROBINET	Warcq <sup>4</sup>	e.	18.10.1706	20
Nicolas		p.		

## § 2. LES MOTIFS ET LES OBJECTIFS DE LA LETTRE

La finalité ultime de la démarche des auteurs de la Lettre, c'est la plus grande gloire de Dieu, le plus grand bien de l'Église. Mais ce qui les mobilise effectivement à entreprendre cette démarche insolite est exprimé dans les lignes 3 et 4 de la Lettre:

*«Il est d'une extrême conséquence que vous repreniez le soin et la conduite générale du saint oeuvre de Dieu qui est aussi le vôtre...».*

L'OBJECTIF correspond à une situation de besoin.

Il faut «reprendre» le soin et la conduite générale, ... parce que vous l'avez abandonnée!

C'est d'une «extrême conséquence»

... parce que l'oeuvre est en péril.

### 1. Que vous repreniez le soin et la conduite générale du saint oeuvre de Dieu qui est aussi le vôtre

Demander, ordonner, que La Salle REPRENNE, implique qu'il a abandonné.

11. De fait, toute une série de témoignages ou de signes supposent bien que Jean-Baptiste de La Salle a laissé à l'abandon au moins les communautés du Nord, pendant un certain temps.<sup>1</sup>

12. Cependant des «exégètes» mettent des bémols et apportent certaines «preuves» en sens contraire.<sup>2</sup> Il est certain que Frère Joseph a vu, le 16 novembre 1711, son obédience de Visiteur renouvelée et étendue aux maisons de Moulins, Dijon, Troyes, Reims, Rethel, Laon, Guise, Calais, Boulogne, Rouen, Saint-Yon, Darnétal, Chartres, Versailles et Saint-Denis.

Paris est exclu. Mais Versailles et Saint-Denis relèvent de l'obédience de Frère Joseph.

Par ailleurs, comme l'a montré Leo Burkhard, le Fondateur a délégué Frère Jacques (Charles Bouilly), Directeur de l'école de Grenoble, pour *un voyage de long cours pour les affaires de l'Institut*. Le but de ce voyage semble bien avoir été d'obtenir des renseignements précis sur la situation de la Société à Paris depuis son départ en mars 1712.

13. La question demeure mystérieuse: quoi qu'il en soit de la réalité subjective de l'intention et du comportement de La Salle, pour les Frères de Paris et des villes proches de la capitale, l'image donnée par La Salle est *qu'il a abandonné l'Institut*.

<sup>1</sup> Leo Burkhard a présenté toute une série de témoignages ou de signes qui appuient cette hypothèse d'un certain abandon, pendant quelque temps.

Cf. notamment, au cours de ses entretiens avec Soeur Louise, il lui exprime son désir de se fixer dans la solitude (MC 139; MR 247; Blain 2, 103-106). Maillefer relève que le Fondateur semble inaccessible aux Frères; leurs lettres ne lui parviennent pas. Elles restent sans réponse. *Monsieur de La Salle ne paraissait plus et semblait avoir abandonné ses établissements* (MC 140-141; MR 248-250). Le récit de Blain (1, pp. 108-111) est sur ce point le plus explicite, le plus interrogateur.

<sup>2</sup> RIGAULT, *Hist. Gén.*, t. 1, p. 381, cite une lettre de Monsieur de La Salle qu'il date de la «période grenobloise», mais Frère Félix-Paul la date du 6 février 1711, ainsi que L.M. AROZ, *Cahiers lasalliens* 40-1, p. 179, note 2.

Du moins, on peut se poser la question.  
D'où la Lettre de rappel.

## 2. Il est d'une extrême conséquence que vous reveniez...

21. La situation de l'Institut est difficile depuis les origines.

Les crises ont succédé aux crises.

Jean-Baptiste de La Salle a autant «fui» Paris au paroxysme de l'affaire Clément, qu'il n'a été visiter les maisons de Provence.

Dans le midi aussi, son passage n'a pas été de tout repos...

Mais ce qui provoque la démarche des Frères, c'est que, apparemment, un projet déjà ancien d'atomisation de l'Institut semble entrer dans la voie des réalisations. Blain nous expose les six points de ce nouveau système avancé par le «rival» de Monsieur de La Salle.

*Selon ce prétendu système; 1. Les Frères devaient avoir un Supérieur étranger propre à les conduire, à la manière des Religieuses, qui ont un Supérieur externe. 2. La maison de Paris devait faire une Société distinguée et dépendante en entier de ce Supérieur ecclésiastique. 3. Le noviciat devait être supprimé comme inutile et trop à charge; car il en coûtait beaucoup pour élever et nourrir tant de novices; d'ailleurs, on n'en avait pas besoin pour Paris, puisque les Frères des écoles devaient y être stables, comme je vais le dire. 4. Les Frères devaient demeurer tous dans leurs places, et y être stables sans pouvoir être changés. 5. Pour réparer la perte de ceux que la mort pourrait enlever, ou de ceux qui prendraient congé d'eux-mêmes, ou de ceux qu'il faudrait renvoyer en cas de dérangement, on se proposait d'avoir un, deux ou trois novices, plus ou moins en chaque maison, selon son revenu et ses besoins. 6. Enfin on médita une autre forme de gouvernement dont on ne nous a point donné connaissance.*

*Ce système, comme il est évident, et comme on va le montrer, renversait l'Institut, toutes ses lois et ses pratiques. Il éteignait le nom de M. de La Salle et détruisait si bien son ouvrage, qu'au bout de dix ans, on aurait ignoré pourquoi l'ancien chanoine avait quitté son pays, sa famille, son canonicat et tous ses biens, et ce qu'il avait fait dans l'Église de Dieu.<sup>3</sup>*

<sup>3</sup> BLAIN 2, p. 111.

22. Dans une certaine mesure, il semble que Barthélemy a du moins «consenti» à ce que ce projet prenne consistance. Il a été quelque peu pyromane: rien n'empêche que, ayant pris conscience de l'importance du mal, il ne soit de ceux qui font appel à celui qui peut éteindre le feu.

23. L'interprétation des faits, d'ailleurs, peut être diverse:

— On peut penser par exemple qu'en contribuant à la nomination de nombreux Supérieurs ecclésiastiques, Barthélemy ait réussi à éviter la mainmise du Supérieur parisien sur l'ensemble du dispositif lasallien.

— Confirmerait cette interprétation le fait que les Supérieurs ecclésiastiques provinciaux aient dans l'ensemble agi avec grand respect de l'originalité lasallienne.

Quoi qu'il en soit, si les Frères de Paris, Versailles et Saint-Denis prennent l'initiative de rappeler Monsieur de La Salle, c'est qu'ils estiment que la situation est détériorée d'une manière si grave et si fondamentalement opposée à ce que voulait La Salle, que lui seul pouvait rétablir son oeuvre conformément à son projet.

24. De fait, on peut interpréter aussi les événements de la manière suivante:

— La Salle veut à toutes forces qu'un Frère devienne Supérieur de l'Institut et que ce passage se fasse de son vivant.

— Il joue la carte du fait accompli: en fait Barthélemy est Supérieur (beaucoup le considèrent comme tel).

— Mais cette tentative est menacée:

- **de l'extérieur**, assaut donné pour valoriser le rôle du Supérieur ecclésiastique et multiplier les détenteurs de cette fonction,<sup>4</sup>
- **de l'intérieur même**: Barthélemy est mal assuré, pas accepté de tous les Frères, incertain...<sup>5</sup>

— Il faut que La Salle revienne: son autorité sera reconnue.

— Mais une fois revenu, ce sera pour aboutir à une solution «canonique», l'élection d'un Supérieur accepté par tous les Frères et reconnu par l'au-

<sup>4</sup> A ce sujet: L.M. AROZ, *Cahiers lasalliens* 40-1, p. 179; Maurice HERMANS, *Cahiers lasalliens* 11, p. 76, note 4.

<sup>5</sup> BLAIN 2, *Abrégé de la vie du Frère Barthélemy*, pp. 3, 11-19.

torité ecclésiastique comme le Supérieur de l'Institut.

La Salle s'acharnera en ce sens, malgré les risques d'obstruction, malgré les refus des Frères.<sup>6</sup> On peut se reporter ici au long débat rapporté par Blain.<sup>7</sup>

**Oui, l'enjeu était bien d'une extrême conséquence!**

### § 3. LE MOMENT DE LA LETTRE

#### 0. Les deux Maillefer datent la Lettre du 1er avril 1715

Blain la date, seul, du 1er avril 1714. Pour Frère Maurice-Auguste: la lecture Maillefer est «certainement erronée».<sup>1</sup>

<sup>6</sup> MC 145; MR 258 (*Cahiers lasalliens* 6, pp. 226-243).

<sup>7</sup> BLAIN 2, pp. 120-122.

<sup>1</sup> Frère MAURICE-AUGUSTE, *Cahiers lasalliens* 11, p. 78, note 1 et 3; p. 76, Note 1.

Ca, p. 143; Re, p. 254; chaque fois daté du 1er avril 1715, contre Bl, II, p. 118 qui écrit 1er avril 1714. La première lecture est certainement erronée. cfr. ici-même, p. 76, n. 1; p. 78, n. 3.

Bl, II, p. 120. — Le 17 juillet, Frère Barthélemy avait écrit à M. Martineau: «J'ai appris que M. de La Salle était parti de Grenoble il y a quelques semaines, pour aller faire la visite des maisons de Provence» (Archives départementales de la Lozère, F. 573; copie aux AMG, HAq. 18, dossier Mende). Le 5 octobre, M. de Brou écrira: «depuis qu'il (M. de La Salle) est à Paris, je crois m'en devoir remettre à lui du gouvernement de sa société dont je n'ai pris soin qu'en son absence» (id. photocopie aux AMG, ibid.). Il est donc certain que M. de La Salle n'était pas encore à Paris le 17 juillet et qu'il y était avant le 5 octobre.

MAILLEFER (Ca, p. 125; Re, p. 217) date le départ de Paris, de 1712; BLAIN (Bl, II, p. 81) également, mais il donne à ce départ le caractère d'une fuite. Le retour à Paris est daté du 10 août 1714 par BLAIN (Bl, II, p. 120), contre MAILLEFER (Ca, p. 144; Re, p. 256) qui parle de 1715. Deux lettres à M. Martineau, curé de Mende, l'une du Frère Barthélemy, en date du 17 juillet 1714, l'autre de M. de Brou, datée du 5 octobre 1714, permettent de fixer sans doute possible, le retour de M. de La Salle à Paris entre ces deux dernières dates (Archives départementales de la Lozère, F. 573, copie certifiée de la première, photocopie de la seconde, aux AMG, IIAq. 18, dossier Mende). Il paraît hors de doute que pendant cette longue randonnée, traversée de tant d'épreuves, M. de La Salle connut les plus douloureuses hésitations; il crut son absence plus utile aux Frères de Paris, puis à ceux de Provence, la plupart des difficultés faites à son oeuvre ayant trouvé leur origine dans des oppositions de caractère personnel; mais constamment aussi, il prit à coeur les véritables intérêts de sa société.

## 1. Avril 1714 à Paris

Plusieurs détails chronologiques montrent que la situation devient alors de plus en plus cruciale.

### a. Réduction du nombre des novices.<sup>2</sup>

D'ailleurs, si les entrées au noviciat ont été assez nombreuses en 1713, il n'y en a eu qu'une et encore en avril 1714. Le cas d'Irénée du Lac de Montisambert est différent.

Aucune entrée au noviciat de Paris entre 10 octobre 1713 et avril 1714.<sup>3</sup>

### b. Moment d'accentuation de la «pression» de Brou pour que les Frères le reconnaissent comme Supérieur.

*Quelques efforts que pût faire celui-ci, il ne put avancer sur un terrain où il voulait faire la loi. Quelques-uns des plus anciens Frères qui animaient le Frère Barthélemy résistèrent avec vigueur, et s'encouragèrent à ne point lâcher le pied. Ils accordaient pourtant libéralement la qualité de Supérieur à celui qui la désirait, et qui se la donnait; mais ce titre seul dépouillé de l'autorité qu'il désigne ne le contentait pas. Il prit même avec adresse occasion de cette dénomination pour en exiger la réalité. Vous m'appelez, dit-il un jour, votre Supérieur, il en faudrait donner des marques. Et de peur que les Frères n'entendissent pas assez ces paroles, il ajouta, qu'il désirait qu'on en dressa un acte; et qu'après l'avoir fait signer des Frères, on le mit sur le Registre de la maison. Cet article était important et intéressait essentiellement l'Institut. Comme M. de La Salle, pénétrant*

<sup>2</sup> BLAIN 2, pp. 111-113.

<sup>3</sup> Voici le tableau des entrées au noviciat en 1712, 1713, 1714, 1715 (d'après le C.F. dans *Cahiers lasalliens* 3).

1712	1713	1714
89 - Damien Boujon 23.06 + 1722	94 - Cyprien Veni 12.05 Sorti	93 - Victorin Potier 23.11 + 1746
90 - Etienne Perotin 1707 + 1752	95 - Dorothee Bordet 6.06 Sorti	101 - Edmond Dupré 04. + 1770
91 - Sulpice Derlin 6.12 + 1726	96 - Cassien Dreux 30.08 Sorti	106 - Irénée du Lac
92 - Germain, Denis 5.07 Sorti	97 - Fabien Dubois 25.09 + 1737	de Montisambert 05 + 1747
109 - Hugues, Melquion +	98 - Hilarion Tachot 29.09 + 1771	
	99 - Pierre du Cierge 05. + 1729	1715
	100 - Onésime Duyege 10.10 + 1739	
	110 - Martinien Gautier 05. +	
	113 - Bernard Dauge 03. Sorti-	
	Biographe	

dans l'avenir, avait prévu que ce cas pourrait arriver, il avait engagé les Frères, comme on l'a vu ci-devant, à statuer qu'ils n'éliraient après sa mort, qu'un d'entre eux pour Supérieur. Il avait eu en vue cet article lorsqu'il avait voulu plusieurs fois se démettre de la supériorité, et obliger les Frères de choisir un de leur corps pour lui succéder. Il voulait voir ce point qui lui paraissait essentiel, mis en exécution de son vivant, afin qu'après sa mort, il ne souffrit point de difficulté. Il était donc important de ne point écouter cette proposition, et on ne peut excuser de faiblesse le Frère Barthélemy d'y avoir acquiescé. Il fit par complaisance ce qu'on lui demandait; mais au retour de M. de La Salle, on déchira ce feuillet du Registre, pour effacer la tache qu'il y imprimait.<sup>4</sup>

c. La pression conduit Barthélemy à écrire pour demander aux Directeurs de chercher un Supérieur externe.

d. D'où l'accélération de la pression que les Frères tentent d'exercer sur La Salle en lui écrivant.

e. C'est aussi à ce moment que se situe l'épisode de tentative de modification des Règles que l'on soumet pour approbation au cardinal de Noailles. Celui-ci les remet à l'abbé Vivant. Il les garde sept-huit mois et, le 4 avril 1714, les renvoie... inchangées.<sup>5</sup>

## 2. Vers avril 1714... M. de La Salle

Frère Leo Burkhard a tenté d'établir une chronologie des déplacements de Jean Baptiste de La Salle.<sup>6</sup> Rappelons simplement, pour mémoire

<sup>4</sup> BLAIN 2, p. 113.

<sup>5</sup> L'abbé Vivant, official de l'archevêché et ami des Frères, s'était entremis près du Fondateur dans l'histoire de la fondation du «séminaire» à Saint-Denis pour les maîtres de campagne, et il avait assuré M. de La Salle que le cardinal de Noailles donnerait son agrément, pourvu que le séminaire ne fut pas installé à Paris même, sous les yeux inquisiteurs des maîtres écrivains (RIGAULT, *Hist. Gén...*, t. 1, p. 249; sur l'abbé Vivant, cf. Maurice HERMANS, *Cahiers lasalliens* 11, *Index des noms de personnes*, p. 403). Non sans habileté, il écrit à M. de Brou ces lignes courtoises, mais qui constituent bien une fin de non-recevoir (4 avril 1714): *Son Eminence ne juge pas à propos que rien soit décidé ni signé en son nom, ni sur les Règlements, ni sur les changements qu'on voudrait faire sur les Règlements. Il se repose sur votre sagesse du bon gouvernement des écoles dont vous prenez soin et compte bien que, sous une si sage conduite, la piété et la paix y fleuriront* (Blain 2, 149).

<sup>6</sup> Léon Aroz ne donne aucune référence d'événement entre le 14 juillet 1712 et le 10 août 1714 (*Cahiers lasalliens* 42, p. 84; cf. *Cahiers lasalliens* 40-2, p. 180).

— qu'aux premiers jours d'août 1713, M. de La Salle est dans le Dauphiné. Son séjour s'y prolonge au-delà de toute attente. C'est durant les mois suivants qu'il passe à la Grande Chartreuse, connaît une lourde épreuve de santé, fait la classe à Grenoble (en 1714, selon Blain), se rend à Parménie (à deux reprises);

— le 17 juillet 1714, Frère Barthélemy écrit avoir appris que M. de La Salle avait quitté Grenoble «il y avait quelques semaines»;

— il est à Paris le 10 août 1714.

### 3. Noter que le 1er avril 1714 est le jour de Pâques.

#### § 4. D'OÙ LA LETTRE EST-ELLE ÉCRITE? et OÙ EST-ELLE ENVOYÉE?

##### 1. D'où est-elle écrite?: le lieu d'où parlent les Frères

11. *Le seul lieu «géographique» mentionné est Paris.*

a. C'est le lieu où les Frères qui rédigent la Lettre se sont trouvés ensemble pour l'écrire.

b. C'est le lieu où cristallisent les difficultés, où s'épanouissent les menaces qui amènent les Frères à parler d'une «extrême conséquence».

c. C'est le lieu d'où La Salle est parti voici deux ans.

Pendant plus de 20 ans, Paris a été de manière privilégiée «son lieu», le centre de l'Institut. C'est de là qu'il a «conduit» la communauté; c'est à partir de là que l'oeuvre a rayonné.

C'est aussi le lieu où, avec intensité et de manière continue, il a lutté, combattu avec courage, inflexibilité:

— pour maintenir son oeuvre fidèle à la raison d'être (gratuité, combats scolaires)

— pour défendre et «illustrer» l'autonomie de ce nouveau «corps», utile à l'Église, mais requérant dans ce but sa propre spécificité.

d. La distance que La Salle a prise par rapport à ce lieu, cette longue ab-

sence, l'incertitude où l'on est de son retour, constituent une situation nouvelle et inquiétante: certes, La Salle a beaucoup voyagé, constamment il est parti de Paris, mais il y revenait toujours. Et ses absences étaient sans doute relativement programmées.

Cette fois, il est «parti», en un sens «sans laisser d'adresse», mais surtout il semble que Paris, pour le moment, ne soit plus guère sur son chemin.

e. Symboliquement, mentionnant Paris, les auteurs de la lettre évoquent pour La Salle un lieu dont il ne pourra se dépendre facilement. Les Frères de «Paris» ne sont pas tout l'Institut. Et La Salle, la plupart du temps, continue bien de vivre avec les Frères de l'Institut: il les a visités récemment à Mende, Les Vans, Alais, Avignon, Marseille, Grenoble...

«Et pourtant», disent implicitement les Parisiens, «l'attitude que tu sembles avoir prise à l'égard de Paris», la distance que tu as mise entre tes résidences diverses et le centre de la Société, font que nous avons le sentiment que tu as sinon abandonné tout à fait «le soin et la conduite générale de l'Institut» mais du moins que nous ne percevons plus ta présence au centre vital de l'Institut: ton absence physique, cette fois, du lieu géographique central de notre Société, nous apparaît, redoutablement, comme symbolique d'une distance intérieure que tu as prise par rapport à cette compagnie.

12. *Les véritables «lieux» dont il est question ne sont pas vraiment géographiques.*

a. Noter le contraste, souligné dans le texte entre «nous» et «vous». Les interlocuteurs s'adressent à quelqu'un qui est «des leurs», mais dont le récent comportement donne à penser qu'il a pris ses distances.

b. N'a-t-on pas comme une réplique du dialogue où déjà en 1682-83, le petit noyau «communautaire» constatait cette «distance» entre deux mondes que tout séparait même si, apparemment, les protagonistes habitaient sous le même toit.

*Les Maîtres, las de le penser, s'enhardirent enfin à le dire et à lui faire une de ces réponses brusques et naïves, que le sentiment du coeur croit sans réplique. Vous parlez bien à votre aise, lui dirent-ils, tandis que vous ne manquez de rien. Pourvu d'un bon canonicat et d'un bien de patrimoine pareil, vous êtes assuré, et à couvert de l'indigence. Que notre établissement tombe, vous demeurez sur vos pieds, et le renversement de notre état n'ébranle pas le vôtre.*

Gens sans biens, sans revenus, et même sans métier, où irons-nous, que ferons-nous si les écoles tombent, ou si on se dégoûte de nous? La pauvreté sera notre unique partage, et la mendicité le seul moyen de la soulager.<sup>1</sup>

Nous aurons sans doute à revenir sur la relation mystérieuse qui a existé, dans l'itinéraire lasallien, entre ces deux moments dramatiques de confrontation entre Jean-Baptiste de La Salle et «sa communauté».

c. Notons ici le renversement de situation.

— en 1682-83: les maîtres s'adressent verbalement à Jean-Baptiste de La Salle physiquement présent et proche, pour lui dire brutalement: tu n'es pas des nôtres. Ton vrai «lieu» de vie ce n'est pas le nôtre. Nous continuons d'habiter des mondes différents.

— en 1714: les Frères écrivent à l'«Absent» de Paris; et leur dialectique, si l'on ose employer ce terme, consiste à faire ressortir à ses yeux la contradiction que, leur semble-t-il, il est en train de vivre.

«Vous n'êtes pas ici; vous semblez délaisser le soin de la Société; vous n'êtes plus avec nous».

Et cependant, reprenez-en conscience: nous sommes «votre oeuvre», nous vous appartenons, vous nous appartenez... et donc, manifestez dans le signe géographique, notre appartenance commune à ce «lieu» qu'est la «Société».

## 2. Où la Lettre a-t-elle été envoyée?

La question peut être posée à trois niveaux: géographique, humain et psychologique, spirituel.

### 21. Géographiquement, où donc cette Lettre est-elle envoyée?

a. D'une part, les biographes y ont insisté à plusieurs reprises, jusqu'à un certain point et pour nombre de Frères, sinon pour tous ceux du «Nord», M. de La Salle n'a plus de domicile fixe connu d'eux, où l'on serait assuré de l'atteindre.

<sup>1</sup> BLAIN 1, (*Cahiers lasalliens* 7) p. 188.

*Il alla se cacher dans les Provinces reculées, sans vouloir révéler à personne où il allait. Il s'y tint inconnu.<sup>2</sup>*

Blain dramatise peut-être ou schématise. Mais Maillefer évoquant le désarroi des Frères parle des «perquisitions» qu'ils ont effectuées pour découvrir le lieu de sa retraite sans en pouvoir rien apprendre.<sup>3</sup>

Dès le séjour prolongé de M. de La Salle à Marseille, Maillefer et Blain notent l'ignorance où se trouvent les Frères de sa résidence.<sup>4</sup>

**b.** Au moment où le péril s'accroît, les lettres se sont multipliées, lettres d'alarme, lettres d'amertume. Les biographes notent que la plupart n'ont pas atteint leur destinataire.

*Il n'en reçut que quelques-unes 'par hasard' et quand, le gros de la tourmente étant passé, elles n'avaient plus d'objet.*

**c.** Dans le cas présent, les Frères se sont arrangés pour que la Lettre solennelle qu'ils lui envoient atteigne bien son destinataire. On peut penser à un «porteur» spécial, un «Frère porteur» peut-être. C'est une interprétation possible du texte de Maillefer:

*on lui apporta cette lettre*

mais Blain, et Maillefer lui-même en 1740, ne reprennent pas l'expression.

Les biographes semblent décrire la scène de la réception et de la lecture de la Lettre. Sans que cela soit dit, on a l'impression que La Salle lit cette Lettre devant «des témoins».

**d.** Frère Leo Burkhard a montré que les premiers biographes ignoraient les circonstances particulières qui entouraient cet événement, et que par conséquent, nous ne pouvons pas nous fier à leur présentation des faits. Ici, cependant, c'est bien Maillefer qui a raison, tout en ignorant le nom du «porteur». M. de La Salle, étant à Parménie, a dû recevoir la Lettre par l'inter-

<sup>2</sup> BLAIN 2, p. 107.

<sup>3</sup> MC 140-141; MR 248-250 (*Cahiers lasalliens* 6, pp. 222-225).

<sup>4</sup> MAILLEFER, id; BLAIN 2, 108-111.

médiaire, soit de son confesseur, le chanoine Disdier, soit de M. de Saléon, les seuls à être au courant du lieu de sa résidence.

**22.** *Le lieu humain, psychologique où se trouve M. de La Salle quand il reçoit cette Lettre.*

*Ce point est sans doute plus important, et le lien avec «Parménie» va apparaître ici à un niveau d'une tout autre profondeur.*

**a.** La situation de M. de La Salle: désarroi, détresse, «isolement», tentation d'abandon.

Ce n'est pas reconstruire son état d'âme, mais être attentif aux notations des biographes, que de parler d'une crise profonde, et prolongée, vécue alors par La Salle.

- Crise que décrivent les biographes. Les échecs de Paris sont suivis par ceux de Provence, où l'Institut après quelques espoirs *est au bord de la ruine*. Il semble que certains Frères lui imputent ces échecs: il est venu *pour détruire*.<sup>5</sup>

Cette fois, la crise semble atteindre la confiance qu'il a toujours gardée quant à l'authenticité de sa vocation:

- Fondateur? Mais son oeuvre se dégrade.
- Père? *Il est incapable de gouverner*.<sup>6</sup>
- Compagnon? Il est seul.<sup>7</sup>

Il s'interroge: ne devrait-il pas

- se retirer dans la solitude?
- consacrer le reste de ses forces à un ministère auprès des pécheurs?<sup>8</sup>
- Le bruit va courir qu'il avait abandonné l'Institut.
- Crise religieuse: *Assailli de toutes parts, sans aucune ressource humaine, il commence à douter si son entreprise venait de Dieu. La prière même lui devenait difficile.*

C'est la nuit mystique dont parle Blain par exemple.<sup>9</sup>

<sup>5</sup> BLAIN 2, pp. 47-48; 81-93.

<sup>6</sup> MR 234; BLAIN 2, p. 28.

<sup>7</sup> BLAIN 2, p. 357.

<sup>8</sup> BLAIN 2, pp. 97, 105.

<sup>9</sup> BLAIN 2, p. 96.

b. Cette crise se traduit «spécialement» par une quête d'un endroit de repos, de paix; Jean-Baptiste de La Salle cherche un lieu, va de maison de Frères en solitude.

Cette recherche est poignante.

c. Il n'est plus «chez lui» dans la Société. Les Frères l'accueillent, par exemple à Grenoble. Mais son désarroi intérieur l'empêche de se trouver «à l'aise» avec ceux dont en profondeur il n'est plus sûr d'être vraiment Fondateur, père, frère.

Il est alors repris par sa soif de solitude.

Il crie vers Dieu, il cherche à le trouver dans le coeur à coeur. Burkhard a montré qu'il s'est alors retiré une deuxième fois à Parménie *avec l'intention d'y finir ses jours*.

23. *En définitive, le «lieu spirituel» où la Lettre des Frères va atteindre La Salle (que ça soit Grenoble, Parménie, est secondaire en un sens).*

c'est le lieu de la détresse, de l'impuissance,  
 le lieu de la solitude et de l'incertitude,  
 le lieu d'une sorte de désespérance, mais liée à une attente éperdue,  
 un recours à toutes les possibles «médiations» d'un Dieu qui  
 semble s'être tu.

C'est la situation que décrira par exemple:

MD 71

I<sup>er</sup> POINT

Il arrive quelquefois que les serviteurs de Dieu se trouvent dans une espèce d'impuissance de faire le bien, soit par des tentations auxquelles ils peuvent à peine résister, soit par des peines intérieures, soit par la force de leurs passions; c'est ce qui nous est figuré par le paralytique dont il nous est parlé dans cet Evangile. Ils ne trouvent point de facilité d'aller à Dieu, ou faute de lumière, ou faute de secours de la part de ceux qui les conduisent. Quelquefois même cette sorte de peine dure longtemps, et Dieu laisse une âme dans cette disposition pour lui faire sentir qu'elle ne peut rien sans lui, et qu'il ne lui est pas possible d'avoir le mouvement nécessaire pour aller à lui, qu'elle ne soit aidée du secours de sa grâce, et qu'au contraire elle peut tout lorsqu'il la fortifie. Elle doit donc attendre avec patience que Jésus vienne à passer, et qu'il apporte re-

mède à son mal; car, comme il nous a procuré la grâce de la rédemption, il sait le moyen de fortifier notre âme, et de lui rendre le mouvement qu'elle a perdu.

Il faut seulement avoir soin d'être fidèle à se faire porter à Jésus-Christ lorsqu'il passera, *comme a fait ce paralytique couché dans son lit*, étant content de souffrir son mal jusqu'à ce que Jésus le guérisse. Car, dans ces sortes d'infirmités, c'est ordinairement lui seul qui y peut apporter remède; et tout ce qu'on peut faire est de veiller sur soi pour ne point faire le mal. Il faut alors beaucoup prier, et se contenter de dire à Dieu avec David: *Mon Dieu, créez en moi un coeur pur, et renouvez-y votre esprit pour me conduire droit à Vous.*

ou encore MD 20

## II<sup>e</sup> POINT

Lorsque, dans vos peines, vous avez eu recours à ceux qui vous conduisent, et qui n'ont pu y apporter le remède convenable, Dieu veut alors que vous vous teniez dans un entier abandon à sa conduite, attendant de lui et de sa seule bonté tout le secours dont vous avez besoin, à l'exemple de cette troupe de gens qui étaient venus à Jésus-Christ, et qui attendirent patiemment qu'il pourvût à leur subsistance, sans même s'être mis en peine de lui représenter leurs besoins.

Vous devez être, en effet, persuadés que *Dieu ne permettra pas que vous soyez tentés et peînés au-dessus de vos forces*. Quand les hommes ne peuvent rien, c'est alors que Dieu fait tout de son côté, faisant paraître en même temps et sa puissance et sa bonté avec éclat. C'est pourquoi vous devez vous abandonner à Dieu, comme firent ces gens qui suivirent Notre-Seigneur, ou pour souffrir autant qu'il lui plaira, comme étant un avantage pour vous, ou pour être mis hors de peine par tels moyens que Dieu jugera vous être les plus avantageux, sans vous embarrasser l'esprit pour vous mettre en repos par vos propres soins, qui souvent seraient inutiles.

ou encore MD 35

## II<sup>e</sup> POINT

Jésus-Christ, voyant que ses Apôtres étaient tristes de ce qu'il leur avait dit que bientôt il se séparerait d'eux, leur fit connaître que *c'était un avantage pour eux qu'il s'en allât*. Ceux qui se sont donnés à Dieu croient souvent que la présence sensible de Dieu est l'unique chose qui les puisse soutenir dans la

piété, et que, s'ils tombaient une fois dans les sécheresses et dans les peines intérieures, ils décherraient tout à fait de l'état de sainteté où Dieu les a élevés; et il leur semble qu'ayant perdu certain goût pour l'oraison et la facilité de s'y appliquer, tout est perdu pour eux, et que Dieu les a entièrement rejetés: leur intérieur est dans la désolation, et ils s'imaginent que toute voie pour aller à Dieu leur est fermée. Il faut alors leur dire ce que Jésus-Christ dit à ses Apôtres: qu'il leur est avantageux que Dieu se retire d'eux sensiblement, et que ce qu'ils regardent comme une perte est pour eux un véritable gain, s'ils soutiennent volontiers cette épreuve.

## § 5. L'ACTION DES FRÈRES D'APRÈS LA LETTRE

### 1. Une Parole-Action

- a. Avant la Lettre des Frères, il y a leur démarche, leur initiative.  
Leur «assemblée».  
De quelle nature?  
Citons ici L.M. Aroz.<sup>1</sup>

**1714, 1<sup>er</sup> avril. Paris.** Obéissance des Frères des communautés de Paris, Saint-Denis et Versailles à M. de La Salle lui ordonnant au nom et de la part du corps de la Société de prendre incessamment soin du gouvernement général de la Société des Ecoles chrétiennes.

Devant les dangers que l'initiative de Frère Barthélemy représente pour l'Institut et que les Frères anciens ne semblent pas avoir ratifiée, les Frères de Paris, Versailles et Saint-Denis pressent M. de La Salle de revenir à Paris. S'agit-il d'un comité restreint représentant l'Institut, d'un Chapitre réduit — d'un petit Chapitre dans la terminologie moderne — assurant l'autorité pendant la vacance de celle-ci en l'absence d'une délégation explicite dont Frère Barthélemy, directeur du Noviciat, ne peut, semble-t-il, faire état? Ce comité a jugé la

<sup>1</sup> Cahiers lasalliens 40-1, pp. 179-180.

situation suffisamment grave pour rappeler à M. de La Salle les engagements solennels contractés envers l'Institut en 1691 et 1694 et le prier et lui ordonner «au nom et de la part du corps de la société» auquel il a promis obéissance «de prendre incessamment soin du gouvernement général de la société».

b. Nous ne connaissons pas les signataires de la lettre. Même si leur nombre a été limité (et il l'est de toutes façons, au regard des Frères des communautés non parisiennes), on peut penser que la concertation a concerné l'ensemble des Frères des trois communautés.

c. La Parole est datée du 1er avril, jour de Pâques. Mais l'action qu'elle exprime avec force et qu'elle «accomplit» en plénitude, s'étend sur plusieurs semaines.<sup>2</sup>

## 2. L'action concertée d'un «corps»

a. Noter, dans le texte, les références à ce corps: Société, Compagnie, Corps de la Société.

b. Un tel texte dénote une vigoureuse conscience d'appartenance collective à un corps. Mais d'abord ce corps s'est manifesté en se «rassemblant».

c. Les biographes notent le caractère insolite de la démarche. C'est vrai qu'elle est surprenante. Elle correspond néanmoins à une caractéristique assez permanente au début de l'Institut. Les Frères et même déjà les maîtres ont existé collectivement, agi et parlé collectivement.

Et l'une des constantes de M. de La Salle a été de susciter ce corps, de lui donner vie, force, parole, autorité (au sens étymologique du terme).

— Se rappeler la réaction des maîtres en 1682, qui contestent le trop facile langage évangélique de M. de La Salle.

— Les assemblées de 1686, 1694.

— Les vœux d'association en 1691 et 1694 (et ensuite).

— L'élection de M. de La Salle comme Supérieur et la déclaration d'identité de la Société.

<sup>2</sup> Cf. MC 142 (*Cahiers lasalliens* 6, pp. 224-226); BLAIN 2, p. 118; MR 252-253 (*Cahiers lasalliens* 6, pp. 225-227).

— Dans le contexte de cette crise: déjà le corps s'est manifesté en soutien à l'autorité fragile et risquant d'être contestée (à l'intérieur) de Frère Barthélemy.

### 3. Une action-«réaction»

a. *Au premier degré, cette lettre constitue le signe d'une réaction, d'un refus:*

— Refus des pouvoirs «parallèles» qui tentent de s'instaurer c'est *vous* (et pas les autres) qui avez *les grâces et les talents nécessaires pour conduire et gouverner la Société*.

— Refus des tentatives de déstabilisation, de dévalorisation de M. de La Salle: il est contesté, rejeté, déprécié. Mais nous l'attestons, par expérience:

*vous l'avez toujours conduite avec beaucoup de succès et d'édification.*

[les biographes soulignent la force apologétique de ce témoignage des Frères].<sup>3</sup>

— Contestation de la faiblesse de Frère Barthélemy. Ceux qui estiment parler au nom du corps de la Société ont d'abord réagi à l'encontre de la faiblesse ou de l'insuffisante lucidité de Frère Barthélemy.

Il est vraisemblable que celui-ci a signé la Lettre. ce faisant, il confessait une erreur. Et il reconnaissait en avoir été délivré par ses Frères.

— Contestation même, très respectueuse, mais vigoureuse, de l'attitude que leur semble avoir prise M. de La Salle.

Il est vrai que c'est «fort» de le rappeler à «l'obéissance». Mais d'abord d'enjoindre celui qui semble tenté par un certain «erratisme», d'avoir à réintégrer le corps.

b. *Au second degré, cette réaction constitue une forte affirmation d'identité.*

— **Au nom d'une histoire** qu'ils ont vécue ensemble *depuis si longtemps* et qui les a fait devenir ce qu'ils sont.

Le nouveau système de «gouvernement» que certains tentent d'instaurer et auquel Barthélemy a eu la faiblesse de consentir un moment s'instituerait en

<sup>3</sup> Mêmes références que la note précédente.

rupture avec cette histoire.

Ceux qui veulent établir le nouveau système semblent avoir pour eux — dans une certaine mesure — la force d'une habitude (pouvoir clérical). Au-delà du conflit de pouvoirs, les auteurs de la lettre qui défendent une «nouveau-té» le font à partir de leur expérience «viscérale», et non pas d'une idéologie.

— **Au nom d'une expérience ecclésiale:** on ne peut pas, ici, dissocier le *plus grand bien de la Société* du plus grand bien de l'Église.

Cette *nouvelle compagnie* (nouvelle chronologiquement, nouvelle ontologiquement si l'on ose dire) est très *utile à l'Église*. Utile, sans doute, par la mission qu'elle exerce auprès d'une jeunesse défavorisée et trop longuement délaissée. Utile par le style nouveau d'éducation «fraternelle» qu'ensemble ils ont «sécrité».

Mais utile aussi parce qu'elle instaure dans les faits une autre manière d'être l'Église: peuple de Dieu, missionnaire, engagée dans une annonce de l'Évangile qui est aussi force instauratrice de libération humaine et qui met en oeuvre des ressources d'un service «professionnel».

— Cette nouveauté, M. de La Salle l'a vécue comme prêtre: dans l'histoire de sa conduite de cette nouvelle compagnie, il a lui-même été amené à vivre autrement l'Église.

Les auteurs de la lettre refusent le système qu'on veut leur imposer d'un «Supérieur ecclésiastique» extérieur au corps de la Société. Ils se réfèrent sans aucun doute à l'acte du 7 juin 1694 (Élection de M. de La Salle). Ils donnent l'ordre à M. de La Salle de rejoindre le corps: mais c'est que lui il en fait intégralement partie. Il n'a pu devenir vraiment leur supérieur qu'à ce prix, en devenant lui-même leur frère vraiment.

Les Frères ne voient pas assez nettement encore, sans doute, qu'il faudra que vraiment l'un d'eux devienne le Supérieur. Pour le moment, ils veulent que M. de La Salle reprenne le gouvernement de la Société. Parce qu'il est des leurs. Mais ils ne mesurent pas tout à fait d'une part le caractère absolument exceptionnel de cette situation: puisqu'ils ont un supérieur «prêtre», l'autorité ecclésiastique met une sourdine à ses préoccupations de «conduire» ce corps nouveau. Sourdine d'ailleurs relative car un groupe actif se démène pour tenter par une sorte de coup de force, d'imposer dès à présent un supérieur ecclésiastique externe. Pour les Frères, La Salle est le fondateur et Père. Mais il l'est du dedans d'une fraternité. Les Frères vivent cette double réalité tout à fait exceptionnelle. Dès le 7 juin 1694 ils avaient proclamé ce caractère exceptionnel. Mais ce qu'ils ne semblent pas assez percevoir c'est que, si la situation «norma-

le» (aux yeux de la Société) d'un Supérieur-Frère n'est pas mise sur pied avant la mort de La Salle, ils auront fort peu de chance, ensuite, de la faire prévaloir.

— L'affirmation d'identité que constitue l'action des Frères, leur réaction de corps, se manifeste simultanément sur le terrain précis, réaliste du «droit», au sens le plus fondamental du terme, et sur le terrain mystique de la référence concrète à Dieu qui choisit, réunit, sauve: une expérience charismatique est en jeu; nous y reviendrons.

[A juste titre, dans ce contexte, Blain introduit un excellent développement sur le «droit naturel» du corps religieux tel que les Frères, à avoir un Supérieur tiré de leur corps. «Droit naturel» illustré en outre par l'histoire de l'Église].<sup>4</sup>

c. En fait, à travers ces débats qu'elle évoque implicitement, la Lettre des Frères et d'abord l'action qu'ils mènent et qui s'exprime par cette parole-action, manifeste que l'ecclésiologie vécue et, en un sens, «instaurée» par cette «nouvelle compagnie», est différente de l'ecclésiologie communément vécue alors, et, en tout cas, traduite dans l'attitude et la mentalité de ceux qui veulent «changer le gouvernement de l'Institut». On ne peut s'empêcher de penser que cette ecclésiologie présente plus que des affinités avec celle que Vatican II a cherché à formuler, pour qu'elle soit intégrée dans la pratique ecclésiale: théologie de l'Église peuple de Dieu, essentiellement missionnaire, oeuvrant pour la justice, ce qui appartient à l'évangélisation. Une Église de serviteurs des hommes dans leurs nécessités et leur promotion totale.

Et aussi, une Église où le charisme a sa place, où notamment les nouveaux ordres religieux constituent une efflorescence de ce charisme, où la diversité des charismes atteste la richesse multiforme de Dieu, en même temps qu'elle manifeste la beauté, dans la diversité, du visage de l'Église du Christ, et qu'elle la rend apte, par des formes renouvelées de «ministères», à la réalisation de sa mission universelle de salut.

Une Église faisant sa place au charisme et vivant donc autrement la conception de l'autorité dans l'Église. Une Église, où le rôle de l'autorité est de reconnaître l'authenticité d'un charisme, de discerner son utilité, et de défendre l'autonomie légitime des cellules qui jaillissent ainsi sous l'action de l'Esprit à l'oeuvre dans le corps ecclésial tout entier.

<sup>4</sup> BLAIN 2, pp. 131-132.

d. Une piste d'étude qui pourrait être prolongée: tenter une lecture de cette «relation» des Frères, du corps de l'Institut à l'autorité ecclésiastique à travers son histoire ancienne et jusqu'à la plus récente. L'évocation de cette Lettre des Frères du 1.04.1714 relue comme une sorte de manifeste énergiquement clarificateur dans le brouillard et l'agitation d'une période menaçante pour le visage de l'Institut, me fait irrésistiblement penser à un autre (et récent) affrontement entre le corps de l'Institut et l'autorité ecclésiastique, en avril-juin 1966, quand le Chapitre revendiquait le droit d'interpréter *Perfectae Caritatis* dans le sens de l'autonomie interne radicale — alors que le cardinal Antoniutti prétendait imposer de ce texte une lecture qui instituait une intrusion de l'autorité ecclésiastique dans la conscience d'identité de l'Institut.<sup>5</sup>

Il semble que, depuis, *Mutuae Relationes* a mis les choses au point. La difficile «relance» à l'occasion du Synode sur l'apostolat des laïcs, de leur rôle actif, de leur responsabilité, de leurs «ministères» (et les craintes qui se sont manifestées à ce sujet) constitue le signe avant-coureur d'une redécouverte plus vitale de l'originalité et de l'actualité de la vie religieuse de Frère dans l'Église, notamment à l'intérieur d'Instituts de Frères.<sup>6</sup>

#### 4. Mais une question élémentaire ne nous plaque-t-elle pas au sol... alors que nous pensions nous envoler?

a. Cette question élémentaire a été posée au fond dès le § 1. Voilà une poignée de Frères, au grand maximum une quinzaine, sur un corps de plus de quatre-vingt-dix Frères, sans doute (donc, au maximum: un Frère sur six) qui prétend dire la parole du «corps».

Voilà un groupe territorialement limité à une partie de l'Île de France, la région parisienne, fort réduite même, qui estime parler «au nom de l'Institut».

<sup>5</sup> Sur cette question: Michel SAUVAGE dans *L'adaptation et la rénovation de la vie religieuse (Unam Sanctam)* 1966, pp. 346-358; *Frère Maurice Hermans et les origines de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes (Cahiers lasalliens 5, pp. 126-130).*

<sup>6</sup> Cf. aussi, avec difficulté et sans beaucoup d'écho, lors de la Plenaria avec la Congrégation des Religieux en 1985, sur la *Vocation des Frères* (cf. *Congregazione per i religiosi e gli Istituti secolari – Plenaria 28-31 maggio 1985. Identità e missione dei Fratelli negli Istituti laicali e negli Istituti clericali.*

II. *Contributi di studio. 6. Aspetti teologici della vocazione del religioso laico*, Frère Michel SAUVAGE, FSC, pp. 44-139).

b. Or l'Institut vit en fait, et, semble-t-il, pacifiquement (sauf à Paris) la situation nouvelle de Supérieurs ecclésiastiques jouant un rôle et le jouant apparemment au bénéfice de l'Institut. C'est ce que Blain observe avec une certaine insistance. Ce qui s'explique, parce qu'il est lui-même supérieur ecclésiastique à Rouen.<sup>7</sup>

c. On reviendra sur ce sujet dans les deux derniers paragraphes. Remarquer simplement ici

— que le contexte du récit des biographes donne bien à penser que les signataires de la Lettre étaient sinon mandatés expressément par un grand nombre de Frères, du moins conscients d'exprimer un point de vue largement partagé;

— que la position qu'ils expriment est celle des Frères du «Nord». Que savent-ils des Frères du «Midi»? La Salle rentré, exigera qu'on fasse ratifier par eux la Lettre du 01.04.1714.<sup>8</sup>

Il est vraisemblable d'admettre que les Frères du Nord pensaient que le Midi n'avait pas les mêmes tensions.

— De toutes manières, ce type de démarche pose une question: est-ce la majorité «numérique» qui, *ipso facto*, est détentrice de l'interprétation authentique du charisme?

<sup>7</sup> BLAIN 2, pp. 115-117.

<sup>8</sup> BLAIN 2, *Abrégé de la vie du Frère Barthélemy*, p. 19.

## § 6. LA STRATÉGIE DES FRÈRES D'APRÈS LA LETTRE

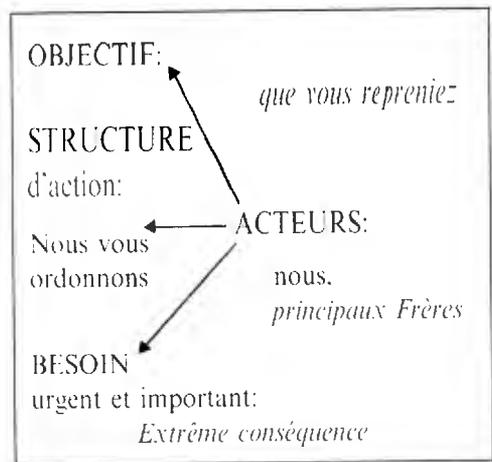
### 0. Le Point

**01.** Les Frères (§1) écrivent à La Salle afin d'obtenir qu'il réintègre le corps de la Société (§2), dans une situation critique pour l'Institut et de détresse pour Jean-Baptiste de La Salle (§3-4).

**a. Des ACTEURS (§5)**  
Ayant pris conscience d'un BESOIN urgent déterminent l'OBJECTIF à atteindre pour répondre à ce besoin.

**b.** Et ensemble, ils déterminent une «structure d'action» afin d'atteindre leur objectif.

C'est l'objet du présent paragraphe.



**02.** Cette *structure d'action* c'est, bien sûr, la *Lettre*.

Mais, en posant la question précédente, nous avons observé que le texte écrit est en un sens second.

**a.** L'action des Frères a consisté d'abord à se concerter, à s'assembler, et en cela ils manifestent la conscience qu'ils ont prise d'être engagés dans la «création» d'une «nouvelle» manière de vivre et de construire l'Église. Et l'objectif précis qu'en cette situation donnée ils veulent atteindre est lui-même dynamisé par cette finalité plus fondamentale et plus large.

L'action concrète qu'ils réalisent manifeste et sert leur détermination à vivre et à servir l'Église selon l'identité collective qu'ils ont ensemble secrétée, au service d'un besoin urgent de la jeunesse.

Leur appel à M. de La Salle traduit la conscience que cet homme est le garant comme il a été l'instaurateur de cette «nouvelle compagnie» si utile à l'Église.

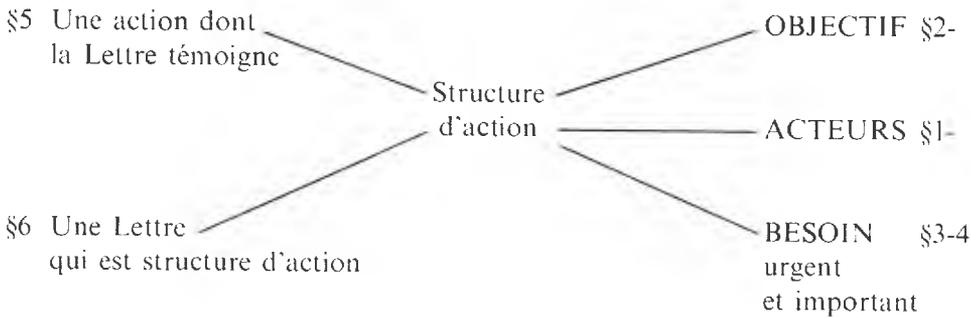
**03.** Reste que c'est en un sens à partir de la Lettre que tout «l'évènement» de cette crise s'éclaire pour nous; et nous avons constamment «relu» l'histoire à partir des «mots» de la Lettre.

**a.** Il faut s'arrêter au texte lui-même dans sa *structure* littéraire, dans son langage, pour savoir quelle *stratégie* les Frères mettent en oeuvre, à quels moyens ils ont recours pour décider Jean-Baptiste de La Salle à revenir.

Car c'est lui qu'il faut é-mouvoir.

**b.** La Lettre est importante parce qu'elle témoigne d'une action qui la déborde (§5).

Mais elle l'est aussi par la dialectique d'argumentation à laquelle elle a recours.



**c.** Les Frères perçoivent ce qu'il y a de visible dans la situation présente du rapport de M. de La Salle à sa communauté; ils perçoivent qu'il y a crise chez M. de La Salle; on est sans nouvelles de lui; il ne répond pas aux lettres; etc.

A partir de ce constat, ils doivent pressentir quelque chose du désarroi, de sa détresse.

**d.** Pour atteindre leur objectif, ils doivent «rejoindre» M. de La Salle là où il est. Il faut établir un dialogue avec lui, qui ne soit pas dialogue de sourds. Ils vont donc essayer de le rejoindre en un «lieu» où, pensent-ils, M. de La Salle continue d'habiter, en dépit de toutes les incertitudes. Ce lieu, qu'ils partagent avec lui, encore, c'est ce qu'il y a de plus profond dans leur association.

La finale de la Lettre fait référence explicite à l'engagement vital qu'ils ont contracté, lui comme eux (et, au moins pour l'un ou l'autre signataire, qu'ils ont contracté ensemble le 6 juin 1694).

Mais il semble qu'il faut déborder la finale: une certaine analogie existe entre la structure de la Lettre et celle de la formule des vœux (n° 1).

Cet effort des Frères pour rejoindre La Salle sur un terrain qui doit demeurer le sien, afin de le ramener plus nettement sur le terrain de la «Société» me semble comparable aussi à un autre dialogue difficile entre les Frères et M. de La Salle (n° 2).

Nous avons cru possible même de repérer une certaine analogie de structure entre le mouvement de la Lettre et le mouvement que La Salle propose pour l'exercice de l'oraison (n° 3).

En finale, il faudra rappeler la forte coloration lasallienne du langage de la Lettre (n° 4).

## 1. La structure de la Lettre et la structure de la formule des vœux

Reproduisons d'abord les textes dans leur teneur.

01.01.1714

*«Monsieur notre très cher Père. Nous, principaux Frères des Ecoles Chrétiennes, ayant en vue la plus grande gloire de Dieu, le plus grand bien de l'Eglise et de notre Société, reconnaissons qu'il est d'une extrême conséquence que vous repreniez le soin et la conduite générale du saint oeuvre de Dieu qui est aussi le vôtre, puisqu'il a plu au Seigneur de se servir de vous pour l'établir et le conduire depuis si longtemps. Tout le monde est convaincu que Dieu vous a donné et vous donne les grâces et les talents nécessaires pour bien gouverner cette nouvelle compagnie, qui est d'une si grande utilité à l'Église, et c'est avec justice que nous rendons témoignage que vous l'avez toujours conduite avec beaucoup de succès et d'édification. C'est pourquoi, Monsieur, nous vous prions très humblement et vous ordonnons au nom et de la part du corps de la Société auquel vous avez promis obéissance, de prendre incessamment soin du gouvernement général de notre Société. En foi de quoi, nous avons signé. Fait à Paris ce premier avril mil sept cent quinze, et nous sommes, avec un profond respect, Monsieur notre très cher Père, vos très humbles et très obéissants inférieurs, etc.».*

6.06.1694

Très Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, prosterné dans un très profond respect devant votre infinie et adorable Majesté, je me consacre tout à

vous pour procurer votre gloire autant qu'il me sera possible et que vous le demanderez de moi.

Et pour cet effet, je Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, promets et fais voeu de m'unir et demeurer en société avec les Frères Nicolas Vuyart, Gabriel Drolin, Jean Partois, Gabriel Charles Rasigade, Jean Henry, Jacques Compain, Jean Jacquot, Jean Louis de Marcheville, Michel Barthélemy Jacquinot, Edme Leguillon, Gilles Pierre et Claude Roussel,

pour tenir ensemble et par association les écoles gratuites en quelque lieu que ce soit, quand même je serai obligé pour le faire de demander l'aumône et de vivre de pain seulement,

ou pour faire dans la dite société ce à quoi je serai employé, soit par le corps de la société, soit par les supérieurs qui en auront la conduite;

c'est pourquoi, je promets et fais voeu d'obéissance tant au corps de cette société qu'aux supérieurs,

lesquels voeux tant d'association que de stabilité dans la dite société et d'obéissance, je promets de garder inviolablement pendant toute ma vie,

en foi de quoi j'ai signé: fait à Vaugirard, ce sixième juin, jour de la fête de la Très Sainte Trinité de l'année mil six cent quatre-vingt quatorze.

(s) De La Salle.

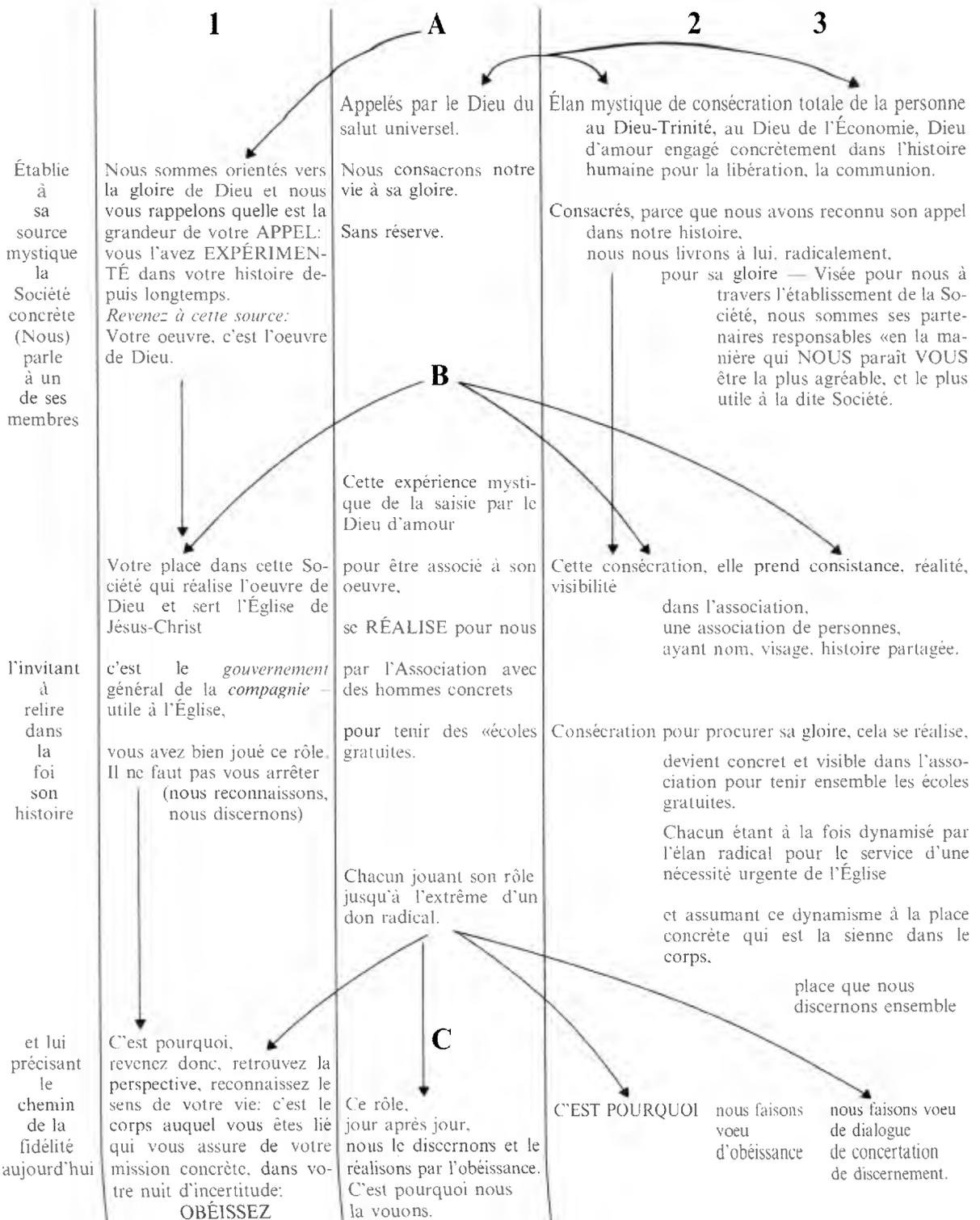
21.11.1691

Très sainte Trinité, Père, Fils et Saint Esprit, prosternés dans un profond respect devant votre infinie et adorable Majesté, nous nous consacrons entièrement à vous pour procurer de tout notre pouvoir et de tous nos soins l'établissement de la société des Écoles Chrétiennes en la manière qui nous paraîtra vous être la plus agréable et la plus avantageuse à ladite Société. Et pour cet effet, moi J. B. de La Salle prêtre, moi Nicolas Wiart, et moi Gabriel Drolin, nous dès à présent et pour toujours jusqu'au dernier vivant, ou jusqu'à l'entière consommation de l'établissement de ladite Société, faisons voeu d'association et d'union pour procurer et maintenir ledit établissement, sans nous en pouvoir départir, quand même nous ne resterions que nous trois dans ladite Société, et que nous serions obligés de demander l'aumône et de vivre de pain seulement. En vue de quoi nous promettons de faire unanimement et d'un commun consentement, tout ce que nous croirons en conscience et sans aucune considération humaine être pour le plus grand bien de ladite Société. Fait ce vingt-unième novembre jour de la Présentation de la Très sainte Vierge, 1691. En foi de quoi nous avons signé.

## 11. COMPARAISON DES STRUCTURES: LETTRE – FORMULES DE VOEUX

- A** 01.04.1714 *«Monsieur notre très cher Père. Nous, principaux Frères des Ecoles Chrétiennes, ayant en vue la plus grande gloire de Dieu, le plus grand bien de l'Eglise et de notre Société, reconnaissons qu'il est d'une extrême conséquence que vous repreniez le soin et la conduite générale du saint oeuvre de Dieu qui est aussi le vôtre, puisqu'il a plu au Seigneur de se servir de vous pour l'établir et le conduire depuis si longtemps.*
- 06.06.1694 Très Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, prosterné dans un très profond respect devant votre infinie et adorable Majesté, je me consacre tout à vous pour procurer votre gloire autant qu'il me sera possible et que vous le demanderez de moi.
- 21.11.1691 Très-Sainte Trinité, Père, Fils et Saint Esprit, prosternés dans un profond respect devant votre infinie et adorable Majesté, nous nous consacrons entièrement à vous, pour procurer de tout notre pouvoir et de tous nos soins l'établissement de la société des Ecoles Chrétiennes en la manière qui nous paraîtra vous être la plus agréable et la plus avantageuse à ladite Société.
- 
- B** 01.04.1714 *Tout le monde est convaincu que Dieu vous a donné et vous donne les grâces et les talents nécessaires pour bien gouverner cette nouvelle compagnie, qui est d'une si grande utilité à l'Eglise, et c'est avec justice que nous rendons témoignage que vous l'avez toujours conduite avec beaucoup de succès et d'édification.*
- 06.06.1694 Et pour cet effet, je Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, promets et fais voeu de m'unir et demeurer en société avec les Frères Nicolas Vuyart, Gabriel Drolin, Jean Partois, Gabriel Charles Rasigade, Jean Henry, Jacques Compain, Jean Jacquot, Jean Louis de Marcheville, Michel Barthélemy Jacquinet, Edme Leguillon, Gilles Pierre et Claude Roussel, pour tenir ensemble et par association les écoles gratuites en quelque lieu que ce soit, quand même je serai obligé pour le faire de demander l'aumône et de vivre de pain seulement, ou pour faire dans la dite société ce à quoi je serai employé, soit par le corps de la société, soit par les supérieurs qui en auront la conduite;
- 21.11.1691 Et pour cet effet, moi J. B. de La Salle Prêtre, moi Nicolas Wiart, et moi Gabriel Drolin, nous dès à present et pour toujours jusqu'au dernier vivant, ou jusqu'à l'entière consommation de l'établissement de ladite Société, faisons voeu d'association et d'union pour procurer et maintenir ledit établissement, sans nous en pouvoir départir, quand même nous ne resterions que nous trois dans ladite Société, et que nous serions obligés de demander l'aumône et de vivre de pain seulement.
- 
- C** 01.04.1714 *C'est pourquoi, Monsieur, nous vous prions très humblement et vous ordonnons au nom et de la part du corps de la Société auquel vous avez promis obéissance, de prendre incessamment soin du gouvernement général de notre Société.*
- 06.06.1694 c'est pourquoi, je promets et fais voeu d'obéissance tant au corps de cette société qu'aux supérieurs, lesquels voeux tant d'association que de stabilité dans la dite société et d'obéissance, je promets de garder inviolablement pendant toute ma vie.
- 21.11.1691 En vue de quoi nous promettons de faire unanimement et d'un commun consentement, tout ce que nous croirons en conscience et sans aucune considération humaine être pour le plus grand bien de ladite Société.
- 
- D** 01.04.1714 *En foi de quoi, nous avons signé. Fait à Paris ce premier avril mil sept cent quinze, et nous sommes, avec un profond respect, Monsieur notre très cher Père, vos très humbles et très obéissants inférieurs, etc.»*
- 06.06.1694 en foi de quoi j'ai signé: fait à Vaugirard, ce sixième juin, jour de la fête de la Très Sainte Trinité de l'année mil six cent quatre-vingt quatorze.
- 21.11.1691 Fait ce vingt-unième novembre jour de la Présentation de la Très-Sainte Vierge 1691, en foi de quoi nous avons signé.

## 12. PARALLÉLISME DE LA STRUCTURE – ANALOGIE DES DYNAMISMES



1682

Hommes de peu de foi, leur disait-il, vous prescrivez par votre manque de confiance des bornes à une bonté qui n'en a point. Certainement, si elle est infinie, universelle et continuelle, (comme vous n'en doutez pas) elle aura soin de vous, et elle ne vous manquera jamais. Vous cherchez de l'assurance, ne l'avez-vous pas dans l'Évangile?

[BLAIN, I, 187]

Les Maîtres, las de le penser, s'enhardirent enfin à le dire, et à lui faire une de ces réponses brusques et naïves, que le sentiment du coeur croit sans réplique. Vous parlez bien à votre aise, lui dirent-ils, tandis que vous ne manquez de rien. Pourvu d'un bon canonicat, et d'un bien de patrimoine pareil, vous êtes assuré, et à couvert de l'indigence. Que notre établissement tombe, vous demeurez sur vos pieds, et le renversement de notre état n'ébranle pas le vôtre. Gens sans biens, sans revenus, et même sans métier, où irons-nous, que ferons-nous si les écoles tombent, ou si on se dégoûte de nous? La pauvreté sera notre unique partage, et la mendicité le seul moyen de la soulager.

[BLAIN, I, 188]

Voici les raisons qui le lui persuadaient et qu'il disait à lui-même. 1. J'ai la bouche fermée, et je ne suis point en droit de leur tenir le langage de perfection que je leur faisais sur la pauvreté, si je ne suis pauvre moi-même; ni sur l'abandon à la Providence, si j'ai des ressources assurées contre la misère; ni sur la parfaite confiance en Dieu, si un assez bon revenu m'ôte tout sujet d'inquiétude. 2. En demeurant ce que je suis et eux ce qu'ils sont, leur tentation continuera, parce que ce qui en fait le sujet subsistera.

[BLAIN, I, 191]

6. Par tous ces degrés de chute, l'institution des Écoles Chrétiennes et gratuites s'ensevelira sous ses ruines, et il ne faudra plus penser à les relever.

[BLAIN, I, 191]

« Est-il vrai que je puisse être tout à la fois bon chanoine et bon Supérieur d'une communauté qui demande résidence? Si je remplis dignement ce dernier emploi, je dois faire vaquer toutes les fonctions du premier; car obligé d'être toujours dans la maison, je ne puis jamais être au chœur. Ainsi si ces deux devoirs ne peuvent s'allier, il faut prendre parti pour l'un ou pour l'autre.

[BLAIN, I, 192]

9. Or, dans ce choix, qu'est-ce qui peut me déterminer? De quel côté dois-je faire pencher la balance? La plus grande gloire de Dieu, le plus grand service de l'Église, ma perfection, le salut des âmes, voilà les objets que je dois me proposer et les fins qui doivent me diriger. Mais si je ne prends conseil que de ces nobles motifs, je dois me déterminer à quitter mon canonicat pour me livrer au soin des Écoles et à l'éducation des Maîtres destinés à les conduire.

[BLAIN, I, 192]

**A** La Salle PARLE au nom de l'«Évangile» de sa «doctrine» à des disciples qui n'ont pas tellement la parole. Il leur reproche leur manque de foi.

**B** Au discours super religieux, les Maîtres répondent par un propos réaliste, sans référence transcendante. Surtout, ils accusent la dualité des mondes: Tu n'es pas nôtre.

**C** Tentation d'installation: la parole des Frères l'engage à l'exode.

**D** Perspectives.

**E** Il faut opter.

**F** Critères d'option.

## DES DIALOGUES: LA SALLE – FRÈRES

### Mais inversées avec des constantes

---

**A'**   Devant le silence de La  
Salle, les Frères prennent la parole.  
Elle jaillit de leur Foi, une foi incarnée dans l'histoire.

*Reconnaissons qu'il est d'une extrême conséquence que vous repreniez le soin et la conduite générale du saint oeuvre de Dieu qui est aussi le vôtre, puisqu'il a plu au Seigneur de se servir de vous pour l'établir et le conduire depuis si longtemps.*

**A'**

Tu es notre Père très cher.  
Nous sommes de toi.  
Tu es des nôtres.

*«Monsieur notre très cher Père. Nous, principaux Frères des Ecoles Chrétiennes, ayant en vue la plus grande gloire de Dieu, le plus grand bien de l'Église et de notre Société.*

**B'**

Tentation de fuite. La parole des Frères l'appelle au retour.

*C'est pourquoi, Monsieur, nous vous prions très humblement et vous ordonnons au nom et de la part du corps de la Société qu'il vous avez promis obéissance, de prendre incessamment soin du gouvernement général de notre Société.*

**C'**

du Service de l'Église.

*Cette nouvelle compagnie, qui est d'une si grande utilité à l'Église.*

**D'**

Tu as opté et avec succès.

*Tout le monde est convaincu que Dieu vous a donné et vous donne les grâces et les talents nécessaires pour bien gouverner cette nouvelle compagnie, qui est d'une si grande utilité à l'Église, et c'est avec justice que nous rendons témoignage que vous l'avez toujours conduite avec beaucoup de succès et d'édification.*

**E'**

Critères de décision.

*«Monsieur notre très cher Père. Nous, principaux Frères des Ecoles Chrétiennes, ayant en vue la plus grande gloire de Dieu, le plus grand bien de l'Église et de notre Société, reconnaissons qu'il est d'une extrême conséquence que vous repreniez le soin et la conduite générale du saint oeuvre de Dieu qui est aussi le vôtre, puisqu'il a plu au Seigneur de se servir de vous pour l'établir et le conduire depuis si longtemps.*

**F'**

### 3. COMPARAISON DES STRUCTURES – LETTRE ET EXPLICATION DE LA MÉTHODE D'ORAISON

Il s'agit d'une *hypothèse* à l'état naissant, d'une *intuition* plutôt, d'une suggestion

Comme JAILLISSANT  
d'une ORAISON  
«PASCAL» des Frères  
assemblés au nom du Christ

En vue d'appeler J.-B. de La Salle à  
se mettre en attitude d'oraison, à les  
rejoindre d'abord dans l'acte d'orai-  
son, à ressusciter «au fond du  
cœur» par l'oraison.

#### LIRE LA LETTRE DES FRÈRES

Monsieur notre très cher Père, Nous, principaux Frères des Ecoles Chrétiennes, ayant en vue la plus grande gloire de Dieu, la plus grand bien de l'Eglise et de notre Société.

Reconnaissons qu'il est d'une extrême conséquence que vous repreniez le soin et la conduite générale du saint oeuvre de Dieu qui est aussi le vôtre, puisqu'il a plu au Seigneur de se servir de vous pour l'établir et le conduire depuis si longtemps.

1. Nous nous sommes réunis «en présence de Dieu»; c'est Lui qui passe et nous rassemble, nous refait, nous relance pour sa gloire.

1. Reprends conscience que ton histoire est celle d'un «appelé». Prophète, saisi par Dieu, habité par sa Présence, tu ne peux pas vivre vraiment «Seul». Reviens à ta source jaillissante au fond de ton cœur.

SE METTRE EN PRÉSENCE DE DIEU

- 24 On peut considérer Dieu présent dans le lieu où on est, parce que Notre Seigneur dit dans l'Evangile en saint Matthieu, ch. 18, que toutes les fois que deux ou trois personnes seront assemblées en son Nom. il sera au milieu d'elles. Mt 18,20
- 25 N'est-ce pas un grand bonheur, lorsqu'on est assemblé avec ses Frères, soit pour faire oraison, soit pour quelque autre exercice que ce soit, d'être assuré qu'on est en la compagnie de Notre Seigneur et qu'il est au milieu des Frères.
- 26 Il est au milieu d'eux pour leur donner son Saint Esprit et pour les diriger par lui dans toutes leurs actions et dans toute leur conduite. cf. Rm 8, 14; Ga 5, 25

- 27 Il est au milieu d'eux pour les unir ensemble, accomplissant par lui-même ce qu'il a demandé pour eux à son Père, avant sa mort, par ces paroles en saint Jean, ch. 17: Faites qu'ils soient un en nous comme vous, mon Père, et moi sommes un, Jn 17, 21 et qu'ils soient consommés dans l'unité, Jn 17, 23 c'est-à-dire tellement un et unis ensemble, n'ayant qu'un même Esprit qui est l'Esprit de Dieu, qu'ils ne se désunissent jamais. cf. Ep. 4, 3-6
- 37 d. Faites-moi aussi la grâce par votre présence au milieu de nous, assemblés pour vous prier, cf. Mt 18, 20 d'avoir une union intime d'esprit et de cœur cf. Ac 4, 32 et d'entrer dans les dispositions dans lesquelles étaient les saints Apôtres dans le Cénacle, Ac 1, 12-14
- d. afin qu'ayant reçu votre divin Esprit, selon la plénitude que vous m'avez destinée, cf. Ep 1, 19; Col 2, 10 je me laisse diriger par lui Ep 1, 1-23 pour remplir les devoirs de mon état Ga 5, 25 et qu'il me fasse participer à votre zèle Rm 8, 14 pour l'instruction de ceux que vous voudrez bien confier à mes soins.

A nouveau, comme les MR nous y invitent, nous avons contemplé, nous célébrons le Mystère de Jésus-Christ Sauveur se réalisant ici et MAINTENANT dans l'histoire de notre Société pour le salut des jeunes, abandonnés.

Nous conformant à Lui dans le mystère de sa mort, nous sommes associés à la force de sa résurrection d'où jaillit l'Esprit pour la vie du monde.

### CONTEMPLER LE MYSTÈRE DE JÉSUS CHRIST

3. Au terme de cette contemplation, nous nous sommes décidés à agir concrètement, aujourd'hui, 1.04.1714: nous écrivons cette lettre.

### RELANCER LA VIE

*Tout le monde est convaincu que Dieu vous a donné et les grâces et les talents nécessaires pour bien gouverner cette nouvelle compagnie, qui est d'une si grande utilité à l'Eglise, et c'est avec justice que nous rendons témoignage que vous l'avez toujours conduite avec beaucoup de succès et d'édification.*

179 Il est nécessaire de joindre à ce respect envers le mystère le désir intérieur d'en profiter et d'en recevoir l'esprit, la grâce et le fruit, que Notre Seigneur désire lui-même que nous en tirions.

180 Car il a opéré ces divins mystères de notre sainte religion, non seulement pour nous racheter, mais aussi pour nous instruire et nous porter par son exemple à la pratique des vertus les plus solides et sanctifiantes qu'il a lui-même pratiquées dans les sacrés mystères qu'il a opérés. Et c'est ce qu'on appelle l'esprit des mystères.

182 L'esprit du mystère de l'Incarnation, par exemple, c'est la charité, puisque c'est par charité et *par amour pour les hommes*, (comme le dit Notre Seigneur) que le Père éternel a donné son Fils unique. Jn 3.16 que le Fils lui-même s'est incarné, et que le Saint Esprit a opéré ce mystère. cf. Mt 1. 20; Lc 1. 35

C'est aussi l'humilité, car, selon saint Paul, *le Fils de Dieu s'est anéanti lui-même en prenant la forme d'un esclave.*

Ph 2, 7

2. Regarde toute ton histoire de croyant. Tu as laissé grandir en toi le Christ «Pasteur», pierre angulaire. Tu as été, tu es associé à sa Passion, mais l'Esprit jaillit; regarde en ton histoire la force vivifiante, la puissance formatrice (de résurrection) de l'Esprit qui jaillit de la Pâque du Christ pour l'utilité de l'Eglise.

*C'est pourquoi, Monsieur, nous vous prions très humblement et vous ordonnons au nom et de la part du corps de la Société auquel vous avez promis obéissance, de prendre incessamment soin du gouvernement général de notre Société.*

226 C'est en faisant cet acte d'application que l'on forme des résolutions (quoiqu'on les puisse faire ou renouveler en toutes sortes d'actes), c'est ce qu'on entend par prendre des moyens propres et particuliers pour se conduire selon l'esprit du mystère.

227 Ces résolutions que l'on prend doivent avoir trois qualités:  
1. Elles doivent être présentes, en sorte qu'on les puisse faire le jour même qu'on les fait.  
2. Particulières, c'est-à-dire qu'on se doit proposer quelques pratiques particulières conformes aux vertus qu'on remarque en ce mystère, et prévoir les occasions dans lesquelles on se disposera de les mettre en pratique.

La 3. Elles doivent être efficaces, c'est-à-dire qu'on doit avoir soin de les exécuter dans le temps qu'on en aura les occasions, sans en laisser échapper aucune.

338 a. Mon Dieu, je vous offre mon oraison, les résolutions que vous m'avez fait la grâce d'y prendre, et la disposition dans laquelle je suis de les accomplir.

b. Vous suppliant très humblement, de vouloir bien les bénir, et me faire la grâce d'être fidèle à les mettre en pratique.

c. *Je m'offre aussi moi-même, à vous, mon Dieu* cf. Rm 12, 2 avec toutes mes actions et toute ma conduite pendant le jour.

d. Agréez, je vous supplie, mon Dieu, le désir que j'ai de vous plaire uniquement, et de vous glorifier parfaitement, en accomplissant incessamment votre sainte volonté.

3. Ainsi «rétabli» au cœur de ton histoire, tu peux la faire «repartir». Si tu as repris les perspectives, tu comprendras notre parole et tu l'écouteras.

### OB-AUDIRE

## § 7. L'EFFICACITÉ DE LA LETTRE DES FRÈRES

### 1. Le «résultat» de la démarche des Frères<sup>1</sup>

a. Les biographes relèvent d'abord la grande *surprise* qu'elle produit chez M. de La Salle.

— Maillefer souligne davantage l'étonnement et l'hésitation.

— Blain met davantage l'accent sur la soumission rapide — et escompté par les Frères.

b. MC, Blain, MR notent aussi que les amis grenoblois de M. de La Salle essaient de le dissuader de repartir vers Paris. Mais, décidé, La Salle leur rétorque qu'il doit «obéir».

Blain développe cette réponse avec une visible complaisance.

c. On a souvent noté, pour s'en étonner, le contraste entre

— la rapidité avec laquelle, semble-t-il, La Salle décide d'obéir,

— et l'espace relativement long qui s'écoule entre la date de la Lettre (1.04.1714) et celle de l'arrivée du Fondateur à Paris (10.08.1714). Soit plus de 130 jours; or la durée du voyage (même à pied) entre Grenoble et Paris ne peut atteindre ce chiffre.

d. Si nous ne disposions pas d'éléments nouveaux, nous pourrions rappeler

— les précisions rassemblées par Aroz et par Gallego<sup>2</sup> donnent à penser que le voyage de Grenoble à Paris a été moins rectiligne que ne l'indiquent les premiers biographes (itinéraire Lyon, Dijon).

En particulier, s'il faut faire foi à une lettre de Frère Barthélemy datée du 17.07.1714, La Salle aurait à nouveau visité les communautés de Provence avant de regagner la capitale.

— Sans insister, notons aussi que si la Lettre des Frères est datée du 1.04.1714, il faudrait encore savoir après combien de temps M. de La Salle l'a reçue.

<sup>1</sup> Cf. MC 143-144 (*Cahiers lasalliens* 6, pp. 226-228); BLAIN 2, pp. 118-120; MR 255-256 (*Cahiers lasalliens* 6, pp. 227-229).

<sup>2</sup> AROZ, *Cahiers lasalliens* 40-1, pp. 179-180, note 2; GALLEGO, *op. cit.*, pp. 513-514.

— Enfin, se rappeler les indications de Blain:

*Il en partit (de Paris) le lendemain de sa condamnation (1712), la première semaine du Carême, pour se dérober aux derniers excès de la persécution... il alla se cacher dans le fond de la Provence et il ne parut à Paris que quand il le put faire en sûreté, c'est-à-dire quand son persécuteur secret et outré qui mettait tous les autres en mouvement n'eut plus pouvoir de lui nuire.*<sup>3</sup>

La Salle n'aurait pas osé reparaitre à Paris si son persécuteur avait été encore vivant.<sup>4</sup> Or La Chétardie meurt le 29 juin 1714. Brenier que Gallego tendrait à considérer comme «l'ennemi du saint»<sup>5</sup> mourra le 25 août 1714. Mais il est gravement malade dès avril 1714.

e. Mais le travail de Frère Leo Burkhard nous a montré que M. de La Salle a dû rester à Parménie deux mois au moins après la réception de la Lettre: il avait promis à M. de Saléon de le remplacer comme directeur jusqu'à son retour (au commencement de juin). D'autre part, il reçoit dans l'Institut à Parménie Claude du Lac de Montisambert (Frère Irénée) le 6 juin 1714. Enfin ce n'est qu'après le 6 juin qu'il a pris position officiellement à Grenoble pour la bulle *Unigenitus*.

f. L'espèce de «malentendu» entre La Salle et les Frères de Paris: Le Fondateur rentre mais c'est pour demander que ses disciples choisissent enfin un supérieur Frère; les Frères semblent attendre que leur «Père» reprenne le «gouvernement général». La situation un peu indécise durera jusqu'à l'élection de Frère Barthélemy.

## 2. Les «causes» de la décision de M. de La Salle

a. Les biographes, quand ils parlent de la décision de M. de La Salle à la suite de la Lettre des Frères,

- semblent d'une part attribuer à la Lettre un effet décisif quasi exclusif,
- d'autre part, ils soulignent pratiquement de manière exclusive que

<sup>3</sup> BLAIN 2, p. 79.

<sup>4</sup> BLAIN 2, p. 121.

<sup>5</sup> GALLEGO, *op. cit.*, pp. 368-369. Mais ce point de vue n'est insinué ni par AROZ (*Cahiers lasalliens* 41-2, pp. 307 ss) ni par Poutet (*Le XVII<sup>e</sup> siècle et les origines lasalliennes*, I, pp. 279-284; avec la petite réticence des quatre premières lignes du §3, p. 284).

Jean-Baptiste de La Salle obéit au commandement que les Frères lui donnent au nom du voeu d'obéissance.

Ce qui peut impliquer une sorte de réduction de la Lettre à ses derniers alinéas.

**b.** Mais, d'une part, ne faut-il pas se souvenir que la décision de M. de La Salle de rentrer à Paris est prise aussi dans un contexte d'apaisement relatif des tensions et oppositions extérieures qui provoquaient l'éloignement du Fondateur:

— Malgré des séquelles et des retours de flamme, le plan d'atomisation de l'Institut a échoué: les Frères ont résisté; presque partout les supérieurs ecclésiastiques ont eu la sagesse de mettre leur autorité au service de l'organisation lasallienne de l'Institut.

— «L'ennemi» du saint a quitté la scène.

— Le tumulte de l'affaire Clément a dû s'atténuer.

— Le cardinal de Noailles, ou son délégué, ont jugé préférable de ne pas toucher aux Règles de la Société (4 avril 1714).

— Et tout ce monde ecclésiastique a d'autres soucis en tête, en ce temps de crise de la bulle *Unigenitus*.

— De même que l'on approche de la fin du règne de Louis XIV.

**c.** D'autre part, ne faut-il pas rappeler aussi que, lorsque les biographes ont narré le séjour de La Salle à Parménie et fait état de ses rencontres avec Soeur Louise, ils ont noté expressément

— que ces échanges spirituels confiants ont «pacifié» M. de La Salle: de la colline il est revenu comme rajeuni, transfiguré, «renouvelé».

— D'autre part, que Soeur Louise a dit à M. de La Salle que Dieu ne voulait pas qu'il abandonne l'Institut. Et que le Fondateur a «regardé» l'ordre de Dieu dans cette réponse.<sup>6</sup>

<sup>6</sup> Cf. MC 138-139 (C.L. 6, p. 218-220); BLAIN 2, pp. 103-106; MR 244-245 (C.L. 6, pp. 219-221). Et, bien entendu, le travail de Leo Burkhard.

### 3. Essai d'interprétation du rôle véritable de la Lettre

**a.** Il ne faut certes pas le majorer, ni le considérer comme exclusif.

Mais pas davantage, me semble-t-il, voir une contradiction entre les divers récits des biographes; en particulier; il ne faudrait pas penser que ce qui est attribué à l'influence de Soeur Louise est enlevé à l'impact de la Lettre ou vice-versa.

**b.** La chronologie connue, confirmée par les récits des biographes, met en évidence le lien objectivement fort entre

— la Lettre des Frères,

— le retour de M. de La Salle à Paris,

— à la fois le délai entre ce retour et l'élection officielle de Frère Barthélemy comme Supérieur général

et la relative rapidité de la mise en route du processus aboutissant à cette élection.<sup>7</sup>

A partir de là, trois suggestions pour l'interprétation du sens et du rôle de la Lettre des Frères dans la décision de M. de La Salle:

**31.** Comme une parole qui cristallise un ensemble de données convergentes et confirme une option qui s'esquissait déjà.

**32.** Comme une parole du corps qui authentifie et affermit un sentiment intérieur.

**33.** Comme une parole «du Dieu» qui passe, pacifie, éclaire, libère, appelle.

**31.** *Une parole qui cristallise un ensemble de données convergentes et confirme une option qui s'esquissait déjà.*

**a.** La Lettre des Frères survient à un moment où le cours objectif des événements est en train de «tourner» (voir la chronologie).

<sup>7</sup> Retour: août 1714; élection: mai 1717; envoi de Frère Barthélemy en mission dans toutes les communautés: 4 décembre 1716. [5 décembre: Lettre de M. de La Salle à Gabriel Drolin qui donne des précisions sur la chronologie et sur la situation de l'Institut. Voir F. FÉLIX-PAUL, *Lettres, édition critique* pp. 168-173; cf. aussi la lettre de Frère Barthélemy à Gabriel Drolin 18.02.1718, *id.*, pp. 173-179].

Je ne vais pas insinuer que les Frères «volent au secours de la victoire». Car leur réaction dont témoigne la lettre n'a pas commencé avec elle, loin de là.

Mais à la date où ils la rédigent, des signes de «résurrection» leur ont apparu. En écrivant, ils les «signalent» à l'attention de leur Père; ils les renforcent pour eux-mêmes et pour tout le corps au nom duquel ils s'expriment.

**b.** De même, pour M. de La Salle, cette Lettre étonnante et vigoureuse vient confirmer un choix intérieur que la rencontre de Soeur Louise notamment avait largement orienté déjà.

### 32. *Une parole du corps qui authentifie et affermit un sentiment intérieur.*

Il faut, me semble-t-il, ne pas minimiser l'importance du «commandement» des Frères et de la réponse «d'obéissance» de M. de La Salle, mais l'inclure dans un mouvement plus large.

**a.** Le corps de l'Institut s'exprime. Les signataires ne sont pas nombreux; ils n'ont pas d'autorité juridique. M. de La Salle sait bien que toutes les difficultés ne sont pas aplanies, ni toutes levées les incertitudes.

Mais enfin une telle lettre

— assure M. de La Salle que son projet (d'un corps suffisamment autonome) est bien partagé par les Frères,

— que si le «corps» de l'Institut le «rappelle» c'est d'abord parce qu'il reconnaît son appartenance foncière à la communauté et sa place indispensable,

— et en même temps, que ce «corps» existe de manière suffisamment autonome pour prendre lui-même l'initiative d'agir, de parler, de commander.

**b.** A partir de là, M. de La Salle voit confirmées la lumière et la détermination intérieures que les entretiens avec Soeur Louise lui avaient apportées en cette période de «nuit».

— Il lui fallait renoncer à «rêver» d'une autre route que celle de son service de l'Institut.

— Il lui fallait reprendre sa place dans la communauté et même à sa tête.

— Mais pour «achever» son oeuvre, c'est-à-dire aboutir à ce que la Société se gouverne par elle-même.

La Lettre des Frères

— venait rejoindre ce sentiment intérieur,

— montrait que la voie était libre, non seulement pour rentrer à Paris, mais pour accélérer le processus de choix, par l'Institut, d'un Supérieur Frère.

— Le corps qui réclamait M. de La Salle comme chef était presque «mûr» pour accepter de le remplacer par un Frère.

c. Ne peut-on voir ici une analogie avec la situation de 1682?

— A la suite de la remise en question vigoureuse des premiers maîtres, M. de La Salle s'engage dans une longue «méditation» qui aboutit (n° 9) à la conclusion *Je dois opter pour renoncer à mon canonical et prendre la tête de la communauté.*

— A ce moment-là, se produit dans le texte de Blain une sorte de renversement de situation (n° 10): *je dois quitter mon canonical. Mais je constate que, intérieurement, je l'ai quitté: la vocation de chanoine m'a quitté avant que je ne la quitte.*

*10. Enfin, comme je ne me sens plus d'attrait pour la vocation de chanoine, il paraît qu'elle m'a quitté avant que j'en quitte l'état. Cet état n'est plus pour moi, et quoique je n'y sois entré que par la bonne porte, il me semble que Dieu me l'ouvre aujourd'hui pour en sortir. La même voix qui m'y a appelé semble m'appeler ailleurs. Je porte cette réponse dans le fond de ma conscience, et je l'entends quand je la consulte. Il est vrai que la main de Dieu m'ayant placé dans l'état où je suis, c'est elle-même qui doit m'en retirer. Mais ne paraît-elle pas assez visiblement me montrer aujourd'hui un autre état qui mérite la préférence et m'y mener comme par la main?<sup>8</sup>*

— Ici, c'est la même «rencontre» entre la parole objective de la communauté et le sentiment intérieur de M. de La Salle. Mais, dans cette rencontre qui aboutit à une décision analogue (dans les deux cas M. de La Salle s'intègre au «corps» et fait sien le désir de ce corps), les rôles des partenaires sont inversés. Cette fois, le sentiment intérieur a été premier, et la parole objective en a confirmé l'authenticité.

— Ajouter que, dans les deux cas, la décision de M. de La Salle assume le désir des Frères mais va le conduire au-delà de ce qu'ils perçoivent:

- en 1682, les maîtres souhaitent en un sens que M. de La Salle partage avec eux sa «richesse». Il va le conduire à accepter qu'ensemble il leur faut partager leur pauvreté;

<sup>8</sup> BLAIN I, p. 192.

- en 1714, les Frères commandent à M. de La Salle de reprendre la conduite générale de la Société. Il va obéir, mais pour les conduire à accepter qu'il renonce officiellement à cette conduite générale.

33. *Une parole de Dieu qui passe, pacifie, éclaire, libère, appelle.*

a. La crise de la «Foi» de M. de La Salle a été liée à ses incertitudes au sujet du corps et de sa place dans ce corps.

— Il semble avoir échoué pour l'essentiel puisque l'atomisation de la Société paraît sur le point de se réaliser.

— Les Frères, semble-t-il, se détachent de lui puisqu'ils paraissent accepter le renversement de l'organisation de l'Institut.

— Il est donc incapable de gouverner.

— Et il peut se demander dès lors si ce qu'il avait cru être le chemin «de Dieu» n'a pas été pure illusion humaine.

— Et donc, «Dieu ne lui dit plus rien». C'est la nuit.

b. Or voici que la Lettre des Frères

— atteste que le corps existe puisqu'il réagit, agit, parle, commande;

— montre que ce corps

- a bien assimilé le projet du Fondateur et qu'il est capable de le défendre;
- affirme explicitement que M. de La Salle appartient à ce corps («Tu es des nôtres»),
- et reconnaît que cet homme a les *talents et les grâces* pour les gouverner. Certes le corps commande. Mais d'abord il reconnaît le «charisme» de M. de La Salle.

— Et de plus, ce corps a bien assimilé l'esprit qui animait M. de La Salle. Avec des mots qui sont les siens, les auteurs de la Lettre rejoignent les perspectives fondamentales qui ont animé son action.

- foi en la conduite d'un Dieu qui choisit, appelle.
- Zèle pour collaborer à l'ouvrage de Dieu, dans le service de l'Église.
- En communion fraternelle de réponse, de partage, de mission.

c. Dès lors le Dieu qui lui a parlé au coeur dans le dialogue avec Soeur Louise, fait entendre ici une «parole» en quelque sorte extérieure, proférée par le «ministère» de cette cellule d'Église que constitue l'Institut.

La crise se dénoue, la nuit s'illumine, c'est le «passage», la «résurrection» en ce matin de Pâques, par la force libératrice d'un amour de Dieu qui surgit là

où on ne l'attend pas. La Salle a cherché Dieu éperdument, désespérément, dans la «solitude». Dieu l'a cherché — et l'a trouvé — et l'a refait par la parole de ses Frères. Confirmé par leur ministère dans sa foi, il va pouvoir les confirmer dans la foi.

**d.** La Lettre des Frères vient remettre M. de La Salle en présence du «vrai Dieu» qui l'a conduit depuis les débuts de l'Institut. «Tu t'obstines à chercher Dieu dans la solitude, semblent dire les Frères; tu crois le trouver en t'isolant des hommes dans un ermitage. Rappelle-toi 1682, 1691, 1694... le Dieu que tu croyais ne retrouver qu'au fond de toi-même, venait te rejoindre par des Frères, au coeur de la vie des hommes et des besoins de la jeunesse abandonnée. Si tu veux toi-même à nouveau rencontrer ce Dieu, quitte Parménie, reviens parmi nous, tes Frères; le Dieu qui t'a appelé est le Dieu du salut de cette jeunesse et l'intimité avec lui à laquelle il te convie, tu ne la trouves qu'en accueillant à nouveau la mission à laquelle son Amour te renvoie».

Il me semble que la suite des *Méditations* déjà citées constitue comme une lecture de ce qu'a vécu M. de La Salle.

### *Méditation 71*

#### *I<sup>e</sup> POINT*

Quand nous serons devant Jésus, c'est-à-dire quand quelque lumière passagère nous éclairera, soit de notre part, soit de la part de ceux qui nous conduisent, attendons que Jésus nous parle, et qu'il nous rende la santé et le mouvement, *comme il fit à ce paralytique*. Soutenons-nous par la fermeté de notre foi, quoique nous n'ayons aucun sentiment de Dieu, et que nous soyons sans mouvement vers Dieu. Assurons-nous que cette vue de foi lui sera si agréable, qu'après l'avoir aidée et avoir animé notre confiance, il nous dira, de même qu'à ce paralytique: *Levez-vous*; c'est-à-dire élevez-vous à Dieu, et toutes nos forces nous étant rendues, nous le ferons facilement. Nous ne trouverons plus rien qui nous retienne; rien qui soit obstacle à nos mouvements extérieurs, et qui nous empêche d'aller à Dieu. C'est pourquoi, aussitôt après, Jésus nous dira: *Allez-vous-en*; c'est-à-dire que nous trouverons une si grande facilité d'aller à Dieu, et de nous entretenir avec lui, que rien ne nous fera plus de plaisir: ce sera l'effet de notre patience, que Dieu aime à récompenser dans ses serviteurs. Quelquefois ces sortes de dispositions viennent de quelque péché qu'on aura commis, et il faut alors gémir devant Dieu et déplorer sa misère;

car c'est ordinairement ce que Jésus attend pour faire du bien à une âme malade, et pour y réparer ce que l'infirmité humaine lui avait fait perdre.

Veillez donc sur vous-mêmes, afin que vos fautes ne soient pas cause que Dieu retire ses grâces.

### III<sup>e</sup> POINT

Ce n'est pas assez, pour la guérison de notre paralysie spirituelle, que Jésus nous dise de nous lever; il faut aussi que nous le voulions, si ce n'est que cette paralysie soit purement une épreuve de la part de Dieu, sans que nous soyons coupables en rien; car alors il n'a qu'à commander, et il est obéi. Mais, s'il y a eu quelque chose en nous qui y ait causé cette infirmité, ou qui y ait contribué, il est nécessaire que nous contribuions aussi de notre côté à notre guérison, parce qu'il n'en est pas de même des maladies spirituelles comme des corporelles. Pour guérir celles-ci, il suffit que Jésus parle ou même qu'il veuille; mais à l'égard de celles de l'âme, il faut de notre côté que nous voulions en être guéris; parce que Dieu ne force point notre volonté, quoiqu'il l'exhorte et qu'il la presse. Car c'est à nous à recevoir sa grâce, à la mettre en usage et à seconder sa bonne volonté pour la guérison de nos infirmités spirituelles.

Lors donc que vos mouvements vers Dieu seront comme suspendus, soyez prompts et dociles à sa voix; *levez-vous* aussitôt qu'il vous le dira, et *marchez*; c'est-à-dire reprenez les pratiques de vertu auxquelles vous vous trouveriez avoir de la difficulté; mortifiez vos passions, et étudiez-vous à les vaincre; surtout soyez fidèles à découvrir le fond de votre cœur à vos Directeurs. C'est ce qui vous empêchera ordinairement de tomber dans ces sortes d'infirmités. Et enfin *allez droit à votre maison*: c'est-à-dire vivez dans la retraite, dans le recueillement et dans le silence, et appliquez-vous constamment à l'oraison et aux autres exercices de piété, et à la pratique exacte des Règles de la Communauté. Ce sont des moyens sûrs de rétablir dans votre âme les bons mouvements qui y avaient été interrompus.

Ou encore la *Méditation 20*,

### III<sup>e</sup> POINT

Il arrive ordinairement qu'après s'être ainsi abandonné à Dieu, il fait sentir des effets tout extraordinaires de sa bonté et de sa protection, comme il en donne des marques dans l'Évangile de ce jour, *en multipliant les cinq pains et les deux petits poissons qui lui furent présentés, de telle manière, qu'après que*

*cing mille hommes, sans compter les petits enfants, en furent rassasiés, il y en eut encore beaucoup de reste.*

Assurez-vous donc que, quand vous vous serez mis entre les mains de Dieu pour souffrir tout et autant qu'il lui plaira, s'il vous laisse dans la peine, il vous aidera par sa grâce, à soutenir cette épreuve peut-être d'une manière non sensible ou qu'il vous en retirera par des moyens imprévus, et lorsque vous vous y attendrez le moins. C'est ce que David assure avoir éprouvé en lui-même, lorsqu'il dit: *J'ai attendu le Seigneur avec une grande patience, et enfin il m'a écouté; il a exaucé mes prières et m'a tiré d'un fond de misères et d'un abîme. Il a affermi mes pieds sur la pierre, et il a conduit mes pas. Plusieurs personnes, voyant cette merveille, ont appris à craindre Dieu et à mettre toute leur confiance en lui.*



DEUXIÈME PARTIE

LA COLLINE  
DE  
PARMÉNIE:  
TERRE DE RÉSURRECTION



Vues de Parménie restauré, 1980

# I. RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE ANCIENNE DE PARMÉNIE

(Extrait de la thèse de doctorat de Frère Burkhard)

Parménie, petite colline dauphinoise, altitude 748 mètres, commune de Beaucroissant, canton de Rives. Montagne en miniature qui surplombe la plaine de Bièvre et la vallée de l'Isère, dotée d'une histoire passionnante depuis des millénaires.

**Culte druidique** — A la période néolithique, des hommes se rassemblaient déjà sur ce sommet autour d'un autel druidique, pierre à cupules visible encore de nos jours sur le versant nord de la colline, et classée monument historique par les Beaux Arts.

## **Oppidum romain**

A l'époque des Césars, un temple dédié à Mercure honorait les lieux. L'autel de ce temple est conservé aujourd'hui au musée lapidaire de Vienne, avec l'inscription:

**MERCURIO AUGUSTO ARTAIO SACRUM  
SEX. GEMINIUS CUPITUS  
EX VOTO**

(Allmer et Terrabasse, «Inscriptions de Vienne» T. III, N° 446, cote 8°-837 à la bibliothèque des archives départementales).

L'empereur romain, Gratien, qui a donné son nom à Grenoble, Gratianopolis, fréquentait ce temple pour y faire des libations. Un oppidum couronnait le sommet de la colline, et surveillait les voies romaines qui allaient sur Lyon, Grenoble et Valence. Le nom «Parménie» doit son origine à deux mots de bas latin, «para moenia», qui veulent dire, entouré de remparts.

### **Refuge des évêques de Grenoble**

L'ère chrétienne voit Parménie devenir prieuré fortifié où se réfugient les évêques de Vienne et de Grenoble, chassés par les Sarrasins au VIII<sup>ème</sup> siècle. Ces prélats y construisent une chapelle dédiée à la sainte Croix, où ils apportent les reliques de la vraie Croix qu'ils avaient reçues de Jérusalem. Parménie devient alors un lieu de pèlerinage. Le village, né de cette fête, porte aujourd'hui le nom de Beaucroissant. Il est témoin chaque année d'un rassemblement de centaines de milliers de gens qui, au pied de Parménie, tiennent toujours leur foire le 14 septembre. Cette foire est connue comme une des plus anciennes et des plus pittoresques de France.

### **Prieuré fortifié**

La résidence des évêques sur le Mont de Parménie fut transformée, peu à peu, en prieuré fortifié, tenu par les Chanoines Réguliers de Saint-Augustin. Le nom de l'un des prieurs, un certain Berlion, figure dans un acte en date de 1184, entre Jean de Sassenage, évêque de Grenoble, et Hugues, duc de Bourgogne.

### **Chartreuse**

Au milieu du XIII<sup>ème</sup> siècle, Parménie devient une Chartreuse pour moniales. On y trouve, parmi elles, les plus illustres noms du Dauphiné. Béatrix d'Ornacieux, considérée comme une sainte, laissera un souvenir inoubliable dans le pays. La Chartreuse de Parménie, détruite en 1391 par les troupes de Raymond de Turenne, sombrera dans l'oubli. Des reliques de Béatrix d'Ornacieux, béatifiée par le Pape Pie IX, le 15 avril 1869, sont conservées aujourd'hui dans la chapelle latérale de l'église de l'hermitage.

### **Maison de retraites**

Au XVII<sup>ème</sup> siècle, une pauvre bergère, nommé Louise Hours, entreprend la restauration de l'antique chapelle. Elle établit une maison de retraites appelée «Hermitage de Parménie». Elle semble prédestinée à rencontrer et à encourager, ici même, St Jean-Baptiste de La Salle qui, en 1680, à Reims, avait fondé l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes.

### **Culte d'illuminés**

Pendant la Révolution Française, des illuminés s'installent dans le vieux couvent. Ils prêchent la fin du monde et vendent des parcelles de la colline comme places au paradis. L'affaire éclate en 1828. L'abbé Marion et sa complice, la Nanon Bonneton, sont condamnés par les tribunaux de St-Marcellin et de Grenoble pour escroquerie.

### **Monastère olivétain**

Parménie devient monastère olivétain, par intervalles, jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Abandonné alors par les moines, le couvent sert de refuge aux maquisards. Ceci provoque la colère des Allemands qui finissent par y mettre le feu en janvier 1944.

Parménie restera en ruines jusqu'à l'année 1965.



Quelques membres administrateurs de l'Association des Amis de Parménie et personnalités lors du gala pour le lancement du film **La Rencontre de Parménie**. De gauche à droite: Gaston Révillon, Alain Ziegler, Bernard Avezou (architecte de Parménie), Roger Blanc (Maire de Beaucroissant), Frère **Leo** Burkhard, l'Acteur Marc Michel, Paul Raphael, Pierre Thouvard et Robert Mazin.

## II. L'ACQUISITION DU DOMAINE DE PARMÉNIE POUR L'INSTITUT

L'histoire de l'acquisition de Parménie pour l'Institut est faite d'un tel ensemble de circonstances que l'on ne peut que l'attribuer à une volonté déterminée de la Providence.

### **Quelques antécédents historiques:**

M. Robert Mazin, ancien élève de l'école de La Salle de Grenoble, et son épouse, résidant à Tullins, au pied de Parménie, s'étaient tous deux posé la question lors d'une promenade au milieu des ruines.

*Et si nous étions appelés à restaurer cet hermitage?* Ces propos rapportés par leurs auteurs à Frère Léo Burkhard qui, peu après sa première promenade à Parménie au printemps de 1957, frappa à leur porte en quête de renseignements historiques, n'étaient-ils pas une prémonition quand on sait le rôle de Monsieur et de Madame Mazin, 20 ans plus tard.

Il nous faut, pour bien comprendre, nous rappeler la situation telle qu'elle se présente en ce début des années 60. Le domaine de Parménie appartenait à l'ordre des Bénédictins olivétains depuis 1857. Chassés pendant la période des troubles entre l'Église et l'État français en 1903, ils ont pu reprendre possession de leur monastère en 1927, grâce à l'intervention du Rév. Père Dom Henri, Comte de Malherbe qui employa sa fortune personnelle pour relever le prieuré dévasté. Il en fut le supérieur de 1927 à 1937.

Homme d'un talent extraordinaire, parlant couramment une douzaine de langues, Dom de Malherbe se moquait des légendes de prétendus trésors enfouis dans le domaine de Parménie. Un manuscrit fourni par M. le maire C. Repiton-Préneuf d'Izeau dont la famille, de père en fils, était intimement liée à l'histoire de Parménie depuis le XVIIIème siècle, nous dit ceci à propos de Dom de Malherbe.

*C'était un moine bâtisseur, animé de l'intention de restaurer Parménie. Sin-*

*gulière prétention en vérité car les gens de chez nous savaient bien que la colline était vouée à la stérilité depuis que la malveillance avait fait disparaître une fontaine abondante qui coulait près du couvent... Des souvenirs d'histoires burlesques flottaient dans les mémoires... Comment le Père de Malherbe n'avait-il pas tenu compte de ces données réalistes? Son imagination éprise du renouveau de ce site admirable et de ces vieilles pierres s'était enflammée... Il croyait au miracle des sourciers.*

(Manuscrit cité dans Burkhard, *Parménie*, p. 144)

La deuxième guerre mondiale mit fin aux rêves de Dom de Malherbe. Il laissa le domaine en fermage à la famille Reboud en 1937 et quitta les lieux. Les soldats allemands détruisirent le monastère en janvier 1944, car il servait de refuge aux maquisards, membres de la résistance française.

Frère Leo Burkhard vint sur les lieux en 1957. S'il était quelque peu «rêveur» comme Dom de Malherbe, le cas n'était pourtant pas le même, car il venait d'Amérique et attirait sur lui les réticences qui accompagnent souvent la présence et les interventions d'un «étranger», surtout dans un endroit déjà entouré de mystère.

En 1957, le propriétaire légal du domaine est un autre moine olivétain, Dom Robert Van Cauwelaert de Wyels, belge, résidant à Louvain. Il est légataire universel de Dom Henri de Malherbe, décédé à Buke en Allemagne le 28 février 1963. Ayant appris dans les environs de Parménie, qu'un Frère des Écoles Chrétiennes, américain, se trouvait à St-Maurice-l'Exil (Isère) et s'intéressait beaucoup à ce haut lieu, le père Cauwelaert adresse une lettre à cette maison en date du 14 septembre 1960. Ce n'est autre qu'une proposition de vente du domaine de Parménie à l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes (AMG, dossier Parménie).

Surpris, mais très heureux de cette intervention imprévue, à l'occasion même de la fête patronale de Parménie, l'Exaltation de la Sainte Croix, Frère Burkhard transmet la lettre à Frère Nicet-Joseph, supérieur général. C'est la toute première d'une longue série de démarches faites pour acquérir le domaine de Parménie pour l'Institut.

Par une coïncidence extraordinaire, Frère Maxime Rossion, directeur de l'École Saint-Luc de Tournai en Belgique, adresse une lettre en même temps à Frère Philippe Antoon, vicaire général, demandant l'autorisation d'acheter une propriété à Lempis en Provence, destinée à servir de chantier pour ses jeu-

nes futurs architectes. Les deux supérieurs décident de faire des deux propositions un seul et même projet — l'acquisition de Parménie par une société à créer pour cette fin. Ils nomment le Frère Rossion pour mener les tractations avec le Père Van Cauwelaert.

Les pourparlers durent presque une année. Le 19 juin 1961, devant un notaire, Maître Breillet à Grenoble, le propriétaire refuse sa signature à l'acte de vente et remet en question le prix qui avait été convenu. Les supérieurs décident de rompre les négociations. Le télégramme du Frère Vicaire au Frère Rossion est catégorique:

*«Veuillez dire au Rév. Père V. Cauwelaert que nous renonçons à Parménie. Vote négatif du Régime».*

(Télégramme conservé aux archives de Parménie).

Sans la diligence de Maître Breillet, qui tenait le dossier, et avec qui Frère Burkhard restait en contact, la partie semblait bien perdue. M. Roger Blanc, maire adjoint de la commune de Beaucroissant où se situe Parménie, prête également son concours. Il apprend à Frère Burkhard que les indemnités de dommages de guerre attribuées à la restauration du couvent de Parménie (200.000 FF. environ) devaient être transférées ailleurs dans un bref délai si la famille de Malherbe ne faisait pas opposition au nom de la loi sur les successions. En effet, un certain mystère régnait autour de la légalité du titre de légataire universel que possédait Dom Cauwelaert. Les notaires et les avocats qui suivaient le dossier, surtout Maître Breillet et Maître Prince, ainsi que les membres du Conseil Municipal de la commune de Beaucroissant, avaient leurs suspicions légitimes.

Fort de cet ultime espoir de sauver Parménie pour l'Institut et de récupérer les indemnités attachées, Frère Burkhard part à la recherche des membres de la famille de Malherbe. Il trouve à Paris un accueil favorable auprès du baron Jean-Ghislain d'Aboville, neveu de Dom de Malherbe, et de son cousin germain, M. Patrice de Malherbe dont le hasard voulait qu'il soit, encore à cette époque, à la tête du MRU, office gouvernemental qui s'occupait de la distribution des indemnités de dommages de guerre. M. d'Aboville accepte de représenter les héritiers légitimes de Dom de Malherbe pour bloquer le transfert hors de la Commune des indemnités attachées à Parménie. Il intentera un procès contre Dom Van Cauwelaert pour non-accomplissement des dernières volontés de Dom de Malherbe pourvu que l'Institut accepte l'héritage en cas de succès devant les tribunaux.

Frère Burkhard informe les Supérieurs de cette possibilité. Il s'assure en même temps de l'appui et de la collaboration du Frère Visiteur de Lyon, Paul Dominique Peyer et de l'Économe du District, Frère Fernand Davoine. A Rome, le Régime réagit lentement et avec beaucoup de prudence. Le Frère Vicaire général écrit à Frère Aubert, Assistant, et à Frère Paul Dominique, en date du 7 mai 1962:

*... Ne pas rompre avec le Baron, mais ne rien signer sans l'accord du Régime... J'ai dit au Frère Maxime-André de ne plus s'occuper de cette affaire. Le Frère Albert (Leo Burkhard) en avait été alerté. Mais comme ce dernier est tenace, c'est lui qui a fait rebondir l'affaire. Peut-être l'issue sera-t-elle bonne, mais on ne peut être assez prudent.*

Sur ces entrefaites, Frère Burkhard part en Espagne pour s'occuper de la réalisation d'un film sur St Jean-Baptiste de La Salle. C'est Frère Fernand Davoine alors qui sert d'intermédiaire entre M. d'Aboville et le Supérieur général. Ce dernier veut voir Parménie avant de prendre une décision. Ce printemps 1962, il se rend discrètement sur les lieux accompagné de Frère Aubert-Joseph, Assistant, de Frère Paul Dominique et de Frère Fernand Davoine.

Ce n'est qu'en octobre 1962 cependant, que Frère Nicet-Joseph, après un vote favorable du Régime, *donne son accord à l'acceptation de l'héritage et des charges qu'il impose...* Le Supérieur insiste sur *le caractère strictement privé de cette adhésion* (Lettre de Frère Nicet-Joseph à M. d'Aboville en date du 27 octobre 1962. AMG).

Malheureusement, les choses ne devaient pas être si simples. La décision du tribunal de Grenoble du 26 mars 1963 fut défavorable aux héritiers de Dom de Malherbe. Ceux-ci ci faisaient appel, mais sans réel espoir de pouvoir aboutir. De nouvelles propositions furent suggérées: l'achat, par exemple, par les Frères français (District de Lyon) au lieu des Frères belges qui n'avaient pas réussi la première tentative, mais une nouvelle décision des Supérieurs à Rome semblait mettre fin à toute négociation.

*Il ne fallait pas que nous paraissions dans cette affaire. C'était la condition que j'avais mise... Aussi ma conclusion est celle-ci: ne plus nous occuper de Parménie, y renoncer jusqu'à ce que la Providence nous aide visiblement à entrer en possession de ce lieu* (Lettre du Frère Supérieur à Frère Fernand en date du 14 septembre 1963, Archives, Fondation de La Salle, Lyon).

C'est alors que Frère Burkhard, écarté d'une façon tout à fait imprévisible

de son projet cinématographique, le 4 octobre 1963, se trouvait libre pour terminer sa thèse de doctorat sur place pour relancer les tractations pour l'acquisition du domaine. Il en parle avec M. Robert Mazin qu'il rencontre souvent. Les deux sont amis depuis 1957 quand, pour la première fois, ils avaient échangé des connaissances sur l'histoire de Parménie et sur le séjour de M. de La Salle dans ce lieu, dans le but de l'obtenir un jour pour l'Institut. M. Mazin avait, par ailleurs, écrit un fascicule sur Parménie dont une partie avait paru dans le *Bulletin de l'Institut (Rupture d'un barrage au Moyen-Age, Essai historique sur Parménie)*.

Par lettre du 13 février 1964, Frère Burkhard demande à M. d'Aboville de nommer M. Mazin comme intermédiaire pour prendre contact de nouveau avec le Père Van Cauwelaert. Il était souhaitable que cette intervention ait lieu avant que la nouvelle instance, engagée le 17 janvier 1964, ne soit plaidée par Maître Auzimour et Maître Prince.

Par une heureuse coïncidence, le Père Van Cauwelaert se rend à Grenoble pendant la première semaine de mars 1964, et se présente à la Chambre d'Agriculture à la recherche d'un acheteur du domaine de Parménie. En sortant, il croise, par hasard, M. Robert Mazin qui, ne le connaissant pas, ne lui adresse pas la parole. En rentrant dans son bureau, M. Mazin apprend avec étonnement les pourparlers qui venaient d'avoir lieu à propos de Parménie. L'occasion lui est ainsi fournie de se porter lui-même acquéreur du domaine. Le nom des Frères ne figurerait d'aucune façon dans les tractations avec le Père Van Cauwelaert, comme le désirait le Supérieur général.

Avec l'accord du baron d'Aboville et de ses avocats pour mettre fin au procès en cours et l'accord des Supérieurs pour avancer le prix de l'achat du domaine, M. Mazin entame les tractations avec le Père Van Cauwelaert par lettre du 31 mars 1964. Après bien des péripéties, des correspondances et des rencontres, une promesse de vente est finalement signée le 26 mai 1964 par Robert Mazin avec faculté de se substituer tel organisme ou société qu'il lui plaira de constituer.

### LA SOCIÉTÉ ANONYME IMMOBILIÈRE DU DOMAINE DE PARMÉNIE

La Société Anonyme Immobilière du Domaine de Parménie, au capital de 30.000 FF — argent fourni par l'Économiste général — est créée pour devenir propriétaire légal lors de la signature de l'acte de vente authentique.

Monsieur Philippe Bastide, conseil juridique et fiscal, aidé par Frère Fernand Davoine, rédige les statuts. Le capital de la Société est divisé en 300 actions de 100 FF. chacune qui sont attribuées aux membres fondateurs:

<b>M. d'ABOVILLE Jean-G. Conseil en organisation, à Paris,</b>	<b>75 actions</b>
<b>M. de MALHERBE Patrice, attaché de direction, à Paris,</b>	<b>75</b>
<b>M. MAZIN Robert, agriculteur à Tullins,</b>	<b>80</b>
<b>M. DURANTON Louis, imprimeur à Tullins,</b>	<b>20</b>
<b>M. GUÉLY Raymond, papetier à Fures,</b>	<b>20</b>
<b>M. THOUVARD Pierre, papetier à Renage,</b>	<b>20</b>
<b>M. RÉVILLON Gaston, ingénieur à Grenoble,</b>	<b>10</b>

M. Robert Mazin est président et signataire de cette Société. Il est à remarquer qu'aucun Frère des Écoles chrétiennes ne figure comme membre fondateur, l'Institut préférant rester en dehors de toute tractation ou acte officiel. Pendant les dix années de l'existence de cette Société, M. Mazin dirigera ses opérations avec compétence et dévouement au nom des Frères. C'est lui qui signe l'acte authentique de vente, le 13 novembre 1964, pardevant Maître Henri Breillet, à Montbonnot-Saint-Martin (Isère). Par cet acte, l'Institut est devenu propriétaire du Domaine de Parménie, d'une superficie de plus de 35 hectares, pour le prix modique de 160.000 FF., \$35,000 environ, avec droit aux indemnités de dommages de guerre attachées au domaine, d'une valeur de 200.000 FF. payables avec intérêt après trois, six et neuf ans.

Si l'Institut acquérait le domaine de Parménie ainsi, pour un prix inférieur même au montant des indemnités qu'il devait recevoir pour la reconstruction de l'hermitage, il lui restait néanmoins l'obligation de restaurer le couvent pour récupérer ces indemnités. Or, il s'avérait impossible de faire une estimation juste du coût d'une telle restauration.

Les travaux nécessaires pour mener à bon terme la restauration de l'hermitage et assurer son avenir étaient considérables: la réfection du chemin d'accès, l'alimentation en eau et électricité, et la restauration de la chapelle. Ces travaux, n'étant pas couverts par les indemnités de dommages de guerre, la maison généralice des Frères des Écoles chrétiennes a dû assumer la plus grande partie des frais.

Le fait que les tractations pour acquérir le domaine de Parménie avaient été menées par des laïcs à l'instigation de Frère Burkhard, avec l'approbation du Supérieur général, il est vrai, mais à l'insu de la plupart des Visiteurs de

France, surtout à un moment où l'Institut tout entier était lié, financièrement, à «l'affaire de l'Istituto Filippin», a créé un certain malaise dans le milieu lasalien français. Ce n'est pas un secret de dire aujourd'hui que l'Assistance de France, se montrant opposée à cette acquisition et craignant des retombées financières, gardait son entière indépendance par rapport à ce projet. Parménie fut dès lors attaché directement à la maison généralice.

Nous reviendrons sur la question du financement des travaux réalisés à Parménie à un autre moment. Il existe, en effet, plusieurs documents d'archives touchant cette question qui valent la peine d'être examinés ici, mais, premièrement, traçons l'histoire du début de cette restauration qui était pour ceux qui l'ont vécu une vraie aventure.

## LES TRAVAUX DE RESTAURATION

Le samedi 24 octobre 1964, deux semaines avant la signature de l'acte d'achat du domaine de Parménie, Frère Burkhard soutenait une thèse de Doctorat à la Faculté de Grenoble intitulée *Parménie, haut lieu dauphinois*. Cette thèse mettait un terme à sept années d'études universitaires et de recherches historiques dont le but principal avait été de contribuer à l'acquisition et à la restauration de l'hermitage de Parménie.

Après cette soutenance, le nouveau diplômé devait occuper un poste de professeur à De La Salle University, Manille, dans les Iles Philippines, à la demande de Frère Charles-Henry, Assistant. D'une manière tout à fait inattendue, et grâce à l'intervention de Frère Paul Dominique Peyer, Visiteur de Lyon, et de Frère Fernand Davoine (Lettres conservées aux Archives de la Fondation de La Salle), Frère Burkhard fut invité par le Supérieur général à rester en France pour surveiller les travaux de restauration à Parménie en tant que représentant du Frère Économiste général. Un accord à cet effet fut rédigé et signé à Rome le 7 avril 1965 par Frère Nicet Joseph, Frère Armel-Félix et Frère Charles-Henry.

Frère Burkhard fut hébergé provisoirement par le Père Mazet, curé de Renage au pied de la colline, en attendant l'aménagement d'un abri rudimentaire dans la vieille grange de Parménie. Frère Maxime Rossion et ses professeurs d'architecture de l'École Saint-Luc de Tournai en Belgique vinrent plusieurs fois sur place et aidèrent à réaliser les plans de la restauration de la chapelle, mais leur collaboration s'arrêta là. En effet, en 1961, lors de l'échec de leurs tractations pour acheter Parménie, ils s'étaient engagés en Provence pour

la restauration d'une partie du village de Lemps qu'ils avaient achetée.

Les travaux de restauration de Parménie furent donc confiés à la Société Dauphinoise de Travaux, petite entreprise dirigée par M. Ferdinand NEY, homme d'un très grand talent et d'un dévouement inlassable. La tâche de la petite équipe paraissait gigantesque. Il a fallu beaucoup de volonté et de courage à ces pionniers pour mener à bien ce chantier où il n'y avait au début ni eau courante, ni électricité, ni chemin d'accès carrossable. Pour ajouter aux difficultés d'une situation déjà compliquée, un incendie vint détruire entièrement la vieille grange destinée à abriter éventuellement une petite communauté de Frères. Si cet acte de malveillance avait pour but de décourager les nouveaux bâtisseurs de l'hermitage, il eut l'effet contraire. Une campagne menée dans la presse par Paul Dreyfus a permis et a même accéléré la poursuite de l'action entreprise.

Une grande croix, façonnée avec une vieille poutre de la chapelle, fut plantée à côté de l'autel en plein air, en souvenir de celle que connaissaient Soeur Louise et saint Jean-Baptiste de La Salle au XVII<sup>ème</sup> siècle. La messe célébrée le 15 mai en plein air, face aux poutres encore fumantes à la suite de l'incendie, attira une foule considérable. A cette occasion, le père Smiers, prêtre hollandais, curé de Beaucroissant, prononça une homélie remarquable. La cause était gagnée.

Le lendemain, M. Alain Ziegler, directeur commercial de l'entreprise Experton à Renage, accompagné d'une bonne douzaine de volontaires monta sa caravane au sommet de la colline malgré d'énormes difficultés. Pleine de provisions de toutes sortes, cette caravane devait servir de logement au Frère Burkhard pendant plusieurs mois.

La Société Immobilière de Parménie choisit M. Bernard Avezou, architecte agréé, recommandé par le Comité des Beaux Arts et de l'Art Sacré du diocèse de Grenoble, comme architecte principal. Sa collaboration étroite avec l'entrepreneur et avec la Société propriétaire de Parménie fut heureuse. Durant l'année 1965, on voyait la route d'accès au sommet de la colline rendue carrossable, la source de Parménie captée, deux chambres et une cuisine rustiques aménagées dans les ruines de la vieille grange et la restauration de la chapelle terminée.

## PROBLÈMES DE FINANCEMENT ET D'ORIENTATION

Un document fort intéressant sur Parménie destiné aux archives fut trouvé parmi les papiers de F. Armel-Félix après sa mort et apporté à Rome par F. Pierre Legendre, le 18 juillet 1990. Rappelons que Frère Armel-Félix était l'économiste général de l'Institut lors de l'acquisition de Parménie. Le propos de l'auteur était de faire une mise au point objective sur les travaux réalisés au Domaine de Parménie, comprenant:

- a) Établissement du chemin d'accès au Domaine.
- b) La réfection du bâtiment incendié.
- c) La reconstruction de la chapelle.
- d) L'érection d'une résidence pour la Communauté.
- e) L'alimentation du domaine en eau et électricité.

Frère Armel fait noter, et à juste titre, *que la question du financement de ces travaux ne fut jamais envisagée ni où il serait possible de trouver l'argent nécessaire. Un plafond qu'il n'aurait pas fallu dépasser ne fut même jamais envisagé.* Il ne pouvait pas être question non plus d'établir un devis. Les travaux furent exécutés en «régie», car personne ne pouvait prévoir jusqu'où irait le coût de ces travaux. Ce problème financier fut l'objet de plusieurs rapports circonstanciés au Conseil de Régime où l'inquiétude et l'opposition allaient en grandissant.

Comme il a été dit plus haut, un dossier de dommages de guerre évaluée à environ 200.000 FF devenait la propriété de la Société Anonyme Immobilière du Domaine de Parménie après l'achat fait à Dom Van Cauvelaert. Ces indemnités devaient être uniquement affectées à la reconstruction des bâtiments d'habitation seuls endommagés par faits de guerre.

Le Ministère de la Reconstruction demandait un remploi rapide de ces indemnités pour en finir avec ces derniers dossiers. Il était donc urgent de s'exécuter pour ne pas prendre le risque de forclusion.

Une question préliminaire se posait cependant, car bien que formulée à maintes reprises, elle n'avait jamais reçu de réponse, à savoir: Quel était le but de l'acquisition de Parménie et quelle fin lui destinait-on?

Sans préciser davantage la réponse à cette question posée une fois de plus au Conseil de Régime, celui-ci se prononça pour le remploi des indemnités en construisant une petite résidence pour les Frères en prolongation de la chapelle (Décision du Conseil du 5 Octobre 1965). A la suite de cette décision, il y eut

un échange assez animé entre les délégués de la S.A.I. de Parménie, Frère Burkhard et l'architecte d'un côté, et Frère Armel-Félix et le Conseil de Régime de l'autre, concernant l'emplacement et les plans de construction de cette résidence. Frère Armel en parle longuement dans son rapport (*Op. cit.*).

Le résultat de cet échange fut favorable aux plans proposés par M. Avezou, architecte, qui avait l'appui de Frère Burkhard et de Frère Fernand Davoine, alors économiste du District de Lyon. Le vote du Conseil de Régime du 27 octobre 1965 fut unanime, sans doute parce que M. Robert Mazin, agissant au nom de la S.A.I. de Parménie, s'était engagé à supporter les frais de construction au-delà du montant des indemnités de dommages de guerre (Lettre du 17 octobre 1965 AMG AB 158 Annexe 2). L'Institut, de son côté, accepta d'avancer les 200.000 FF. d'indemnités à la S.A.I. de Parménie au fur et à mesure qu'avanceraient les travaux de construction du bâtiment en question. L'économiste général devait se faire rembourser de cette avance, après trois, six et neuf ans, en négociant les «bons» avec intérêt, pour un montant total de 280.000 FF.

Cette décision heureuse permettait à la S.A.I. de Parménie de construire un bâtiment neuf, indépendant des autres, qui servirait à des fins multiples sans hypothéquer l'avenir du site. Il fallait penser immédiatement à trouver moyen d'aider au financement du projet approuvé.

L'aventure de la restauration de Parménie déjà vécue avait créé de tels liens d'amitié avec les gens du pays qu'ils acceptèrent volontiers de s'unir en Association, à but non lucratif, d'après la loi de 1901. Ainsi fut fondée l'Association «Les Amis de Parménie» le 15 novembre 1965.

## L'ASSOCIATION «LES AMIS DE PARMÉNIE»

### Fondateurs et Premier Conseil d'Administration

- MM.** Jean DYE, Agriculteur à St-Paul d'Izeaux  
 Alain REPITON-PRENEUF, étudiant en médecine à Izeaux  
 Maurice LEFROU, comptable expert à Beaucroissant  
 Julien MARTIN, retraité à Beaucroissant  
 Paul RAPHAEL, industriel à Rives  
 Maurice ROLLAND, épicier à Renage  
 Alain ZIEGLER, industriel à Renage

**Robert MAZIN, expert immobilier agricole à Tullins**  
**Fernand DAVOINE, Frère économiste provincial à Lyon**

**Leo BURKHARD**, n'ayant pas la nationalité française, fut nommé Directeur Délégué de l'Association.

**Paul RAPHAEL**, ancien élève de l'Ecole de La Salle, fut élu Président de l'Association.

**Alain ZIEGLER** fut élu vice-président.

### L'objet de l'Association

- prendre en location le domaine de Parménie et aider à la poursuite ou à l'achèvement des travaux de réfection du sanctuaire;
- édifier tous autres bâtiments nécessaires à la vie et aux activités de ses desservants.
- gérer tous établissements ainsi fondés;
- y organiser des retraites et rencontres d'ordre spirituel, culturel, éducatif et professionnel.

Le nombre de membres de l'Association augmentait rapidement. Leurs cotisations, leurs dons et surtout leur collaboration entièrement bénévole contribuaient largement au succès de l'oeuvre entreprise. On leur doit, par exemple, les pittoresques tuiles romaines qui couvrent l'antique chapelle.

Vers la fin octobre 1965, le père Camille Bouvier, prêtre du diocèse de Grenoble, devint chapelain de Parménie. Pendant douze ans, il devait rendre de nombreux services spirituels et matériels à l'hermitage. Il a fait don à la chapelle du très beau Christ en bois du XVIIIème siècle et de meubles anciens.

Au cours de la réfection de la chapelle, furent découverts les ossements de Soeur Louise, la bergère de Parménie, et de l'abbé Roux. Ils furent placés dans l'ancien caveau de la chapelle.

Le 25 novembre 1965, des reliques de la Bienheureuse Béatrix d'Ornaicieux, moniale chartreuse de Parménie du XIIIème siècle, furent transférées de la Grande Chartreuse à la chapelle de Parménie où elles furent solennellement installées par Mgr Tanchot, vicaire général du diocèse de Grenoble, en présence d'une foule impressionnante.

Ce premier hiver fut rude pour les deux occupants de l'hermitage et pour les ouvriers, mais les travaux continuaient malgré les difficultés.

Au printemps 1966, l'emplacement du futur bâtiment était bien dégagé et les fondations coulées. Le 15 mai, fête de saint Jean-Baptiste de La Salle, une cérémonie importante marquait le premier anniversaire de la renaissance de Parménie et la pose de la première pierre du nouveau bâtiment de résidence. Monsieur Robert Avezou, archiviste départemental et père de l'architecte de Parménie, représentait Monsieur le Préfet de l'Isère, le Père Comette, archiprêtre de Moirans représentait l'évêque de Grenoble absent, et Frère Fernand Davoine représentait le Supérieur général, retenu à Rome par le Chapitre général. La Presse de la région se réjouissait et fit de cette cérémonie un événement de haute importance, tout en traçant l'histoire ancienne de Parménie comme haut lieu dauphinois.

Pendant l'été, les travaux avançaient rapidement sur les deux chantiers, celui de l'aménagement des ruines et celui de la construction nouvelle. Plusieurs groupes de jeunes Compagnons Bâisseurs hollandais vinrent travailler bénévolement à la restauration. Les outils de toutes sortes furent fournis gracieusement par les établissements Experton. Grâce à un moteur à essence installé par M. Jacques Thouvard, les premières gouttes d'eau potable furent refoulées de la source de Parménie à mi-côte jusqu'au sommet de la colline d'où un réservoir de 14m. cubes devait desservir l'hermitage entier.

L'alimentation en électricité devait encore attendre, car il s'agissait d'une installation importante et coûteuse en cables de moyenne et de basse tension, depuis la route départementale en bas de la colline, côté Izeaux, jusqu'au sommet, en passant par la source.

Le Frère économiste général, dans son rapport, déclare qu'il avait été obligé à faire face, seul, à tous les frais consécutifs aux travaux entrepris, frais qui dépassèrent de loin les prévisions les plus larges qui pouvaient être faites. Questionné par des membres de la Commission des Finances pendant le Chapitre général de 1966, Frère Nicet-Joseph parlait de *diverses dépenses qui se sont imposées en chaîne, pour un montant global de 80,000 dollars* (Procès verbal de l'assemblée générale du 3 juin 1966 aux AMG).

Le «Rapport sur Parménie» que Frère Burkhard envoya à Rome avant le Chapitre (Archives Parménie, Correspondance avec Frère Nicet-Joseph, 1966) donne le détail de ces dépenses d'un montant de 489.049,66 FF. et des engagements de la part de l'Institut pour des dépenses supplémentaires de 151.040,98 FF. dont 125.000 à avancer encore sur les 200.000 FF. d'indemnités à recevoir des dommages de guerre. L'Association des Amis de Parménie devait supporter les autres dépenses nécessaires pour achever les travaux, une somme estimée alors à 137.575,70 FF.

Le document de Frère Armel-Félix ne fait pas mention des subventions importantes obtenues par l'intervention des Amis de Parménie et de leurs contributions considérables en matériaux de construction et en main-d'oeuvre gratuite dont le montant est difficilement chiffrable, et, autrement, aurait dû être supporté aussi par l'économiste général.

En septembre 1966, l'antique «Pieta» de Parménie prit le chemin de retour de l'église de Beaucroissant à la chapelle de Parménie en procession solennelle accompagnée de Mgr Fougerat, évêque de Grenoble et de nombreux prêtres, religieux et fidèles. Cette statue du XVIème siècle en bois doré, classée par les Beaux Arts, avait été sauvée de l'incendie provoqué par les soldats allemands en janvier 1944 par les fils Labbé de Beaucroissant. Ce retour marquait un nouvel élan du rayonnement de Parménie qui attirait déjà des foules. L'hermitage était de plus en plus visité par des Frères de l'Institut en provenance de Belgique, d'Italie, de Suisse, d'Espagne et d'Amérique.

Se rendant compte de l'importance que prenait Parménie pour la région et pour l'Institut, Frère Burkhard, à Rome le 12 novembre 1966, lance un appel au Supérieur général de l'Institut, Frère Charles-Henry, récemment élu, et à son Conseil pour la création d'un Centre International Lasallien de Rencontres à Parménie — Centre spirituel autour de la chapelle pour retraites de Frères, de jeunes, d'anciens élèves, Centre culturel pour réunions et séminaires éducatifs, et Centre de jeunes pour colonies de vacances ou stages variés. Les Supérieurs répondaient à cet appel avec beaucoup de réserve, car ne sachant pas où trouver le financement, même pour la construction en cours, ils étaient loin d'imaginer la création d'une oeuvre d'une telle envergure.

Au mois de mars 1967, dans des conditions rudimentaires, le gros oeuvre seul étant terminé, eut lieu la première retraite à Parménie. Elle fut dirigée par Frère Leo Kirby, Assistant général, venu exprès de Rome. Les six participants, venus en Europe des quatre coins du monde, pour des études de théologie, furent: Frères Donald Mouton et John Ryan (USA), Stefani (Brésil), Delude (Douala), Boudreault (Canada), et DamsolTry (Vietnam). Leurs signatures figurent dans le Livre d'Or de Parménie.

Les années 1967 et 1968 furent des années difficiles. La Société de Parménie, ayant épuisé les ressources provenant de Rome en échange des «Bons» d'indemnité de dommages de guerre, n'a plus d'argent pour continuer les travaux. Frère Burkhard est absent de Parménie, appelé par les Supérieurs pour

faire une nouvelle version du film sur Monsieur de La Salle, plus conforme à la vie et à l'esprit du saint que ne l'était celle réalisée en Espagne. L'hiver est rude et les travaux sont arrêtés.

Frère Burkhard raconte avec émotion les journées de juillet 1968 au cours desquelles furent tournées, à Parménie même, plusieurs scènes de son film *La Rencontre de Parménie*. M. Gaston Révillon, Président de l'Amicale des anciens élèves de l'école de La Salle, organisa la grande première du film à Grenoble l'année suivante. Le succès de cet événement n'apportait pas pour autant l'argent nécessaire pour finir les travaux à l'hermitage, et pour ajouter aux difficultés, le président et le vice-président de l'Association des Amis de Parménie démissionnèrent de leurs postes.

Monsieur Révillon, acceptant la responsabilité de poursuivre les travaux laissés inachevés à Parménie, est devenu le deuxième président de l'Association. M. Pierre Thouvard, membre affilié à l'Institut, fut élu vice-président. Grâce aux bonnes relations de Frère Davoine, économiste national, la S.A.I. de Parménie négocia à la Banque SAGA à Paris, un emprunt de 150.000 FF. payable en dix ans et à faible intérêt, par des traites de 4.764 FF. par trimestre, à partir du mois de mars 1970. L'Association des Amis de Parménie s'engagea alors, à fournir à la S.A.I. de Parménie l'argent nécessaire pour régler ces traites au moyen de l'exploitation commerciale éventuelle de l'hermitage.<sup>1</sup>

L'emprunt SAGA a permis de relancer le chantier de Parménie. La route d'accès à l'hermitage avait besoin d'être refaite d'une façon définitive; une alimentation en électricité ainsi qu'une installation téléphonique devenaient impératives. Monsieur Jean Boyer, sénateur de l'Isère et ami de Parménie, obtint

---

<sup>1</sup> Un document conservé aux archives de la Fondation de La Salle à Lyon, intitulé «Acquisition de Parménie» et daté du 10 mars 1990, laisse croire à tort que la S.A.I. de Parménie bénéficia de prêts de l'économiste national des Frères (C.M.F. et SDAL, Caisse Mutuelle des Frères et Syndicat d'Auteurs de Liget) pour le financement des travaux d'aménagements et les constructions nouvelles. Le même document ne fait mention de l'économiste général que pour lui attribuer l'avance de 30.000 FF. pour la fondation de la S.A.I. de Parménie. Il était pourtant le seul pourvoyeur de fonds, à part l'Association des Amis de Parménie.

Le bilan de la Société à l'Assemblée générale du 24 juillet 1969, signale au passif des dettes à court terme, au montant de 597.416,17 FF. avec l'explication: avances sans intérêt faites par diverses personnes. Ces dettes représentent-elles l'argent fourni par Rome et attribué à différents créanciers Frères? On doit le croire car, une lettre en date du 8 décembre 1966 adressée à Frère Burkhard par Frère Fernand Davoine parle des versements faits par l'économiste général en vue du financement des travaux. Il dit avoir trouvé avec M. Bastide, son conseiller juridique, la «solution légale» pour les faire figurer dans la comptabilité.

de la Commission des Ponts et Chaussées du département, dont il avait la présidence, l'élargissement, la mise en état et le goudronnage de la route d'accès, à titre gratuit.

Monsieur Pierre Thouvard intervint auprès des dirigeants de l'Électricité de France, du Génie Rural et des Eaux et Forêts, et a pu obtenir 75% de subvention pour l'alimentation du domaine en électricité. L'économiste général accepta d'absorber le dernier 25%, un montant de 7791,98 FF., payés le 14 avril 1969.

L'installation téléphonique fut une vraie épopée. M. Jean Dye, agriculteur à Saint-Paul d'Izeaux et membre du Conseil d'Administration de l'Association, organisa une équipe pour élaguer la forêt, du sommet de la colline jusqu'à la sortie du village de Beaucroissant, pour creuser les trous et planter les poteaux téléphoniques livrés par les PTT. Ainsi, Parménie a pu profiter du téléphone automatique trois ans avant la date prévue et à la grande surprise des industriels, fabricants de chaussures à Izeaux, restés esclaves du vieux système.

Devenu président de l'Association des Amis de Parménie à la suite de Monsieur Révillon, tombé gravement malade, Monsieur Pierre Thouvard s'occupa immédiatement du problème de l'orientation de l'oeuvre de Parménie.

Les travaux étaient assez avancés pendant l'été 1969 pour permettre l'occupation de l'hermitage par des stagiaires. La fermeture de la maison de Saint-Maurice-l'Exil avait permis de récupérer les meubles indispensables à cette fin, et surtout d'attirer à Parménie Frère Gustave Zimmerman. La renommée de ce Frère était mondiale dans le milieu lasalien, car il avait été longtemps cuisinier en chef à la maison généralice, à Rome.

Pendant la semaine du 14 juillet 1969 eut lieu à Parménie le premier «séminaire», organisé par Frère Fernand Davoine et Frère Hubert, directeur d'APLON à Paris. Il réunissait une dizaine de comptables des Écoles libres, venant d'à travers le pays. Comme exercice pratique, les stagiaires firent une étude de la rentabilité d'un «Centre de Rencontres» à Parménie.

Voyant l'Institut encore réticent concernant l'orientation à donner à l'oeuvre de Parménie, M. d'Aboville, professeur de faculté et spécialiste en gestion, proposa comme emploi du site, un centre culturel et éducatif pour des rencontres d'hommes et de femmes industriels, professeurs ou religieux, voulant réfléchir sur le grand problème de communication. Il assura les Supérieurs que le «Centre de Rencontres» ainsi créé pourrait jouir de l'agrément de la Commission gouvernementale pour la «Formation Continue» — formation devenue obligatoire pour les entreprises en France.

Cette orientation fut acceptée par la Conférence des Visiteurs de France en date du 19 décembre 1968, mais la même Conférence refusa de prendre en charge l'oeuvre de Parménie. La lettre que Frère Patrice, Assistant, adressa à Monsieur Mazin, président de la S.A.I. de Parménie à cette date, est explicite:

*Cher Monsieur Mazin,*

*La Conférence des Frères Visiteurs de l'Assistance de France avait été saisie de la question de Parménie au cours de sa récente réunion des 13 et 14 décembre. Nous sommes arrivés à deux conclusions.*

*La première c'est que l'obstacle psychologique réel qui faisait craindre aux Frères Visiteurs la réalisation des projets prévus est levé. L'ensemble des membres a rejoint la motion adoptée par le Conseil du District Centre-Est sur le territoire duquel se trouve Parménie: «Le Conseil du District Centre-Est ne voit aucun inconvénient à ce que soit organisé à Parménie un centre de rencontres, mais il souhaite que cela n'apparaisse pas comme une oeuvre spécifiquement lasallienne, eu égard à l'insertion des Frères des Ecoles chrétiennes dans le secteur».*

*La deuxième, c'est qu'il n'est pas possible à l'Assistance de France de consacrer des Frères à l'oeuvre de Parménie. En effet, il nous est impossible d'y détacher un animateur de valeur et nous ne pourrions qu'y envoyer des Frères d'un certain âge, chargés de l'hôtellerie. Or, il a semblé à la Conférence que c'était un cas où il est opportun de remplacer les Frères par des laïcs à qui conviendraient beaucoup mieux ces fonctions d'accueil des hôtes et d'entretien des bâtiments.*

*Reste qu'il faut prendre en considération la situation actuelle, caractérisée par la présence d'un animateur de haute qualité! Mais cela ressortit à la Maison généralice qui verra dans quelles conditions elle peut assurer la continuité d'une telle présence.*

*Je vous prie, Cher Monsieur, de croire à mes sentiments les meilleurs.*

*Signé: Frère Patrice, Assistant*

Frère Burkhard reçoit en même temps la lettre suivante:

*Je vous prie de trouver ci-joint une lettre adressée à Monsieur MAZIN, à la suite de la réunion de la Conférence des Frères Visiteurs. Il ne nous a pas été possible de prendre en charge Parménie, alors que nous avons de la*

*peine à tenir correctement les centres de Frères étudiants (en majorité non-français) de Paris, Strasbourg et Lyon-SUL, où le genre de personnel requis exige les mêmes qualifications.*

*Comme je le dis à Monsieur MAZIN, l'obstacle psychologique est levé. Il reste simplement que le projet actuel (entente avec le Centre d'Études et de Formation du Sud-Est) nous est apparu comme une manière fort intelligente d'utiliser Parménie, mais sans rien de spécifiquement lasallien. D'où notre position.*

*Je vous prie, Cher Frère, de croire à mes sentiments les meilleurs.*

*Signé: Frère Patrice, Assistant*

Monsieur Jacques Thouvard, fils du Président de l'Association des Amis de Parménie, et Directeur des Papeteries de Renage, s'intéressait justement à la formation humaine et aux problèmes de communication dans les entreprises. Il devait sa propre formation aux Frères des Écoles chrétiennes qui dirigeaient l'ECAM à Lyon, une école d'Arts et Métiers de grande renommée. Participant assidu à des réunions de chefs d'entreprise et de séminaires de formation, il avait beaucoup de relations dans la région Rhône-Alpes. C'est ainsi qu'il a pu introduire Frère Burkhard auprès de M. Pierre Deiber, chargé de la formation des cadres chez Merlin Gerin, entreprise de grande envergure.

La rencontre fut heureuse. Après le succès, presque inattendu mais incontestable, du premier séminaire au cours de l'hiver 1969-1970, cette entreprise accepta d'orienter vers Parménie une partie importante de ses stages de formation. A la suite, plus de quarante organisations de toute la France, et même de l'étranger, programmèrent des séminaires à Parménie. La répercussion et l'importance de ce rayonnement lasallien au niveau adulte et universitaire sont rapportés à un autre endroit dans cette étude.

Il suffit de dire ici que le succès dont jouissait le «Centre de Rencontres de Parménie» dans le milieu industriel, culturel, éducatif et religieux de la région, pendant les années 1970 à 1980, grâce à l'inspiration et à l'animation lasallienne, était remarquable. La présidence de M. Pierre Thouvard apporta un élan spirituel et dynamique à l'oeuvre de Parménie. Ses instances auprès des Supérieurs pour consolider et développer l'oeuvre dans l'optique lasallienne étaient perspicaces et assidues.

On a vu se réaliser à Parménie pendant cette période des rencontres de toutes sortes: retraites spirituelles, réunions familiales, formation catéchétique, camps de jeunes, stages d'aumôniers, de vie montante, de préparation pour la

communion solennelle ou la confirmation. Une quinzaine de jeunes pères Jésuites firent leur «troisième an» à l'hermitage et le Chapitre général des pères de La Salette eut lieu dans ses murs.

La présidence de Monsieur Pierre Thouvard fut couronnée par l'installation d'une relique importante de saint Jean-Baptiste de La Salle dans la chapelle. En cette occasion, le président de l'Association fit don d'une plaque en marbre noir portant l'inscription: *En l'an de grâce 1714, St Jean-Baptiste de La Salle, Fondateur des Frères des Écoles chrétiennes, décida, dans cette chapelle, du sort de son jeune Institut.* A la même occasion, il offrit une plaque en marbre beige pour marquer la crypte au milieu de la chapelle où est enterrée Soeur Louise Hours.

En 1980, sous la présidence de Monsieur Maurice Lefrou, l'Association couronna ses activités par un «Son et Lumière» grandiose à Parménie, retraçant en plein air devant plus de 2000 spectateurs, l'histoire de ce haut lieu à travers les siècles. Des figurants, au nombre de deux cents, participèrent à cette reconstitution sous la direction de Frère Burkhard. Hommages sont dus aux membres de l'équipe qui l'ont secondé: M. et Mme Victor Robin, Mme Odette Disdier, Mme Colette Chimat, le Groupe Folklorique de Salmorens, la Chorale Chartreuse, les Trompes de Chasse de Charnècles (Isère) et de Berliet (Lyon), le Groupe Équestre de Mme Madeleine Boyer et le Groupe Arpyro de Patrice Linard.

Le succès de cette célébration, commémorant le tricentenaire de la fondation de l'Institut, fut extraordinaire. Un rassemblement international de plus de 1200 jeunes venus d'Europe et même du Canada, se déroulait à Parménie en même temps. Ce fut un tournant dans l'histoire de Parménie et de l'Association des Amis.

Sous la Présidence de M. Jean-Ghislain d'Aboville et à la demande réitérée du Conseil d'Administration et de Frère Burkhard, des démarches furent entamées auprès des Supérieurs de Rome et de la Région France pour la prise en charge de l'oeuvre de Parménie par ces derniers. Elles durèrent trois ans, mais elles finirent par aboutir en septembre 1983, à la grande satisfaction de tous et grâce à la diligence et compréhension de Frère Michel Sauvage, Régional de France et de Frère Jean-Marie Thouard, son successeur. C'est alors que Frère Maxime Ferland, ex-Visiteur du District de Midi-Méditerranée, prit la succession de Frère Burkhard, appelé à Rome pour d'autres fonctions.

## ÉVOLUTION ET FIN DE LA S.A.I. DE PARMÉNIE ET DE L'ASSOCIATION «LES AMIS DE PARMÉNIE»

Pour clore ce chapitre de l'histoire, nous devons revenir quelques années en arrière. Rappelons que la Société Anonyme Immobilière de Parménie avait été créée par des amis des Frères pour acheter la propriété et récupérer les indemnités des dommages de guerre attachées au domaine. Il est certain que sans l'intervention de ces messieurs, l'Institut n'aurait jamais acquis ce haut lieu lasallien.

Pendant sa vie, cette Société a servi à l'Institut pour conclure plusieurs opérations immobilières importantes, sous la direction de Frère Fernand Davoine, économiste national, agissant au nom de l'économiste général. En négociant les «bons» gouvernementaux de dommages de guerre, la S.A.I. de Parménie a pu rembourser l'économiste général des 200.000 FF. qu'il lui avait avancés. Elle a aussi servi pour absorber la S.A.I. de Satillieu et Saint-Maurice-l'Exil, le 3 septembre 1968. Cette dernière propriété appartenait à la maison généralice, ayant servi depuis plus de 75 ans pour la formation de jeunes Frères missionnaires.

En 1972, les terrains et immeubles de St-Maurice-l'Exil furent vendus à une association d'aide aux enfants infirmes mentaux profonds, pour un total de 583.120 FF. Cette vente n'a pas été au profit de la S.A.I. de Parménie, comme laisse croire le document cité ci-dessus (Cf. p. 212 note). L'argent est entré en banque et sorti immédiatement pour liquider les dettes des «créanciers fictifs». Il a été reversé à l'économiste général pour être employé pour les missions. La vente a néanmoins servi à l'Association des Amis car elle a permis, pendant la longue durée de tractations après fermeture, de récupérer des meubles, une voiture et un équipement important et indispensable pour l'ouverture du Centre de Rencontres de Parménie.

Les membres du Conseil d'Administration de l'Association des Amis de Parménie et les fondateurs et actionnaires de la S.A.I. du Domaine de Parménie n'ont pas bien compris pourquoi, en 1975, le 29 avril, cette dernière a été mise en liquidation. Ses biens et ses droits immobiliers ont été dévolus, par acte notarié et avec l'approbation des Ministères de l'Intérieur et des Finances, à l'Association d'Éducation Lasallienne, un organisme qui n'avait aucune relation avec Parménie, qui n'avait contribué aucunement ni à son achat ni à son développement et qui ne versait quoi que ce soit pour cette acquisition de grande valeur. Cette Association, n'ayant absorbé que l'actif de la S.A.I. de Parménie, plaçait l'Association des Amis de Parménie dans une situation assez

délicate, l'obligeant à prendre à sa charge le remboursement de la moitié d'une dette qu'elle n'avait pas contractée, le paiement d'un loyer à un propriétaire étranger à son oeuvre, des primes d'assurances et d'une taxe d'exploitation.

L'Association des Amis de Parménie a fait face à ce défi courageusement pendant cinq ans.

Il serait intéressant de calculer, si possible, la plus-value de la propriété de Parménie de 1964, lors de son achat, à 1978, quand l'Association d'Éducation Lasallienne a fait donation de cette propriété à la Fondation de La Salle. L'histoire dira que la Société Immobilière du Domaine de Parménie, l'Association des Amis de Parménie et la maison généralice ont fait un cadeau d'incalculable valeur à l'Institut en France, pas seulement en sauvant un haut lieu lasallien de première importance, mais en assurant son rayonnement à travers le monde.

À partir de septembre 1983, Frère Maxime Ferland, successeur de Frère Burkhard, ajouta aux activités coutumières de Parménie, une vingtaine de sessions de huit jours, avec des intervenants divers, pour préparer les Frères retraités professionnels à vivre leur troisième âge en un bon équilibre de santé, fidèles à la vie religieuse et ouverts à des appels nouveaux pour le service de l'Église.

Dès 1984, la Conférence des Frères Visiteurs de France décida d'augmenter la capacité d'accueil du Centre de Rencontres de Parménie. Le bâtiment communautaire fut rénové et relié à la Résidence par une galerie couverte et vitrée. Une nouvelle construction comprenant cuisine et dépendances, garage, deux salles de réunion, bibliothèque et dix nouvelles chambres, fut terminée en septembre 1986 et inaugurée officiellement le 7 mai 1987, en présence de Mgr G. Matagrín, évêque de Grenoble.

Le 25<sup>ème</sup> anniversaire de la renaissance de Parménie fut célébré solennellement le 17 juin 1990. L'Association des Amis de Parménie, ayant cédé la gestion du Centre de Rencontre aux Frères de France, décida de clore ses activités et de faire don à l'Institut de tout son patrimoine en cette occasion. M. André Ohl organisa la fête qui eut lieu en plein air, en présence de Mgr Dufaux, évêque de Grenoble et de Frère John Johnston, supérieur général, comprenant:

**Samedi soir, 16 juin:**

- Veillée de prière et projection en plein air, sur écran géant, du film *La Rencontre de Parménie*

**Dimanche, 17 juin:**

- Messe solennelle célébrée par Mgr Dufaux
- Inauguration d'une plaque commémorative
- Remise de l'Acte de donation des biens de l'Association à l'Institut
- Remise des insignes de l'Ordre National du Mérite à Frère Leo Burkhard
- Concert par le Conservatoire National de Région de Lyon: «La Messe du Couronnement» de Mozart.



M. Jean-Ghislain d'Aboville, Président de l'Association avec Frère John Johnston, Supérieur Général, lors de l'inauguration de la plaque commémorative honorant la S.A.I. du Domaine de Parménie et l'Association des Amis de Parménie, le 17 juin 1990.

**ALLOCUTION DE M. JEAN-G. D'ABOVILLE**  
**Président de l'Association des Amis de Parménie**  
**17 juin 1990**

*Au moment où l'Association des Amis de Parménie va remettre à l'Institut des Frères, la totalité de son patrimoine, moral et matériel, ce n'est pas sans une grande émotion que je songe à ces 25 années pendant lesquelles, aux côtés du Frère Albert Burkhard, je me suis efforcé, dans l'ombre, de le soutenir, de l'aider, de l'encourager dans les moments où, humainement, tout semblait perdu.*

*Mais si, avec tous les Amis qui ont entouré avec tant de dévouement la renaissance de Parménie, je ressens quelque mélancolie, je dois avouer qu'elle disparaît dans la lumière d'une immense action de grâce lorsque je songe, non plus aux obstacles, mais bien à cette tendresse infinie dont la Divine Providence nous a donné tant de preuves, lorsque nous eûmes à les vaincre un à un, au jour le jour.*

*Ce fut comme si Dieu avait voulu éprouver notre foi, la tester et la forger peu à peu, car il avait un grand dessein qui, lui aussi, ne se dévoila que progressivement: celui de redonner à l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes qui, depuis des siècles, a formé tant de saints religieux et aussi tant de saints élèves, une confiance en l'avenir que rien ne put entamer. Parménie en est la preuve la plus flagrante.*

*Mais avant de vous dire un mot de l'Association des Amis de Parménie, je voudrais évoquer d'entrée le souvenir de Dom de Malherbe, moine olivétain et ancien propriétaire de ce domaine, car c'est à lui et, je n'en doute pas, grâce à son intercession, que nous devons d'être ici aujourd'hui.*

*Un mot donc des «Amis de Parménie»: il y a 25 ans était créée cette Association dont j'ai l'honneur d'être le dernier à la présider. Pourquoi le dernier? Parce qu'avec son 25ème anniversaire nous marquons, par la manifestation d'aujourd'hui, sa dissolution. Elle a rempli sa mission qui était de faire revivre l'hermitage et a décidé de faire don de son patrimoine moral et matériel aux Frères des Écoles chrétiennes.*

*Parménie est certes un haut lieu dauphinois, mais aussi il l'est pour l'Institut puisque, dans une magnifique évocation, vous avez vu hier soir que c'est ici que St Jean-Baptiste de La Salle a retrouvé courage et inspiration à un moment particulièrement difficile de sa vie et qu'il a accepté, avec tant d'humilité et de soumission à la volonté de Dieu, de continuer son oeuvre. C'est ici que le sort de l'Institut a été décidé à tout jamais.*

*C'est en souvenir de cette décision capitale qui fait de Parménie un des lieux les plus chers au coeur des Frères que le Frère John Johnston, supérieur général de l'Institut a tenu, nouveau pèlerin successeur du saint Fondateur, à monter jusqu'ici en venant tout spécialement de Rome.*

*Nous sommes tous très sensibles à l'honneur qu'il nous fait et nous tenons à l'en remercier très chaleureusement.*

*Je salue également et remercie les délégations étrangères venues d'Autriche, de Belgique, d'Espagne, de Hollande, d'Italie, de Suisse et d'Amérique pour participer à ce rassemblement.*

*Je salue tous les Frères ici présents et tout spécialement la communauté qui nous accueille.*

*Je remercie toutes les autorités locales, départementales et nationales qui se sont jointes à nous aujourd'hui et surtout Monseigneur Dufaux dont la présence est venue apporter la consécration de l'Église au geste que va faire notre Association.*

*Enfin nous sommes venus aussi pour rendre hommage et dire notre reconnaissance au Frère Albert Burkhard sans qui Parménie ne serait pas. Il nous quitte pour les États-Unis et c'est avec tristesse que nous voyons s'éloigner cet ami incomparable.*

*A tous ceux qui ont participé à la restauration de Parménie et aux organismes qui nous ont apporté leur concours bénévole pour aider à organiser cette belle journée, je veux dire notre infinie gratitude.*

**ALLOCUTION DE FRÈRE JOHN JOHNSTON**  
**supérieur général de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes**  
**à Parménie, le 17 juin 1990**

*Je connaissais Parménie pour en avoir apprécié le calme, le silence et l'inspiration.*

*Quand vous m'avez demandé d'être ici aujourd'hui, j'ai tout de suite répondu favorablement et avec plaisir à votre invitation.*

*Le souvenir de saint Jean-Baptiste de La Salle qui a tant trouvé de grâces sur cette colline m'a aussi rempli de joie.*

*L'Association «Les Amis de Parménie» a donc accompli sa mission avec*

*courage et désintéressement. Elle se dissout et entre désormais dans l'histoire de ces lieux. Elle y a inscrit de belles pages et clôt convenablement son chapitre en remettant à l'Institut son patrimoine historique et matériel.*

*Je la remercie donc au nom de l'Institut et suis heureux d'inscrire cette reconnaissance des Frères sur ce granit.*

*Son exemple sera ainsi donné aux générations futures qui chercheront à connaître cette histoire contemporaine de Parménie.*

*Il est bien certain que cet hermitage s'inscrit parmi les moyens utiles pour un travail éducatif qui est tout à fait conforme à la mission des disciples de saint Jean-Baptiste de La Salle.*

*Je connais le rayonnement de ce Centre de Rencontre de Parménie fréquenté par des jeunes de nombreux pays. Je souhaite que cela continue le plus longtemps possible.*

*Les hommes de nos sociétés agitées ont besoin de lieux où ils puissent trouver le calme et la sérénité favorables à la réflexion et à la méditation.*

*PARMÉNIE leur offre cet environnement. Un grand merci à ceux qui ont contribué à sa restauration.*

## **POST SCRIPTUM IMPORTANT**

Le lendemain de la fête du 17 juin 1990, la grande nouvelle fut répandue:

### **Parménie devient le noviciat de la Région France.**

Frère Jean-Marie Thouard, ancien Frère Régional, sera le premier Directeur. Il remplacera en même temps Frère Maxime Ferland comme Directeur de l'Oeuvre de Parménie. Une nouvelle page de l'histoire de ce haut lieu est tournée, une page pleine d'espoir pour l'avenir de l'Institut, page tournée sous le regard même de saint Jean-Baptiste de La Salle qui, en ce lieu, au moment le plus dramatique de sa vie, trouva la voie qui devait le conduire jusqu'à l'accomplissement total de la mission que lui avait réservé la Providence.

## HOMMAGE AUX AMIS DE PARMÉNIE

Par le Père Jean Bougarel, aumônier national des Frères,  
à Parménie, le 26 avril 1992

Pour vous, amis de Parménie, encore ardents et brûlant de Pâques, cette journée se veut tout à la fois de pèlerinage et de retrouvailles. Ici, il fait bon se souvenir de votre aventure, de votre amicale, de votre allégresse.

### *ICI, IL FAIT BON SE SOUVENIR DE VOTRE AVENTURE*

Votre aventure... Elle a commencé avec cette volonté irrésistible de relever des ruines et de rendre ces lieux à leur antique et séculaire destination.

Votre aventure... Elle a avancé avec la farouche obstination des humbles certitudes, que rien ne pourrait endiguer, que personne ne saurait museler.

Votre aventure... Elle a accosté avec le sentiment du pari tenu et gagné, jusque au renoncement final, qui signe les vraies entreprises chrétiennes.

Votre aventure est aventure pascale.

### *ICI, IL FAIT BON SE SOUVENIR DE VOTRE AMICALE*

Votre amicale... Au départ, un noyau. A peine, une poignée de femmes et d'hommes, mais décidés et engagés, fascinés et façonnés par cette colline.

Votre amicale... Chemin faisant, un réseau. Réseau d'entente et réseau d'entraide, qui fourmillait de salutaires idées et de téméraires projets.

Votre amicale... Aujourd'hui, un terreau. Dans lequel vous aimez puiser, pour les réinvestir, la complicité de jadis et la fraternité de toujours.

Votre amicale est amicale pascale.

### *ICI, IL FAIT BON SE SOUVENIR DE VOTRE ALLÉGRESSE*

Votre allégresse... Certes vous avez entrevu le doute, tellement vos moyens étaient précaires et dérisoires. Mais la braise de la joie a été la plus forte.

Votre allégresse... Certes vous avez essuyé la risée, à l'époque où les Frères étaient boudeurs et vous pionniers. Mais la force de la joie a été la plus forte.

Votre allégresse... Certes vous avez ressenti les jalousies et les zizanies qui minent toute action, fût-elle service. Mais la grâce de la joie a été la plus forte.

Votre allégresse est allégresse pascale.

AMIS DE PARMÉNIE, VOUS AVEZ ÉTÉ...

AMIS DE PARMÉNIE, VOUS DEMEUREZ...

Car l'amitié, la vraie, qui est don de Dieu, ne saurait ni s'étioler, ni s'affaiblir, ni s'éteindre. Vous avez eu grandement raison de vouloir la retremper et la raviver.

Oui, nous rendons grâce pour l'héritage reçu de vous, les redresseurs de Parménie, et nous demandons que, ailleurs, différemment, avec d'autres, vous fassiez encore mieux ce que vous avez déjà bien fait!

### III. PARMÉNIE AUJOURD'HUI

La renaissance de Parménie aujourd'hui s'explique par le fait même qu'il y a eu un homme nommé Jean-Baptiste de La Salle dont *l'oeuvre était unique, prodigieusement en avance sur son temps et marquée au sceau du génie*, comme le dit Daniel Rops dans son *Histoire de l'Église* (Vol. VII, p. 254). Parménie existe aujourd'hui parce qu'il y a eu aussi un Concile Vatican II qui s'est prononcé brillamment sur l'Église et ses ministres, par des documents qui resteront gravés dans l'histoire, tels que *Gaudium et Spes, Joie et Espérance*, la Constitution pastorale sur *L'Église dans le monde de ce temps*, et *«Apostolicam Actuositatem»*, le Décret sur *L'Apostolat des laïcs*.

N'est-il pas de bon augure qu'un groupe de laïcs, amis et anciens élèves des Frères, animé par l'esprit lasallien et profondément convaincu que l'éducation dans le vrai sens du terme, et à tous les niveaux, est la réelle solution des problèmes de notre société aujourd'hui — n'est-il pas de bon augure que ce groupe ait sauvé Parménie pour les Frères et y ait fondé un Centre de Rencontres pour que rayonnent de ce haut lieu des idées pédagogiques, culturelles et spirituelles dignes d'un Jean-Baptiste de La Salle?

Ce n'est pas par hasard que ces Amis de Parménie ont donné à cette fondation le nom de «Centre de Rencontres». Ce Parménie nouveau est devenu un lieu de «Rencontres» par excellence: rencontres avec Dieu dans le silence et la beauté de la nature, rencontres intimes avec le Christ dans son antique chapelle, rencontres avec soi-même dans les profondeurs de la solitude, rencontres avec «l'autre» dans l'intimité et la joie du partage, rencontres entre frères pour découvrir un esprit nouveau, rencontres enfin avec l'Esprit, source de lumière, de l'espérance et de la «tendresse dont Parménie est porteuse».

Les participants des innombrables rencontres qui ont eu lieu à Parménie depuis sa rénovation: Frères, prêtres, laïcs et jeunes, témoignent de l'influence profonde que ce site exerce sur ceux qui le fréquentent.

## TÉMOIGNAGES DE FRÈRES

### **Frère Maurice-Auguste, procureur général, 1967**

*Le lieu le plus lasallien de ceux qu'ils nous soient encore donnés de pouvoir faire revivre (Livre d'Or).*

### **Frère Maxime Ferland, directeur de Parménie 1983-1990**

Pour les chrétiens du Dauphiné, la restauration du sanctuaire de Parménie et le retour d'une présence religieuse ont ravivé la grâce séculaire de ce lieu. En cette période de crise pour le monde, l'Église et l'Institut, les événements vécus à Parménie par saint Jean-Baptiste de La Salle ont pris valeur de symbole; ils ont été «relus» avec des yeux et un coeur nouveaux et «reçus» comme un message pour aujourd'hui.

### **Frère Jean-Marie Thouard, régional, allocution du 7 mai 1987**

A titre personnel comme à titre collectif, nous avons toujours des choix à faire dans cette vie, des tournants à prendre, des mieux à envisager. La perspective de foi doit être première dans la détermination de ces choix...

«Lieu de l'Esprit, comme il le fut toujours, Parménie est donc plus particulièrement pour nous lieu de discernement, lieu où s'éclaire la conduite de Dieu et se découvrent les intentions du Seigneur.

### **Frères de passage**

Mettre mes pas dans ceux de mon bien-aimé Fondateur et en des lieux qui restent sans doute les plus authentiques témoins de sa vie et marquent l'étape la plus suggestive et la plus haute de son cheminement intérieur.

(Un Frère missionnaire)

Parménie est vraiment un ressourcement, une redécouverte de la prière, de la fraternité... mes séjours à Parménie sont des repères dans ma vie.

Le premier bénéfice de Parménie est de me retrouver face à moi-même et à ma vocation.

### Directeur du noviciat de Parménie, Frère Jean-Marie Thouard

Que le pèlerin vive son premier séjour à Parménie, ou qu'il soit sur un retour, il ne manque pas d'être saisi par une sorte de séduction, une perception difficilement communicable, faites de beauté et d'équilibre, mais surtout de paix et d'appel à l'intériorité.

Parménie est en effet un lieu pour la contemplation. Il convenait parfaitement pour le noviciat.

Un lieu pour la contemplation! comme beaucoup d'autres sans doute. Ces lieux marqués par la présence de l'Esprit, parce que les fruits de l'Esprit — joie, patience, douceur, charité... — sont mieux perceptibles et davantage désirés.

Un refuge spirituel et non un lieu de repos; c'est-à-dire un désert biblique où sont brûlées les passions et les illusions humaines dans la progressive lumière des attentes de Dieu.

Dans le coeur à coeur avec le Seigneur, à la mesure du dépouillement de soi-même, la connaissance de la Trinité se fait plus limpide et profonde. *Dieu lui-même a brillé dans nos coeurs pour faire resplendir la connaissance de sa gloire.* Une intimité qui fait comprendre progressivement qui est ce Seigneur et quelle est envers chacun sa «conduite», pour reprendre l'expression de S. Jean-Baptiste de La Salle.

C'est donc un lieu où construire sa fidélité. Cela n'est possible qu'après avoir éprouvé celle de Dieu. Il est des lieux où, plus qu'en d'autres, Dieu donne des signes de sa fidélité. C'est probablement vrai de Parménie: ce sera une deuxième conviction.

Lieu de la fidélité de Dieu, qu'est-ce à dire sinon un point de convergence des événements et des médiations qui font comprendre que Dieu poursuit indéfectiblement son dessein d'amour, même au moment des épreuves qui créent le doute, même au moment où la liberté hésite.

On peut d'abord s'interroger sur les multiples reconstructions de Parménie au cours de l'histoire alors que beaucoup d'antiquités finissent dans la seule esthétique de leurs ruines... S'étonner de ces obstinations successives à rebâtir l'Hermitage chaque fois qu'il fut détruit par les invasions ou les guerres. De Soeur Louise à Frère Leo, on retrouve l'appel concret entendu à Assise par le jeune François: *François, rebâtis mon église.*

Signe visible d'une autre construction ou reconstruction.

Voilà bien la situation de De la Salle rencontrant Ise de Saléon aux Malènes. Il ne lui fallait plus gravir que quelques centaines de mètres pour entendre

Soeur Louise lui dire avec fermeté les desseins de Dieu: *Le travail est votre partage; vous devez y persévérer jusqu'à la fin de vos jours*. Dès lors la lettre du 1er avril 1714 des «principaux Frères» était parfaitement intelligible, pas seulement par les dispositions précises qu'elle appelait, mais surtout par cette marque de la fidélité des Frères, signe manifeste de celle de Dieu. La convergence des médiations, des événements et des signes, est toujours impressionnante quand on ne peut plus la nommer le hasard.

La troisième grâce de Parménie serait certainement d'être un lieu de décision et de choix.

Après la rencontre de Soeur Louise et la lettre de 1714, De la Salle se comporte à nouveau en Supérieur. De ce comportement nouveau on peut demeurer surpris. *On voit bien*, écrit S. Paul, *que cette puissance extraordinaire ne vient pas de nous, mais de Dieu*. La fidélité de Dieu, par celle des Frères, devient agissante.

Sans manquer à la discrétion ou à la délicatesse, il est possible d'assurer qu'aujourd'hui encore Parménie demeure un lieu de décision pour beaucoup de jeunes et beaucoup de Frères.

La mission des Frères est débordante d'activité au service de l'Église pour l'évangélisation des jeunes. Et c'est très bon. Que cette mission soit toujours davantage le fruit de notre contemplation du Mystère du Salut et de celui de la fidélité de Dieu: c'est peut-être le message essentiel de Parménie.

Frère Jean-Marie THOUARD

### Un Frère du CIL, Sami Hatem

A Notre-Dame de Parménie,  
sur cette colline qui nous rapproche du ciel,  
j'ai rencontré le Seigneur...  
j'ai éprouvé une inexprimable joie intérieure,  
une paix qui a envahi tout mon être,  
j'ai remercié le Seigneur pour avoir vécu ces heures de paradis.

Sur cette colline, l'esprit du Seigneur a soufflé pour de La Salle en 1714, et lui a permis de répondre positivement à la Lettre des Frères lui demandant de reprendre en main la direction de l'Institut «pour le grand bien de l'Église et de notre société».

Sur cette colline, le 4 octobre 1992, 3 jeunes Frères, Ziad, Fadi et Christian, après une année de formation, ont promis de vivre en société avec les Frères des Écoles chrétiennes.

Sur cette colline, la fraternité lasallienne rayonne dans une communauté accueillante et priante.

Tous ceux qui ont bénéficié de cet accueil si cordial ne peuvent après leur visite que redire le signe de communauté pour les Frères: «Vive Jésus dans nos coeurs, à jamais».

## TÉMOIGNAGES DE PRÊTRES

**Mrg Fougerat, évêque de Grenoble**, Livre d'Or, le 13 sept. 1966

Au soir de la magnifique journée spirituelle qui vient de voir Notre Dame des Croix regagner son sanctuaire de Parménie, Mgr Fougerat, évêque de Grenoble... félicite de grand coeur les chers Frères des Écoles Chrétiennes d'ajouter cette page vivante d'histoire à tous les autres enseignements si précieux distribués à la jeunesse à travers le monde.

**Père Stan Rougier**, Dédicace de son livre:

### *L'Avenir est à la Tendresse.*

A un Gamin de Paris qui est aussi Frère universel en gratitude pour un accueil inoubliable. En partage d'amour pour la tendresse dont Parménie est porteuse. Le hasard nous a conduit, 50 jeunes et moi, en ce lieu... mais le hasard est toujours clin d'oeil du Dieu trois fois bon.

**Mgr Matagrín, évêque de Grenoble**  
(Lettre du 13 février 1976 au Frère Visiteur)

Je tiens à vous dire que la Maison de Parménie prend de plus en plus sa place dans la pastorale du diocèse de Grenoble.

Je suis heureux que grâce au Frère Albert Burkhard, ce haut lieu de spiritualité ait pu enfin revivre.

Je sais que de plus en plus nombreuses sont les retraites ou les recollections qui ont lieu dans ce cadre propice au silence.

Enfin j'ai eu de nombreux témoignages du bienfait spirituel retiré par les participants des séminaires de formation permanente qui trouvent à Parménie, chrétiens un lieu de prière, incroyants un lieu de recueillement.

### **Père Adrien Morestin, Curé de Veyrins (Lettre du 28 sept. 1981)**

Depuis quelques années, j'ai l'avantage de fréquenter Parménie. Les jeunes que j'emmène pour des retraites, sont enchantés de l'accueil, du site, de la paix de ces lieux. Ils sont à l'aise pour réfléchir et prier, et ils demandent toujours à y retourner.

Je suis émerveillé de ce que tous, nous avons pu faire, spirituellement, dans ce lieu, unique, et nous espérons bien pouvoir, longtemps, aller nous re-tremper dans cet Hermitage si propice à la méditation.

Les prêtres également, qui se retrouvent quelquefois à Parménie pour des rencontres de tous genres, sont ravis d'avoir à leur disposition une maison aussi accueillante, aussi ouverte et aussi pratique.

### **Rév. Père Jean de La Croix, OSB,**

Aumônier, Homélie en la fête de St. J.B. de La Salle, 7 avril, 1991.

## **PARMÉNIE, TERRE DE RÉSURRECTION**

L'Évangile du second dimanche du temps pascal convient bien à ce jour de fête pour tout votre Institut et peut nous livrer un message de vie pour nos fidélités et nos missions d'aujourd'hui. Message de tous les Saints, toujours le même malgré la diversité des époques et plus encore des vocations parce qu'il est le message même de l'Évangile: Jésus, aujourd'hui, est vivant pour Dieu et pour nous, vivant dans la gloire du Père et parmi nous.

C'est bien cette merveilleuse nouveauté que rencontrent les disciples derrière leurs portes closes, au bord du lac ou sur le chemin d'Emmaüs. Thomas, lui, n'ayant pas vu le Seigneur ne veut pas s'engager trop vite dans la folie de la foi et il y met quelques conditions. Nous aimons ce passage de l'Évangile parce qu'il apporte à nos propres hésitations un motif tout à fait honorable: si les apôtres ont douté... alors nous pouvons retrouver bonne conscience! Par ailleurs, on en arrive même à être reconnaissant à Thomas d'avoir douté. En effet, dans son passage du refus à la foi, une porte nous est offerte pour entrer à notre tour dans la vie nouvelle de ceux qui reconnaissent Jésus comme Christ et Seigneur. Ainsi la naissance de Thomas à la vie nouvelle de la foi fonde aussi la nôtre.

Tout cela est vrai et peut nous aider dans notre propre quête de Dieu et

dans ce grand désir de suivre le Seigneur, de le rencontrer et de le contempler. Mais soyons toujours prudents avec nos lectures trop faciles ou trop coutumières de l'Évangile car nous risquons d'en méconnaître les subtilités ou les illogismes éclairants.

Que Thomas veuille voir et même toucher son Seigneur vivant: quoi de plus normal et même acceptable! Être crédule, en effet, n'est pas nécessairement une qualité. On comprendrait tout à fait qu'après avoir souffert de la condamnation, de l'humiliation, des tortures et de la mort de son Maître, il n'ose pas encore croire et espérer en sa manifestation glorieuse et triomphale de vainqueur de la mort. Mais si Thomas n'avait voulu que voir et toucher Jésus vivant, aurait-il eu vraiment la foi? une foi pleinement conforme à la révélation évangélique?

Mesurons bien, pour la vérité de notre propre foi, ce que demande l'apôtre Thomas. Il veut toucher les plaies de Jésus, celles des mains et des pieds et celle aussi du côté percé. Il veut retrouver les marques des clous et de la lance, tous les «signes» de la passion de son Maître. Et voici notre logique débordée! En effet, que veut donc voir Thomas? un mort ou un vivant? Car comment peut-il être un vivant celui qui porte encore de telles blessures! Quel homme peut vivre, marcher, parler, manger avec le côté ouvert et les mains et les pieds transpercés?

L'Évangile, une fois encore, nous déconcerte et ne convient pas à nos logiques humaines. Or ce doute de Thomas ne plonge-t-il pas au plus vrai, au plus profond, au plus surprenant de la foi? Car ce n'est pas Jésus qui est ressuscité — ce que nous disons souvent trop facilement et trop vite — mais bien Jésus le Crucifié. Tel est bien le message de l'Ange aux femmes venues au tombeau dès l'aurore: *C'est Jésus le Nazaréen que vous cherchez, le Crucifié: il est ressuscité, il n'est pas ici.* C'est Jésus crucifié qui est ressuscité: voilà la foi véritable, voilà pourquoi l'*Apocalypse* nous donne à contempler, debout près du trône de Dieu, l'Agneau **transpercé**. Ainsi, dans sa résurrection, Jésus garde les signes et la puissance de la mort. Pascal le confesse: *Jésus est en agonie jusqu'à la fin du monde.* Jésus est «mort et ressuscité», inséparablement et ainsi son triomphe sur la mort n'est pas un événement du passé mais une réalité toujours présente, co-éternelle à son retour près du Père. Alors, comme elle est tranchante et rigoureuse la demande de Thomas et quelle lumière nous offre-t-elle pour nous ouvrir à la plénitude de la foi!

Cet illogisme de l'Évangile et ses paradoxes, nous ne pourrions jamais les éviter si nous voulons être, à la suite du Christ, disciples en esprit et vérité. Si c'est dans sa mort que Jésus témoigne de sa vie nouvelle et nous la révèle, alors

comment pourrions-nous accueillir le don de la résurrection sans communier aussi à sa Passion et à son mort? L'apôtre Paul ne dit-il pas: *Si c'est un même être avec le Christ que nous sommes devenus par une mort semblable à la sienne, nous le serons aussi par une résurrection semblable*, et encore: *Si nous sommes morts avec le Christ, nous croyons que nous vivrons avec Lui* (Rm 6,5 et 6,8). Voilà toujours le message des Saints.

Quand St Jean-Baptiste de La Salle arrive à Parménie dans les premiers mois de l'an 1714, il pense que son oeuvre est finie et que l'échec vient la signer. Les hostilités, les passions, les intrigues et les trahisons ont eu raison contre lui. Si tous ne l'ont pas abandonné, il semble bien que, pour lui au moins, la mission soit terminée. C'est l'homme dans la Passion et la mort qui arrive à Parménie — un sommet pour son calvaire — c'est là, en tout cas, qu'il veut finir sa vie.

Soeur Louise avait raison: telle n'était pas, pour lui, la volonté de Dieu. Ses adversaires qui n'avaient pas fait que le chasser et le condamner voulurent s'en prendre à l'essentiel: la règle et les constitutions de l'Institut. Cette oeuvre de mort ne pouvait s'arrêter que par le retour et la reconnaissance du Fondateur. C'est donc à Parménie que viennent le rappeler les Frères demeurés fidèles. Il était venu pour mourir, il lui fallait repartir pour une vie nouvelle et qu'une résurrection triomphe de la mort. Dans le creuset de sa Passion, mystérieusement, une vie nouvelle s'était préparée et, désormais, elle devait reprendre et se manifester.

Parménie fut donc bien, pour lui... et pour vous, terre de résurrection! Et voici que ce lieu-mémoire se met lui aussi à revivre; joie pour ceux qui l'aiment et l'habitent dans la foi. Quoi d'étonnant d'ailleurs si nous croyons que la résurrection du Christ concerne aussi le cosmos et s'offre à toute la création. La spiritualité orthodoxe est plus ouverte que la nôtre à cette grande réalité de la nouvelle création qui commence au matin de Pâques. Le monde entier renaît dans le triomphe du Christ et quand revivent nos lieux-mémoire c'est tout simplement qu'ils renaissent, eux aussi, transfigurés dans la résurrection même de Jésus le Crucifié. Pouvons-nous douter que, pour Parménie aussi, il y a eu une Passion et une résurrection?

Dans l'Eucharistie de ce jour de fête c'est bien la mort du Christ qui, toujours, nous reste offerte pour que sa résurrection puisse combler nos vies et qu'alors nos missions respectives deviennent pour notre monde et en lui victoire de Jésus lui-même sur toute mort. De cette lumière, de cette vérité, de cette vie, soyons pour aujourd'hui, dans la fidélité et le courage, les témoins fervents et généreux.

## TÉMOIGNAGES DE LAÏCS

### **Robert Mazin, fondateur et président de la S.A.I. de Parménie**

PARMÉNIE, dont la vue s'étend et domine à la ronde une grande partie de la région RHÔNE-ALPES, ne peut laisser indifférent. Son histoire fut mêlée sans cesse aux grands événements du passé.

Enfant, avec mes parents, ensuite adolescent, j'étais attiré par ce Haut Lieu plein de foi, d'histoire et d'espérance.

Un prêtre de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, M. CLERC JACQUIER, a écrit un petit livre sur les vicissitudes de PARMÉNIE et m'a fait découvrir un peu son histoire.

C'est vrai, il y a eu beaucoup de vicissitudes, mais combien aussi d'actes de foi et de saintes réalisations de portée immense. Ne serait-ce seulement près de nous, au XVIII<sup>e</sup> siècle: l'orientation définitive de l'oeuvre de ST JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE.

Depuis cette époque, d'autres vicissitudes se sont succédé à PARMÉNIE. Peut-être annonçaient-elles enfin cette ère de Paix, cette ère de Recherche et de Méditation envers la Providence qu'elle est aujourd'hui.

Deux cents ans après le passage de Monsieur DE LA SALLE, un élan nouveau et immense pour la SAINTE MONTAGNE s'est manifesté et la Congrégation des Frères des Écoles chrétiennes est venue là, sous des formes nouvelles, continuer auprès des hommes et des femmes la pensée et l'oeuvre du Fondateur.

Ce n'est plus le lieu de désolation, comme autrefois, mais un Haut Lieu de Lumière, de Joie et de Rencontre.

La présence des Frères reconfirme la vocation de ce Haut Lieu.

Lorsque l'on se trouve sur le Domaine de PARMÉNIE, devant ce havre de grâce et de paix, ne pense-t-on pas à la dernière phrase du livre de l'abbé CLERC JACQUIER:

*Je n'ai pu naître à PARMÉNIE, mais j'aimerais y mourir.*

### **Pierre Deiber, chargé de formation des Cadres MERLIN-GÉRIN**

Face à la déshumanisation de la civilisation industrielle, le philosophe Bergson a dit avec juste raison, qu'elle devait acquérir à tout prix *un supplément d'âme*, sinon elle se développerait au détriment de l'homme.

Par la nature de la formation qui s'y dispense et par la spiritualité de ses lieux, le Centre de Rencontres de Parménie engendre bien ce supplément d'âme et cette entente entre les hommes qu'attend le monde du travail aujourd'hui.

**M. G. Merelle, animateur** de stages de formation AIR LIQUIDE en communications et relations humaines

Parménie est le cadre privilégié pour ces réunions, ces rencontres qui auront constitué pour moi la véritable rencontre de Parménie. En effet, l'animation de groupes de réflexion m'a apporté une sorte de révélation, ce qui était doute et scepticisme au départ est devenu clarté et a déclenché mon enthousiasme, mon désir d'aller plus loin dans ce domaine.

Puissent ces rencontres se perpétuer à Parménie afin que les hommes apprennent à écouter pour mieux se comprendre et à demeurer authentiques, sans masque, pour mieux se connaître. Ensuite, je pense que tout ira mieux dans nos sociétés industrielles et ailleurs!

Merci d'avoir reconstitué l'esprit de Parménie, Frère Albert, et d'être l'artisan de ces «rencontres».

**André-Jean Rigny, professeur**, Agrégé de l'Université de Montréal animateur de stages. (Lettre à Frère Burkhard: 16 juin 1982)

Je tiens à vous écrire pour vous dire encore une fois l'importance et l'influence que prend ce lieu pour ceux qui le fréquentent régulièrement. Au fil des années, je constate que c'est véritablement un message humaniste et hautement idéaliste que reçoivent les participants des séminaires. Beaucoup me parlent d'un éclairage nouveau que prend leur vie de travail depuis qu'ils viennent à Parménie.

Je vois, petit à petit, le climat du travail dans les entreprises se teinter d'une volonté de compréhension et d'ouverture aux autres que l'on n'aurait pas crue possible auparavant. Et cette humanisation est largement due au climat de réflexion à un très haut niveau et d'élévation d'esprit que vous savez si bien maintenir à Parménie, sans pour cela y introduire de contrainte ou d'excessive austérité.

Je voudrais que beaucoup de gens qui travaillent aient l'occasion de venir réfléchir et se concentrer à Parménie, et je vous redis mon admiration et ma gratitude pour l'oeuvre pleine de sens que vous y accomplissez jour après jour.

## TÉMOIGNAGE DE JEUNES

### Rassemblement 1980

Le grand rassemblement de juillet 1980 a réuni à Parménie, plus de 1200 jeunes d'Europe. Les quatre jours d'échange et de célébration leur ont permis de se connaître, de communier et de partager une volonté d'agir ensemble pour plus de fraternité et de justice dans le monde. Un fascicule *Rencontre à Parménie* recueille les impressions les mieux ressenties de ces échanges.

### Rassemblement 1985

L'année 1985, «Année internationale de la Jeunesse» a vu 500 jeunes de douze pays d'Europe, d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Amérique se rassembler à Parménie pour écouter et interroger de «grands témoins» engagés dans la construction de la paix et de la justice et au service des marginalisés. Ils ont élaboré une Charte de la Jeunesse exprimant leurs droits et leurs aspirations.

*Nous avons découvert de vrais Frères, ont-ils écrit, des Frères disponibles à tout, surtout à nos questions de vie. Nous avons découvert des Frères avec une grande ouverture sur nos problèmes. Nous avons senti une compréhension profonde.*

*Nous avons rencontré des Frères comme des hommes de notre temps, des Frères qui nous ont ouvert les yeux sur les valeurs religieuses. Grâce à eux et à leur aide, nous espérons mener une voie plus sérieuse, plus profonde, plus chrétienne.*

Les rassemblements et les rencontres des jeunes avec les Frères à Parménie «ont réveillé plusieurs vocations qui n'osaient pas s'avouer». Un Frère, animateur de rencontres de jeunes de son collège, écrit:

*Plusieurs m'ont confié que l'idée de devenir Frère leur était venue à la suite d'un séjour à Parménie. Même si cette intention ne semble pas s'être maintenue, il n'en reste pas moins qu'un déclic alors s'était produit.*

## L'ITINÉRAIRE D'UN JEUNE QUI A TROUVÉ SA VOCATION À PARMÉNIE

Christian TROEL 1983-1992



### Vivre un renouveau spirituel en Frères

La voiture s'engagea sur la départementale. Je me retournai pour regarder une dernière fois la petite colline de PARMÉNIE sur laquelle nous avions, pendant ces quelques journées, vécu un temps de partage de vie communautaire vraiment très intense. Aussitôt je m'interrogeai sur ce que Parménie nous avait apporté à chacun de nous et à moi-même. J'en retirai alors deux constatations:

La première est que nous nous étions côtoyés durant une semaine en complète harmonie et sans anicroche aucune. Et pourtant nous étions nombreux, de tous âges, d'avis parfois bien différents, mais tous unis dans un seul Dieu et même Seigneur. Cette vie communautaire avait soudé entre nous des amitiés profondes et fraternelles.

La deuxième constatation est celle-ci: Parménie est un lieu béni du Ciel; un lieu, où, dans mes prières, j'ai ressenti la force de l'Esprit-Saint travailler en moi et dans mes actions de grâces. Chose qui ne m'était jamais arrivée auparavant.

En fait, vivre PARMÉNIE pour des jeunes lasalliens, c'est vivre un Renouveau spirituel en FRÈRES dans le CHRIST.

### COMMENT ON SE CONSTRUIT LES UNS LES AUTRES

#### PARMÉNIE 83

Le premier mot qui me vient à l'esprit est celui de VIE. Sans doute le cadre géographique et climatique a-t-il compté. Site admirable que Parménie.

Douceur des vallonnements voisins contrastant avec l'âpreté de la falaise du Vercors. Densité du vert de la forêt et de l'étendue gazonnée. Harmonie de la plaine de Beaucroissant. Calme de l'environnement à peine teinté par le bourdonnement des insectes. Splendeur intime d'une chapelle sortant du fond de l'histoire. Et avec cela le soleil dont le bois et l'air des sommets tempèrent l'ardeur.

Vie surtout de chacun et de tous. J'ai admiré ce qu'une vraie amitié peut libérer des personnes. Forte impression d'une expression aisée des différences et des talents, des recherches et des certitudes, des engagements et des états de vie.

Qui peut dire comment on se construit les uns les autres lorsque chacun donne le meilleur de lui-même, depuis l'humble service jusqu'au témoignage cru de sa foi d'homme et de chrétien.

## PARMÉNIE

### «La Colline où souffle l'Esprit»

→ PARMÉNIE 83 a été un vif succès: temps de partage, de vie communautaire entre Frères, laïcs et jeunes adultes, tous Lasalliens accomplis.

Cette petite colline dauphinoise, nichée au creux des massifs du Vercors, est, sans conteste, un lieu béni du ciel; un lieu où, dans nos prières, nous ressentions la force de l'Esprit Saint travailler en nous et dans nos actions de grâce.

L'intensité de la rencontre du point de vue spirituel a été telle que des vocations dans l'Institut ont été, soit confortées pour certains, dont moi-même, soit cernées pour d'autres: un jeune professeur laïc présent à la rencontre a décidé de rentrer au Postulat.

En outre, la vie communautaire a soudé entre nous des amitiés profondes et fraternelles.

L'accueil réservé par Frère Léo Burkhard, restaurateur de Parménie, a été digne à tous points de vue. Je rends, au passage, hommage à son oeuvre de reconstruction. Grâce à lui, Parménie deviendra un centre de rencontre vraiment idéal.

Depuis quelques semaines une communauté de Frères s'y est installée, preuve de l'important avenir auquel est appelé ce haut lieu spirituel au riche passé historique.

→ Comme le rappelle Paul Dreyfus dans la préface du livre *PARMÉNIE* de Léo Burkhard:

*Qu'il y ait ainsi, à travers le monde, des endroits où souffle L'Esprit, nous le savons bien. Mais nous sommes portés à croire qu'ils s'appellent le Sinaïe ou Subiaco ou Bénarès. En revanche, nous ne savons pas voir qu'il en existe tout près de nous...*

Oui, vraiment, vivre Parménie pour des jeunes Lasalliens aujourd'hui, c'est véritablement vivre un renouveau spirituel en Frères, dans le Christ.

### «MARCHE VERS LA VOLONTÉ DU PÈRE»

*(Communauté Frères-Jeunes – 23 au 31 août 1984)*

«L'Esprit souffle où il veut»...

... et incontestablement sur cet extraordinaire Site au cœur du Dauphiné.

OUI, cette Force pénétrante et enveloppante de l'Esprit Saint y est présente... et agit. Constamment.

Pendant cette semaine d'août, la vie communautaire que nous avons essayé de partager, a, une fois encore, été marquée par l'esprit lasallien.

OUI, dans la simplicité de nos relations,

dans la vérité de notre consécration,

dans la démarche d'une attitude pauvre face au Seigneur, au travers de la prière,

en vivant la charité fraternelle,

nous pouvons crier bien haut, bien fort, que c'est véritablement un Don de vivre durant quelques jours à Parménie.

Et puis... il y a surtout cette chapelle.

Se trouver en prière en ce lieu...

Nu dans le silence nu.

Distant de tout, dans l'unité et dans cette paix qui passe l'entendement.

Revenu à l'être...

OUI, le Christ de Parménie me «parle» beaucoup.

Il me fait découvrir que je dois l'accepter comme le Centre de ma vie; qu'il faut essayer de fusionner sa vie quotidienne avec la vie de prière. Notamment

en retrouvant la Présence continuelle de Dieu dans l'autre... .. miracle de Parménie.

... Dans quelques jours, je rentrerai au Noviciat, à Lyon.

OUI, MERCI SEIGNEUR,

car, avant ce grand pas en avant à Ta suite, quel meilleur retour aux sources que ce que nous avons vécu là, maintenant, toujours, chacun et tous ensemble.

Maintenant, Père, que Ta Volonté soit faite.

### VISAGES... MIRACLE... PASSAGE...

Comment dégager pleinement, sereinement, concrètement, l'impression que me laisse PARMÉNIE à chaque rencontre? C'est indéfinissable.

Et pourtant, c'est bien le lieu privilégié, insigne, unique, de la Rencontre par excellence:

Celle, d'abord, de l'autre, préfigurée par tant de *VISAGES*, tous marqués par

l'allégresse débordante,  
l'attention soutenue,  
l'affection vraie.

Visages rayonnants,  
d'une Vie intérieure intense et Christique

Celle, ensuite du Vivant et de son Amour incarné dans le sensible, transfiguré; et dont cette nature toute proche, enveloppante, Signe du divin, témoigne.

Celle, enfin, de soi-même, qui permet et privilégie

le face à face en vérité,  
la cristallisation du vécu,  
le sens de l'Appel,  
la remobilisation pour l'avenir.

OUI, Parménie Frères-jeunes, c'est tout cela, et plus encore:

un *MIRACLE* permanent,  
un de ces prémices du Royaume déjà présent,  
et où le mot frères en Christ se découvre en plénitude!

Mais aussi, et surtout, Parménie s'annonce *PASSAGE*:

car ce que nous avons vécu là, chacun et tous ensemble, le temps de quelques journées par trop éphémères, ne doit pas s'étioler mais bel et bien se fonder de toute nécessité:

au Coeur de notre Histoire,  
où Dieu s'offre à se révéler,  
au Coeur de notre vie,  
où Dieu s'offre à nous redynamiser,  
au Coeur de notre existence,  
où Dieu s'offre, ici et maintenant, à nous aimer!

**J'ai fait mes premiers vœux à Parménie, le 4 octobre 1992**

*Christian TROEL*

• Pour information, cette idée de vie communautaire Frères-laïcs-jeunes à PARMÉNIE est née à l'initiative de Frère Fernand Bécret, responsable de la Pastorale des Vocations et de son assistant, Frère Jean-Luc Lambert.

## CONCLUSION

L'expérience de ces vingt-cinq ans de vie nouvelle et de rencontres à Parménie a abouti tout naturellement à l'établissement d'un noviciat des Frères des Écoles chrétiennes en ce haut lieu — haut lieu lasallien par excellence.

Aujourd'hui, sur les traces de Claude du Lac de Montisambert, devenu à Parménie Frère Irénée en l'année 1714, quand l'Institut était au bord de la ruine, plusieurs jeunes gens suivent les exercices du noviciat dans la joie et l'espérance — *Gaudium et Spes* — en attendant le moment de se livrer totalement à leur mission d'éducateurs de la jeunesse.

Pour eux, comme pour saint Jean-Baptiste de La Salle et pour tous ceux qui séjournent et qui séjourneront en ce lieu privilégié, Parménie sera toujours une source de retrouvailles, d'inspiration et de renouveau.

Pour clore les festivités grandioses à Parménie, commémorant le tricentenaire de la fondation de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, en 1980, le révérend Père Jean Courvoisier, aumônier de Parménie, a exprimé cette même pensée dans une évocation mémorable.

*Il est, de par le monde entier, des lieux uniques qui ne sauront jamais mourir. Parménie est de ceux-là.*

*Les civilisations les plus brillantes finissent toutes par s'éteindre, mais le Forum Romain comme l'Acropole d'Athènes retiennent toujours l'esprit attentif de tous ceux qui savent ou qui découvrent.*

*Parménie n'est qu'une colline infime dans la nomenclature de la France des montagnes, mais elle porte en elle, élue pour cela, on ne saura jamais pour quelle raison, un mysticisme étrange. Depuis l'aube des temps historiques, elle a connu le culte des divinités, la dévotion vraie, la sainteté discrète et la sainteté rayonnante. Elle a connu aussi le crime, la mort, le feu et l'exploitation des plus faibles par de plus rusés. Elle est l'image de la vie des hommes, où les ombres les plus tristes peuvent se mêler aux valeurs les plus admirables.*

*Elle est le symbole indéfectible du pouvoir que tout homme porte en lui de toujours se reprendre et de renaître autre, de renaître meilleur. Elle est en elle-même une preuve parmi les autres que les valeurs spirituelles finissent toujours par mener le monde.*

*Dans son silence, dans sa grandeur, dans son étrange secret, elle nous appelle tous à rentrer un moment en nous-mêmes, pour nous sentir mystérieusement appelés à une destinée autre dont nous sentons confusément qu'elle peut nous apporter quelque chose qui s'appellerait... le calme devant la vie... la paix de l'âme... la joie de vivre... une rencontre personnelle avec un Dieu infiniment proche.*

## IV. SOEUR LOUISE HOURS

La vie de l'humble bergère de Parménie, Louise Hours, familièrement appelée «Soeur Louise», constitue le chapitre le plus extraordinaire et le plus attachant de l'histoire de cette colline dauphinoise. Au siècle du Grand Roi, cette enfant du peuple, indigente bergère, rend la vie à ce sanctuaire que le XVème siècle avait laissé dans un état de total abandon. Elle fait parler les ruines de Parménie d'une voix si éloquente qu'elle est entendue à la Cour même.

Louise naquit l'an 1646 sur la paroisse du Touvet, dans la vallée du Grésivaudan, à six lieues de Grenoble. Son père, Benoît Hours, était natif d'Hauterives, et sa mère, Isabeau ou Elisabeth Pelu, originaire de Voiron. Le père de Louise remplissait l'office de garde-bois ou garde-chasse au service du Comte de Ferrières et sa mère était domestique au château. La petite Louise avait à peine deux ans lorsque ses parents s'installèrent au pied de la montagne de Parménie dans la paroisse de Beaucroissant où ils continuèrent à rendre divers services au Comte de Ferrières, dont le château d'Alivet était tout proche. Ils reçurent de lui, près de la paroisse de Renage, un petit fonds où ils se bâtirent comme ils purent une modeste demeure qu'on appela plus tard le Petit Parménie.

Louise grandit là, à l'ombre de la colline, gardant ses brebis dans les champs ou bien sur les hauteurs avoisinantes.

A l'âge de quatorze ans, elle entra au service d'un bourgeois de Rives dans la maison duquel vivait un ecclésiastique qu'elle pria de bien vouloir l'instruire de sa religion. Au bout de deux ans, la mort de son père la ramena à Beaucroissant auprès de sa vieille mère, et elle redevint bergère aux pâturages de Parménie, son lieu de prédilection. Elle aimait se promener et prier au milieu des ruines amoncelées de l'ancien monastère des Chartreuses, devant un autel de Marie, resté en partie debout.

*Elle commença alors à concevoir le grand désir de voir de nouveau adorer Dieu en ce lieu, désir qui n'eut encore aucun effet, mais qui se fortifiait en elle d'une manière extraordinaire, toutes les fois qu'elle venait sur cette Montagne.*

GRAS DU VILLARD, «*Histoire de la Pieuse Bergère du Mont de Parménie*», chez André Arnaud, Grenoble, 1752, p. 8.



**Soeur Louise Hours**  
Tableau du début du XVIIIème siècle

Sur ces entrefaites, pour soulager davantage l'indigence de sa mère, Louise dut reprendre du service à Grenoble. Mais au bout de quelques mois, les devoirs de la piété filiale la rappelèrent au chevet de sa mère qui mourut bientôt. Cette mort l'obligea de se préoccuper de sa propre vocation.

Louise pouvait désormais passer plus de temps sur la colline. Un jour, fête de la Sainte Croix de Septembre, ayant, pour aller visiter les ruines, laissé la garde de son troupeau aux autres bergères, Louise crut entendre intérieurement une voix lui dire plusieurs fois: *C'est ici le lieu que je me suis choisi pour y être honoré; je veux que tu m'y bâtisses un tabernacle.*

Grande perplexité dès lors pour Louise qui, d'un côté envisageait les grandes difficultés de réaliser ce qu'elle croyait lui être commandé et, de l'autre, appréhendait de désobéir à un appel de Dieu. Elle fit donc tous ses efforts pour se persuader que cette voix n'était qu'illusion de son esprit.

*Il n'y a là pour Louise ni vision, ni apparition, ni rêves d'une imagination puérile. Cette voix qui lui parle, c'est un de ces mouvements intérieurs et puissants qui captivent et entraînent... Louise n'a été ni extatique, ni visionnaire, ni extravagante.*

BELLANGER, «*Soeur Louise, la pieuse bergère de Parménie*»,  
Levesque, Paris, 1863.

Pourtant sa conduite était taxée de bizarrerie et de mensonge et ses propres compagnes la dénigraient et la ridiculisaient. Bientôt même, circulaient contre elle des rumeurs la traitant de visionnaire.

Tout naturellement, Louise confia à son directeur de conscience ses impressions intimes et l'idée qui la dominait: reconstruire en l'honneur de Marie, l'ancienne chapelle de Parménie. C'était alors l'abbé Durand, curé de Voreppe, qui la dirigeait. Prêtre éclairé et prudent, il lui conseilla l'humilité et la mit en garde contre l'illusion. Louise s'ouvrit encore de son dessein à d'autres personnages vertueux, entre autres à la Mère Bon, religieuse Ursuline de Saint-Marcellin, qui avait réputation de sainteté. Celle-ci l'adressa au Père de Gorges, religieux Dominicain de Grenoble, estimé pour ses vertus et pour ses lumières. Le Père de Gorges, après avoir mûrement réfléchi, l'envoya auprès de l'official du diocèse, M. Canel, chanoine théologal de Saint-André et conseiller au Parlement. Il n'y avait plus qu'un pas pour arriver à l'évêque.

Ces choses se passaient vers 1673, pendant la deuxième année de l'épiscopat de Monseigneur Etienne II Le Camus. Ce prélat, après avoir fait, par son

esprit, les délices de la Cour et de Louis XIV lui-même, était alors la gloire du clergé de France par son zèle, sa science et sa pénitence. Il devint par son seul mérite l'ornement du Sacré Collège sous le nom de Cardinal de Grenoble. De la part d'une pauvre bergère qui ne savait ni lire ni écrire et ne parlait que le patois de son village, se présenter seule devant un évêque de cette réputation, était une entreprise assez hardie. Louise l'essaya cependant, mais cette première tentative ne lui fut pas favorable. Ayant prié M. Lyons, aumônier et secrétaire du prélat, de bien vouloir l'introduire, elle lui exposa ingénument l'objet de sa démarche. A peine M. Lyons eut-il entendu parler d'inspiration extraordinaire de bâtir une église qu'il regarda cette fille comme une visionnaire et, la prenant par le bras, la ramena hors de la salle.

Humiliée et résignée, Louise revient auprès de M. Canel qui, prenant en main sa cause, va la plaider lui-même devant l'évêque. Une audience est accordée à Louise et Monseigneur l'écoute avec bonté. Ce n'est pourtant qu'après une longue période d'attente qu'elle obtint enfin la permission de bâtir et l'autorisation de quêter.

Le premier biographe de Socur Louise (manuscrit anonyme incomplet conservé aux archives de l'évêché de Grenoble) relate, à propos de cette autorisation de quêter, que Mgr le Camus, pour se libérer une bonne fois pour toutes des instances réitérées de la bergère, lui dit un jour qu'elle pourrait commencer la restauration de la chapelle quand elle aurait de l'argent. Dans une grande paix, pensant, elle aussi, être libérée de la responsabilité qu'elle ressentait intérieurement de faire quelque chose à Parménie, Louise regagne la colline pour prier devant les ruines de l'ancien autel de la Vierge. Quelle est sa surprise de trouver là, dans la poussière, un petit liard, qu'elle prend dans sa main. Les paroles de l'évêque lui reviennent à l'esprit: *Quand tu auras de l'argent, tu peux commencer*. Elle rebrousse chemin vers l'évêché pour déclarer à Mgr Le Camus qu'elle a de l'argent et qu'il doit tenir parole. Touché par la simplicité et la foi de Louise, il lui donne sa bénédiction et l'autorisation de quêter dans son diocèse.

Au comble de ses vœux, Louise ne perdit pas de temps. Elle se mit à quêter dans la ville de Tullins, comme étant la paroisse la plus considérable de son voisinage. Elle ne recueillit d'abord que la confusion. Elle fut rebutée et renvoyée comme une folle. Le Comte de Tonnerre, seigneur de Tullins, excita ses chiens contre elle, après lui avoir fait les reproches les plus humiliants.

La Providence vint alors à son secours en lui ménageant le concours d'une pauvre fille qui s'offrit à l'accompagner et à quêter à sa place. A Tullins, elles récoltèrent moins de cent sous auprès d'une population de trois à quatre mille personnes. Sans se laisser rebuter par ce peu de succès, elles continuèrent la

quête à la Côte-Saint-André et à Saint-Marcellin. Quoique le produit n'en fût pas considérable, dès le 4 avril 1673, Louise mit la main à l'oeuvre. Les paysans du voisinage s'empressèrent presque tous de l'aider. Ceux-ci fournissaient le bois; ceux-là, malgré les difficultés de l'accès, faisaient gratuitement les charrois nécessaires; d'autres enfin pourvoyaient à la nourriture des ouvriers dont certains n'acceptaient pas d'autre salaire.

Le produit de la première quête ne tarda pas à être épuisé et Louise se vit contrainte d'en commencer une nouvelle. Elle se rendit à Grenoble et y recueillit environ 30 livres.

Quand, à nouveau, l'argent vint à manquer, elle entreprit une troisième quête, à Valence cette fois. Les circonstances lui furent très favorables, car elle ramena, outre 120 livres environ, en argent, une ânesse avec un chargement d'objets divers, prémices du mobilier et des ornements qu'attendait la chapelle.

A son retour de Valence, Louise éprouva une agréable surprise: toutes les tuiles nécessaires pour couvrir la chapelle y avaient été transportées en son absence. C'était le don d'une dame charitable des environs. Louise se hâta de faire achever la toiture. L'aménagement de l'intérieur suivit. Une grande balustrade de bois ferma l'entrée, comme délimitant le sanctuaire d'une nef à construire plus tard mais à laquelle Louise ne songeait pas encore.

Grâce à la diligence que Louise mit à son oeuvre, en moins d'un an le tout fut achevé, aménagé, et pourvu des choses requises pour que la messe pût y être célébrée avec décence. Enfin, tout étant prêt, Louise eut la consolation de voir bénir sa chapelle le 3 mai 1674. Ce fut M. l'abbé Canel qui fit la cérémonie avec la permission de Mgr Le Camus.

L'ancienne chapelle de Parménie était donc relevée de ses ruines. Louise ne savait pas encore par quels moyens Dieu allait tirer sa gloire d'une entreprise qu'il semblait avoir inspirée et que son secours avait visiblement soutenue. En attendant que sa volonté se manifestât plus ouvertement, elle résolut de faire elle-même de ce lieu, désormais, le séjour où, loin du monde, elle s'appliquerait à se sanctifier, se constituant la gardienne de la chapelle et y partageant son temps entre la prière et le travail manuel.

Aussitôt, sans s'arrêter aux inconvénients qui pourraient en résulter, sans même les prévoir peut-être, afin de se protéger contre les loups qui rôdaient alors en ces lieux et contre la violence des vents qui balayaient ces solitudes, elle se bâtit auprès de la chapelle, avec des genêts et de la terre grasse, une petite cabane qu'elle couvrit de paille. Plus de vingt ans après, au témoignage de M. Soland, cette cabane subsistait encore.

C'est là qu'elle se retira avec sa compagne, après la cérémonie de la bénédiction de la chapelle et le départ des pèlerins. Elles y vécurent sept années, se nourrissant habituellement de pain noir et d'eau. Souvent ce pain n'était autre que les restes de goûter que leur avaient laissés les bergères du voisinage. Obligées qu'elles étaient d'aller chercher l'eau au bas de la descente, il n'était pas rare qu'elles eussent à s'en priver tout à fait. Pour ce qui est du feu, n'ayant point de cheminée, elles ne pouvaient en allumer, même par les plus grands froids sans souffrir beaucoup de la fumée et sans s'exposer à brûler leur chaumière.

De loin en loin, quelques prêtres venaient à Parménie dire la messe, mais c'était très rare et les deux solitaires descendaient tous les jours dans la plaine, quelque temps qu'il fût, afin d'assister au saint Sacrifice.

Ainsi plantée dans la solitude, la modeste chapelle de Louise représentait une pierre d'attente. Elle réclamait de nouveaux et importants travaux. Tous les anciens bâtiments claustraux étaient en ruines: pas un seul logement. Sur l'ordre du chanoine Canel qui, de temps en temps, venait de Grenoble visiter Parménie, Louise reprit ses quêtes pour construire des bâtiments d'habitation. Elle recommença à faire travailler et à travailler elle-même avec le même zèle et le même bonheur qu'auparavant. Quand elle n'avait plus de ressources, elle recommençait les quêtes, surtout à Lyon, chaque fois avec plus de succès. En moins de six ans, elle vint heureusement à bout non seulement des travaux assez considérables d'agrandissement de l'église, mais encore de la construction d'un bâtiment assez spacieux pour loger un prêtre, quelques retraitants, elle-même et sa compagne. La nouvelle chapelle fut beaucoup plus importante que la première, laquelle dès lors, fut utilisée comme sacristie. Les deux ensemble avaient plus de trente pieds de long sur seize de haut.

En 1681, une fois ces constructions achevées, Louise se hasarda à demander à Mgr Le Camus de nommer un aumônier à Parménie. On ne pouvait guère attendre qu'un prélat aussi clairvoyant que Mgr Le Camus donnât sans examen son agrément à un tel projet; mais pour ne pas offenser Soeur Louise, il l'invita à en chercher elle-même un qui lui convienne et qui veuille bien y aller. Le prélat comptait sans doute s'être ainsi débarrassé pour longtemps des sollicitations de Louise. Quel prêtre accepterait de se faire ermite en un désert généralement dépourvu de tout? Il fut bien surpris quand il la vit revenir deux jours après accompagnée d'un saint prêtre du diocèse de Vienne qu'elle avait déterminé à cette bonne oeuvre.

C'était le célèbre M. Roux, né vers l'an 1653 à La Frette, à deux lieues de

Parménie. En sortant de chez le prélat, Louise était allée le chercher elle-même, à pied. M. Roux s'était laissé facilement convaincre malgré les oppositions et les critiques de son entourage. Monseigneur connaissait déjà M. Roux sur le témoignage de M. Canel qui en avait parlé comme d'un homme très propre à remplir le ministère pour lequel on le proposait. C'est pourquoi, après l'avoir examiné, il l'approuva pour prêcher et pour administrer les sacrements à Parménie sous la dépendance de l'Ordinaire. M. Roux s'établit à Parménie en octobre 1681, et pendant plus de trente ans, y travailla avec une ardeur exceptionnelle.

Parménie avait ainsi obtenu son premier directeur et le bruit se répandit très vite dans toute la province, que sa vie simple et austère était aussi extraordinaire que celle de Soeur Louise. Le bien qui s'opérait à Parménie inspira à un grand nombre de personnes le désir d'y venir faire des retraites, mais il n'était pas possible alors de les recevoir à demeure. C'est pourquoi on conseilla à M. Roux et à Louise de construire un nouveau bâtiment destiné aux femmes tandis qu'on réserverait le premier pour les hommes. Ainsi fut fait et vers l'an 1686, Parménie comptait deux corps de logis pouvant recevoir chacun huit retraitants au moins. C'était trop peu. Pour répondre au désir des pèlerins, on ajouta successivement quelques nouvelles chambres.

Le 31 août 1687, Mgr Le Camus monta à Parménie pour y faire la clôture des ossements de Béatrix d'Ornacieu et de ses deux compagnes, moniales chartreuses qui avaient vécu à Parménie. Un manuscrit conservé à l'évêché de Grenoble relate la découverte de ces reliques par Soeur Louise (Voir Thèse Burkhard). Après avoir visité la chapelle et les cellules des retraitants, il ne cacha pas son admiration. Il permit sans hésiter de conserver jour et nuit le Saint Sacrement dans le tabernacle de la chapelle. Il autorisa d'une manière définitive les exercices de retraite et en traça lui-même les règlements. Prenant le titre de Supérieur de la maison, comme ses anciens prédécesseurs, il nomma M. Roux son vicaire et lui en conféra la juridiction.

*«Etienne Le Camus, par la patience divine et par la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque et prince de Grenoble... Nous étant transporté sur le mont de Parménie pour y faire la clôture des ossements de Béatrix d'Ornacieu... Nous avons été édifiés plus que nous le saurions dire de l'oeuvre qui est établie en cette solitude par la piété d'une pauvre bergère qui y a bâti de notre consentement, par le secours de plusieurs personnes charitables, une chapelle dédiée à la Sainte Vierge, sous le vocable de Notre-Dame-des-Croix... Nous y avons institué et instituons par ces présentes, pour autant de temps qu'il nous plaira, le sieur Jean Roux, notre vicaire, sous le titre de rec-*

*teur de la chapelle de Notre-Dame-des-Croix, lui accordons en conséquence la juridiction sur cette maison dont nous nous réservons la supériorité immédiate...*

*... Donné en notre pieuse maison de Parménie, le 2 septembre 1687».*  
(Manuscrit conservé aux archives de l'évêché)

Le succès des retraites de Parménie fut considérable. Nous avons vu l'influence de Parménie sur deux de ses plus illustres retraitsants: saint Jean-Baptiste de La Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, et Claude Dulac de Montisambert, ex-lieutenant du Royal-Champagne.

M. Roux dirigea pendant plus de trente ans les retraites de Parménie. Elles accueillirent des personnes de tout rang et de toute condition. La colline retrouvait son ancienne réputation de haut lieu, et, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, on la considérait comme l'une des merveilles du Dauphiné.

Durant tout ce temps, M. Roux ne descendit qu'une seule fois de Parménie, par ordre d'un médecin, afin d'essayer de se guérir à l'hôpital de Voreppe; mais il remonta bien vite sur la colline où il mourut le 8 juin 1712. Son corps fut déposé dans le caveau que Soeur Louise avait fait aménager au milieu de la chapelle et qu'il fut le premier à occuper.

L'oeuvre des retraites continua sous la direction de M. Jean d'Yse de Saléon. C'est lui qui introduisit saint Jean-Baptiste de La Salle à Parménie. M. de Saléon ayant été élevé à l'épiscopat, Louise alla chercher M. Soland, doyen de l'église collégiale de Montluel, homme d'une érudition et d'une piété exceptionnelles. Elle lui avait déjà prédit que, malgré son âge avancé et l'état inquiétant de sa santé, il serait directeur de la maison de Parménie pendant plus de dix ans et qu'elle mourrait bien avant lui.

Effectivement Soeur Louise mourut à Parménie le 22 janvier 1727 et M. Soland vécut jusqu'en 1742. A sa mort, Louise était âgée de quatre-vingt-un ans. Elle en avait passé cinquante-quatre sur la montagne de Parménie dans les austérités de la vie pénitente, dans les travaux, les fatigues, la pauvreté, les contradictions et les épreuves de toutes sortes, et surtout dans l'exercice de la charité la plus dévouée et la plus ignorée. Depuis quelques années, elle s'était déchargée de l'administration de la maison et ne descendait plus de sa montagne.

Atteinte d'une fluxion de poitrine, elle souffrait le supplice d'une soif dévorante et d'une oppression telle qu'elle respirait à peine. Le 22 janvier au matin, pressentant qu'elle ne verrait pas le soir, elle pria sa compagne de lui la-

ver le visage et les mains, de lui donner du linge blanc et de l'habiller comme pour un grand jour de fête. Tôt dans l'après-midi, elle entra en agonie et, le soir, elle quitta sa chère colline de Parménie pour le ciel.

Gras du Villard, son biographe, raconte:

*La nouvelle de sa mort fut bientôt répandue. Le lendemain, malgré la rigueur de la saison, il y eut sur la montagne de Parménie, couverte de neige, un concours si prodigieux de prêtres et de fidèles que l'on fut obligé de différer les obsèques pour donner à tous le temps de vénérer les restes mortels de celle que l'on regardait comme une sainte...*

Le corps de Soeur Louise fut déposé dans le petit caveau de la chapelle de Parménie, à côté de l'abbé Roux.

**NOTES**  
**sur**  
**Soeur Louise**

Le nom de «Soeur» attribué à la bergère de Parménie est souvent sujet à discussion. Était-elle religieuse, fondatrice peut-être? m'ont demandé plusieurs personnes venues dans la région pour visiter Parménie. Voici ce qu'on peut dire à ce sujet:

Guy Allard, le premier historien à mentionner Louise Hours, ne lui donne pas le titre de Soeur:

*«Permagne a été un prioré de l'ordre de Saint Augustin sur une montagne qu'on appelle Saint Main... Il y a plus d'un siècle qu'il est ruiné; mais depuis quelques années une fille dévote nommée Louise David, en ayant fait un lieu de piété, on luy a bâti une petite maison, et enfin une église où d'autres filles se sont jointes aux religieuses occupations de la première, et elles y servent Dieu sous la conduite d'un prêtre qui est leur directeur. Là, elles élèvent de jeunes filles à la crainte de Dieu, à de petits travaux manuels qui leur sont propres et à lire et à écrire».<sup>1</sup>*

Le narrateur est certainement mal informé lorsqu'il donne le nom de David à Louise Hours et de même en affirmant qu'on élevait à Parménie des jeunes filles. Louise ne savait ni lire ni écrire et ne parlait que le patois de sa région.

On ne sait à quel moment exact on commença à l'appeler Soeur Louise. Tous ses biographes, cependant, sont d'accord pour parler de l'inclination à la piété qu'elle avait toujours manifestée, malgré son extrême ignorance en matière de religion. Après la mort de son père, on la pressait instamment de se marier afin de pouvoir mieux soigner sa mère et faire valoir leur petit bien. Elle répondait: *Non, je ne veux point me marier, et si l'on me contraint de me fiancer, je m'en irai si loin, que jamais on ne me reverra.* Il lui arriva de dire en s'amusant avec ses compagnes: *Je veux bâtir un couvent de filles, où nous travaillerons toutes ensemble en servant le bon Dieu.*

<sup>1</sup> Guy ALLARD, *Dictionnaire de Dauphiné*, p. 331.

Louise prit alors du service à Grenoble chez une veuve fort vertueuse qui, d'après Gras du Villard, lui promit de la faire recevoir Soeur chez les Religieuses de Sainte-Claire, mais au bout de trois mois, la Providence la ramena auprès de sa mère, tombée gravement malade. Après la mort de celle-ci, on recommença à presser Louise de se marier et on lui présenta un honnête maçon qui jouissait d'une estime singulière. Louise lui répondit qu'il fallait prier de part et d'autre et s'approcher des sacrements pour connaître la volonté de Dieu. Ils se revirent quelque temps après, mais ce fut pour convenir que Louise conserverait sa liberté, et que nulle proposition de mariage ne se renouvellerait jamais entre eux.<sup>2</sup>

Cette décision prise, Louise s'adonna de plus en plus à une vie de prière. Son premier biographe raconte que *ce fut dans les entretiens secrets que Louise avait, seule avec Dieu, sur le Mont de Parménie, qu'elle fut inspirée de se consacrer à lui par le voeu de virginité, qu'elle fit du consentement de son Confesseur, avec un généreux dessein de l'observer exactement.*<sup>3</sup> Son biographe anonyme pense, lui, qu'elle aurait fait les trois voeux de religion: pauvreté, chasteté et obéissance, sans en avoir parlé à personne. Plus tard seulement, elle aurait dévoilé son secret à M. Canel, son directeur. Depuis un certain temps déjà, elle avait renoncé à toute sorte de parure, ne gardant qu'un habit noir de bergère et un couvre-chef blanc.

On peut donc penser que, depuis 1670, c'est-à-dire trois ans avant de commencer les démarches auprès de Mgr Le Camus pour restaurer la chapelle de Parménie, Louise Hours était devenue «Soeur Louise» et menait une vie profondément religieuse, sans être néanmoins astreinte à la clôture ou aux obligations d'un apostolat précis que lui aurait imposées une congrégation particulière quelconque. Elle conservait par conséquent, sous la direction de M. Canel, une certaine liberté d'action, d'ailleurs indispensable pour mener à bonne fin la mission que la Providence semblait vouloir lui confier.

On peut toutefois se demander si Louise fut fondatrice d'une congrégation nouvelle. Guy Allard semble l'indiquer et nous trouvons, effectivement, des «Soeurs» à Parménie pendant plus de deux siècles. Voici ce que dit, à propos de Soeur Louise, le procès verbal de la visite de Mgr Le Camus à Parménie en 1678:

<sup>2</sup> AUVERGNE, *op. cit.*, p. 10.

<sup>3</sup> GRAS DU VILLARD, *op. cit.*, p. 17.

... Une jeune fille de Renage nommée Louise, fille de Benoît Hours faconnier, qui n'a aucun bien temporel mais riche en vertu, demanda permission à Mgr de faire rétablir la chapelle dont il restait encore quelques masures, de faire quelque quête pour cela et d'y demeurer... Cette fille demeure depuis deux ans avec deux autres filles dans une cabanne de bois qu'elle a bâtie auprès de la chapelle... Mgr a visité la cabane des trois dites filles, qui est fort petite, n'ayant de l'espace que pour quelques chèvres qu'elles ont, la dite Louise ayant conservé les marques de sa condition qui était de garder des chèvres. Cette fille paraît simple mais comme sa simplicité est accompagnée d'une grande prudence, elle a bien réussi jusques à présent et il paraît beaucoup de piété dans toute sa conduite...

Il s'est présenté beaucoup de filles pour demeurer avec la Soeur Louise, mais Mgr n'a pas jugé à propos d'augmenter le nombre. Il a donné la conduite de cette chapelle et de ces filles audit Sieur Canel qui y vient de temps en temps. Ces filles mènent une vie commune et elles n'ont rien que de particulier aux autres filles de la campagne qui gardent le célibat si ce n'est qu'elles prient beaucoup Dieu et qu'elles accompagnent leur travail de quelques exercices de piété que ledit Sieur Canel leur prescrit. On ne saurait deviner à quoi tout cela aboutira étant fort difficile que des filles se soutiennent longtemps sans revenu et sans clôture. Cependant comme jusques à présent il ne s'est rien passé en cela que de louable et Mgr n'a rien ordonné sur leur conduite les ayant seulement exhortées à persévérer dans le travail et dans les exercices de piété, de pénitence et de mortification, et de prendre garde que sous prétexte de dévotion elles ne deviennent oiseuses et délicates et après leur avoir donné une pistole en aumône, il est parti pour la Forteresse.<sup>4</sup>

Les filles en question demeurèrent à Parménie après la mort de Soeur Louise. On les nommait «Soeurs domestiques de la maison des Retraites de Notre-Dame de Parménie», comme on peut le constater dans leur acte de décès (des archives de Parménie actuellement à l'évêché de Grenoble). Soeur Marie Martelon, décédée le 25 juillet 1734 et Soeur Dominique Sarra, décédée le 8 septembre 1742 furent inhumées par M. Berson de Ponceau, Directeur de Parménie, dans le caveau situé au milieu de la nef de l'église. Gras du Villard ajoute à cette liste le nom de Soeur Marie Dagot, affiliée à ladite maison par

<sup>4</sup> Archives départementales, G-IV, 273.

lettres patentes de Mgr l'Évêque, décédée le 3 juin 1750, et inhumée par lui, du Villard, dans le même caveau; ainsi que demoiselle Marianne Dorey de Brosse, veuve de M. Scipion Cochet, notaire, décédée le 14 mai 1755 et inhumée dans l'église «au côté gauche le long du mur en entrant».

Le chanoine Gras du Villard donne de nombreux détails concernant les Soeurs de Parménie et les ennuis qu'il eut à leur sujet. Citons seulement ici le passage:

*Les Soeurs du service de la Maison de Parménie y sont principalement reçues pour l'utilité des personnes du sexe qui vont faire la retraite spirituelle dans cette sainte maison. Elles y forment, sous la conduite du Supérieur, une petite communauté dont elles font journellement, à l'église, les prières, lectures et autres exercices de piété. Elles jouissent en société, suivant l'intention de la Soeur Louise, d'une partie des meubles et immeubles que cette pieuse fille y a délaissés, et d'une rente d'un capital de deux mille livres pour aider à leur entretien. Dans le cas où on ne voudrait plus de Soeurs à Parménie, lesdites deux mille livres seront remboursées aux héritiers de M. de Fuisselet, le bienfaiteur qui les leur avait laissées.<sup>5</sup>*

A l'époque de la décadence de Parménie et du schisme de l'abbé Marion, c'est-à-dire depuis la Révolution jusqu'en 1829, on trouve la soi-disant «Soeur Thérèse» Thermos qui n'était vraisemblablement que la maîtresse de Claude Dubia le «prophète».

Après le schisme, c'est une bonne villageoise, Caroline Rosalie Dupont, que les gens appellent «Soeur Rosalie». Elle meurt à Parménie le 23 mai 1873, et sur sa pierre tombale on grave: «Soeur Rosalie, Servante de Notre-Dame de Parménie». Elle semble être la dernière à avoir porté à Parménie le titre de «Soeur». Elle est encore vénérée dans les environs comme une nouvelle Soeur Louise.

Soeur Louise semble donc avoir été la seule parmi les «Soeurs domestiques» ou «Servantes de Notre-Dame de Parménie» à avoir émis des voeux. Elle était, d'ailleurs, depuis 1708, membre du Tiers Ordre de Saint Dominique. Gras du Villard nous a laissé une copie de l'acte de sa profession et l'attestation que voici:

<sup>5</sup> Manuscrit. Aux archives de l'évêché de Grenoble.

*Le 17 janvier 1708, la Soeur Louise Hours a fait sa profession dans le Tiers-Ordre, et ont signé F.P. de Montferrat, Soeur Louise Vulpian Supérieure, Soeur Marguerite Fouca, Sous-Prieure, Claudine Gouvernet. Ainsi le certifie F.J. Rochette, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Prieur des Frères Prêcheurs de la Ville de Grenoble, qui a signé le présent extrait le 16 juillet 1758.*

*«Nous soussigné, Directeur et supérieur de la sainte maison des Retraites de Notre-Dame-des-Croix sur le Mont de Parménie, déclarons que les dévotes Soeurs de la Confrérie de Notre-Dame du Rosaire de Grenoble, m'ont remis le susdit certificat, en me priant de le déposer dans les archives de ladite sainte maison, pour preuve et mémoire que le Soeur Louise étoit professe du Tiers-Ordre de Saint Dominique, et elles m'ont, à cet effet, témoigné souhaiter qu'il en fût fait mention dans la nouvelle édition que l'on feroit de l'histoire de sa vie; et que si on la faisoit peindre en grand dans la dite maison, elle y fut représentée portant l'habit du Tiers-Ordre, qui est un habit blanc à l'honneur de la Sainte Vierge, ou ayant tout au moins une jupe blanche avec l'habit noir. Ce 7 octobre 1758. Pierre Gras du Villard».<sup>6</sup>*

En conclusion, on peut dire que, si Louise Hours a eu effectivement droit, depuis 1708, à l'appellation de «Soeur», au moins de par son appartenance au Tiers-Ordre de Saint Dominique, cependant il semble inexact de lui attribuer le titre de Fondatrice d'une Congrégation ou d'un Institut religieux quelconque.

Reste à examiner si elle fut la fondatrice de l'oeuvre des retraites de Parménie. Il serait plus juste de dire qu'elle fut l'instrument de la Providence pour la restauration du haut lieu où ces retraites devaient avoir lieu. L'oeuvre elle-même fut le résultat d'une impulsion donnée dans son diocèse par le saint cardinal Le Camus, secondé par M. Canel, official général, confesseur et directeur spirituel de Soeur Louise. Nous avons encore à ce sujet le témoignage inédit de Gras du Villard.

*Voici ce qui porta Mgr le Cardinal Le Camus à seconder l'intention de la pieuse bergère qui avoit été inspirée de rétablir la Maison de Parménie: une des principales attentions de ce prélat plein de l'esprit de pénitence qu'il avoit pris à la Trappe sous l'Abbé de Rancé, fut de chercher un endroit pro-*

<sup>6</sup> Manuscrit, *op. cit.*

pre à tenir dans le recueillement les ecclésiastiques qu'il vouloit former pour les paroisses de son diocèse...

En attendant que la Divine Providence le luy eût procuré, il fit construire une belle chapelle et quantité de cellules dans un des châteaux dépendant de son évêché appelé le château de la Plaine, à une petite demi-lieue de Grenoble où il mit ses premiers séminaristes et y logeant et vivant avec eux il fut luy-même leur premier Directeur et professeur.

Ensuite pensant qu'il pourroit les placer plus solidement dans l'abbaye de St Martin de Miséré unie à son évêché, il y fit jeter des fondations pour en augmenter les bâtimens; ils étoient déjà assez avancés lorsqu'il apprit que le Roy sur ses représentations avoit ordonné le démolissement à Grenoble d'un temple de protestants qui étoit vis-à-vis de son évêché. Il en acquit l'emplacement dont il donna vingt-mille francs et l'ayant conformément à son dessein fait mettre dans un état convenable, il y transféra en 1678 sous la direction des Pères de l'Oratoire ces jeunes séminaristes qu'il tira de son château de la Plaine.

Du même château Mgr Le Camus en fit un autre édifice spirituel pour les curés de son diocèse. Il y établit des retraites qu'il leur donnoit tous les ans, les y assembloit à tour de rôle, les nourrissoit à ses dépens, et leur faisoit deux discours par jour de plus d'une heure chacun, ce qui dura jusqu'à sa mort qui arriva le 12 septembre 1707.

Dans l'entrefaite de ces deux pieux établissemens, Dieu permit que la bergère dont nous venons de faire mention qui avoit été inspirée de relever une chapelle et des bâtimens qui étoient en ruines sur la montagne de Parménie vint supplier ce prélat de luy donner sa permission.

M. Le Camus qui méditoit depuis longtemps d'avoir une troisième maison de retraites pour des personnes du monde et aussi pour des ecclésiastiques qui seroient bien aise de s'y retirer de temps à autre pour plus sérieusement y penser au salut de leur âme, voulut, avant de permettre le rétablissement, connoître par luy-même la montagne dont il s'agissoit, ce qu'il fit bientôt dans un cours de visite des paroisses de son diocèse.

Quand il eut été à Parménie, qu'il en eut vu et considéré l'agréable situation et qu'il eut remarqué que ce qui faisoit agir la bergère, appelée dans la suite la Soeur Louise, étoit véritablement l'esprit de Dieu, non seulement il consentit qu'elle travaillât à relever les bâtimens, mais il voulut que M. l'abbé Canel, chanoine de St-André de Grenoble, fût le conducteur du dessein de cette dévote fille, laquelle ne se dirigea plus que par les lumières de ce digne ecclésiastique, et aidée de ses conseils et de ses charités, et de celles de

*quantité d'autres pieuses personnes, elle fit reconstruire la chapelle et la maison de Parménie.*

*Aussitôt que les bâtiments furent en état, M. l'abbé Canel fit la bénédiction de la chapelle et ensuite y établit les retraites qu'il dirigea lui-même sous les yeux de Mgr Le Camus qui en fit le premier règlement; ensuite ce prélat donna la direction avec les pouvoirs de pénitencier et de grand vicaire pour ladite maison à un prêtre nommé M. Roux pour la gouverner sous ses ordres immédiats et ceux des évêques ses successeurs.<sup>7</sup>*

Quelles qu'aient été les prérogatives de Soeur Louise par rapport aux Servantes de Notre-Dame de Parménie et à la fondation de l'oeuvre des retraites, sa gloire n'en est pas pour autant diminuée. *Quand, sur un grand ou sur modeste théâtre, on rencontre des existences si nobles, si pures, si dévouées, il faut s'incliner respectueusement devant elles, les raconter simplement, sans y mêler la fiction, et les proposer au respect et, s'il se peut, à l'imitation des hommes!<sup>8</sup>*

*Quand donc élèvera-t-on à Parménie une modeste pierre à la mémoire de cette modeste fille? Si ce monument ne devait être exécuté qu'avec les secours étrangers, nous nous y associerions pour notre part avec la plus vive allégresse, et nous avons la conviction que d'autres que nous répondraient à cet appel.<sup>9</sup>*

### **Précis du testament réciproque de Soeur Louise et de M. Roux**

Pardevant le Notaire Royal soussigné, ont été présents en personnes Messire Jean Roux, prêtre, Directeur de l'église de Parménie et Honorable Soeur Louise Hours, résidents au lieu de Parménie, lesquels sains de leurs sens, mémoire et entendement, grâces à Dieu ont disposé de leurs biens comme s'ensuit: Après s'être munis du signe de la Sainte Croix, recommandé leur âme à Dieu, le suppliant par les mérites infinis du Sang précieux de Notre-Seigneur-Jésus-Christ, et par l'intercession de la Très Sainte Mère et de tous les

<sup>7</sup> GRAS DU VILLARD, *op. cit.*

<sup>8</sup> MACE, *op. cit.*, Vol. IV, p. 74.

<sup>9</sup> OGIER, *Historique du Couvent de Parménie*, extrait de *La France par canton, Canton de Rives*, Allier, Grenoble, 1860.

Saints, de leur faire miséricorde, ils ont élu leur sépulture dans la tombe qu'ils ont fait creuser au milieu de la nef de ladite église...

Ledit sieur Roux donne à ladite église de Parménie et aux prêtres recteurs d'icelle: 1) les bois qu'il a albergés sur ladite montagne; 2) une terre appelée le Grand-Champ de Malatras, à lui appartenant, suivant l'acte du 7 juin 1689, plus une autre terre, joignant la maison et le clos de ladite église, énoncée dans le susdit acte.

Plus donne et lègue, comme dessus, les vases sacrés et ornements qui sont à présent dans ladite église, ou qui s'y trouveront lors de son décès: de tous lesquels effets et autres, ensemble des actes et papiers concernant tout ce que dessus, il sera fait un état ou inventaire sommaire sans frais et sans autorité de justice, après le décès du survivant desdits testateurs...

Et pour le surplus des autres biens dudit sieur testateur, il a fait, institué et nommé de sa propre bouche ladite Soeur Louise Hours pour son héritière, la priant de faire célébrer le plus tôt que faire se pourra après son décès, deux cents messes pour le repos de son âme... Veut et entend que ladite Soeur Louise son héritière, ait pendant sa vie l'administration et jouissance de tous les biens et revenus ci-dessus donnés et légués...

Et au regard de la disposition testamentaire de ladite Soeur Louise Hours, voulant pareillement exécuter les intentions des personnes qui lui ont fait des dons et libéralités en considération de ladite église de Parménie et des filles de piété qui y demeurent, elle donne et lègue à ladite église tous les bâtiments qu'elle a fait construire près d'icelle, ensemble tous les meubles meublants, linge, batterie de cuisine et vaisselle qui se trouveront lors de son décès dans le bâtiment où elle loge au-dessous de ladite église, voulant qu'il en soit aussi fait un inventaire de la même manière que ledit sieur Roux testateur l'a ci-dessus ordonné...

Veut et ordonne ladite Testatrice que lesdits biens, meubles et effets appartiennent à ladite église de Parménie, et aux recteurs qui la desserviront... Et en cas que dans la suite des temps, il ne pût y avoir de directeurs résidents à Parménie, ledit sieur Roux et ladite Soeur Louise veulent que tout ce qu'ils ont ci-dessus donné à ladite église de Parménie appartienne de plein droit à l'hôpital général de Grenoble, l'instituant audit cas leur héritier...

Supplient très humblement lesdits testateur et testatrice monseigneur l'Evêque et Prince de Grenoble d'être le Patron de ladite église de Parménie et de la pourvoir d'un prêtre directeur, pour y célébrer les messes de fondations, et contribuer à la dévotion des personnes qui viendront y faire des retraites; et ils prient messire Claude Canel, chanoine théologal de Saint-André de Grenoble,

conseiller clerc au parlement, official général du diocèse, d'être leur exécuteur testamentaire, etc.

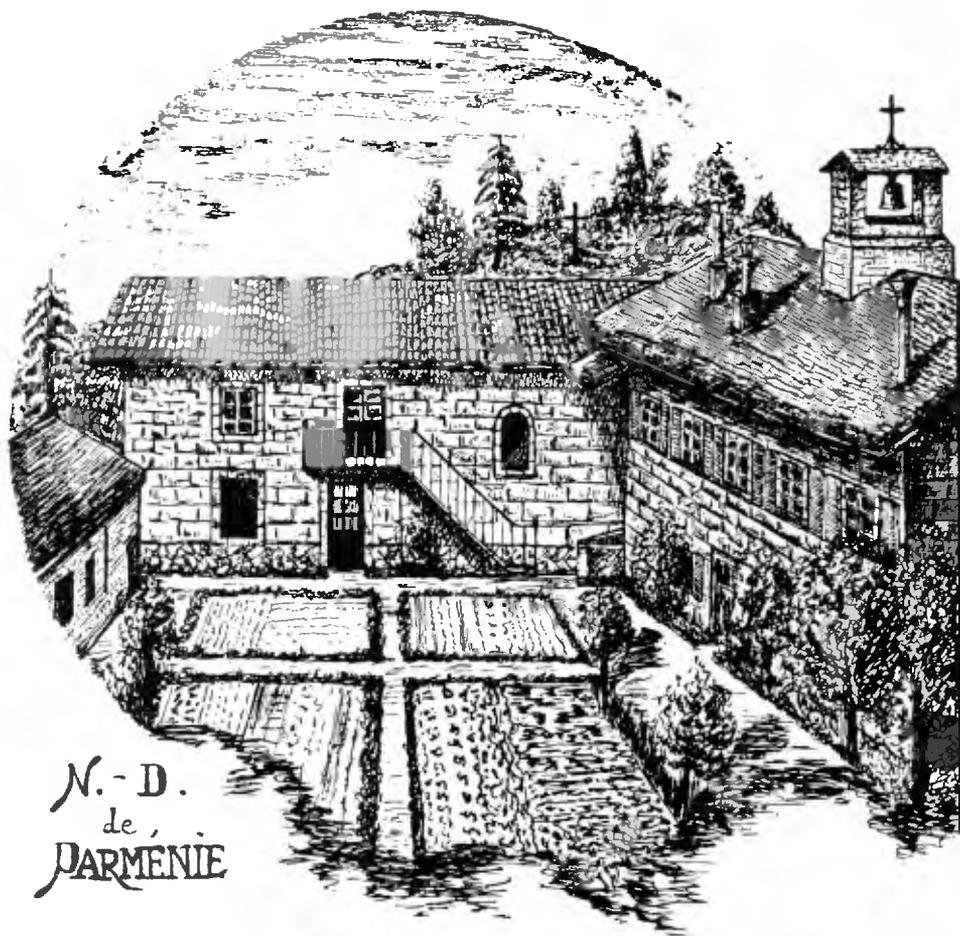
Contrôlé et insinué le 1<sup>er</sup> août 1712.<sup>10</sup>

### Acte de décès de Soeur Louise

Nous soussignés avons assisté et enseveli Soeur Louise Hours, fille de l'âge de plus de quatre-vingts ans, défunte dans la Maison de Parménie, Dieu s'étant servi de son ministère pour la construction et érection de ladite Maison, après avoir reçu les Sacrements, est défunte du jour d'hier à quatre heures du soir, et a été ensevelie par nous soussignés ce vingt-troisième janvier mil sept cent vingt-sept. Charvet, Archiprêtre et Curé de Tullins qui ai officié; Mercier, Prieur et Confesseur des Dames religieuses de Cruzille; Forgeret, Curé d'Izeaux; Roude, Curé de Saint-Paul; Brotel, Curé de Renage. Soland, Directeur de Parménie.<sup>11</sup>

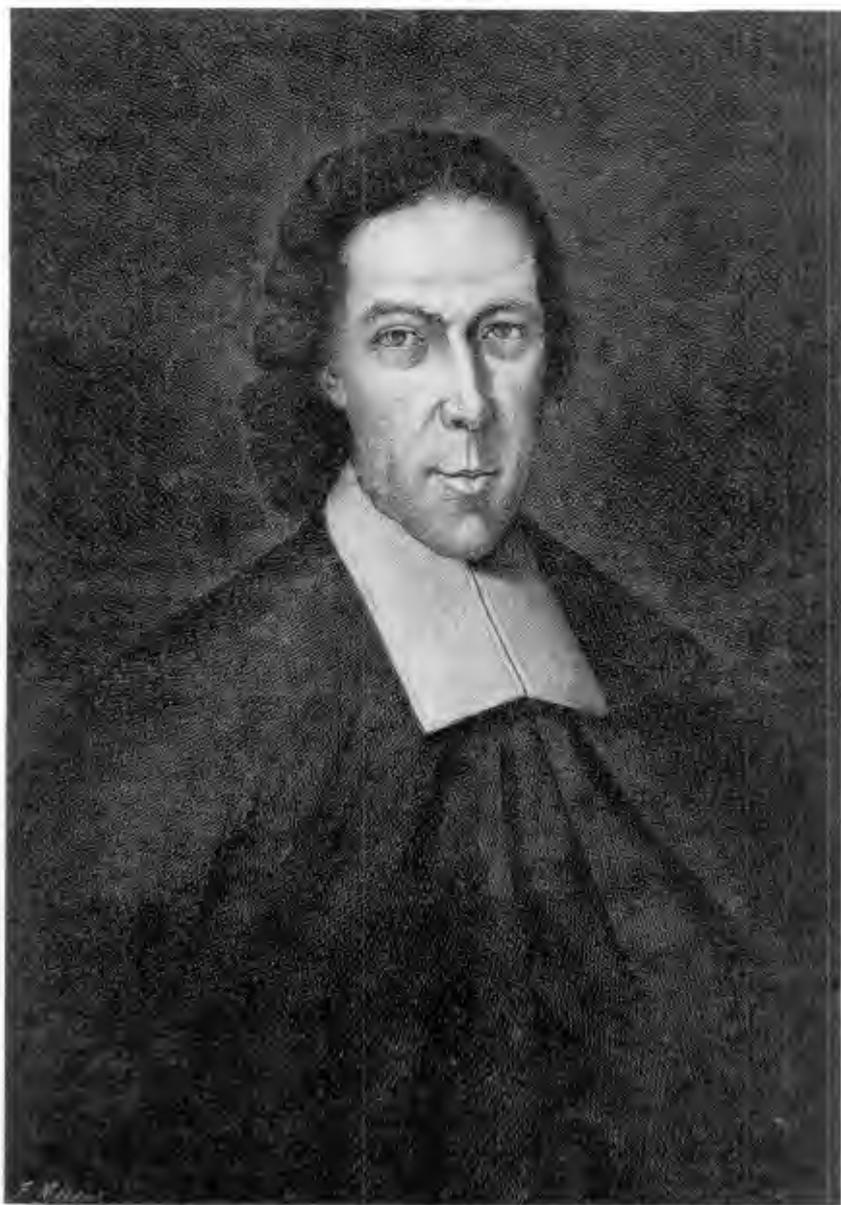
<sup>10</sup> L'original de ce document a été retrouvé à Paris tout récemment chez un bouquiniste. Il est conservé aujourd'hui aux archives de la Grande Chartreuse.

<sup>11</sup> Copie collationnée de cet acte, tiré du Registre paroissial, est conservé aux archives de l'évêché de Grenoble.



N. - D.  
de,  
PARMÉNIE

L'Hermitage de Parménie, au temps de Soeur Louise  
d'après un dessin à la plume



FRÈRE IRÉNÉE  
de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes

## V. CLAUDE DU LAC DE MONTISAMBERT FRÈRE IRÉNÉE

### **Note:**

Nous avons trois biographies de Frère Irénée, inégalement crédibles: celle de Bertrand de La Tour, paru en 1774 à Avignon, celle de M. Ernest Rivière, publiée chez Mame en 1898 et celle de Frère Charles-Marie (Isidore Simonneaux) signant I. de Cicé de 1927 et 1930.

### **Bertrand de La Tour 1774:**

Le premier biographe, parent de Claude du Lac, a bénéficié des notes de Frère Claude, supérieur général, décédé en 1767, qui avait lui-même eu en mains un récit de l'origine de sa vocation rédigé par Frère Irénée peu avant sa mort (1747) sur l'ordre de Frère Timothée, supérieur général, décédé en 1751.

C'est une courte biographie, à la suite de laquelle on lit un «Eloge historique de M. de Champflour, évêque de Mirepoix» et un «Abrégé de la vie de M. Bourdoise». Une seconde édition de cet ouvrage fut publiée en 1854, et une troisième en 1892, à Paris, chez Dumoulin, par les soins de l'abbé Carion. C'était une simple reproduction des précédentes.

### **Ernest Rivière 1898:**

Cette biographie renferme des notes très précieuses et du plus haut intérêt sur la famille Lancelot du Lac.

### **Isidore Simonneaux 1930:**

En 1927, l'*Écho de la Loire*, grand quotidien de Nantes, donna, en forme de feuilleton littéraire, la Vie du Frère Irénée, sous le titre de *Qui l'Aura?* C'est une vie anecdotique. Elle a été complétée de notes fournies par Mgr d'Allaines,

vicaire général d'Orléans et parent par alliance du dernier descendant des Montisambert: c'est l'édition de 1930, Paris, Procure générale. Le ton romancé y étant conservé, il n'est pas possible de la prendre au pied de la lettre.

\* \* \*

Ce n'est pas mon intention, ici, d'écrire une vie de Frère Irénée, mais d'en présenter seulement un résumé, comme je l'ai fait pour Socur Louise, ce qui permettra au lecteur d'avoir une vue d'ensemble plus cohérente. Monsieur Rigault, l'historien de l'Institut, me permettra, ici, j'en suis sûr, de mettre son propre résumé de la vie de Claude du Lac à la portée de mes lecteurs, et d'y apporter quelques précisions résultant de mes propres recherches. Comme Monsieur Rigault, je puise largement aussi chez Bertrand de La Tour, le premier biographe de Frère Irénée.

\* \* \*

Claude François du Lac de Montisambert naquit au château de ce nom, paroisse de Tigy-sur-Loire, «duché de Sully, diocèse d'Orléans», le 30 octobre 1691. C'est l'année mémorable dans l'Institut quand M. de La Salle et deux de ses disciples prononcèrent le «voeu héroïque» pour sauver la jeune société qui se trouvait alors au bord de la ruine.

Le père du futur Frère Irénée, Claude Lancelot du Lac de Montisambert, appartenait à une vieille famille de la région; sa mère, Suzanne d'Ergnoust de Beauvillier, était parente du duc Paul de Beauvillier, l'ami de Fénelon, le gouverneur du duc de Bourgogne. L'enfant eut pour marraine sa jeune tante Françoise, que bientôt Orléans vénérerait. L'épithaphe de Mlle de Montisambert, copiée par l'abbé de La Tour au cimetière Sainte-Croix — l'antique *Campo santo* de cette ville — montre en la sainte fille une âme et une vocation semblables à celles de son neveu et filleul.

*Ci-gît Françoise Dulac de Montisambert, issue d'une race ancienne et très noble, remarquable par sa beauté, mais, de beaucoup, plus excellente par les dons de l'âme et par une vertu singulière. A la fleur de l'âge, elle s'était tout entière consacrée à instruire, à l'école, les petites filles pauvres et, infatigablement, pendant neuf années, elle accomplit cette oeuvre si sainte. Elle expira en la trentième année de son âge, l'an du Christ 1704, et voulut être ensevelie parmi les pauvres qu'elle avait tant aimés.*

Ces lignes, sans doute, demeurèrent longtemps pour Claude un texte dou-

blement scellé. Son père avait décidé qu'aucun de ses fils n'apprendrait le latin: il ne les voulait ni hommes d'Église ni hommes de loi: seulement des hommes de guerre, au service du roi. En 1705, à quatorze ans, le «chevalier de Montisambert» était lieutenant au régiment de Sainte-Menehould. Il n'avait que des pensées terrestres, des ambitions, des passions. En attendant les batailles, il devint un garçon de vie facile, sinon un débauché. Il fut surtout un terrible joueur. Ses parents, lassés de payer ses dettes, le rappelèrent au château de Montisambert. Puis, le voyant désœuvré, ils l'autorisèrent à reprendre les armes, avec une lieutenance au Royal-Champagne. Le démon du jeu le ressaisit. Mais, le 11 septembre 1709, Claude fut grièvement blessé à Malplaquet. Durant une lente convalescence, il lut la *Vie des Saints*, il médita sur l'éternité. Ce fut la conversion, courageuse, définitive.

On était aux heures les plus critiques de la guerre contre l'Europe. Le lieutenant du Royal-Champagne retourna au combat, jusqu'à ce que la France fut sauvée par Villars à Denain. Après la capitulation de Marchiennes, il jugea qu'il pouvait démissionner sans forfaire. Il s'agissait pour lui de renoncer à la gloire. Il vendit son cheval, son équipement. Il garda son habit galonné, qu'il se proposait de troquer un peu plus tard. Et, sans avertir sa famille, il se mit à la recherche d'un couvent qui voulût bien lui faire accueil.

*On a su par lui, dit l'abbé de La Tour, le détail de ses tentatives et de ses voyages, dans le compte que son Supérieur l'obligea d'en rendre peu de temps avant sa mort, ce qu'il fit avec la simplicité et l'humilité qui faisaient son caractère.*

Claude part en pèlerin en direction de Rome. Il s'arrête à Lyon où il prie Notre-Dame de Fourvière et visite les malades et les pauvres des hospices et des hôpitaux. A Grenoble, il passe neuf à dix mois au service du Bureau des pauvres dont les chanoines Canel et de Saléon sont des administrateurs zélés. Il soigne les malades à l'hôpital et y rencontre un autre chanoine, l'abbé de Poligny, récemment de retour de l'Abbaye de Sept-Fons où il voulait se faire trappiste.

1712 est l'année de la canonisation de Félix de Cantalice. Claude assiste au triduum célébré en l'honneur du nouveau saint et se sent attiré vers l'ordre des franciscains. Le Supérieur l'oblige à écrire à son père pour solliciter son consentement et procurer l'extrait baptismal sans lesquels il ne peut pas devenir religieux. Du Lac, redoutant les conséquences d'une telle démarche, fait partir sa demande de Suisse et donne une adresse en Italie où recevoir la réponse.

Dans sa colère, le père le fait rechercher, par ordre des plus hautes autori-

tés ecclésiastiques, dans toutes les maisons franciscaines de France, de Suisse et d'Italie. C'est alors que le Gardien de Grenoble, craignant pour son monastère et redoutant les ennuis qu'il voyait venir, congédia du Lac sans retard. Claude est obligé de prendre la fuite. Il visite le monastère de la Grande Chartreuse dans l'espoir d'y être reçu. Après une courte retraite, les portes se ferment à nouveau, et pour les mêmes raisons. Claude reprend le bâton de pèlerin, traverse les Alpes et va jusqu'à Rome et Lorette.

Remarquons, en passant, que ces événements se sont déroulés à Grenoble avant l'arrivée en cette ville de Monsieur de La Salle, fin juillet ou début août 1713.

Déjà un Benoît-Joseph Labre, errant, héroïquement mortifié; moins étrange toutefois et qui n'était pas appelé à descendre jusqu'au fond de la misère physique. Il semble que le mystère dont s'entourait ce jeune homme d'allure martiale et de physionomie aristocratique, son embarras lorsqu'on l'invitait à produire ses papiers, à rentrer en relations avec sa famille, son instruction un peu courte, son ignorance du latin, qui l'empêchait d'aspirer aux saints Ordres, motivèrent les défiances et les refus des Supérieurs religieux dont il fut l'hôte momentané. Et puis, Dieu l'attendait ailleurs.

Bertrand de La Tour nous dit que *tant de fatigues et de pénitence, (Claude marchait toujours et ne vivait que d'aumônes) altérèrent sa santé. Il eut en chemin à son retour une grande maladie qu'il supporta avec la patience la plus édifiante.* Il fut soigné à Grenoble, là, où il avait soigné, lui-même, les malades pendant plusieurs mois. A la sortie de cette maladie, et sur l'avis, semble-t-il, du chanoine de Poligny, aumônier des religieuses hospitalières, Claude cherche à se faire admettre à la Trappe de Sept-Fons, près de Moulins.

L'Abbé, Joseph Hergenvilliers, ne reconnaissant pas dans le nouveau venu une vocation cistercienne, lui dit que Dieu l'attend dans une autre communauté.

Revenu à Grenoble, Claude attend l'heure de la Providence. L'idée de faire une retraite à l'hermitage de Parménie lui est proposée. Il n'y est rien d'étonnant quand on considère les rapports qui existaient entre les administrateurs de l'hôpital, les chanoines Canel, de Saléon et de Poligny, et la Maison de Retraite de Parménie. Tous les trois avaient dirigé des retraites en ce haut lieu, célèbre dans tout le pays, et ils connaissaient fort bien les vertus de Soeur Louise.

Pour surcroît de coïncidences, Monsieur de Saléon était le Directeur de cette maison depuis 1712. Il avait cédé sa place provisoirement à Monsieur de

La Salle, pendant qu'il vaquait à des affaires urgentes en Provence. De retour à Grenoble, on lui apprend les difficultés et les déceptions qu'expérimente Claude du Lac et il décide de l'emmener à Parménie avec lui, pour y faire une retraite. Après celle-ci, nous dit l'abbé de La Tour, M. de Saléon *le proposa à M. de La Salle comme un sujet très propre pour son Institut.*

*Ce célèbre instituteur des Frères des Écoles chrétiennes y fit des difficultés; instruit des pèlerinages et des tentatives qu'il avait faites, il se défia de lui et le prit pour un esprit singulier, léger et inconstant, sur lequel on ne pouvait pas compter. Il fut arrêté qu'avant de le recevoir on le soumettrait à une épreuve. On l'enferma dans une chambre avec défense d'en sortir; il se soumit à tout sans résistance, il y passa tout le temps qu'on voulut, toujours en prière, sans marquer aucune impatience. M. de la Salle vint enfin l'en tirer; le postulant se jeta à ses pieds, lui ouvrit son cœur et lui fit connaître l'extrême désir qu'il avait de se donner à Dieu dans une communauté régulière, où il pût travailler à son salut et à celui du prochain; le saint Fondateur en fut vivement touché, reconnut le mérite du sujet qui se présentait, l'assura qu'il se sanctifierait parmi les Frères des Écoles chrétiennes, et le reçut dans sa compagnie naissante...*

*Charmé de ses dispositions, le supérieur l'emmena à Grenoble, lui coupa les cheveux, qu'il avait fort longs et fort beaux, lui donna l'habit de l'ordre et le nom de frère Irénée. La ville de Grenoble, où ses bonnes oeuvres l'avaient fait connaître de tout le monde, en fut d'abord instruite et édifiée; elle admira, sous le nouvel habit, la modestie, la piété, le zèle qui depuis deux ans avaient été l'objet de sa vénération; et les grâces surnaturelles répandues sur la personne du frère Irénée, avec cette noblesse et cette aisance de manières que la naissance et le service donnent ordinairement, lui gagnaient tous les cœurs.*

*Il fut au comble de la joie de se voir arrivé au port désiré, après avoir essuyé de si grands orages, et tout l'Ordre se félicita d'une si heureuse acquisition. On ne se trompait pas; il surpassa bientôt les autres en humilité, en régularité, en obéissance et dans toutes les vertus. Un homme déjà si avancé avait moins besoin qu'un autre d'un noviciat rigoureux où, séparé de tout, un commençant n'est occupé que des pratiques et des épreuves de la vie religieuse; on avait d'ailleurs besoin de sujets pour différentes écoles; on jugea même nécessaire de le tirer un peu, par des occupations extérieures, du profond et presque excessif recueillement où il était plongé; on crut pouvoir l'employer quinze jours après sa réception, sans pourtant discontinuer son noviciat. Il fut envoyé à Avignon pour diriger une école vacante (pp. 25-27).*

Dans la communauté d'Avignon, Frère Irénée fut un sujet d'édification.

On saluait en lui un sujet d'élite, mais il y avait une ombre au tableau: en classe il ne réussissait pas. Plusieurs fois on essaya de lui venir en aide. Les plus sages conseils, sa grande bonne volonté, rien n'y fit.

C'est alors que M. de La Salle l'appela à Paris pour le former sous ses yeux et le soutenir de son expérience. Il le plaça dans une des écoles de la capitale. L'échec fut aussi complet qu'en Avignon. Le Fondateur résolut de tenter un dernier effort, qui serait concluant. Il envoya son nouveau disciple dans la ville de Laon où l'école, bien disciplinée, était sous la direction d'un homme à la main ferme, Frère André (Loup Bauneau, CL 3 64).

Dans sa classe, au milieu des enfants du peuple, Frère Irénée se montrait d'une parfaite politesse, mais il ne s'imposait pas aux élèves mutins ou indisciplinés. Lui qui avait commandé tout un régiment ne pouvait pas contrôler un petit groupe d'écoliers. Cette mauvaise nouvelle arriva à M. de La Salle qui fut vivement peiné de ce nouvel échec. S'il s'avérait inapte à la principale fonction de l'Institut, quels pouvaient être les desseins de Dieu sur le disciple qu'il lui envoyait?

En présence d'un tel résultat, le jeune Frère commençait à se décourager. Il venait de sacrifier à la fois son nom, sa famille, sa carrière, sa fortune pour s'ensevelir entre les murs d'une communauté religieuse. Or les talents nécessaires pour atteindre la fin de cette institution semblaient bien lui avoir été refusés. Par ses paroles, par sa correspondance, le Fondateur venait au secours de son disciple, tenté de fuir de ce milieu qui n'était pas fait pour lui et tourmenté par les images d'un passé un peu trouble. Ainsi, M. de La Salle «dressait» l'extraordinaire sujet que Jean d'Yse de Saléon, instrument de la Providence, lui avait, en 1714, présenté sur la colline de Parménie.

Le 25 septembre 1716, à Rouen, Frère Irénée prononce ses vœux pour trois ans et reprend ses fonctions de maître d'école dans la communauté de Laon où on le retrouve le 28 février 1717, lors de la visite du futur supérieur général, Frère Barthélemy. Les Archives de l'Institut gardent les feuilles volantes sur lesquelles sont consignés ses engagements, dans la maison de Saint-Yon, antérieurement aux vœux de 1725.

Frère Irénée cesse définitivement de faire l'école en l'année 1717. Il devient, après l'élection de Frère Barthélemy, au mois de mai, le successeur du nouveau chef dans la direction du noviciat de Saint-Yon.

Le 29 septembre, «jour et fête de saint Michel», il transforme ses vœux temporaires en vœux perpétuels, sans plus attendre. Il signe «frère Irénée, nommé dans le monde Claude, François Dulac» [*sic*] et, au verso de la feuille, il trace, en 34 lignes, d'une main scrupuleuse, le résumé de «ce à quoi obligent

les vœux d'obéissance et de stabilité et de tenir par association les écoles gratuitement».

Le Fondateur pouvait bien mettre en lui ses complaisances. Avec lui et Frère Barthélemy, il avait les deux colonnes maîtresses de tout son édifice religieux. Durant les mois où il vécut encore parmi les Frères, il resta le guide et la lumière de celui qui, en formant les jeunes religieux, allait perpétuer son oeuvre.

Frère Irénée est prêt pour sa mission. Il a conquis une parfaite maîtrise de lui-même. De son tempérament de soldat et de gentilhomme, il n'a plus que les survivances compatibles avec son idéal religieux. Il sait obéir; et, maintenant qu'on l'a retiré des écoles où les natures enfantines l'ont déconcerté, il a retrouvé le sens du commandement. «Il parle peu, par goût et par principe de piété»; toujours «avec décence, avec douceur, avec cordialité..., avec grâce, avec simplicité, avec précision». En «termes propres et énergiques». Il a du sang-froid, de la «présence d'esprit», ne «perdant de vue ni Dieu ni lui-même».

Selon «un témoin digne de foi» dont M. de La Tour a enregistré la déposition, on admirait «sa rare modestie, sa constante égalité [d'humeur], sa douce gaieté, la gravité de son port et de sa contenance». A sa distinction native s'ajoutait une sorte de majesté; la sublimité du visage reflétait la grandeur d'une âme humaine en qui la grâce d'En-haut surabonde, en qui un hôte divin se complaît.

Il est persuadé de son néant. Humilité totale de celui qui a mesuré la distance entre la créature et le Créateur. Le souvenir de ses fautes anciennes le plie en cette attitude qui n'a rien de contraint ni d'affecté. En outre, il ne dissimule pas ce que ses contemporains, nourris de latinité, appellent son ignorance. L'ex-lieutenant, que son père envoyait à l'armée dès l'âge de quatorze ans, n'a reçu qu'une courte instruction. Et si vive que soit son intelligence, si étendues qu'aient pu être ses connaissances techniques et ses lectures, il reste, aux yeux des humanistes, un esprit «sans lettres». L'abbé de La Tour voit là «un arrangement singulier», un dessein très visible de la Providence: il fallait «faire entendre» aux Frères «qu'on peut parvenir au mérite et à la perfection de leur état sans passer les bornes» d'une science élémentaire, de ce «commun» savoir qui doit être l'objet de leur enseignement.

Donc, par des prédispositions longtemps insoupçonnées autant que par une frappante métamorphose, le chevalier de Montisambert est devenu «le Frère des Écoles chrétiennes». Dernier caractère de cette personnalité-modèle: «la soumission aux puissances temporelles», au pouvoir établi. La Tour a raison d'affirmer que l'on retrouve, là aussi, «l'esprit de son Ordre», les fils de M.

de La Salle «s'étant toujours fait un devoir et un mérite» de leur obéissance au prince. Ils ont été de loyaux sujets, avant d'être de bons citoyens. Ni dans l'État, ni dans l'Église, ils n'ont été des «malcontents», des frondeurs, des opposants par système ou par caprice. Leur conscience étant sauve et leur foi respectée, ils n'ont boudé aucun régime. Partout, ils ont cherché à se mettre d'accord avec les autorités civiles; partout, ils ont enseigné à leurs élèves, sans arrière-pensées «politiques», la fidélité aux lois, avec l'amour de la patrie.

Frère Irénée dirige le noviciat de Saint-Yon pendant plus de dix ans avant que le «secret» de sa vie ne soit révélé à sa famille. *Depuis quatorze ans*, dit l'abbé de La Tour, *«que le Frère Irénée avait été reçu dans l'Institut, il avait si bien pris ses mesures pour demeurer caché, qu'il était absolument inconnu à tout le monde. On n'avait point exigé d'extrait baptistaire, on n'avait fait aucune perquisition et toutes celles de sa famille avaient été inutiles»* (p. 34).

La dernière lettre que les Montisambert gardaient du fugitif était sans doute celle qu'après avoir quitté l'armée et sollicité son admission chez les Capucins de Grenoble, il avait adressée à son père en 1713, lui déclarant que sa «trop grande faiblesse» l'empêcherait de «faire son salut au milieu des troubles» du siècle. Claude-François ignorait lui-même quels étaient ceux des siens qui vivaient encore en son pays natal.

Qu'il s'inquiât d'eux, qu'il souhaitât être enfin informé de leur sort, c'était bien naturel. Il s'arrêtait néanmoins au désir de ne pas se découvrir lui-même. Désir, plutôt que volonté irrévocable... Il n'avait plus à redouter qu'on l'arrachât à son humble existence; il appartenait à une congrégation régulière, il avait prononcé, en 1725, des vœux sanctionnés par Rome. Après tant d'années de silence, il n'irait pas bouleverser la paix familiale, comme un revenant... Mais si, par quelque voie providentielle, son secret cessait d'être respecté, s'en affligerait-il?

C'est l'état d'âme que l'on devine à travers les lignes du bon abbé de La Tour: *[Le Frère] avait contracté quelques dettes dans son régiment, qu'il n'avait pu payer... Il se flattait que son père, homme plein d'honneur et de probité, avait satisfait à tout, il ne se trompait pas; n'ayant aucune relation avec sa famille, il n'en avait point de certitude. Inquiet sur cette obligation de justice, il pria le Frère Timothée, qui allait faire la visite des maisons de l'Ordre, de se détourner de sa route en passant à Orléans et d'aller au château de Montisambert pour s'en informer, sans pourtant découvrir sa retraite à personne. Le Frère Timothée, homme sage, poli et insinuant..., était plus propre qu'un autre à faire ces recherches; mais le secret était bien difficile à garder, puisque la qualité de celui qui les faisait mettait sur la voie. Il était malaisé que le Frère résistât aux vives instances que lui fe-*

*rait toute la famille... Et ne craignant plus de perdre [Claude-François du Lac] après ses derniers vœux, il y a bien de l'apparence qu'il ne se fit pas un grand scrupule de le découvrir. Peut-être même était-il secrètement chargé de le faire* (p. 35).

Le Supérieur général traverse le pont de la Loire à Orléans et prend, vers l'est, le chemin de Tigy, village qui, par le Val du fleuve, est à quatre ou cinq heures de marche. La propriété de la famille du Lac, sise en dehors du bourg, domine un calme horizon de cultures et de beaux arbres, ouvert jusqu'aux tours-clochers de Châteauneuf et de Jargeau, que joint le trait scintillant des eaux et des sables. Région de grande histoire: la basilique de Saint-Benoît est à deux lieues, sur la rive droite, et le château de Sully à trois, sur la rive gauche. Le «château» de Montisambert ne rivalise point avec ces merveilles: à l'époque, c'est une antique gentilhommière qui, du côté du soleil couchant, baigne dans l'eau de ses douves; bâtisse qu'un nouveau maître détruira et que remplace une maison carrée, solide, agréable et sans style, au milieu d'un beau parc.

En 1728, on y vivait dans le deuil. Claude-François, le fils aîné, semblait avoir définitivement disparu. Son cadet, Charles, baptisé à Tigy le 9 janvier 1693, était mort en bas âge. Sa soeur, Françoise-Sylvie, avait été inhumée, jeune fille «de dix-huit ans», dit le registre paroissial, dans l'église Saint-Martin, le 19 février 1710. «Le vendredi 2 octobre 1724» était «décédé Alphonse du Lac», le troisième fils, «chevalier, seigneur de Montisambert, capitaine au régiment de Champagne, âgé de vingt-huit ans environ», (il avait été baptisé le 18 novembre 1696 par le curé Héau).

Nous ignorons le temps et les circonstances de la mort de «Messire Claude du Lac, écuyer, seigneur de Montisambert», le père de famille. Les registres paroissiaux (qui le montrent recevant le sacrement de Confirmation des mains du cardinal de Coislin, le 30 avril 1705, en même temps que ses fils Claude et Alphonse) ne portent pas mention de ses obsèques. Certainement, sa fin est survenue, ailleurs qu'à Tigy, antérieurement à 1724. Alphonse est, en effet qualifié «seigneur de Montisambert» dans l'acte de son décès — nous l'avons vu il y a un instant —; et après lui, c'est Nicolas du Lac qui prend ce titre.

Ce «Nicolas-Claude» est le dernier enfant de M. du Lac et de Suzanne d'Ergnoust. Il a été confirmé à Tigy le 22 avril 1714, il est présent, en 1724, à l'inhumation de son frère et, en 1725, à celle de son aïeul. Il reste seul avec sa mère, dans le manoir. Jeune seigneur de village, qui chasse, exploite ses bois, perçoit ses fermages, accepte d'être parrain des nouveau-nés. En cette existence, qui a très tôt connu l'épreuve, il y a du silence, du vide, de la mélancolie...

C'est lui et Mme de Montisambert qui reçoivent Frère Timothée. «Un an-



Le chateau de Montisambert (*Etat Actuel*)



Étang et Parc du chateau de Montisambert (*Etat actuel*)

Photographies tirées du livre de Frère Isidore Simonneaux, *Qui l'Aura?* 1930

cien domestique qui avait été au service de M. du Lac [Claude-François] dans son régiment» a été appelé au presbytère, où le Supérieur général avait d'abord exposé en bref l'objet de sa visite. Le brave homme «soupçonne du mystère», court prévenir la châtelaine. Celle-ci descend au bourg, voit le religieux inconnu, l'invite à l'accompagner à Montisambert. Bien entendu, elle l'interroge de telle sorte que le Frère ne lui cèle rien de la vocation, de la demeure, de l'emploi, du nom nouveau de son fils.

Il promet une lettre de Frère Irénée, qui devra l'écrire par obéissance monastique et par piété filiale. La mère n'attend pas toutefois le retour du Supérieur en Normandie, pour avoir d'autres nouvelles de l'enfant retrouvé. Puisqu'elle le sait à Rouen, elle prie un vieil ami des du Lac, M. d'Offranville — conseiller au Parlement — d'aller voir le chevalier, en son nouvel état, et quel est son visage après vingt ans de guerres, de misère vagabonde, de dure pénitence. L'obligeant intermédiaire trouve un homme courtois et doux, qui s'émeut à la pensée de sa mère, à l'annonce de tous les deuils qui ont accablé sa famille. S'il s'est dérobé à tant d'affections, c'est qu'elles eussent été pour lui des «obstacles insurmontables» à l'appel divin et peut-être à son salut éternel, si compromis au temps de sa vie militaire.

La lettre qu'il envoie à Tigy «s'est perdue»; mais l'abbé de La Tour a pu transcrire la réponse maternelle. *Quitter sa famille pour se donner à Dieu, écrit Mme de Montisambert, est une chose très louable, mais cela n'oblige pas de ne point faire tout ce qu'il faut pour mettre cette famille en repos. Je vous ai fait chercher par toute la Chrétienté. Mme la duchesse de Sully engagea le Nonce du Pape de solliciter sa Sainteté à vous faire chercher dans l'Ordre des Capucins, parce que vous aviez marqué à votre père que vous vouliez vous y retirer. Cette recherche a été faite avec la dernière exactitude, mais inutilement: vous aviez pris un autre parti. Enfin, mon enfant, je vous retrouve; j'en bénirai Dieu toute ma vie. Adieu, mon cher enfant, que le Seigneur veuille vous fortifier de plus en plus dans la voie de votre salut. J'attends de vos nouvelles au plus tôt...*

Frère Irénée fit parvenir à sa mère «un extrait en forme de sa profession», qu'elle lui demandait pour le règlement des successions familiales, et un portrait de M. de La Salle, peut-être une copie de l'oeuvre de Pierre Léger.

L'accusé de réception fut une belle action de grâces. Dieu «avait usé de miséricorde» envers le prodigue. Et de tant de joie Mme de Montisambert avait «pensé mourir». Les prières de Françoise du Lac, tante et marraine de Claude-François, s'étaient employées, on pouvait le croire, à obtenir le pardon du filleul: *Cette fille, morte en odeur de sainteté, me dit en mourant qu'elle vous demanderait à Dieu. Ce furent ses dernières paroles. Elle avait embrassé un état*

*à peu près semblable au vôtre. Elle montrait [= enseignait] aux écoles de charité à Orléans.*

Nicolas du Lac, le jeune frère de Claude, souhaitait «avoir la consolation de l'aller voir». Sa mère n'osait, quant à elle, «se flatter de cette espérance». Les lettres de l'absent la «dédommageraient».

La délicatesse du Supérieur général ménagea plus de bonheur à cette femme de si haut courage. Frère Timothée résolut, en 1733, de déléguer son premier Assistant à la visite de toutes les maisons de la Société. L'une des étapes de ce long voyage devait être — ordre formel — le château de Montisambert.

Frère Irénée avait renoué ses liens avec son pays d'origine. L'abbé de La Tour cite de lui quelques lignes adressées à un conseiller au présidial d'Orléans, M. Bellève: le Frère y protestait de son attachement à son Institut et se déclarait prêt, s'il le fallait, à se rendre «nu-pieds et mendiant son pain jusqu'à Rome, pour n'être jamais «relevé de ses vœux»! Il pouvait, l'esprit libre d'appréhension, le cœur détaché des biens matériels, mais non pas indifférent aux êtres de son sang et aux amis de sa jeunesse, retrouver le Val de Loire.

Il séjourna durant une semaine à Tigy «toujours semblable à lui-même, vivant [parmi les siens] comme il vivait à Saint-Yon». La famille «l'écoutait comme un oracle, le regardait comme un ange; la paroisse l'admirait, sa mère observait ce prodige de vertu dans un silence plein de vénération...». Le vieux serviteur, qui avait jadis accompagné aux armées le chevalier de Montisambert, était à l'article de la mort: il eut, en ses derniers moments, la douceur de voir et d'entendre son ancien maître.

Dans l'histoire des relations de Frère Irénée avec sa parenté se produisit, quelques années après, un douloureux événement. Quand mourut Mme de Montisambert, son fils Nicolas avait perdu la raison. On dit que cette démence avait eu pour cause une chute dans l'étang voisin du château. Claude-François, reprenant l'exercice de son droit d'aînesse, se chargea d'administrer une fortune qui risquait d'être dilapidée aux mains des tiers, et fit conduire son cadet dans la maison de Saint-Yon. Cette vigueur étonna les Orléanais et fit jaser quelques mauvaises langues. Le Frère dut s'en expliquer au curé de Neuvy, l'abbé Martin: il n'avait fait qu'«exécuter les volontés de sa mère», pourvoir aux nécessités de son frère, «au prix de son repos et de son inclination pour la retraite». Il acceptait les «humiliations» et les «insultes» que son geste avait soulevées. On connaîtrait, au demeurant, son «désintéressement et celui de la Communauté». A Nicolas, guéri, il rendit compte, en effet, de sa gestion. Et le pauvre seigneur de Montisambert étant mort sans postérité, dès 1741, ce fut à un cousin qu'alla tout l'héritage.

On pourrait encore beaucoup dire sur Frère Irénée. Ce fils de vieille race, cette personnalité originale et forte, imprégnée de traditions françaises, marqua très nettement de son sceau les Frères de la seconde génération lasallienne.

*Il a beaucoup contribué, déclare l'abbé de La Tour, à [y] entretenir cet esprit de simplicité et de pauvreté qui en fait le caractère... Dieu a voulu, pour leur instruction, que celui de tous les Frères qui a été le plus distingué par la naissance, la fortune, l'éducation, qui, par son séjour à l'armée, ses inclinations naturelles et sa conduite mondaine pendant ses premières années, a été le plus livré à la frivolité... ait été... le plus humilié et le plus mortifié...*

Un acte de charité fut à l'origine de la dernière maladie de Frère Irénée. Il n'avait pas cessé de s'occuper des détenus de la maison de force. L'un d'eux étant gravement atteint, *il lui fit à son ordinaire de fréquentes visites — conte son biographe — pour l'exhorter à la patience et pouvoir à tous ses besoins. Cet homme, plein de confiance pour son maître, un jour, se trouvant plus mal, le pria de ne pas le quitter. Le Frère Irénée demeura auprès de lui jusqu'à minuit, toujours à lui parler de Dieu. Il faisait grand froid; on apporta dans la chambre un brasier plein de charbon. Soit mortification, soit défaut d'attention, le Frère Irénée ne se plaignit point et souffrit plusieurs heures cette vapeur incommode et cette chaleur excessive. Ce fut pour lui un coup mortel... (p. 133).*

Probablement, s'agit-il d'une congestion. L'organisme débilité par les privations et les veilles, devint, après ce choc, une proie pour les infections les plus diverses. Et la mort, patiemment attendue, virilement, saintement acceptée, survint le 3 octobre 1747.

Ce corps, que le défunt aurait voulu qu'on foulât aux pieds, fut le premier qui rejoignit, dans la crypte de Saint-Yon, celui de M. de La Salle. On comprend que Frère Timothée ait alors sollicité, obtenu la permission de déposer à cette place les restes des Supérieurs...

*Ce jourd'hui, cinq octobre de l'année mil sept cent quarante-sept — est-il inscrit en l'obituaire — a été inhumé dans la cave qui est sous le chœur de l'église de Saint-Yon par moi, Noël Le Chevalier, prêtre et chapelain dudit lieu, le corps de feu Claude-François du Lac de Montisambert, dit Frère Irénée, natif de la paroisse de Saint-Martin de Tigy, val de Loire, diocèse d'Orléans, âgé de cinquante-six ans, religieux profès et premier Assistant de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, lequel est mort avant-hier après avoir reçu tous ses sacre-*

*ments. En foi de quoi nous avons signé: Le Chevalier, prêtre, Fr. Timothée, Supérieur général, Fr. Célestin, sacristain.*

Dès le surlendemain de l'inhumation, le Supérieur annonçait à toutes les communautés «la mort précieuse» de son Assistant. Sa lettre, comme le disent les auteurs d'une récente biographie, est en quelque sorte «le canevas d'un décret de béatification».

Elle proclame les héroïques actions du défunt, «son parfait amour de Dieu», les peines qu'il a prises, les pénitences qu'il s'est infligées «pour former les novices aux vertus et bons exemples nécessaires à leur état». Il eut en même temps jusqu'à trente-six ou trente-huit novices, dit Frère Timothée. Le *Catalogue des Entrées* nous en fait compter quarante et un en 1735 et trente-trois en 1745. La lettre proclame sa «ferveur dans les prières», admiration des pensionnaires qui avaient pour lui un profond respect, son exacte obéissance, son «attachement aux décisions de l'Église catholique», son humilité, son «amour pour la pauvreté, qui lui faisait désirer de porter les plus vieux habillements, se nourrir de ce qu'il y avait de plus commun et de plus insipide», sa «dévotion à la fréquente communion», son culte pour la très Sainte Vierge.

Frère Timothée ne manque pas non plus de rappeler la «générosité» avec laquelle Claude-François quitta «le monde et sa famille», «voulant vivre dans l'Institut inconnu et caché, de crainte que la tendresse de Madame sa mère pour lui, qui était son aîné, et la tendresse qu'il avait réciproquement pour elle, ne l'arrachât» de son état d'humiliation et de pénitence.

Cet homme qui avait méprisé les vanités, dépouillé tout orgueil de caste, abdiqué son rang, sa fierté, son indépendance, resta la juste gloire de ses Frères. Le Supérieur général voulait avoir le portrait «de ce grand serviteur de Dieu». — «Il fit venir un peintre dans la chambre» de Frère Irénée, malade. «Afin de ne pas alarmer» cette «modestie» très ombrageuse, il prit prétexte des retouches dont un tableau, représentant le saint Fondateur et placé dans la pièce, avait besoin. Frère Irénée finit par deviner le manège de l'artiste et supplia qu'on renonçât au projet. Mais l'oeuvre était déjà suffisamment ébauchée...

Il y a beaucoup de vraisemblance que ce soit celle-là même qui orne aujourd'hui le bureau du T. H. Frère Supérieur général, à Rome. Vers 1907, un directeur d'école chrétienne, à Angers, trouva, dans un grenier de la maison des Frères sise auprès de la cathédrale Saint-Maurice, une toile laissée à l'abandon, déchirée à un endroit, brûlée à un autre. Il la porta à un peintre habile, M. Audfray, qui admira la solidité, la vigueur de la facture et se chargea

d'une restauration.

La tableau était signé «Paul Brard». On tenait donc là l'ouvrage d'un artiste du dix-huitième siècle, d'origine normande. Sur le modèle, point de doute. Il s'agissait bien de Frère Irénée. On savait qu'un portrait de lui figurait au pensionnat angevin de la rossignolerie, avant la Révolution, et qu'il avait été remis aux Frères en 1820, lors de la réouverture de leurs écoles.

C'était Claude-François du Lac tel que la tradition et l'image avaient perpétué sa physionomie: long visage au nez et au menton assez aigus, aux joues maigres, au front très découvert sous une auréole de cheveux épais et bouclant aux oreilles; un regard et des lèvres qui se sont exercés à la bienveillance, et qui toutefois gardent trace de quelque ironie ancienne... la pointe d'esprit «guêpin», qu'on reproche aux Orléanais et qu'aiguise encore une fierté aristocratique... De la distinction, de la «race», qui devait se discerner aussitôt, sous le vêtement poussiéreux du pèlerin, sous le manteau usé que Frère Irénée choisissait, pour ses sorties en ville, dans le vestiaire de Saint-Yon.

La dépouille du saint pénitent resta un siècle et demi dans le caveau où elle avait été déposée. En 1895, l'administration civile autorisa les Frères des Écoles chrétiennes à faire rechercher sous la chapelle les corps ensevelis au dix-huitième siècle. On retrouva ceux des Supérieurs généraux Timothée et Claude et des Frères Assistants Irénée et Raymond et on les transporta au cimetière de Bon-Secours, sur la colline d'où l'on découvre la splendeur de Rouen. L'un des ossements de Claude-François du Lac de Montisambert portait la marque de la blessure reçue à Malplaquet.

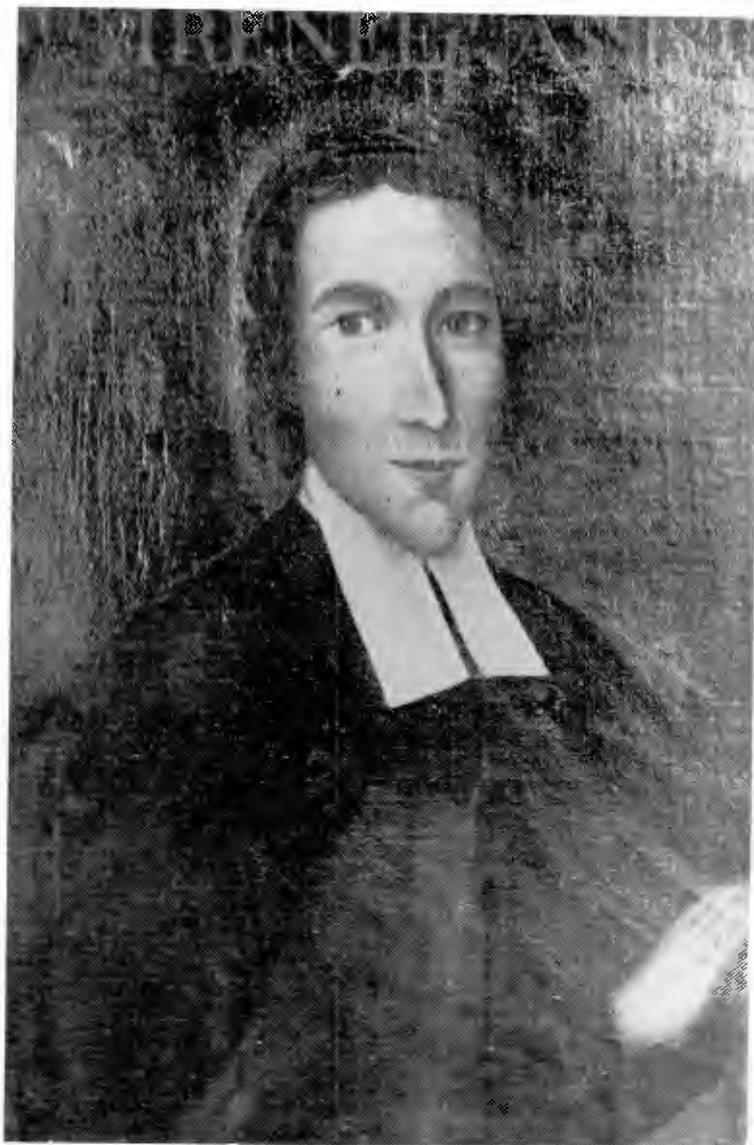


Tableau ancien de Frère Irénée, découvert par Frère Burkhard dans le grenier de la Maison des Frères à Caluire en 1960. Ce tableau a été détruit dans l'incendie de Parménie en 1965.

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

1. Tableau dit du Frère X .....	3
2. La croix et l'autel à Parménie .....	12
3. La chapelle de Parménie en ruines – avril 1957 .....	15
4. Fragment de carte du XVIIIe siècle de Casini .....	18
5. Portrait de Mgr Jean d'Ize de Saléon .....	59
6. Avis – concernant le chanoine de Saléon .....	62-63
7. Carte du domaine de Parménie .....	64
8. Vues de Parménie restauré – 1980 .....	194
9. Membres de l'association des Amis de Parménie .....	198
10. M. Jean-G. d'Aboville et Frère John Johnston .....	220
11. Tableau de Soeur Louise Hours (début XVIIIe s.) .....	244
12. L'Hermitage de Parménie au temps de Soeur Louise .....	261
13. Portrait de Frère Irénée .....	262
14. Le château de Montisambert (état actuel) .....	272
15. Étang et Parc du château de Montisambert .....	272
16. Tableau ancien de Frère Irénée .....	278



## TABLE DES MATIÈRES

Préface (par Frère Donald Mouton, fsc) .....	7
Préambule: Découverte de Parménie (par Frère Leo Burkhard, fsc) .....	13
Abréviations courantes .....	21

### PREMIÈRE PARTIE: **Le drame lasallien de 1712-1714**

I. Lutte pour le pouvoir .....	23
1. Les antécédents du drame à Reims .....	23
2. L'aggravation du drame à Paris .....	28
3. La nuit obscure de l'âme en Provence .....	41
II. Étude critique et comparative des textes des premiers biographes: Maillefer (1723); Blain (1733); Maillefer (1740) .....	47
III. La Lettre des Frères à Jean-Baptiste de La Salle (1er avril 1714) (par Frère Michel Sauvage, fsc) .....	137
1. Les auteurs de la Lettre .....	138
Annexe 1. Le voyage de Frère Barthélemy .....	146
Annexe 2. Liste des Frères de Paris, Saint-Denis, Versailles en 1717 .....	147
2. Les motifs et les objectifs de la Lettre .....	151
3. Le moment de la Lettre .....	155
4. D'où la Lettre est-elle écrite? et où est-elle envoyée? .....	158
5. L'action des Frères d'après la Lettre .....	165
6. La stratégie des Frères d'après la Lettre .....	172
7. L'efficacité de la Lettre des Frères .....	182

### DEUXIÈME PARTIE: **La colline de PARMÉNIE, terre de résurrection**

I. Résumé de l'histoire ancienne de Parménie .....	195
II. L'acquisition du domaine de Parménie pour l'Institut .....	199

---

III. Parménie aujourd’hui. Témoignages .....	226
IV. Soeur Louise Hours .....	243
V. Claude du Lac de Montisambert, Frère Irénée .....	263
<i>Table des illustrations</i> .....	279

## CAHIERS LASALLIENS

### TEXTES, ÉTUDES, DOCUMENTS:

publiés en collection non périodique;  
centrés sur la personne de saint Jean-Baptiste de La Salle, son oeuvre écrite et les origines de la Congrégation des Frères des Écoles chrétiennes; préparant la publication de deux ouvrages définitifs: une biographie critique du saint et le corpus de ses oeuvres.

### Ont paru:

- 1 – F. FLAVIEN-MARIE (MICHEL SAUVAGE, FSC), *Les citations néotestamentaires dans les Méditations pour le temps de la retraite*,  
Présentation, examen critique, introduction et notes, XLVIII 106 pp.
- 2 – F. MAURICE-AUGUSTE (ALPHONSE HERMANS, FSC), *Les voeux des Frères des Écoles chrétiennes avant la bulle de Benoît XIII*,  
Première partie: Les faits et les textes, 141 pp. (épuisé)
- 3 *Idem*. Deuxième partie: Les documents, 93 pp. (épuisé)
- 4 F. BERNARD, *Conduite admirable de la divine Providence en la personne du vénérable serviteur de Dieu, Jean-Baptiste de La Salle...*,  
Édition du manuscrit de 1721, XXV-105 pp.
- 5 – *Frère Maurice HERMANS et les origines de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes*, Rome, 1991, 468 pp.  
Présentation de Michel Sauvage, f.s.c.
- 6 – F. E. MAILLEFER, *La vie de M. Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, docteur en théologie, ancien chanoine de la cathédrale de Reims, et Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes...*,  
Édition comparée des manuscrits de 1723 et de 1740. 313 pp.
- 7 – JEAN-BAPTISTE BLAIN, *La vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle, Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes*,  
Reproduction photomécanique de l'édition originale: 1733, Tome I, 444 pp.
- 8 – *Idem*, Tome II, 502 pp. Suivi de:  
*Abrégé de la vie de quelques Frères de l'Institut des Écoles chrétiennes morts en odeur de sainteté.*

- 9 – BERNARD, MAILLEFER et BLAIN, *Index cumulatifs des noms de lieux et des noms des personnes*, 288 pp.
- 10 – BERNARD, MAILLEFER et BLAIN, I. *Index analytique cumulatif*; II. *Relevé des dits et des écrits attribués à Jean-Baptiste de La Salle*, 215 pp.
- 11 – F. MAURICE-AUGUSTE (ALPHONSE HERMANS, FSC), *L'Institut des Frères des Écoles chrétiennes à la recherche de son statut canonique: des origines (1679) à la bulle de Benoît XIII (1725)*, VI-414 pp. (épuisé)
- 12 – JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, *Méditations pour tous les Dimanches de l'année avec les Évangiles de tous les Dimanches*, Première partie, 236 pp.  
*Méditations sur les principales Festes de l'année*,  
Reproduction anastatique de l'édition originale: [1731].
- 13 – JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, *Méditations pour le Temps de la Retraite à l'usage de toutes les personnes qui s'emploient à l'éducation de la jeunesse; et particulièrement pour la retraite que font les Frères des Écoles chrétiennes pendant les vacances*,  
Reproduction anastatique de l'édition originale: [1730], 84 pp. (épuisé)
- 14 – JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, *Explication de la méthode d'oraison*,  
Reproduction anastatique de l'édition originale: 1739, 130 pp. (épuisé)
- 15 – JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, *Recueil de différents petits traités à l'usage des Frères des Écoles chrétiennes*,  
Reproduction anastatique de l'édition de 1711,  
Introduction, notes et tables, XVI-132 pp.
- 16 – FF. MAURICE-AUGUSTE et JOSÉ ARTURO, f.s.c., *Contribution à l'étude des sources du «Recueil de différents petits traités»*, 105 pp.
- 17 – JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, *Instructions et Prières pour la Sainte Messe, la Confession et la Communion, avec une Instruction Méthodique par demandes et réponses pour apprendre à se bien confesser*,  
Reproduction anastatique de l'édition de 1734, VI-284-IV pp.
- 18 – JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, *Exercices de piété qui se font pendant la journée dans les Écoles chrétiennes*,  
Reproduction anastatique de l'édition de 1760, XIII-140 pp.
- 19 – JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, *Les règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne à l'usage des Écoles chrétiennes*,  
Reproduction anastatique de l'édition de 1703, XII-252-258 pp. (épuisé)
- 20 – JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, *Les Devoirs d'un Chrétien envers Dieu et les moyens de pouvoir bien s'en acquiter*,  
Reproduction anastatique de l'édition de 1703, Tome I, XVIII-504 pp. (exposé en discours suivi)

- 21 – *Idem*, Tome II, 312 pp. (par demandes et réponses)
- 22 – JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, *Du culte extérieur et public que les Chrétiens sont obligés de rendre à Dieu et des moyens de le lui rendre. Troisième partie des devoirs d'un Chrétien envers Dieu*,  
Reproduction anastatique de l'édition de 1703, VI-308 pp. Suivi de:  
*Cantiques spirituels*,  
Reproduction anastatique de l'édition de 1705, 124 pp.
- 23 – JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, *Grand abrégé des Devoirs du Chrétien envers Dieu*,  
Reproduction anastatique de l'édition de 1727. IV-172 pp.
- 24 – JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, *Conduite des Écoles chrétiennes*,  
Édition comparée du manuscrit dit de 1706 et du texte imprimé de 1720, VII-230-292 pp.
- 25 – JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, *Pratique du Règlement journalier. Règles communes des Frères des Écoles chrétiennes. Règle du frère Directeur d'une Maison de l'Institut*,  
D'après les manuscrits de 1705, 1713, 1718 et l'édition princeps de 1726, 164 pp.
- 26 – F. LÉON DE MARIE AROZ, f.s.c., *Les actes d'état civil de la famille de saint Jean-Baptiste de La Salle*,  
*Transcription et commentaire accompagnés de quelques documents qui les expliquent et les complètent*, Tome I, 523 pp.
- 27 – *Idem*, Tome II, 288 pp.
- 28 – JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, *Compte de Tutelle de Marie, Rose-Marie, Jacques-Joseph, Jean-Louis, Pierre et Jean-Remy, ses soeurs et frères, fils mineurs de Louis de La Salle (1625-1672) et de Nicolle Moët de Brouillet (1633-1671)*,  
Transcrit, annoté et présenté par F. Léon de Marie Aroz, f.s.c., Première partie, Volume I, LXX-[236] pp.
- 29 – *Idem*, Première partie, Volume II, [296] pp.
- 30 – *Idem*, Deuxième partie, Volume III, [264] pp.
- 31 – *Idem*, Deuxième partie, Volume IV, [194] pp. (épuisé)
- 32 – F. LÉON DE MARIE AROZ, f.s.c., *Gestion et administration des biens de Jean-Louis, Pierre et Jean-Remy de La Salle, frères cadets de Jean-Baptiste de La Salle d'après le compte de tutelle de Maître Nicolas Lespagnol, leur tuteur, 1687*, L-[358] pp.
- 33 – F. LÉON DE MARIE AROZ, f.s.c., *Les titres de rente de la succession de Maître Louis de La Salle conseiller au Présidial de Reims (1625-1672)*,  
Volume I, 337 pp.
- 34 – *Idem*, Volume II, [262] pp.
- 35 – F. LÉON DE MARIE AROZ, f.s.c., *Les Biens-fonds des Ecoles chrétiennes et gratui-*

- Volume I: *Titres de propriété. Répertoire numérique détaillé*, XXXIX-286 pp.
- 36 – *Idem*, Volume II: *Documents*, 409 pp.
- 37 – *Idem*, Volume III: *Aux sources de la Vie et de l'Esprit: Rue-Neuve – Rue-de-Contrai (1682-1972)*, 195 pp.
- 37<sup>1</sup> – *Idem*, Volume IV: *Titres de propriété. Documents*, 338 pp.
- 38 – F. LÉON DE MARIE AROZ, f.s.c., *Nicolas Roland, Jean-Baptiste de La Salle et les Soeurs de l'Enfant-Jésus de Reims*, 388 pp.
- 39 – F. LÉON DE MARIE AROZ, f.s.c., *Études de M<sup>e</sup> Claude Thiénot. Inventaire numérique détaillé des minutes notariales se rapportant à la famille de La Salle et ses proches apparentés, (1593-1792). Une lettre inédite de saint Jean-Baptiste de La Salle*, 195 pp.
- 40<sup>1</sup> – F. LÉON DE MARIE AROZ, f.s.c., *Jean-Baptiste de La Salle. Documents bibliographiques (1583-1950)*,  
Volume I: *Inventaire analytique*, 328 pp. (épuisé)
- 40<sup>2</sup> – *Idem*, Volume II: *Archives centrales de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes. Inventaire des Séries A, B, C, D, M, R, T et V*. 332 pp. (épuisé)
- 41<sup>1</sup> – F. LÉON DE MARIE AROZ, f.s.c., *Jean-Baptiste de La Salle. Documents bibliographiques (1625-1758)*,  
Volume I: *Parmi les siens*, 571 pp.
- 41<sup>2</sup> – F. LÉON DE MARIE AROZ, f.s.c., *Jean-Baptiste de La Salle. Documents bibliographiques*,  
Volume II: *Les années d'imprégnation (1661-1683)*, 669 pp. (épuisé)
- 42 – F. LÉON DE MARIE AROZ, f.s.c., *Jean-Baptiste de La Salle. Documents bibliographiques (1670-1715)*, Volume I: – *L'administrateur comptable*, 579 pp.
- 45 – F. MIGUEL-ADOLFO CAMPOS MARINO, f.s.c., *L'Itinéraire évangélique de saint Jean-Baptiste de La Salle et le recours à l'Écriture dans ses «Méditations pour le Temps de la Retraite»*. *Contribution à l'étude sur les fondements évangéliques de la vie religieuse*,  
Volume I, XII-392 pp.
- 46 – *Idem*, Volume II, 392 pp.
- 47 – F. JEAN-GUY RODRIGUE, f.s.c., *Contribution à l'étude des sources des «Méditations sur les principales fêtes de l'année*, XI-587 pp.
- 48 – F. YVES POUTET, f.s.c., *Jean-Baptiste de La Salle aux prises avec son temps. Recueil d'études lasalliennes*, XI-362 pp.

- 49 – FF. JOSEPH CORNET et Emile ROUSSET, f.s.c., *Iconographie de saint Jean-Baptiste de La Salle*, 1989, 368 pp.
- 50 – FF. MIGUEL CAMPOS et MICHEL SAUVAGE, f.s.c., *L'«Explication de la Méthode d'oraison» de saint Jean-Baptiste de La Salle. Présentation du texte de 1739, Instrument de travail*, 1989, XXV-668 pp.
- 51 – F. LOUIS-MARIE AROZ, f.s.c., *Jean-Baptiste de La Salle, exécuteur testamentaire de feu M<sup>e</sup> Louis de La Salle, son père*, 493 pp. (épuisé)
- 52 – F. LOUIS-MARIE AROZ, f.s.c., *Jean-Baptiste de La Salle. Dix Années de Prêtoire, tome I: Reims (1676-1685)*, 1993, 556 pp.
- 56 – F. YVES POUTET, f.s.c., *Charles Dèmia (1637-1689); Journal de 1685 à 1689*, Rome, 1994, 433 pp.
- 57 – FF. LÉO BURKHARD et MICHEL SAUVAGE, f.s.c., *Parménie. La crise de Jean-Baptiste de La Salle et de son Institut (1712-1714)*, Rome, 1994, 282 pp.